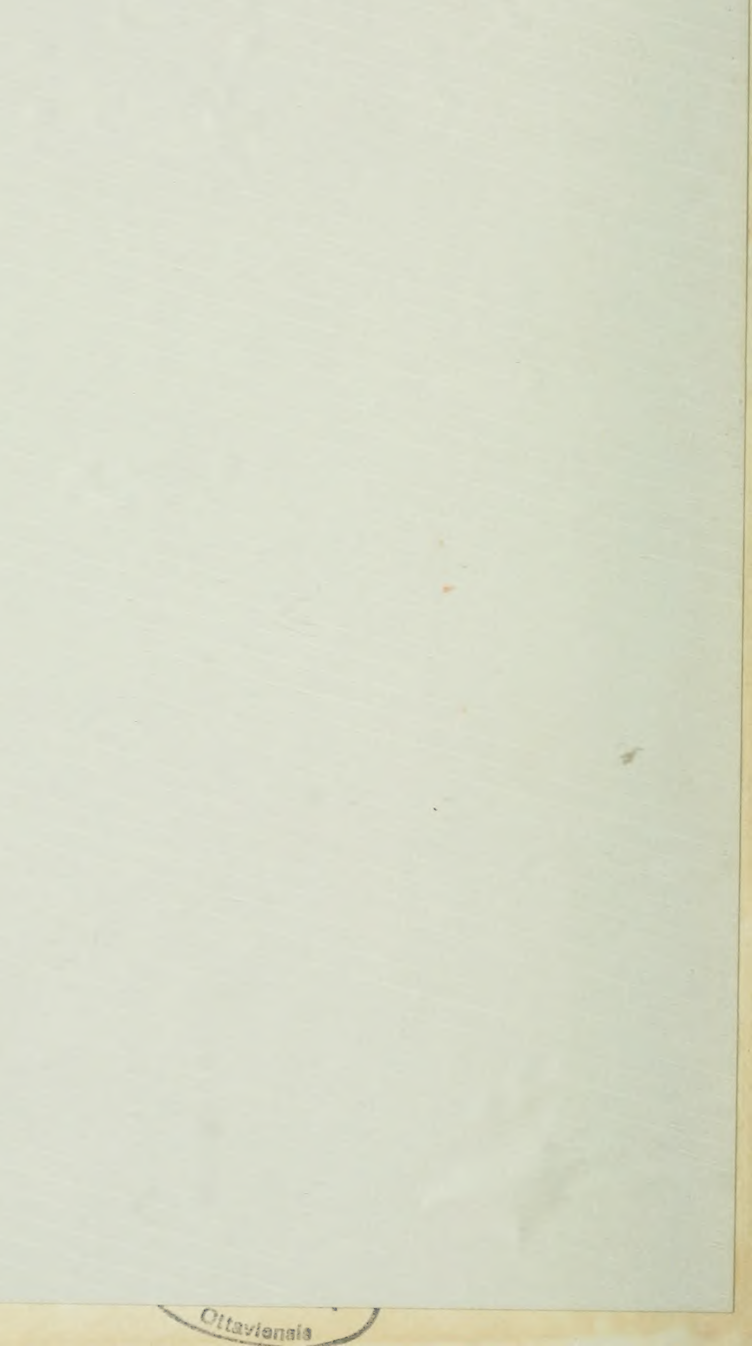

U d'/of OTTAWA
39003003747440


Ottaviensis

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE EN BELGIQUE

DE 1815 A 1830

PAR

Fritz MASOIN

Professeur à l'Athénée de Verviers

> Faut-il désespérer d'un peuple auquel n'ont manqué ni les grandes choses ni les grands hommes ?
>
> (J.-B. NOTHOMB.)

(Couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans la séance du 6 mai 1901.)

PRÉFACE

Le sujet de ce mémoire est peut-être restreint; néanmoins, il se rattache à la grande histoire du développement intellectuel de notre patrie. Au surplus, il a l'attrait de la nouveauté, car les noms et les œuvres des écrivains qu'il doit passer en revue semblaient voués à l'oubli ou du moins à l'indifférence [1].

Le plus récent historien des lettres belges, Fr. Nautet [2], se met tout à l'aise pour déclarer qu'*écrire l'histoire des lettres belges exprimées en langue française, c'est écrire l'histoire d'hier et d'aujourd'hui.* « Si l'on remonte plus haut, ajoute-t-il, on parcourt une lande maigre où l'on rencontre de loin en loin quelques efforts de végétation. »

Est-ce là la destinée de tout ce qui se rattache à notre patrie? Les yeux incessamment tournés vers la France, nous méconnaissons les hommes d'élite que nous avons possédés, et notre littérature ne trouve point grâce devant un public prévenu, qui la juge dénuée d'intérêt parce qu'elle lui paraît tout empreinte de la gravité des réunions académiques ou du dogmatisme des discussions politiques. Il semble qu'il n'y ait rien de vivant, de spontané, d'indépendant parmi nos auteurs,

[1] Citons deux ouvrages où le mouvement littéraire que nous étudions se trouve esquissé : *Cinquante ans de liberté* et *Patria belgica*. Cf. *Bibliographie générale.*

[2] *Histoire des lettres belges*, t. I, p. 13.

— j'entends ceux qui ont écrit avant 1880. — Absorbés par l'esprit de parti, ils en subissent les mesquineries et les déchéances ; ils finissent par déposer la plume, ou ils meurent de faim. C'est ainsi que la génération actuelle, dédaignant de scruter le passé, ne veut pas remonter au delà de ses propres œuvres.

Est-il juste qu'il en soit ainsi? Toute manifestation de la vie intellectuelle d'un peuple n'offre-t-elle pas des côtés intéressants qui le rattachent aux progrès de l'humanité? Si les ruisseaux n'ont pas la voix des fleuves, leurs chansons cependant sont douces à écouter.

C'est la voix du pays que nous allons entendre, cette voix qui s'élevait à une époque récente encore, bien que déjà lointaine dans nos souvenirs ; empruntant sa douceur au repos et aux espérances qui succédaient aux guerres et aux révolutions, et puisant toute sa force dans la liberté qu'elle revendique ; et vraiment il fallait qu'elle fût puissante, cette voix qui ébranla le trône d'un prince tyrannique et qui nous donna l'indépendance.

Aujourd'hui qu'il nous est facile de déterminer la place que les époques antérieures occupent dans l'histoire, nous pouvons, sans nous tromper, regarder comme des années de formation la période qui va de 1815 à 1830. Au jugement même des contemporains, tout était à rétablir. « Le plus bel hommage que nous puissions offrir aux princes restaurateurs de la liberté, dit l'*Observateur* [1] en 1815, c'est de rechercher, de retirer et de relever des décombres qui nous entourent, les éléments constitutifs et conservateurs de l'ordre social. » Le

[1] Tome Ier.

programme du journal est celui de la nation, et comme le gouvernement de Guillaume Ier s'oppose aux vœux du pays, on s'achemine graduellement, mais sûrement vers la Révolution, que certains esprits prévoient [1] dès lors. On lutte pour la liberté; c'est pour cela qu'au point de vue historique, l'époque est glorieuse, pleine de vitalité. Un souffle nouveau a rafraîchi les idées.

Faut-il faire remarquer qu'à cette date, la France atteignait son apogée intellectuel? Elle était illustrée par des orateurs comme Foy et Royer-Collard ; par des professeurs comme Villemain, Guizot, Cousin ; par des avocats comme Berryer et Dupin. Lamartine écrivait ses *Méditations*, Béranger ses *Chansons*, V. Hugo ses *Orientales*, P.-L. Courrier ses Pamphlets et A. Thierry, Mignet et Thiers leurs histoires. « La France a été plus héroïque, plus terrible pendant la Révolution, mais à aucune époque elle n'a été plus active, plus féconde, plus vivante dans toutes les voies ouvertes à l'énergie humaine que de 1814 à 1830. La tribune française a eu des orateurs qu'on ne devait pas attendre après quinze ans de mutisme et dont l'éloquence a porté l'influence de notre patrie sur tous les peuples du monde ; la presse a improvisé des écrivains de premier ordre ; les lettres ont eu une Renaissance inespérée après l'abaissement de la période impériale ; des génies nouveaux ont élevé ce mouvement à une hauteur que d'autres époques ont pu atteindre mais n'ont point dépassée ; l'histoire a été renouvelée avec un éclat prestigieux ; les beaux-arts, les sciences ont tenté et ouvert des voies nouvelles ; l'industrie a préludé aux prodiges qu'elle devait accomplir un peu plus tard. La France

[1] DEFOERE, *Spectateur*, t. II, 1815, p. 115

revenait à une vie nouvelle, et c'est d'elle-même qu'elle la tirait, sans attendre l'initiative officielle [1]. »

Sans participer à cette merveilleuse renaissance du génie français, la Belgique y trouvait un heureux stimulant, et *pour elle surtout les années de la Restauration furent des années d'apprentissage et de progrès* [2]. Semblable à un sol jusque-là resté en friche, elle ne devait donner ses fruits qu'après de longues années de culture.

Ces années sont précisément celles dont nous avons à dresser le bilan. S'il n'est pas aussi brillant que l'eût souhaité notre amour-propre national, nous croyons pouvoir l'attribuer à deux causes. D'abord la plupart des écrivains de cette époque, subissant l'influence du milieu ambiant, se laissèrent entraîner dans l'orbite de la politique, et jusque 1830 l'intensité de vie publique domina et étouffa l'activité littéraire.

Une seconde cause de la stérilité de ces quinze années, c'est que ceux qui prétendaient diriger ou former l'opinion ne se souciaient que de persuader et négligèrent de plaire : il leur manquait le sentiment esthétique. Leur excuse, c'est que le public y était aussi indifférent qu'eux : la recherche du beau comme tel ne passionnait personne. C'est pourquoi cette histoire de la littérature française en Belgique pendant la domination hollandaise ne peut être que le chapitre préliminaire d'une histoire de la littérature belge éclose au lendemain de 1830.

[1] LAVALLÉE, *Histoire des Français,* t. V, p. 377.
A. LE ROY, *Liber memorialis :* Nypels, p. 42.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE EN BELGIQUE

DE 1815 A 1830

CHAPITRE PREMIER.

L'Histoire et la Littérature. Caractères généraux de la littérature belge de 1815 à 1830.

1815 nous a fait nation, écrit de Gerlache [1] ; or, si la signature des diplomates peut creuser un abîme entre le passé et l'avenir d'un peuple, modifier en un jour son organisation sociale, créer de nouvelles conditions de vie et l'associer à d'autres destinées, il se trouve qu'il n'en est pas de même de son état intellectuel.

Ce n'est pas un traité ou un Congrès qui, du jour au lendemain, fera table rase des influences acquises dans le domaine de la pensée, créera d'un coup une littérature nationale et fera sortir en quelque sorte du sol des penseurs, des poètes, des orateurs. Non, le procédé n'est pas si rapide, ni le changement si brusque : un trait de plume ne raye pas une série d'influences qui ont leur racine dans le passé.

[1] DE GERLACHE, *Histoire du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, Hayez, 1842, 3 vol., t. I, p. 290.

En conséquence, nous devrons exposer dans les grandes lignes l'état de notre patrie avant 1815 [1] ; car les vingt années de la domination française, et celles aussi qui la précédèrent, firent encore sentir leur action durant le règne du roi Guillaume.

Il suffit de parcourir l'histoire pour reconnaître combien les circonstances restaient peu favorables à l'éclosion de talents littéraires et au progrès de la culture intellectuelle de nos provinces. En effet, depuis les archiducs, la Belgique, ballottée entre diverses dominations, champ de bataille de tous les peuples, avait perdu toute vie intellectuelle et littéraire. Les efforts du gouvernement autrichien auraient produit de féconds résultats s'il avait eu le temps, et si ses tendances autocratiques et novatrices à la fois n'avaient éloigné de lui les sympathies de nos provinces conservatrices avant tout. D'ailleurs, que fait-il lui-même, sinon détruire les maisons d'éducation en supprimant les Jésuites et éteindre, en dispersant les Bollandistes, le seul foyer scientifique qui brillât chez nous? Après cela, ses fondations de collèges auxquels, pour être juste, il faut ajouter la création de l'Académie, ne réparent qu'en partie le préjudice causé. En 1788, Lesbroussart [2] père écrivait ces lignes découragées : « On dirait que les esprits, perdant insensiblement leur vigueur et leur activité naturelle, vont tomber dans l'inertie stérile des siècles d'ignorance. »

Vint la Révolution brabançonne, les campagnes de 1792 et 1793, puis la bataille de Fleurus (26 juin 1794) qui nous fit

[1] Cf. pour l'histoire de Belgique durant cette période :

de Lanzac de Laborie, *La domination française en Belgique*, 2 vol. Paris, Plon, 1895. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége*, t. III et IV. — P. Poullet, *La Belgique et la chute de l'Empire* (Revue générale, janvier, février 1895); *Les premières années du royaume des Pays-Bas* (Ibidem, décembre 1895, janvier, février, mars 1896). — Nameche, *Cours d'histoire nationale*, 30 vol. Louvain, Fonteyn, auquel fait suite Balau, *La Belgique sous l'Empire*. Louvain, 1894.

[2] Lesbroussart, *De l'éducation belgique*. (Avant-Propos.) Bruxelles, Lemaire, 1783.

Français. Ce fut alors l'annexion systématique, réglementaire, avec ses humiliations, ses vexations, ses tyrannies, comme en pays conquis. La Terreur passa après avoir anéanti nos constitutions, nos privilèges; elle s'en prit à la religion; les tentatives de révolte furent noyées dans le sang [1].

Que réclamer de l'esprit national pendant ces bourrasques successives? On se bornait à lutter pour les biens suprêmes : pour la liberté, la religion, l'ordre public. On ne pensait pas aux lettres lorsqu'il s'agissait de défendre tous les jours son existence ou son pain. Aussi voyons-nous s'éteindre les lumières, s'arrêter le mouvement des esprits : l'engourdissement et la torpeur s'emparent de tous. La décadence générale ne se trouve enrayée par aucune influence bienfaisante : la Hollande parce qu'elle est calviniste, la France parce qu'elle est philosophe et révolutionnaire, ne peuvent séduire que quelques penseurs isolés. Nous fûmes abandonnés à nous-mêmes, tandis qu'on se disputait la possession de notre sol.

Enfin, Napoléon sembla ramener le calme, clore l'ère des luttes, donner la certitude des lendemains, guérir le malaise d'une nation qui ne se sentait pas maîtresse de ses destinées. Aussi put-on constater après 1802 une indéniable et profonde amélioration dans l'esprit public [2].

S'il fallait énumérer les bienfaits qui résultèrent de notre réunion à l'Empire, nous pourrions indiquer l'unité de notre législation, la concentration des pouvoirs, le réveil des sciences et des arts, la prospérité du commerce et de l'industrie [3].

Même au point de vue exclusivement littéraire, un sentiment de fierté nationale parut secouer tout à coup la torpeur des esprits. Bruxelles, Gand et Liége donnèrent le signal. « Les

[1] AD. BORGNET. *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*. Bruxelles, Lacroix, 2e édition, 1861.

[2] P. POULLET, *Quelques notes sur l'esprit public en Belgique pendant la domination française (1795-1814)*. Gand, Vander Haeghen, 1896.

[3] DE GERLACHE, *op. cit.*, t. I, p. 270.

doctrines d'indépendance, dit un auteur, se formulèrent en déjeuners où on lisait ses œuvres, en soupers où on les chantait, en Recueils, en Annuaires, en Almanachs poétiques ou littéraires [1]. »

On se risqua à prendre part à des concours officiels; on se lança dans la critique au feuilleton du journal départemental; on s'avisa de citer Batteux. Il semblait que l'on marchât vers l'émancipation, et l'Empire, alors absorbé par ses guerres en Espagne, se montrait plus large ou plus indifférent [2].

En même temps l'essor se communiquait aux études historiques. Trois fois on avait essayé de décider les Bollandistes à poursuivre leur grande entreprise hagiographique [3], et en 1810, l'Institut revenait à la charge. Des hommes de valeur reprenaient, dans le silence du cabinet, les études historiques et scientifiques. C'étaient, pour les sciences : Van Mons, de Nieuport, Van Swinden, Kesteloot et d'Omalius d'Halloy; dans l'histoire : Raepsaet, de Villenfagne, de Bast, Cornelissen et Dewez ; dans les lettres : de Stassart, Lesbroussart et Lemayeur.

Au fond, c'est peut-être peu de chose, si nous comparons ce mouvement à l'activité qui de nos jours s'est déployée dans les différents domaines littéraires et scientifiques; c'est beaucoup si l'on se rappelle que toute préparation intellectuelle avait fait défaut à la génération du commencement de ce siècle.

Napoléon lui-même, malgré tout son génie, n'avait su conduire à la gloire la littérature de son temps comme il y mena ses aigles triomphantes. Il aurait voulu dominer les idées

[1] Au cours de cette étude, nous aurons à citer des articles parus dans le *Recueil encyclopédique belge* de 1834. t. III, et dus à la plume de Claes : 1° *Quelques notes sur la critique littéraire en Belgique*, pp. 66 à 77 ; 2° *Conjectures sur l'avenir littéraire de la Belgique*, pp. 120 à 129; 3° *De la critique litteraire en Belgique*, par Lesbroussart. La mort empêcha Claes de l'achever), pp. 253 à 260.

De plus, un article sur l'*Académie de Belgique*, par Lesbroussart, p. 106.

[2] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 107.

[3] DE REIFFENBERG, *Introduction à la chronique de Mouskes*, p. LXV.

comme le monde; il aurait voulu qu'on parlât du siècle de Napoléon comme l'histoire littéraire parle des quatre grands siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et Louis XIV, mais il avait mis le bâillon sur l'intelligence et le talent courtisan le suivait et marchait dans l'imitation froide et servile des XVIIe et XVIIIe siècles. Les idées nouvelles étaient mises à l'ombre, la liberté devait les amener au soleil.

Voilà, d'une façon générale, ce qui se passa dans l'Empire; s'il y eut un réveil chez nous, ce fut le réveil lent et pénible d'un peuple plongé dans l'engourdissement et dans l'indifférence.

Pour tout dire, la Belgique était restée indifférente aux suites de l'annexion, elle n'avait point participé de cœur à la vie publique, et ses nouveaux maîtres étaient loin d'avoir gagné sa confiance. Bien qu'elle fût englobée dans l'Empire, elle avait conservé un certain sentiment de sa nationalité.

Sans doute, le pays éprouvait de la lassitude; mais n'était-ce point une lassitude naturelle au lendemain d'orages terribles, alors que le sol ravagé et pillé par les envahisseurs était encore humide du sang des batailles? Ce ne fut qu'à l'époque de la paix et du repos que Rome eut ses historiens et ses poètes.

En résumé, comme le dit très bien Claes [1] : « On voulait nous métamorphoser en Français de la Meuse et de l'Ourthe, dévoués sans s'en douter le moins du monde à Napoléon le Grand, à Joséphine, à Marie-Louise, à leur auguste dynastie. Effacés et perdus comme nous l'étions alors, au milieu de l'immense empire, que pouvait-on attendre de nous? Notre nullité littéraire égalait notre nullité politique. » Nous ne trouvâmes que la force d'inertie à opposer aux tentatives d'un gouvernement qui voulait nous *franciser* en se servant soit du théâtre, soit des écoles [2].

Dans les classes élevées de la société, on vit sans enthousiasme arriver cette ère de repos que semblait promettre l'Em-

[1] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 90.
[2] P. POULLET, *op. cit.*, p. 82.

pire. Les réceptions se firent moins nombreuses que durant la période autrichienne ; il y eut moins de grandes existences, moins d'hôtels habités. On s'éloigna d'un pouvoir usurpateur pour aller vivre dans ses terres au fond de sa province. Toutefois, de nombreux gentilshommes prirent des grades dans l'armée française, quelques-uns même acceptèrent la clef de Chambellan. Ils justifiaient le mot de Mme de Staël : « Que voulez-vous? Il faut bien servir quelqu'un [1]. »

La stabilité manquant au présent comme elle avait manqué au passé, on ne voyait rien qui pût diriger les esprits dans une voie nouvelle. L'usage vulgaire du latin commençait à déchoir et l'on ne connaissait guère ni le français ni le flamand ; quand on voulut imposer à toutes nos provinces la langue officielle et unique de l'Empire, l'esprit national regimba.

Il ne nous restait plus qu'à confesser notre nullité et à souscrire au jugement que portaient de nous nos nouveaux compatriotes. On disait même chez nous que pour écrire il fallait être Français et que la France seule possédait le génie littéraire. Le Belge baissait le front quand des hôtes devenus ses instituteurs le morigénaient. Et Dieu sait s'ils s'en faisaient faute ! Nous n'étions à leurs yeux rien de moins que des barbares. A propos d'un professeur envoyé d'Auvergne au Lycée impérial de Gand, Dussault publia dans le *Journal de l'Empire* tout un feuilleton où il remémorait Ovide en exil chez les Sarmates et « *faisant tourner son exil au profit de ces* PEUPLADES SAUVAGES [2]. »

« Il était fort difficile, dit Van de Weyer [3], d'être Français, homme d'esprit et écrivain satirique en faveur en haut lieu, sans nous lancer une bonne ou une mauvaise épigramme. »

D'autre part, la censure avait élevé ce que Mme de Staël appelle si justement *la grande muraille de Chine* pour empêcher

[1] ROGER, *Mémoires et souvenirs sur la Cour de Bruxelles,* p. 147.

[2] *Recueil encyclopédique*, 1833, t. II, p. 218.

[3] *Choix d'opuscules*, publiés par Delepierre en 1863. *Lettre à M. Münck*, 1829 (t. I, p. 59).

certaines idées d'arriver jusqu'à nous. En 1815 seulement, nous pûmes connaître les ouvrages de l'auteur de *Corinne*, tant était rigoureuse la surveillance exercée sur la librairie [1]. Tous nos ouvrages, jusqu'aux *Annuaires poétiques*, devaient passer par la censure de Paris. La librairie et l'imprimerie avaient été sévèrement réglementées. Bruxelles n'avait obtenu que huit imprimeurs, et encore leur brevet était à la merci d'un caprice de l'administration [2]. Des quatorze imprimeurs ou libraires que Mons possédait en 1810, on n'en laissait subsister que sept. De plus, il fallait qu'ils prêtassent serment *de ne rien imprimer ni vendre qui pût porter atteinte aux devoirs des sujets envers le Souverain et à l'intérêt de l'État* [3]. Et comme si ces entraves n'étaient pas suffisantes, on faisait peser sur la presse de lourds impôts. Pour n'en citer qu'un exemple, le *Journal de Gand* versait à l'État le sixième des recettes encaissées. Somme toute, la presse était organisée comme un service public entre les mains du gouvernement, qui en disposait à son gré [4].

Aussi, pendant cette période, les produits de l'imprimerie furent-ils peu abondants chez nous ; le *Mercure* va même jusqu'à dire que c'est à peine si, durant ces vingt-cinq années, on compte deux ou trois ouvrages sortis de nos presses [5].

Enfin, s'il fallait citer toutes les causes qui sous l'Empire contribuèrent à nous priver d'hommes de lettres, il en est une qui, minime en apparence, n'en a pas moins sa valeur : c'est celle qu'Alexandre Dumas signalait lorsqu'il écrivait dans la *Revue de Paris* : « Dans le million d'hommes que la France a prêté à Napoléon pour faire la conquête de l'Europe, il pouvait bien se trouver trois ou quatre poètes [6]. »

[1] DE MÉRODE, *Souvenirs*, t. I, p. 335.

[2] DE REIFFENBERG, *Introduction à la chronique de Mouskes*, p. 109.

[3] MATHIEU, *Biographie montoise*, p. 193.

[4] E. DE CLERCQ, *Du régime de la presse sous l'Empire.* (REVUE TRIMESTRIELLE, avril 1865, t. III, pp. 43-101.)

[5] *Mercure belge*, 1817, p. 138.

[6] *Lettre à la Revue de Paris*. (ALVIN : *Van Hasselt*, p. 151.)

Durant ces années de domination française, nous n'avons donc à enregistrer, au point de vue littéraire, que de rares efforts, d'infructueux essais, et cette impuissance était due à l'oppression d'une part, à l'indifférence de l'autre.

La chute de Napoléon permit d'entrevoir de meilleures destinées. Au lendemain de la déchéance de l'empereur, l'*Observateur* écrivait : « Un siècle semble nous séparer par les changements opérés dans les hommes et les choses du 1er février 1814, et cependant une seule année est révolue [1]. »

Encore un nouvel essai de gouvernement, encore une nouvelle période de tâtonnements; mais du moins elle s'offrait sous les plus brillants auspices; on allait pouvoir enfin reconstituer une nationalité vainement cherchée. Le repos semblait garanti par l'Europe, qui nous associait aux destinées d'une nation jeune et forte.

Envisagée dans son ensemble, cette conception du Congrès de Vienne paraissait heureuse; elle permettait à deux peuples de se compléter. L'industrieuse activité des Belges devait trouver un débouché facile, grâce à la marine et aux colonies hollandaises; et malgré les différences de langue, de religion, de tempérament, si la liberté était appliquée généreusement et sans restriction, les deux races auraient pu vivre côte à côte et travailler de commun accord à la prospérité et à la grandeur nationale. La vie littéraire y eût trouvé son profit, et le nouveau royaume lui aurait dû une auréole à laquelle ne saurait suppléer le bien-être matériel.

On peut même se demander si notre pays ne se trouvait pas, par le fait de sa réunion à la Hollande, dans des conditions éminemment favorables à l'éclosion d'une littérature originale. En communion incessante avec un peuple de génie tout différent, qui présentait avec des écrivains comme Vondel, Cats, Tollens, Bilderdyck, un fonds nouveau dont pouvait profiter le romantisme naissant, nos auteurs n'auraient-ils pu produire des œuvres empreintes d'une originalité

[1] *Observateur* du 1er octobre 1815.

mi-germanique, mi-latine? C'est ce que l'avenir aurait montré, s'il n'avait plu à la Providence de défaire l'œuvre des diplomates de 1815.

Néanmoins, aux débuts, tout semblait concourir à lier pour jamais les destinées des deux peuples. Guillaume Ier nous était sympathique, et son fils, le prince d'Orange, qui s'était distingué à Waterloo, était salué à Bruxelles comme un triomphateur [1]. Aux termes de la loi fondamentale, les libertés et les avantages commerciaux étaient identiques pour les deux peuples. Attentif aux besoins intellectuels de nos populations comme à leurs intérêts, le nouveau pouvoir fondait des universités, organisait ou subventionnait l'instruction moyenne et primaire, donnait, par ses encouragements, un grand essor à l'industrie et au commerce. Les exilés politiques français se réfugiaient chez nous comme sur une terre libre, hospitalière aux vaincus. Aussi jusqu'en 1824, les griefs n'existaient pas encore [2]. Il eût été facile de les éviter, car nous ne désirions que « la garantie de la liberté individuelle et de la propriété, et pour cela, un gouvernement représentatif, le droit de ne payer l'impôt que librement et légalement, l'inviolabilité des lois et des juridictions, enfin la responsabilité des agents du gouvernement [3] ». Somme toute, un programme qui représentait le maximum des justes revendications d'un peuple libre.

Or, malgré toutes ces légitimes espérances qui permettaient de croire à la renaissance d'une vie littéraire, voici le bilan que Claes dressait à la veille de 1830 : « A quoi servirait-il de le déguiser? Il n'y a pas de littérature belge, nous n'avons pas de littérature nationale; patriotisme à part, il faut être franc. Si quelqu'un peut nous montrer ce qu'on pourrait appeler une littérature belge, il aurait fait une grande découverte [4]. »

Cette nullité absolue peut s'expliquer par deux causes géné-

[1] de Gerlache, *loc. cit.*

[2] Lebeau, *Souvenirs*, p. 108.

[3] *Spectateur*, 1815, t. Ier.

[4] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 66.

rales, — nous traiterons des causes particulières au cours de ce travail, — c'est à savoir : l'indifférence et la politique; toutes deux détournant les esprits d'une culture esthétique, la première plus néfaste que la seconde.

Je ne puis résister à l'envie de citer ici une belle page de Claes [1] témoignage d'un contemporain d'ailleurs — sur cette indifférence « d'un peuple qui végète avec les idées rétrécies d'un bourgeois de petite ville prenant un peu de musique pour tous les trésors des arts; quelques lambeaux d'écrits exotiques pour une pâture littéraire suffisante et ne s'apercevant pas même de son dénûment. » Il ajoute : « Ce qui nuira longtemps et de plus en plus à un grand développement littéraire dans notre pays, c'est cette indifférence presque d'instinct, cette apathie qu'on dirait presque systématique pour tout ce qui n'est pas intérêt matériel, bien-être positif et extérieur, confortabilité de la vie commune. S'il y avait fanatisme, on pourrait espérer; j'aime le fanatisme et son ardeur sacrée qu'il ne faut que bien diriger et entretenir; il faut être fanatique pour faire quelque chose de grand et de bien. S'il y avait activité, mais égarée dans de fausses routes, en la ramenant tout serait réparé; s'il y avait même une haine vivace et populaire contre un genre comme l'on peut en nourrir contre une croyance, rien ne serait perdu, car la haine accorde du moins à ses adversaires l'honneur de s'en occuper; mais l'indifférence complète, ce dédain froid, glacial, silencieux, comment y porter remède? Comment animer ces statues, et quel pouvoir magique réveillera ces populations si profondément engourdies? Ce n'est pas même le dégoût des esprits blasés qui se reposent saturés de jouissance, c'est une insensibilité paisible et stupide, qui n'a pu s'élever jusqu'à comprendre l'attrait du plaisir. Qui donc tirera de sa léthargie ce peuple qui dort autour de nous? »

Tous nos écrivains se heurtaient à un préjugé national ou plutôt antinational, qui *a priori* les condamnait à l'impuis-

[1] *Recueil encyclopédique*, t. III, pp. 121-123.

sance. C'était un préjugé qui avait cours dans la jurisprudence des salons comme dans le jargon des cafés. Si quelque audacieux cherchait à vaincre l'opinion dominante, on disait : *Je ne lirai pas ça, je n'irai pas voir ça* [1]. Pour rencontrer la gloire, il fallait l'aller chercher à Paris [2].

Cette mésestime de nous-mêmes provenait de l'existence aléatoire qui avait été celle de nos provinces depuis tant d'années. Si la réaction tarda si longtemps, c'est parce que sous la domination hollandaise la politique était l'unique préoccupation de tous. Le *Mercure* se faisait l'interprète du sentiment général qui animait les Belges lorsqu'il écrivait[3] : « Il faut toujours aller au plus pressé. Notre grande affaire à nous, c'est d'être libres, et, pour l'être, il faut que l'éducation constitutionnelle de l'Europe soit achevée ; elle ne le sera qu'à force de présenter aux esprits, sous toutes les formes, les vérités solennelles qu'invoquent tour à tour les peuples. »

Ouvrez les journaux, revues, publications en vers ou en prose de l'époque, et vous y verrez traitées ces vérités *solennelles* : l'enseignement, la liberté des cultes et de la presse, les garanties constitutionnelles. Tout est discuté, étalé avec force preuves historiques à l'appui, car — et ceci vaut mieux — on a repris l'étude des coutumes et des lois du pays.

C'est ce qui fait que la littérature belge de 1815 à 1830, au moins en majeure partie, peut s'appeler *littérature politique*.

Nous assistons chez nous au même phénomène qu'en France [4], les talents en moins. La littérature est toute de circonstance; elle puise son intérêt dans l'actualité des luttes et des passions politiques.

La politique est générale, elle est l'affaire de tous [5], la litté-

[1] LESBROUSSART, *Revue belge*, 1840, t. XIV, p. 280.

[2] *Annales belgiques*, 1821. A propos de *l'Esprit de l'Église*, par DE POTTER.

[3] *Mercure belge*, 1821, t. X, p. 393.

[4] Cf. THUREAU-DANGIN, *Histoire de la monarchie de Juillet*, le chapitre *[in]fluence de la littérature et du théâtre sur les événements*.

[5] Cf. *Mercure belge*, 1818, t. IV, p. 93.

rature en est envahie : on a l'élégie politique, la chanson politique, l'apologue et la satire en sont une des formes préférées ; l'art dramatique cède à la contagion, et nous trouvons une *Manie de la politique* qui critique ce que nous critiquons ici. Même les beaux arts étaient envahis par ce fléau, et chacun s'en servait pour l'attaque ou pour la défense [1]. Pour un peu, on en aurait été réduit à la lecture des Droits de l'homme, du catéchisme du citoyen et des chefs-d'œuvre politiques de nos sages.

Aussi l'époque ne produisit-elle que peu de livres lisibles ; quant aux écrivains, écrivains semi-officiels surtout, ils aspiraient moins aux suffrages des connaisseurs qu'à une petite gratification ou à un sourire d'en haut. Ils se croyaient amplement récompensés quand on leur octroyait le ruban du Lion Belgique, ou une tabatière d'or, ou une bague de prix qu'accompagnait une lettre flatteuse [2].

A quoi donc tenait cet engouement pour les questions politiques ? Et pourquoi les forces vives de la nation étaient-elles accaparées par des querelles qui nous détournaient d'une voie plus féconde ? C'était la politique malhabile de Guillaume qui venait anéantir toutes les espérances fondées sur ce royaume naissant. Sans doute, il faut reconnaître qu'il nous fit du bien, et beaucoup même, comme nous l'avons dit précédemment ; mais il eut le tort de prendre à la lettre la décision du Congrès de Vienne, qui nous donnait à la Hollande comme *accroissement de territoire*. Au lieu de faciliter la fusion des deux peuples, de laisser aux Belges le temps de connaître leurs nouveaux frères et d'étudier les lois nouvelles d'un régime nouveau, le roi brusqua ses sujets, et peu à peu la confiance des Belges s'éloigna du trône.

Dès les premiers jours, le gouvernement montra qu'il voyait en nous non un peuple libre destiné à s'unir aux Hollandais, mais des sujets qu'il pouvait mener à son gré. De leur

[1] *Mercure belge*, 1818, t. V, p. 476.
[2] *Recueil encyclopédique*, t. III, pp. 125, 128.

côté, les Belges oublièrent les bienfaits des libertés reconquises en voyant le danger de celles qui étaient menacées ; ils se sentirent de nouveau opprimés par l'étranger, et toutes les énergies morales et intellectuelles de la nation furent absorbées par la lutte patriotique. Les premières manifestations de notre réveil national furent d'ordre politique, et ne pouvaient être autre chose : c'est seulement après être redevenus un peuple indépendant, que nous devions trouver le loisir et la liberté d'esprit nécessaires au culte des lettres, et voilà pourquoi l'histoire de notre littérature ne commence pas avant 1830.

Ce qui précède cette date mérite cependant d'être étudié, parce qu'à aucune époque les facultés littéraires d'un peuple ne sont complètement engourdies et que toujours il en couve au moins quelques étincelles sous la cendre. Notre sujet a donc son intérêt, si restreint qu'il soit, et l'histoire de la vie littéraire en Belgique pendant quinze ans est une page de l'histoire générale. En voyant tout ce qu'il y a d'esprits éminents et de cœurs chauds tournés vers les combats de la politique, des talents qu'à une époque plus tranquille les luttes n'auraient pas réclamés, nous nous rendrons mieux compte de l'intérêt passionné et exclusif que présentait à ce moment le conflit d'où est sortie l'indépendance de la Belgique ; nous apprécierons mieux aussi les sacrifices que notre pays s'est imposés pour conquérir sa liberté et l'immense intérêt qu'il y a pour nous à la conserver.

CHAPITRE II.

Éléments qui ont nui ou contribué au développement littéraire des Pays-Bas.

1. L'Académie. — 2. L'Enseignement. — 3. Les Sociétés littéraires. — 4. Les réfugiés français. 5. Le flamand. — 6. Le wallon.

1. — L'Académie.

Éd. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres* (*1769-1794*), 2 vol. Bruxelles, Hayez.

Académie de Belgique, *Centième anniversaire de sa fondation* (*1772-1872*), 2 vol. (Le premier consacré aux lettres, rapports de Thonissen et de Quetelet.)

Polain, *Notice sur l'Académie.* (Annuaire de la Société d'émulation de Liége, 1857, pp. 224-246.)

Biographie nationale, voir à de Felz.

Renseignements et documents dans les Annuaires de l'Académie, 1835-1843.

Une institution paraissait destinée à grouper autour d'elle les tentatives éparses, à condenser les efforts isolés et à imprimer aux esprits une direction intellectuelle par le moyen des questions qu'elle mettait au concours, de ses publications, de la solidarité qu'elle établissait entre les travailleurs de la pensée : c'était l'Académie. Toutefois, ne préjugeons pas une influence plus considérable que ne le comporte pareille institution. Une Académie n'a sur la littérature qu'une influence indirecte; il n'y a que les sciences que l'on puisse cultiver en commun. Par comparaison, une Académie est aux sciences ce qu'une exposition est à l'industrie ou au commerce : c'est-à-dire une concentration de forces intellectuelles comme de

progrès matériels qui met en vedette l'effort personnel et les résultats combinés. Quant aux lettres, elles ont quelque chose d'individuel et de spontané qui les dérobe à l'influence des corps L'exemple de l'Académie française ne prouve rien, car elle n'est en quelque sorte que la consécration du talent. Les académies peuvent développer le goût pour la vie scientifique, c'est-à-dire intellectuelle, et créer une atmosphère dans laquelle mûriront plus facilement les productions de la pensée dans tous les genres. Mais pour que ce but fût réalisé chez nous, il fallait deux choses qui manquèrent : le temps et la paix.

L'influence réparatrice de la maison d'Autriche avait favorisé la naissance de la *Société littéraire* [1]. Fondée par Cobenzl avec le concours du prince Charles de Lorraine, la Société tint sa première séance le 5 mai 1769. A peine née, elle se trouvait aux prises avec certaines difficultés, lorsque le prince de Starhemberg en proposa la réorganisation. Par lettres patentes du 16 décembre 1792, Marie-Thérèse confirmait le titre et les privilèges de l'*Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres*.

Le titre de belles-lettres pouvait faire croire que l'Académie avait pour mission de cultiver et de faire progresser la littérature, mais le rapport de Kaunitz en 1768 [2] nous édifie à cet égard. Il suffirait pour nous expliquer comment, dans ce domaine du moins, les efforts de l'Académie restèrent stériles ou ne favorisèrent qu'une branche des connaissances.

Tout en reconnaissant l'utilité de la Société nouvelle, Kaunitz écartait expressément de l'institution tout ce qui était de nature à faire croire qu'elle avait en vue l'exercice et l'avancement des seules belles-lettres. Il voulait que l'Académie se proposât un but pratique, et tournât toute son activité vers les sciences utiles à l'humanité et nécessaires à l'industrie.

[1] Cf. *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. (Mém. de l'Acad. impér. et roy. de Bruxelles, t. Ier, 1772.)

[2] Mailly, *op. cit.*, t. I, p. 15.

Dans son opinion, les belles-lettres pouvaient servir d'amusement et d'instruction à quelques particuliers, mais elles ne méritaient pas de la part d'un souverain des encouragements de préférence. Vraiment, Kaunitz leur faisait peu d'honneur.

Nos académiciens, que le rapport de Kaunitz avait mis à l'aise quant au souci de la culture littéraire, prisèrent si peu cette recherche esthétique qu'ils ne s'inquiétaient pas même d'observer les règles de la grammaire. On en arriva à un tel abus que le 6 septembre 1775, on délibéra sur les moyens d'éviter les fautes de style et d'orthographe. Il y eut quelques membres qui proposèrent de choisir un correcteur attitré. On eut la pudeur de refuser pareil remède dans la crainte de produire un mauvais effet sur le public.

Malgré ces tares, l'Académie de Marie-Thérèse eut pour bons résultats de donner l'impulsion aux études historiques et scientifiques, de grouper les savants et de favoriser leurs recherches. Elle renfermait alors dans son sein des historiens comme Des Roches, de Chasteleer, Paquot, Ghesquière, Lesbroussart et Nélis; des hommes de science comme Mann et Needham; des mathématiciens comme de Nieuport et Bournoms; des astronomes comme l'abbé Chevalier; sans oublier l'abbé Marcy, qui traitait les questions d'enseignement.

En outre, l'Académie entreprit la série de publications[1] qui se continue encore de nos jours; de 1769 à 1794, elle mit au concours des sujets qui se rapportaient pour la plupart aux sciences et à l'histoire; à peine peut-on en citer trois [2] qui

[1] Elle publia cinq volumes in-4° de *Mémoires*, dont le dernier parut en 1788. Les mémoires couronnés, y compris ceux de la Société littéraire fondée en 1769, forment quinze ou vingt volumes in-4° et in-8°.

[2] Voici ces trois questions :

1° A quoi doit-on attribuer que les belles-lettres ont été plus cultivées sous le règne orageux de Philippe II que sous le règne paisible de Marie-Thérèse ? (Sans date.)

2° 1782. La renaissance et l'état des lettres aux Pays-Bas sous Charles-Quint.

3° 1794. Quel était l'état des lettres dans les Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne ?

sont du domaine littéraire, et encore, nul concurrent, s'il y en eut, n'obtint de récompense.

Somme toute, pour cette période de la fin du XVIIIe siècle, c'est aux travaux de l'Académie que se réduit l'ensemble des efforts littéraires, historiques et scientifiques de notre pays [1]. Cette institution n'avait pas dépassé le noyau d'hommes savants et studieux qu'elle était parvenue à grouper. Son influence salutaire aurait pu cependant s'étendre et gagner les esprits quand survint la révolution. L'Académie fut supprimée (1794) [2], sa bibliothèque pillée, les académiciens dispersés [3]. L'œuvre si laborieusement élaborée disparaissait, et encore une fois tout était à refaire.

En 1799, l'Administration départementale tenta une restauration de l'ancienne Académie sous le titre de *Société libre des arts, des sciences et des lettres* [4]. Malgré l'appui du ministre de l'intérieur François de Neufchâteau, cette tentative paraît n'avoir pas abouti ; en tous cas, il ne nous reste de la Société que des règlements, une liste des membres et quelques lettres [5].

Il était réservé à Guillaume Ier et à l'intelligente protection de son ministre Falck, de rétablir officiellement l'Académie de Marie-Thérèse. Par ordonnance du 3 juillet 1816, elle prenait le titre d'*Académie royale des sciences et belles-lettres*. Elle renfermait deux classes : celle des sciences, comprenant vingt-neuf membres ; celle d'histoire et de littérature, qui en comptait dix-neuf. En 1820, elle s'adjoignait des membres correspondants.

[1] THONISSEN, *Rapport séculaire*.

[2] DE REIFFENBERG, *Introduction à la chronique de Philippe Mouskes*.

[3] GACHARD, *op. cit.*, p. 200.

[4] Cf. ÉD. MAILLY, *Étude pour servir à l'histoire de la culture intellectuelle*, etc. (MÉM. COUR., in-8°, t. XL, p. 10.)

[5] L'administration avait désigné vingt membres, qui devaient s'en adjoindre vingt autres. Parmi ceux qui avaient été choisis, on peut citer : Rouillé, Lesbroussart, Van Mons, de Nieuport, Plasschaert, Gendebien, Dotrenge *.

* Cf. VAN HULST, *Revue de Liége*, t. II, 1844, p. 648.

Le baron de Felz avait été choisi comme président, Van Hulthem comme secrétaire. Ses membres les plus notables étaient de Nieuport, Quetelet, Garnier, Kickx, Dandelin, Pagani, Cauchy et d'Omalius d'Halloy, qui représentaient les études scientifiques, tandis que Rapsaet, Dewez, de Villenfagne, Raoux, Meyer et de Reiffenberg se consacraient à l'histoire.

Quetelet nous a laissé l'intéressante physionomie de cette Académie un peu caduque, et il explique le *far niente* auquel s'abandonnaient la plupart de ses membres. « Les séances, écrivait-il en 1841 [1], étaient loin de présenter, pendant les premières années, l'activité et j'oserais dire l'importance scientifique qu'elles offrent aujourd'hui. Un local étroit, au fond de l'ancienne cour de Bourgogne, réunissait tous les mois quelques membres plus assidus que nombreux. Ces séances, pour être moins suivies, n'étaient cependant pas sans charme; c'était bien plus, il est vrai, de douces causeries que de savantes discussions, mais ces causeries mêmes venaient toujours aboutir vers le champ des sciences. La plupart des membres habitaient loin de Bruxelles, une partie des autres avaient appartenu à l'ancienne Académie de Marie-Thérèse, et leur grand âge ne leur permettait guère de se livrer avec quelque activité à des travaux intellectuels. Aussi était-on arrivé à l'année 1822, et l'on n'avait publié qu'un seul volume des mémoires des membres [2]. Encore la plupart des écrits qu'il contient avaient-ils été retirés des anciens cartons où ils se trouvaient ensevelis depuis 1794. »

En outre, les membres qui habitaient la Hollande livraient leurs communications à l'*Institut des Pays-Bas* [3]. L'Académie n'avait pas été heureusement inspirée dans le choix de son

[1] QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 327, note.

[2] De 1815 à 1830, l'Académie fit paraître six volumes de mémoires de ses membres et cinq volumes de mémoires couronnés.

[3] POLAIN, *Annuaire de l'Émulation*, p. 234.

secrétaire Van Hulthem, dont l'incurie était notoire [1]. Il fut remplacé en 1821 par Dewez, en même temps que le prince de Gavre succédait à de Felz comme président. Dewez avait plus de souplesse et de facilité, sinon de style, du moins de caractère, mais pas plus que Van Hulthem il n'était l'homme qui convînt pour activer les travaux de l'Académie [2].

Aussi cette institution parut-elle surannée; on lui reprochait d'être démodée pour le ton, le style, la langue, le choix des sujets, la forme des traités; et, ajoutait Claes : « On dirait que maîtres et élèves des Inscriptions et Belles-Lettres, réveillés mal à propos au milieu du XIXe siècle, n'écrivent que pour complaire aux Saumaises survivants [3]. »

L'influence de l'Académie ne s'exerçait que sur quelques savants, professeurs ou amateurs; le gros du public restait à l'écart et, sauf de rares exceptions, nul n'ambitionnait le titre d'académicien [4]. Peu à peu le public, même lettré, cessa de s'intéresser aux travaux de l'Académie. Ce n'était, heureusement, qu'une crise passagère. Encore quelques années, et nous verrons cette institution refleurir avec les de Reiffenberg et les Quetelet, qui lui apporteront leur jeunesse et leur ardeur au travail. Mais cette régénération ne s'effectua que vers la fin de la période qui nous occupe, et les effets n'en devinrent visibles qu'après l'orage de 1830.

[1] QUETELET, *op. cit.*, p. 320. — GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. IV, p. 343. — MAILLY, *Notice sur Quetelet*. (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE, 1875.)

[2] GOETHALS, *Lectures*, t. III, p. 327.

[3] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 125.

[4] GOETHALS, *loc. cit.*

2. — L'Enseignement.

Théodore Juste, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique.* Bruxelles, Jamar, 1844.

Greyson, *Histoire de l'instruction publique,* dans *Patria belgica*, t. III, pp. 267-290.

Raingo, *Mémoire sur les changements opérés dans l'instruction publique depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour,* 106 pages. (Mém de l'Acad. de Bruxelles, t. VI, 1827, in-4°.) (Cf. sur ce mémoire *Revue générale*, 1844, février, p. 264, note.)

Nothomb, *État de l'instruction supérieure en Belgique.* Bruxelles, Devroye, 1844, 2 vol. — *État de l'instruction moyenne en Belgique.* Bruxelles, Devroye, 1843. — *État de l'instruction primaire en Belgique.* Bruxelles, Remy, 1842.

Stecher, *Falck.* (Bulletins de l'Académie, 3e série, t. III, n° 5, 1882, pp. 605-652.)

Dehaut, *De l'état actuel de l'instruction publique.* (Revue belge, 1838, t. X, p. 237; 1839, t. XI, p. 42.)

A. Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'ancienne Université de Louvain.* (Liége, Société bibliographique belge, 1884.)

E. Mathieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut.* (Mém. et publicat. de la Soc. des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1893, 5e série, t. VI, pp. 89-577.)

Le Roy, *Liber memorialis. — L'Université de Liége depuis sa fondation.* Liége, Carmanne, 1869, pp. xvi-xlii.

V. Cousin, *De l'instruction publique en Hollande*, t. III, p. 237 des *Œuvres de V. Cousin*, 4 vol. Bruxelles, Soc. belge de librairie, 1841.

Pour qu'une nation puisse se flatter de posséder une littérature, il faut qu'elle produise sinon des hommes de génie, du moins un nombre suffisant d'écrivains de valeur. Mais cette condition en suppose plusieurs autres, notamment des institutions d'enseignement où le talent puisse se former et se développer, et des milieux intellectuels où les produits de l'esprit soient appréciés et les auteurs encouragés.

Nos pères, malheureusement, ne connurent pas les bienfaits d'une instruction solide, car, d'une manière générale, les réformes qu'apporta chaque nouveau Gouvernement dans l'enseignement ne purent avoir d'heureux résultats par cela même qu'elles manquèrent de durée et de stabilité.

En 1765, lorsqu'il s'agissait de fonder l'Académie, Schœpflin disait [1] : « La décadence des lettres qui se manifeste dans les Pays-Bas est un événement auquel on ne devait jamais s'attendre dans une si belle région de l'Europe, où elles avaient brillé depuis qu'on les a vus renaître ». La cause de cette décadence se trouvait pour lui dans les vices et les lacunes de l'enseignement. Les talents subsistent, disait-il, mais on les a déroutés et mal conduits. La jeunesse devrait être préparée de bonne heure à l'étude de la géographie et de l'histoire ancienne et moderne.

Marie-Thérèse avait trouvé l'enseignement dans un état déplorable; tout s'y faisait en latin et l'on ne parvenait même pas à former des latinistes. Animée des meilleures intentions, elle fit venir de France Lesbroussart père, pour procéder à la réforme des humanités [2]. L'Université de Louvain fut réorganisée et l'on défendit aux jeunes gens de faire leurs études à l'étranger [3]. Pour remplacer les Jésuites, en 1773, le gouvernement créa des établissements d'instruction moyenne. On prit des professeurs à l'étranger, sans y mettre toutefois beaucoup de discernement, et l'on fonda à Bruxelles un grand collège Thérésien et treize autres en province [4]; la surveillance fut réorganisée, des concours furent imposés aux candidats aux chaires professorales [5], les livres classiques démodés furent remplacés par de meilleurs ouvrages ; un règlement de police et de discipline ainsi qu'un plan d'études uniforme

[1] Éd. Mailly, *Histoire de l'Académie*, t. I, p. 6.
[2] *Revue de Liége*, 1844, t. II, p. 640.
[3] Raingo, pp. 14, 15.
[4] Idem, p. 20.
[5] Idem, p. 21.

furent édictés. Enfin le programme fut élargi : au latin on ajouta le grec, les sciences, l'histoire et la géographie [1].

Toutes ces réformes furent introduites en 1777 et continuées jusqu'aux premières années du règne de Joseph II. Ce dernier abusa des innovations : il établit le Collège philosophique et supprima l'Université de Louvain. La Révolution brabançonne anéantit ses décrets et Léopold II s'empressa de confirmer le retour à l'ancien état de choses. L'enseignement des humanités se ressentit de ces troubles et le règne de l'anarchie recommença.

Quant à l'enseignement primaire [2], le temps avait manqué pour l'accomplissement de réformes sérieuses, telle que l'institution des écoles normales que projetait le gouvernement [3].

Cette bienveillance du pouvoir vis-à-vis des études avait porté de bons fruits ; on avait pris goût aux connaissances historiques et géographiques ; le langage vulgaire s'était perfectionné, et dans certaine société on se prêtait aux causeries littéraires [4]. C'était une impulsion heureuse. Pourquoi faut-il que les événements soient venus si tôt la contrarier [5] ?

La Révolution, qui supprimait d'un coup les anciennes institutions, prétendait tout reconstituer. Les discussions sur l'enseignement occupèrent maintes fois les Assemblées de la République. De nombreux décrets furent votés, mais *ils ne furent guère que lettre morte* [6]. On créa des écoles primaires et des

[1] Raingo, p. 24.

[2] Nous conseillons aux amateurs de détails originaux et typiques la lecture des *Notul su lè bazé skol dé vi tin,* en wallon, par Forir, où sont narrés les faits et gestes des écoliers de Liége avant 1796. (*Bulletin de la Soc. liégeoise de littérature wallonne,* 1861, 4e année, 2e partie, p. 66), et aussi Hock, *Liége sous le régime hollandais,* p. 155.

[3] Raingo, p. 43.

[4] Idem, pp. 44-46.

[5] Cf. Éd. Mailly, *Étude pour servir à l'histoire de la culture intellectuelle à Bruxelles pendant la réunion de la Belgique à la France,* 46 pages, (Mémoires couronnés et autres mémoires, t. XL, 1887, in-8°.)

[6] J. Simon, *L'École,* p. 35.

écoles centrales, et l'on élabora un projet d'écoles spéciales [1].

Pour les écoles primaires, on ne trouva pas d'instituteurs en nombre suffisant; beaucoup étaient incapables ou n'inspiraient qu'une médiocre confiance aux parents. Or, comme la République avait fermé les écoles privées qui n'enseignaient pas les principes de la fameuse déclaration des Droits de l'homme et du citoyen [2], et comme les familles avaient en horreur les innovations républicaines, les écoles furent laissées presque totalement à l'abandon [3].

Seules, les écoles centrales furent organisées avec quelque succès dans les neuf départements des Pays-Bas. Pour les faire prospérer, le Directoire décida que tout candidat aux postes du gouvernement devait fournir un certificat constatant qu'il les avait fréquentées [4]. Le programme en était magnifique, mais la transition était trop brusque, et les professeurs pas plus que les élèves n'étaient capables de venir à bout de ce qu'on exigeait d'eux [5]. Aussi, quand ces élèves vinrent plus tard s'asseoir aux cours de littérature qui se donnaient à l'école de Bruxelles, Rouillé et Lesbroussart se crurent obligés de leur faire suivre des cours complémentaires d'humanités, et à cette occasion les maîtres reçurent les félicitations du ministre Chaptal [6].

Quant à l'enseignement supérieur, la seule Université de Louvain, qui le représentait, avait été supprimée depuis 1797 et rien ne la remplaçait.

En somme, la Révolution avait détruit sans pouvoir reconstruire. Aussi, en 1800, Regnault de Saint-Jean d'Angely réclamait-il une réorganisation complète de l'enseignement, et deux ans après Portalis faisait au corps législatif un rapport où il

[1] RAINGO, pp. 48-50.

[2] MATHIEU, *op. cit.*, pp. 183-186.

[3] RAINGO, p. 51. — POULLET, *op. cit.*, pp. 20-21.

[4] NOTHOMB, *État de l'instruction supérieure*, p. VIII.

[5] LE ROY, *op. cit.*, p. XVIII.

[6] VAN HULST, *Revue de Liége*, 1844, t. II, p. 650.

exposait le résultat de dix années d'essais et de législation [1] : « Il est temps, disait-il, que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation et point d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait pas parler de religion dans les écoles. *L'instruction est nulle depuis dix ans.* »

Le gouvernement de 1802 rentra dans les voies pratiques et raisonnables et renonça à l'enseignement obligatoire. Il y gagna quelque faveur dans nos contrées, et les écoles primaires furent fréquentées autant qu'on pouvait le désirer [2]. On apprécia davantage la réorganisation de l'enseignement secondaire et, toutes proportions gardées, les lycées comptèrent plus d'élèves que les écoles populaires [3]. Toutefois si les écoles suffisaient [4], le personnel enseignant manquait de préparation et n'était pas à la hauteur de sa tâche, les méthodes suivies étaient détestables et les livres élémentaires, rares [5]. Ainsi les meilleures réformes restaient-elles entravées dans leur exécution.

Le décret du 17 mars 1808 vint encore une fois tout modifier. C'était une œuvre merveilleuse d'unité et de concentration, comme celles que concevait Napoléon, mais aussi une œuvre d'asservissement. Un grand-maître avait la direction de toute l'Université, en dehors de laquelle ne pouvait exister d'enseignement.

Une Académie avec Faculté de droit [6], de science et de lettres fut installée à Bruxelles [7]. Elle avait sous sa dépendance les trois lycées de Bruxelles, de Gand et de Bruges, plus une

[1] Juste, *op. cit.*, p. 257.

[2] Poullet, *op. cit.*, p. 63.

[3] *Idem.*

[4] Pour le lycée de Bruxelles, cf. l'étude de Mailly, p. 18.

[5] Raingo, pp. 56-58. — Juste, *op. cit.*, chap. X.

[6] Raingo, p. 67. — Mailly, *op. cit.*, p. 22.

[7] Une école de droit avait été établie en 1806. Le décret de 1808 ajoutait une Faculté des sciences et des lettres. Van Hulthem était recteur de l'Académie.

cinquantaine de lycées ou pensions [1]. Liége fut le siège d'une autre Académie, de laquelle dépendaient une vingtaine d'établissements.

L'enseignement ne fut guère amélioré; on allait y pourvoir quand survint la chute de l'Empire.

Cette organisation eut quelque succès; le lycée de Bruxelles produisit de brillants sujets [2]; et Napoléon le mettait au rang des meilleurs lycées de France. Les sciences refleurirent, les mathématiques particulièrement, parce qu'elles préparaient aux emplois de l'administration civile et de l'état militaire. Mais ce progrès s'opéra au préjudice des belles-lettres [3], et si nous interrogeons les contemporains, ils nous diront pourquoi ce projet de relèvement intellectuel échoua.

« Les lycées, écrit de Reiffenberg [4], avaient été surtout destinés à former des artilleurs et des soldats. La philosophie et la haute littérature y étaient nulles, ainsi que dans les Académies succursales de la grande et despotique Université de M. de Fontaines, organisée militairement comme le reste de l'Empire avec ses généraux, ses officiers, ses fantassins et ses goujats. » Ailleurs d'Auvin écrit [5] : « Les jeunes gens qui avaient dix ans au commencement de la Révolution française n'ont pu jouir que de l'éducation privée que leur ont donnée ou fait donner leurs parents. L'instruction publique ayant été nulle pendant dix ans, la plupart ont été sans études et sans application ; vinrent ensuite les lycées et l'école polytechnique, où il y eut des maîtres habiles, mais la religion et les mœurs [6] y furent entièrement oubliées, hormis toutefois qu'elles ne se trouvassent dans le roulement des tambours. »

[1] A la fin du régime impérial, ce nombre monta jusqu'à quatre-vingt-quatre. (RAINGO, p. 68.)

[2] ÉD. SMITS, Préface à ses *OEuvres*, t. I, p. XVII.

[3] RAINGO, p. 73.

[4] DE REIFFENBERG, *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*. (NOTICE SUR BEKKER, notes, p. 421.)

[5] *Mélange de littérature et de politique*, t. III, p. 83.)

[6] Cf. *Le Catholique des Pays-Bas*, 9 mars 1827.

C'était le tambour, en effet, qui remplaçait la cloche du collège [1]; la discipline avait une allure militaire, et l'organisation était conçue d'après celle du régiment. Tout ce système, destiné à former des soldats et des adorateurs de l'Empire, nous laissait peu d'espoir de récolter pour la période hollandaise une moisson d'esprits littéraires.

En Hollande, l'enseignement n'avait pas éprouvé les mêmes vicissitudes que dans nos provinces. Les études supérieures y avaient acquis une réputation européenne que justifiaient le talent et la science des Wyttenbach ou des Mahn. Au degré inférieur, les 5,000 écoles étaient fréquentées par 240,000 enfants [2].

Il faut rendre à Guillaume Ier cette justice qu'il se montra animé, en bien des réformes, des meilleures intentions, et qu'il voulait sincèrement élever la Belgique au niveau de la Hollande; même ce fut la manie de vouloir nous *hollandiser* qui fit sombrer son système et amena la révolution. Pour arriver à ses fins, il crut pouvoir se servir de l'enseignement; son gouvernement mit la main sur toute l'instruction et se fit littéralement *maître d'école* [3].

La tâche fut ardue; l'instruction primaire était dans un état lamentable [4], il fallait remédier aux fautes des régimes antérieurs et suppléer au manque d'établissements [5]. Une commission étudia la réorganisation de l'instruction; des jurys — plus tard commissions provinciales — furent chargés de délivrer des certificats de capacité aux instituteurs et de veiller aux écoles; pour favoriser les études des maîtres, on créa dans chaque canton des sociétés d'instituteurs avec bibliothèque

[1] *Mercure belge*, 1819.

[2] Cf. COUSIN.

[3] DEHAUT, *Revue belge*, t. X, p. 278.

[4] Cf. sur ce pitoyable état de l'instruction, l'intéressant *Rapport de la Commission d'instruction du Grand-Duché de Luxembourg*, publié par Cousin dans l'*Instruction publique en Hollande*, t. III de ses *OEuvres*, p. 347.

[5] RAINGO, p. 85. — JUSTE, *op. cit.*, p. 282.

circulante. Le pouvoir accorda toute sa bienveillance aux sociétés de province établies en vue de l'amélioration de l'instruction élémentaire. Une société hollandaise : *Tot nut van 't Algemeen* (pour le Bien public), avait pris la tête du mouvement. Enfin, des maîtres instruits sortaient des différentes écoles normales établies à Lierre, Liége, Mons, Maestricht et Luxembourg [1].

En elles-mêmes, ces réformes étaient excellentes ; mais il faut se rendre compte de l'état d'esprit de nos provinces, rendues méfiantes par tant d'années de déconvenues. On crut que le gouvernement supprimait la liberté de l'enseignement pour faire de celui-ci un instrument de propagande hollandaise et protestante, et l'on se méfia de professeurs hollandais ou formés dans les écoles normales hollandaises, ainsi que d'une instruction qui s'inspirait d'ouvrages protestants. C'est pourquoi l'on réalisa peu de progrès, et tout ce qui fut accompli dans le sens des améliorations le fut surtout par l'initiative privée [2].

Dans l'enseignement moyen, il y eut également d'excellentes réformes. En 1816 et 1817, on réorganisa les collèges communaux préparatoires aux études scientifiques ; des athénées furent établis dans différentes villes ; en 1827, l'enseignement moyen était représenté par quarante-cinq athénées et collèges. On exigea des professeurs la garantie d'un diplôme [3], et ceux qui étaient déjà en fonctions durent subir un examen, ce qui ne laissa pas de vexer de vieux pédagogues [4]. En 1820, sur l'initiative de quelques professeurs [5], des cours propédeutiques furent établis à l'Université de Liége pour la formation des professeurs d'humanités [6].

[1] Hamelius, chap. III. — *Annales belg.*, 1822.
[2] Mathieu, *op. cit.*, pp. 190-191. — Juste, *op. cit.*, chap. XI.
[3] Raingo, p. 92.
[4] Dehaut, *Revue belge*, t. X, p. 284.
[5] C'étaient Fuss, Denzinger, Wagemann.
[6] Cf. Nothomb, *Instruction supérieure*, p. lvii.

Cette tentative isolée fut reprise en 1827, année qui vit la création des cours pédagogiques. Les résultats de cette initiative furent appréciables et imprimèrent une nouvelle vigueur aux études [1]. Enfin un inspecteur et des bureaux d'administration furent chargés de la surveillance des établissements.

Tout cela était sans doute excellent; il n'en est pas moins vrai que la liberté de l'enseignement avait été supprimée. Le gouvernement avait monopolisé [2] toute l'instruction, nul collège ne pouvait être créé sans son autorisation [3].

Pour empêcher toute concurrence, il fit fermer les petits séminaires, supprima les établissements des frères de la Doctrine chrétienne. Si l'on autorisa certains collèges catholiques, ce ne fut qu'à la condition que leurs élèves seraient conduits aux cours des athénées ou collèges de l'État [4]. Et comme beaucoup d'enfants allaient faire leurs études en France, un arrêté de 1825 décida que les Belges qui, après le 1er octobre 1825, étudieraient à l'étranger, ne pourraient plus être admis dans les universités et seraient jugés incapables de remplir un emploi quelconque dans l'État [5].

Dans l'enseignement supérieur [6], sitôt qu'une commission composée de Belges éminents [7] eut présenté ses vues au gouvernement, on entra dans la voie des améliorations. On commença par décréter, dès 1816, l'établissement de trois universités : celles de Louvain, Gand et Liége. L'inauguration se fit avec une grande pompe. Au début, il fallait mettre l'enseignement supérieur en harmonie avec les écoles moyennes [8]; les leçons furent peu nombreuses et les professeurs obligés de se

[1] DEHAUT, *loc. cit.*, t. X, p. 284

[2] NOTHOMB, *Instruction moyenne*, pp. XII-XIV.

[3] RAINGO, pp. 83, 92.

[4] RAINGO, p. 92.

[5] NOTHOMB, *Instruction supérieure*, p. LXXV.

[6] RAINGO, p. 76.

[7] A savoir : de la Hamaide, de Broeck, chanoine de Bast. Sentelet, Lesbroussart père et Rouillé.

[8] DEHAUT, *loc. cit.*, t. X, p. 237; t. XI, p. 42.

renfermer dans les premiers éléments de la science, sous peine de ne pas être compris de leurs élèves [1]. Forcément les Facultés furent incomplètes et les professeurs y furent peu nombreux. C'étaient, dans la Faculté de philosophie et lettres, à Liége [2] : Gall, Fuss, Denzinger, Rouillé et Kinker ; à Louvain : Dumbeeck, Bekker, Liebaert, Heuschling et Ten Broecke Hoeckstra ; à Gand : Mahne et Schrant, auxquels on adjoignit, en 1818, Raoul puis Hauft et Cassel [3].

En citant les noms de ces maîtres, nous citons les noms des premiers pionniers de notre relèvement intellectuel ; il n'est que juste de les associer à la renaissance des lettres chez nous. Il faudrait parler de chacun d'eux en particulier et rappeler ce qu'ils firent pour l'avancement des études.

L'Université de Louvain possédait deux hommes éminents : Dumbeeck et Bekker [4], chargés, l'un de l'enseignement de l'histoire, l'autre de la littérature ancienne. Bekker appartenait à l'école philologique hollandaise ; il avait été l'élève de Wittenback, pour lequel il avait conservé une profonde admiration. Si sa méthode avait quelque chose de formaliste, elle avait l'avantage de discipliner les esprits et de les former au goût et à la correction.

Faut-il rappeler que c'est à Louvain que le célèbre Jacotot [5], français d'origine, rompit ses premières lances en faveur de son *enseignement universel*? Nous avons perdu jusqu'au souvenir de ces querelles qui agitèrent le monde enseignant de l'époque,

[1] Ainsi Bekker, pour son cours de grec à Louvain. Cf. ROULEZ, *Notice sur Baguet*. ANNUAIRE DE L'ACAD., 1870, p. 103.)

[2] NOTHOMB, *Instruction supérieure*, pp. LXVI-LXVII.

[3] Cf MAILLY, *Notice sur Quetelet*. ANNUAIRE DE L'ACAD., 1875, p. 113.)

[4] *Notice sur Baguet*, par Roulez. (ANNUAIRE DE L'ACAD., 1870, pp. 103-123. Cf. p. 105. — LIBER MEMORIALIS, *Bekker*. — DE REIFFENBERG, *Annuaire de l'Acad.*, 1838, p. 69.

[5] Pour Jacotot, cf. *Notice et bibliographie*, par Le Roy, dans la BIOGRAPHIE NATIONALE. — *Notice sur Van Meenen*. ANNUAIRE DE L'ACAD., 1877, p. 301.) — QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 452. — CAPITAINE, *Nécrologe liégeois* pour 1854, p. 6.

et c'est à peine si le nom de Jacotot a échappé à l'oubli. Et cependant, au témoignage des contemporains, il méritait d'avoir sa place à côté de Rousseau ou de Pestalozzi [1].

A Liége, le professeur Ackersdyck [1] initiait ses élèves à l'économie politique : l'un d'eux déclarait, en 1847, que *plus d'un publiciste belge devait à ce professeur hollandais la véritable intelligence de la liberté économique.* Et M. Stecher ajoute : « Il faisait allusion à ce brillant enseignement qui, de 1825 à 1830, avait suscité de si fréquentes controverses au sein d'une jeunesse ardente et sympathique. »

Le cours de droit criminel était brillamment professé par Destriveaux [2], un des avocats les plus remarquables de l'époque. Il plaidait plus qu'il n'enseignait. « Mais comme il plaidait bien, dit Le Roy, et quel effet magique cette parole animée, véhémente, pleine de feu, produisait sur la jeunesse ! On ne sortait pas savant de ses cours ; mais on en sortait convaincu, attaché pour jamais aux grands principes constitutionnels, passionné pour toutes les libertés. L'influence de Destriveaux sur les jeunes gens fut surtout considérable dans le cours des années qui précédèrent la Révolution. Il touchait à toutes les questions brûlantes et l'on courait l'écouter non pas seulement pour se préparer à passer des examens, mais pour apprendre à connaître les droits et les devoirs du citoyen..... Destriveaux faisait réfléchir, il émancipait et il exaltait son auditoire..... Il était sur la brèche, il le savait, et redoublait de hardiesse. » En 1829, au fort de la mêlée, il fit trois leçons sur la responsabilité ministérielle, devant une salle comble, dont les applaudissements frénétiques étaient un hommage rendu à l'éloquence du maître et au patriotisme du citoyen.

Bien d'autres encore, comme Kinker, comme Fuss, comme

[1] Cf. *Notice par Stecher.* (ANNUAIRE DE L'ÉMULATION, 1865, pp. 67 à 85.) — LE ROY, *Liber memorialis*, p. 26. — CAPITAINE, *Nécrologe liégeois*, 1861, p. 5.

[2] *Liber memorialis*, p. 198.

Baron, Rouillé, de Reiffenberg, Lesbroussart, dont les noms reviendront au cours de ce travail, se vouèrent à cette œuvre d'apostolat intellectuel.

Beaucoup de ces professeurs nous venaient de l'étranger; le gouvernement les y avait recrutés par suite de la pénurie où nous nous trouvions. En 1830, il y en avait vingt-neuf dans nos universités [1]. Ils furent pris de préférence en Allemagne, et lorsque le gouvernement justifia son choix devant les Etats-Généraux, il ne cacha pas son but [2]. « La littérature française, disait-il, exerçait une influence presque absolue sur ces contrées. Elle était devenue en partie la littérature de la Belgique. Quel moyen pouvait être plus efficace pour rétablir l'équilibre et faire connaître dans ce pays les écrits profonds de l'Allemagne savante, que d'appeler chez nous quelques hommes de cette nation ? »

Au fait, ils nous accoutumèrent aux études graves et approfondies, ils nous apportèrent les trésors que la science avait accumulés dans leur patrie, et, au témoignage d'un de leurs élèves [3], ils préparèrent les succès de la génération postérieure. Aussi de Reiffenberg écrivait-il plus tard : « Eclairés par l'expérience, nous sentons aujourd'hui qu'il n'est pas si aisé qu'on l'avait cru d'abord de remplacer les hommes utiles; et que les Bekker, les Birnbaume, les Dumbeeck laisseront encore longtemps un vide difficile à remplir. »

Les tentatives du gouvernement pour rétablir l'enseignement universitaire paraissaient couronnées d'un plein succès. L'impulsion était donnée aux différentes branches de l'instruction [4], grâce à un personnel dévoué; des concours avaient été institués et des bourses accordées aux lauréats [5]. En moins de

[1] Potvin, *Histoire des lettres*, p. 51.

[2] Nothomb, *Instruction supérieure*, p. LXXXII.

[3] de Reiffenberg, *Annuaire de l'Académie*, 1838, p. 68, et dans ses *Souvenirs d'un pèlerinage*, notes, p. 421.

[4] Cf. Roersch, *Histoire de la philologie* (Patria belgica, t. III, p. 430.) — Nothomb, *Instruction supérieure*, p. XXXVIII.

[5] Raingo, p. 80.

quinze ans, la population des trois universités avait plus que doublé [1], et vers 1830 nos universités n'étaient pas indignes de figurer à côté de celles d'Allemagne ou de Hollande [2].

Il restait néanmoins quelques lacunes ; on n'avait pu rompre d'un coup avec les anciennes coutumes : le latin restait toujours prépondérant, on avait bien introduit des cours de littératures française et hollandaise [3], mais ceux-là étaient les moins fréquentés [4]. A son entrée en fonctions, chaque professeur devait prononcer un discours latin, comme cela se pratiquait du reste en Hollande [5]. Le latin ne devait pas être toujours très cicéronien, car le *Mercure*, appréciant les Annales qui se publiaient dans les différentes universités, écrivait :

> Quel latin ! Juste ciel ! Les héros de l'Empire
> Se mordaient les cinq doigts pour s'empêcher de rire.

Nous avions conservé de l'enseignement hollandais la fâcheuse habitude d'accorder tout à la mémoire, rien à l'imagination. Les dissertations paraissaient érudites, mais elles n'avaient que le mérite d'une compilation [6]. Parfois des tiers les composaient. C'est ainsi que Lebrocquy se vante d'avoir fabriqué des dissertations inaugurales qui ont aidé à la formation d'une soixantaine d'avocats [7].

[1] NOTHOMB, *Instruction supérieure*, p. XCIX. (De 679 en 1817, le chiffre des élèves atteignait 1612 en 1830.)

[2] DEHAUT, *Revue belge*, t. X, p. 242. — En 1822, une Commission avait été chargée de reviser les règlements de l'enseignement supérieur ; la Révolution interrompit ses travaux. (Cf. NOTHOMB, *Instruction supérieure*, p. LXXXV.) — Lire aussi : *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur dans le royaume des Pays-Bas*, par CH. DE BROUCKERE. Liége, Lebeau, 1829. Ouvrage du plus haut intérêt pour connaître les lacunes qui existaient alors dans l'enseignement. Bien des réformes préconisées par l'auteur ont fini par prévaloir.

[3] RAINGO, p. 79.

[4] *Mercure belge*, 1818, p. 92.

[5] NOTHOMB, *Instruction supérieure*, p. LIII.

[6] *Mercure belge*, 1819, t. VIII.

[7] *Souvenirs d'un ex-journaliste.*

Les adversaires excessifs du régime hollandais reprochaient aux universités d'être gagnées par une certaine rouille de pédantisme et d'enseigner avec morgue et pesanteur des doctrines tombées dans le mépris [1]. Pour la philosophie, disait une brochure [2], on en est encore au sorite; pour la littérature, aux commentaires à la façon de Servius; pas d'improvisation de la part des professeurs.

En outre, le public se méprit sur le soin qu'avait apporté Guillaume à nous doter de professeurs étrangers. La dignité nationale se froissa de ce brevet d'incapacité décerné à nos savants; on trouvait que la réputation de ces nouveaux venus n'était pas suffisamment établie et on leur reprochait d'afficher l'ignorance de nos usages et de notre langue [3]. Ils avaient le malheur d'être soit hollandais, soit allemands, et pour la plupart protestants [4]. Le public prévenu ne vit plus en eux que des créatures du gouvernement prêtes à toutes les complaisances [5].

Telles sont les réformes qui furent accomplies par le gouvernement hollandais aux différents degrés de l'enseignement. Et vraiment, on ne peut lui faire qu'un reproche, celui d'avoir voulu le concentrer dans ses mains [6]. Réformateur brusque comme Joseph II, Guillaume I[er] dépouillait nos provinces de leurs libertés [7]. Il signait les arrêtés de 1825, qui plaçaient toutes les écoles sous la surveillance du gouvernement et instituaient le *Collège philosophique*. Les séminaires épiscopaux furent fermés, les aspirants au sacerdoce rentrèrent dans leurs familles ou s'expatrièrent [8]. De Stassart se fit l'écho

[1] *Mercure belge*, 1819, t. VIII.
[2] BARTHELS, *Documents*, p. 43.
[3] DE REIFFENBERG, *Souvenirs d'un pèlerinage*, p. 421.
[4] DE DECKER, *Notice sur Willems*. (ANNUAIRE DE L'ACAD., 1847, p. 122.)
[5] CLAES, *Conjectures sur l'avenir littéraire*.
[6] GREYSON, *op. cit.*, pp. 281, 282.
[7] A. LE ROY, *Histoire des religions*. (PATRIA BELGICA, t. III, pp. 46, 65.
[8] G. CLAESSENS, *La Belgique chrétienne. Études historiques*, 2 volumes. Bruxelles, Herreboudt, 1883, t. I, p. 58.

d'une des plus chères revendications du peuple belge dans un discours aux États-Généraux[1], où il regrettait que la fermeture des collèges eût poussé vers les collèges français des Jésuites *cette foule de jeunes gens expulsés des pensionnats qui jouissaient à juste titre de la confiance des familles les plus distinguées du pays et dans lesquels on recevait une éducation* BELGE *solide et chrétienne.*

Stimulés par l'exemple de la France[2], où les écrits de Lamennais en 1828 et les articles du *Globe* ouvraient la lutte pour l'école libre, nous prîmes les auteurs de ce mouvement pour guides dans le combat engagé contre le gouvernement. La polémique remplit les publications périodiques, on pétitionna pour la liberté de l'enseignement : ce fut encore une querelle qui absorba une partie de nos forces intellectuelles.

Faut-il suspecter la loyauté de Guillaume I[er] ou l'accuser d'incapacité, en voyant échouer ses meilleures réformes? Nous lui accorderons, si on le veut, le bénéfice d'une bonne intention, mais comme nous l'avons déjà dit, et nous ne nous y arrêterons plus, Guillaume I[er] voulut unifier son royaume, et pour cela *hollandiser* la Belgique. Il prit le plus mauvais des moyens. la violence, alors que, comme prince protestant, il eût dû, plus que tout autre, se montrer respectueux de la liberté de conscience de ses sujets catholiques.

Rendons cependant hommage aux tentatives qu'il fit pour restaurer la vie intellectuelle dans nos provinces. En cette tâche, il fut aidé par deux hommes éclairés, deux hollandais, protecteurs des lettres et des sciences, que nous devons citer ici. L'un, Van Ewyck[3], administrateur de l'enseignement public, travailla à la prospérité de notre Académie en l'aidant à se créer des relations et en secondant la publication de ses

[1] Discours du 25 février 1829. — Pour les persécutions auxquelles les Jésuites furent en butte de 1814 à 1830, cf. *Vie du R. P. Helias d'Huddeghem,* par A. LEBROQUY. Gand, Poelman, 1878.

[2] DE GERLACHE, *op. cit.,* pp. 189 à 200.

[3] Cf. QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques. — Notice sur Van Ewyck,* pp. 727 à 734. — STECHER, *Falck,* p. 613.

travaux. Ce fut lui encore qui provoqua l'enquête de 1829 sur les règlements de l'instruction supérieure, enquête qui fut arrêtée par les événements de 1830 [1].

L'autre, Antoine Reinhard Falck [2], personnifiait, au témoignage de Quetelet, toute une époque de l'histoire de Hollande. Après avoir le plus contribué à l'affranchissement de sa patrie et présidé à l'union des provinces des Pays-Bas, il employa tous ses soins à conserver intact cet édifice national dont les bases étaient si frêles [3]. La douceur, la persuasion, la raison étaient toute sa politique; toujours il sut agir avec tact et impartialité ménageant les intérêts si divers qui étaient en jeu dans nos contrées. Cousin fit de lui un magnifique éloge et la voix d'un Belge proclama l'oubli des rancunes sur la tombe d'un ministre de Guillaume Ier!

Dans son étude sur Falck, M. Stecher a pleinement analysé le rôle du ministre hollandais dans nos provinces et a fait revivre les cours du *Musée* dans leur physionomie intellectuelle. Le nom de Falck se rattache à nos premières manifestations littéraires et scientifiques : fondation de l'Académie, création des universités. Il réunissait autour de lui les savants et les lettrés qu'il encourageait plutôt comme un ami que comme un ministre; sa conversation vive et spirituelle communiquait sa chaleur, en même temps qu'elle décelait une finesse caustique mais bienveillante [4].

Membre de l'Académie, il y apporta les lumières d'un esprit supérieur, il fut philosophe tant dans ses écrits que dans sa vie harmonieusement réglée : ministre de l'instruction publique, il faut noter chez lui, dit Stecher [5], *cette préoccupation du goût, cette conception nette de la nécessité de former un public littéraire*

[1] NOTHOMB, *Instruction supérieure*, p. LXXXV.

[2] Cf. STECHER, *Falck*. — QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*. — *Notice sur Van Ewyck*, pp. 702 à 727, et dans *Annuaire de l'Acad.*, 1844, pp. 79-108. — TH. JUSTE, *Biographie nationale*, t. VI.

[3] QUETELET, *loc. cit.*, p. 725.

[4] IDEM, *loc. cit.*, p. 711.

[5] IDEM, *loc. cit.*, p. 612.

pour accroître et fortifier la vie nationale. Guillaume Ier méconnut les services de ce loyal serviteur qui n'avait en vue que la conciliation et l'apaisement. En 1824, il l'envoyait comme ambassadeur en Angleterre au détriment des intérêts belges.

Toutefois, l'esprit de Falck subsista dans une institution dont il avait été le promoteur. En 1816, il avait décidé d'annexer aux athénées des cours publics. Cette heureuse innovation fut consacrée, en 1827, par la création à Bruxelles des cours publics et gratuits du *Musée des sciences et des lettres.* On voulait favoriser, dit l'arrêté, *ces habitudes sérieuses qui conviennent aux citoyens qui ont le bonheur de vivre sous un gouvernement représentatif et de répandre avec l'instruction les germes et les moyens de développement de cet esprit public qui dans les pays libres imprime fortement dans toutes les classes éclairées l'amour du prince et de la patrie* [1].

La cérémonie d'inauguration se fit avec solennité en présence du ministre Van Gobbelschroy, de l'administrateur Van Ewyck. des ambassadeurs étrangers, des membres des États-Généraux et du corps municipal [2]. Baron fit avec éclat le discours d'ouverture sur l'importance de la science [3]. Il avait pris pour texte à développer cette pensée du président des États-Unis, Quincy-Adams : *La science est l'instrument le plus certain de toute amélioration sociale.* La phrase de l'orateur était large et classique, harmonieuse et cadencée, sa pensée juste et profonde, son patriotisme vibrant. Le professeur Lauts, qui prit la parole après lui, fit avec moins de succès son discours en hollandais [4]. Somme toute, au témoignage des journaux, ce fut une manifestation imposante de la science. On pouvait croire qu'il en résulterait un perfectionnement moral et intellectuel pour la jeunesse surtout [5].

[1] *Revue trimestrielle,* t. XXXVIII, p. 26. (*Notice sur Baron,* par Van Bemmel.) — Outre les ouvrages cités, cf. *Annales du Musée des sciences et des lettres de Bruxelles,* 1 vol. Bruxelles, Librairie belge, 1827.

[2] Quetelet, *Sciences mathématiques et physiques*, p. 378.

[3] Baron, *OEuvres complètes,* t. V, p. 111-136; t. IV, pp. 115 à 137.

[4] Stecher, *loc. cit.,* p. 619.

[5] Idem, p. 627.

Deux à trois cents auditeurs se pressaient autour de Baron et de Quetelet; cent à cent vingt assistaient aux cours de Van de Weyer; ceux de Dewez et Lesbroussart en comptaient de quarante à soixante [1].

On s'était souvenu du patriotisme de Dewez quand il s'était agi de choisir le professeur chargé du cours d'histoire [2]. Le premier, il avait donné ses veilles à l'histoire nationale. Il avait reconnu dans l'œuvre du Congrès de Vienne la restauration de l'union éphémère conçue par Charles le Téméraire. Sans pouvoir prétendre à des succès oratoires, — car sa voix était lourde et traînante, — il gardait le rang modeste d'un serviteur dévoué à sa patrie et désireux d'en faire connaître le passé glorieux.

Plus brillant que lui par son débit, sa science, son entraînement communicatif, Quetelet [3] enseignait les sciences. Tout à la fois il causait, dissertait, émouvait, élevant la science à travers les contingences des choses jusqu'à l'immuable Ordonnateur des Mondes.

Vanderlinden et Kickx [4] enseignaient, l'un la zoologie, l'autre la botanique; Drapier, réfugié français, exposait la chimie, en expliquait les formules et les applications, en même temps que Roget, dans son cours de *Construction*, s'appliquait à défendre, en matière d'architecture, le goût et les préjugés de son époque.

Lesbroussart [5] était chargé du cours d'*Histoire générale*; sans que son extérieur révélât le maître ou le savant, « dès qu'il parlait, dit Quetelet [6], sa physionomie habituellement grave et pâle s'animait d'un sourire de bienveillance, sa voix vibrait d'une manière sympathique, et ses phrases, d'une pureté irréprochable, se déroulaient sans effort, toujours pleines et

[1] NOTHOMB, *État de l'instruction moyenne*, p. LXXVII.

[2] STECHER, *loc. cit.*, pp. 628-629. — QUETELET, *Sciences mathématiques et physiques*, p. 329. — GOETHALS. *Lectures historiques*.

[3] STECHER, *loc. cit.*, p. 629.

[4] IDEM, p. 632.

[5] IDEM, p. 636.

[6] *Sciences mathématiques*, p. 385.

élégantes, nettes et précises; on eût pu les imprimer sans avoir un mot à changer. » Il n'était pas de ceux pour qui l'histoire n'est qu'une série de stériles nomenclatures de rois ou de dynasties; son enseignement faisait revivre les peuples avec leurs préjugés, leurs vices ou leurs vertus. Il montrait ainsi la marche ascendante des générations vers l'ordre et vers le bien.

L'histoire de la philosophie fut professée avec non moins d'éclat par un journaliste libéral : Sylvain Van de Weyer. « Savant autant que spirituel, dit Stecher [1], orateur quand il le voulait, causeur quand cela pouvait suffire, il se donna pour tâche de faire revivre, et pour ainsi dire palpiter devant ses auditeurs sympathiques, toutes les grandes idées conquises d'étape en étape par cette philosophie si humaine que Cicéron appelle l'indéfectible. » Prenant pour point de départ les idées de sens commun, Van de Weyer les suivait à travers les systèmes sans en épouser aucun et en les absolvant tous. Entre la scolastique de Louvain et le sensualisme de Condillac, adopté par l'Empire, il avait suivi l'éclectisme de Cousin qui, à défaut d'autre mérite, avait au moins celui de susciter l'esprit critique en lui apprenant à débrouiller les vérités fondamentales enchevêtrées dans les systèmes.

Lauts [2], professeur de littérature nationale, eut moins de succès. Bien qu'il possédât très suffisamment la littérature hollandaise, il ne sut pas s'imposer par le talent et le caractère à son auditoire. On était déjà en défiance contre le gouvernement du roi Guillaume et contre ceux qui le servaient avec trop de complaisance [3].

Enfin, un élève de Villemain, Baron [4], révéla un talent tout

[1] Stecher, *op. cit.*, p. 629.

[2] Idem, p. 643.

[3] Idem, p. 646.

[4] Pour Baron, cf. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1862, pp. 10-38. — Le Roy, *Liber memorialis*, pp. 51-70. — Van Bemmel, *Revue trimestrielle*, 1862, t. XXXVIII, p. 24. — La bibliographie des œuvres de Baron se trouve dans l'ouvrage cité de Capitaine. Nous ne mentionnerons que ses *OEuvres complètes*, cinq volumes. Bruxelles, Decq, 1853-1860. (Il devait y avoir douze volumes.)

à fait supérieur dans ses leçons de littérature générale. Baron était né à Paris en 1794. Après avoir terminé ses études à l'École normale, où il s'était rencontré avec Royer-Collard, Guizot, Cousin. Villemain, Boissonnade, il fut appelé à Bruxelles comme directeur de la *Gazette officielle*. Par ses études approfondies, par sa connaissance des langues anciennes, il contribua plus que tout autre à répandre le goût des études littéraires et le respect de la langue. Il fut, en somme, un classique intransigeant; comme le dit Stecher, *toute sa vie fut pour ainsi dire un enseignement classique*. Aux cours du Musée, s'il ne s'abandonnait pas à une improvisation chaleureuse, il captivait son auditoire par une lecture expressive et naturelle, par une pensée neuve et solide, par un choix étudié des comparaisons littéraires qui mettaient en relief la beauté des conceptions humaines dans le domaine des lettres.

Baron prit comme sujet de ses conférences le théâtre grec. On se pressait autour de sa chaire d'autant plus que la littérature classique était à l'ordre du jour, grâce au combat que lui livraient les romantiques. Ces leçons ne furent pas stériles. Un contemporain écrivait : « C'est à ses comparaisons constantes entre le génie des civilisations mortes et celui de la civilisation nouvelle, c'est à ses aperçus toujours ingénieux auxquels sa parole vive et colorée comme l'enthousiasme prêtait un charme si attachant, que l'impression ne s'en est pas effacée dans notre esprit mûri depuis par l'âge et par l'étude, que nous devons d'avoir vu jaillir la première étincelle au sein du chaos de l'école. »

Nous nous sommes arrêté quelque peu à cette institution des cours publics, parce qu'elle nous apparaît comme le couronnement intellectuel de l'œuvre de Guillaume Ier. Professeurs dévoués et savants, auditeurs assidus et empressés, ministres bienveillants et protecteurs, tous s'unissaient pour inspirer aux Belges la noble ambition de se signaler dans le domaine de la production littéraire. Et bien que ces heures fussent assombries par des orages lointains, la voix pacifique des lettres et des sciences se faisait entendre à une élite de

citoyens sur laquelle elle prenait chaque jour plus d'empire. Mais ces voix peut-être plus que toutes autres contribuèrent à nous donner l'indépendance ; car l'histoire comme les lettres, comme la philosophie, ouvraient à la pensée de plus larges horizons au bout desquels on voyait poindre la liberté. Guillaume Ier aidait à sa chute. Avec lui le Musée disparut ; il végéta quelques années, puis devint l'Université libre de Bruxelles.

3. — Sociétés littéraires.

On peut considérer comme un symptôme de réveil intellectuel les diverses tentatives de groupement qui succédaient à l'œuvre de démolition entreprise par la République. Les sociétés littéraires, bien qu'alors elles fussent rares et peu productives [1], n'en constituent pas moins un élément dont nous avons à tenir compte. A vrai dire, l'esprit d'association n'était pas dominant ; il n'existait pas en dehors de l'Académie de rapports permanents entre nos savants, nos artistes et nos littérateurs. Si, dans quelques centres, des hommes d'initiative parvenaient à grouper des talents, nos ancêtres en général restaient dépourvus de communications intellectuelles. Il n'y eut, en somme, que trois villes qui possédèrent des sociétés littéraires dont les travaux méritent une mention particulière : c'étaient Bruxelles, Gand et Liége.

En janvier 1800 [2], quelques élèves de l'École centrale de Bruxelles fondèrent la *Société de littérature*, qui réunissait chaque mois Dehulstère, Deglimes, Hubin, Lesbroussart père et fils, Marchal, Gigot, Rouillé, de Stassart et Vidal. Les auteurs y lisaient leur productions, et séance tenante on en faisait la critique. Le plus souvent, ces œuvres n'étaient que des réminiscences de rhétoriciens. On analysait des travaux comme

[1] Lesbroussart, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 109.

[2] Éd. Mailly, *La Société de littérature de Bruxelles* (*1800-1825*), 79 pages. *Mémoires cour. de l'Acad.*, in-8°, t. XLI, 1888.

ceux-ci : *Harangue de Thelesimus aux Samnites* par Lesbroussart; *Séthos ou les Initiations égyptiennes,* tragédie lyrique en trois actes, par Rozin; un discours apologétique sur les lois de Lycurgue, par Colbert; une chanson laponne, traduite de l'anglais, par Deglimes, etc. D'autres membres abordaient des questions d'histoire, de philosophie, d'archéologie, de littérature moderne. Chaque année, la Société publiait un almanach contenant un choix de morceaux composés par les membres [1]. Le triage était fait par une commission. Cette dernière mesure fit des mécontents ; la revision du règlement en 1819 en fit d'autres; la nomination de Dewez comme président porta le dernier coup à la Société. Voici comment. Il venait de se fonder à Bruxelles, sous le haut patronage du roi, une société hollandaise la *Concordia*, qui avait pour but la propagation et la diffusion du hollandais; Guillaume I[er] lui avait accordé un subside de 500 florins et un local à l'ancien hôtel des finances. La Société littéraire, privée de cet appui royal, vue d'un mauvais œil par les autorités, déclinait peu à peu. Dewez, son secrétaire, qui était entré dans les vues du gouvernement et qui n'avait pu faire accepter une proposition de la fusionner avec la Société hollandaise, cessa de convoquer les membres et, de connivence avec certains d'entre eux, laissa périr la Société.

Néanmoins, Lesbroussart continua de recevoir dans son

[1] La Société publia vingt recueils annuels (1801-1823) sous ces titres : *Almanach poétique de Bruxelles*. Bruxelles, Tutot, an IX (1801), X (1802), XI (1803). — *Idem,* Bruxelles, Weissenbruch, an XII (1804). — *Idem,* Bruxelles, Stapleaux, an XIII (1805), 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811. — *Idem,* Bruxelles, Rampelberg, 1813, 1814. — *Idem,* Bruxelles, Berthot, 1817. — *Recueil annuel de poésies de la Soc.*, etc. Bruxelles, Hublou, 1818, 1819. — Delemer, 1820, 1821, 1822. — *Annuaire poétique des Pays-Bas*. Bruxelles, de Vroom, 1825. — Après la disparition de la Société on fit paraitre comme suite à ces recueils : *Almanach belge*. Bruxelles, Coché-Mommens, 1824-1825. Tarlier, 1826. — En 1830, Alvin essaya de le ressusciter sous ce titre : *Annuaire de la Société de littérature et des beaux-arts*. Liége, Sartorius, 1830.

salon les anciens membres de ce cercle littéraire ainsi que les réfugiés français. Peu à peu, ce groupe prit une allure politique, faisant opposition à la *Concordia* et aux tendances antifrançaises du gouvernement. On l'appela la *Société des douze* [1]. C'est d'elle que sortirent les principaux promoteurs de la Révolution.

J'ai parcouru un à un la vingtaine d'almanachs qui se publièrent de 1800 à 1826; bien rares sont les lecteurs qui ont tourné ces feuillets jaunis par le temps; toutefois, j'imagine aisément la joie qu'ils causaient à nos jeunes poètes quand paraissait pimpant et neuf l'opuscule où s'étalaient leurs noms. Peut-être est-ce parce qu'ils furent nos premiers poètes — jeunes et confiants — que l'on éprouve quelque sympathie pour leurs efforts. Des efforts, de timides essais, des sentiments de collégiens, une forme qui trahit le manque de préparation sérieuse, c'est tout ce que l'on peut trouver dans cette collection qu'un de ses collaborateurs les plus spirituels appelait le *Cimetière des Innocents* [2].

On y publiait de tout : des odes, des épitres, des épigrammes, des madrigaux, des élégies, des églogues, des scènes de tragédie. La littérature de salon surtout en faisait les frais; on en relatait les faciles succès et l'on ménageait trop la vanité des auteurs [3]. Les vers avaient généralement un air de parenté; à chaque page, on rencontre de ces titres : *A mademoiselle *** en lui renvoyant un gant perdu au gage touché. A mademoiselle Léocadie N... en lui envoyant un rosier* [4], et ceci du baron de Stassart : *Billet à Mademoiselle Corinne de C..., âgée de sept ans, en lui donnant pour étrennes des prunes confites* [5].

[1] Cf. QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 376. Ces douze étaient : Baron, de Doncker, de Potter, Drapier, Gruyer, Jottrand, Lesbroussart, Smits, Odevaere, Quetelet, Tielemans, Van de Weyer.

[2] LOUMYER, *Poésies de Hubin*, p. 9.

[3] *Mercure belge*, 1819, t. VIII.

[4] 1813, p. 68.

[5] 1820, p. 35.

Quand les pièces offrent quelque caractère, c'est du persiflage ou de la licence voilée à la façon de Dorat ou de Pezay. Elles reflètent le style de l'*Almanach littéraire* ou *Étrennes d'Apollon* qui se publiait à Paris au XVIII[e] siècle [1]. La poésie chemine encore en compagnie des dieux de l'Olympe; elle s'abreuve à l'Hippocrène, enfourche Pégase, gravit le Parnasse ou fait escale à Cythère, parfois même naufrage. D'autres fois, ce sont des apologues libéraux, du lyrisme ossianesque, des couplets surtout, chansons après boire ou romances mélancoliques. Ces pages portaient les signatures de Reiffenberg, Quetelet, Froment, Rouveroy, Vautier, Raoul, Gigot, Legros et plus tard celles de Mathieu, Smits, Van Hasselt.

Nous ne nous arrêterons pas aux quelques pièces détachées qu'ils publièrent dans ces Almanachs; les meilleures se retrouvent dans leurs œuvres, et nous les analyserons quand nous parlerons des auteurs.

Les vieux almanachs de la *Société de littérature* de Bruxelles sont bien oubliés; seuls les amateurs de collections complètes trouvent du charme à posséder les vingt-trois volumes qui parurent.

En 1829, Alvin et Pocholle tentèrent de ressusciter à Liége l'*Annuaire de Bruxelles*; il n'en parut qu'un volume qui sert de point de repère pour juger de la marche des idées littéraires de notre pays. On s'y trouve en pleine transition : les poètes de l'Empire s'y font plus rares et de nouveaux venus se préparent à de prochains succès.

A Liége, la *Société libre d'Émulation* [2], plus ancienne encore

[1] Cf. Kuborn, *Notice sur Comhaire*. (Annuaire de l'Émulation de Liége, 1857, p. 150.)

[2] Ul. Capitaine, *Notice historique sur la Société libre d'Émulation de Liége*. (Extrait des *Annuaires*, 1856 à 1864) Liége, Carmanne, 1864. — R. Malherbe, *Société libre d'Émulation de Liége*. (Liber memorialis [1779-1879]. Liége, de Thier, 1879.) — *Procès-verbaux des séances publiques* des années 1810 (Desoer); 1811-1812 (Latour); 1813, 1816, 1819, 1821, 1822, 1825, 1828 (Desoer ou Latour). — *Annuaire de la Société libre d'Émulation*. Liége, Carmanne, 1856 à 1864, 12 vol., avec table; fait suite à l'almanach des années 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1789.

que la Société de littérature de Bruxelles, montrait une activité plus grande, et si elle produisait moins, elle avait une plus large influence sur le public.

Fondée (29 avril 1779) par le prince-évêque Velbruck, qui lui prêta son appui moral et pécuniaire, la jeune société se distingua dès ses débuts par les encouragements donnés aux sciences, aux lettres et aux arts, par l'éclat de ses séances publiques, par les relations qu'elle se créa avec d'autres sociétés similaires et par l'adjonction de membres honoraires, choisis parmi l'élite intellectuelle du pays. Dès 1779, elle proposait comme question de concours les causes de la stérilité littéraire au pays de Liége; en même temps elle ouvrait la première exposition d'objets d'art dans nos provinces.

Hœnsbroeck, successeur de Velbruck, montra plus d'indifférence ou de circonspection à l'égard de la Société qui passait pour un centre philosophique dévoué aux idées françaises. Aussi quand il la vit prendre parti pour la Révolution, il en signa la dissolution (25 février 1792) [1].

Malgré quelques tentatives infructueuses de reconstitution, l'Émulation végéta jusqu'en 1807. A cette époque, l'influence intelligente du baron de Micoud, préfet de l'Ourthe, facilita le rétablissement de la Société; elle reçut un subside du gouvernement et reprit ses travaux et ses séances. Elle avait alors une tendance conforme à l'esprit administratif de l'époque, plutôt scientifique et industrielle que littéraire.

A partir de 1813, par suite des graves préoccupations qui dominaient les esprits, les réunions cessèrent, le nombre des membres diminua de moitié, les finances s'obérèrent et son local lui fut même enlevé par les alliés qui y installèrent leurs troupes. Quand la tourmente fut passée, quelques fidèles relevèrent la Société, et avant la fin de 1815, elle avait reconquis son premier éclat. C'est l'histoire de toutes les entreprises de cette époque agitée.

[1] Cf. H. Francotte, *La propagande des Encyclopédistes français au pays de Liége*. Bruxelles, Hayez, 1880, p. 105.

Protégée par Guillaume Ier, l'Émulation devint plus brillante que jamais : de 1815 à 1830, elle tint cinq séances publiques, rétablit l'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie, créa des expositions de plantes, encouragea les savants et procura à de jeunes artistes les moyens d'achever leurs études et de voyager à l'étranger. Elle essaya d'organiser des conférences et favorisa, par des encouragements pécuniaires, la diffusion de l'instruction dans les classes inférieures.

Étrangère, d'après ses statuts, à la politique, elle groupa sous sa pacifique bannière des citoyens comme Devaux, de Gerlache, Lebeau, Materne, Nothomb, Rogier. Jeunes encore, ils trouvèrent dans les discussions de la Société une excellente préparation aux débats parlementaires [1].

La Société avait institué des concours qui n'eurent qu'un médiocre succès sous l'Empire ; à peine peut-on citer l'historien de Villenfagne parmi les lauréats.

Après 1816, les concours reprirent faveur, mais ils furent surtout scientifiques et industriels; cependant, on continuait d'attribuer chaque année un prix à la meilleure pièce de vers. Les appréciations des juges du concours nous feraient quelque peu sourire si l'on ne savait qu'il était dans le goût de l'Empire de couronner une *Entrée des six cents Franchimontois aux Champs-Élysées.*

Quant aux publications de la Société, elles n'ont qu'une minime importance : de 1783 à 1789, elle fit paraître six almanachs; de 1810 à 1822, une dizaine de procès-verbaux de ses séances publiques. Si l'Émulation a servi la cause des lettres, c'est par son existence même; elle a montré l'utilité de tout groupement intellectuel, et c'est de ses rangs comme des rangs de la Société de littérature de Bruxelles que sont sortis

[1] C'est Lebeau qui avait proposé d'introduire des discussions sur une thèse quelconque choisie par un membre. De Gerlache avait ouvert le feu en défendant l'abolition de l'esclavage par le christianisme. Après lui, Ch Rogier soutint *que le drame devait être écrit en vers, mais que le style dramatique et la forme des vers devaient être modifiés.*

les hommes qui ont le plus influé par leur talent sur les destinées du pays.

A Gand, sept artistes fondèrent, en 1808, la *Société des Arts*[1]. Approuvée par Faipoult, préfet de l'Escaut, la Société exerça une influence bienfaisante dans le domaine artistique.

La littérature y fut négligée au début; elle n'avait dans ce cénacle d'autre représentant que Cornelissen, qu'on appelait modestement la *Providence littéraire,* parce qu'il était l'homme des compliments, des toasts et des chansons d'à-propos. Pour donner quelque relief à la Société, on calqua ses statuts sur ceux de l'Institut de France et l'on inscrivit dans la liste de ses membres d'honneur des illustrations empruntées à divers pays, notamment : David, Percier, Fontaine, Van Spaendonck, Canova, West, Morghen [2].

Vers 1814, on songea à adjoindre à la Société des Arts une section littéraire; Martin de Bast en fut le président; Camberlyn, Cornelissen, Hellebaut, Lesbroussart, Van Hulthem, Dewez et Rapsaet en étaient les membres principaux. Les réunions étaient mensuelles; on y lisait des pièces inédites et à la lecture succédait une discussion critique.

Les travaux les plus intéressants furent publiés soit dans les *Annales belgiques*, soit dans le *Messager des Sciences et des Arts* que la Société avait fondé en même temps qu'elle prenait le titre de *Société des Beaux-Arts et de Littérature*. La littérature continuait à tenir un rang tout secondaire dans les travaux de la Société; les concours produisaient peu de chose; quelques discours de circonstance, quelques vers : c'est tout ce qu'elle eut à porter à son bilan.

En dehors de la Société, Gand comptait un noyau d'hommes

[1] ÉD. DE BUSSCHER, *Précis historique de la Société royale des Beaux-Arts et de la Littérature de Gand.* (ANNALES de la Société, t. I, 1844-1845, pp. I à CLXXXV.) — *Cinquantième anniversaire de la fondation. — Rapport historique* lu par le secrétaire ÉD. DE BUSSCHER. (*Idem,* t. VII, 1857-1858, pp. 377-396.)

[2] GOETHALS, *Lectures,* t. I, p. 288.

de talent qui créèrent autour d'eux une atmosphère artistique et littéraire.

L'inspecteur de l'Université, Cornelissen [1], fut un de ceux-là ; pendant près de cinquante ans, ses compatriotes profitèrent largement de ses connaissances et de ses conseils. Il fut le premier qui réhabilita la mémoire de Jacques Van Artevelde. Malheureusement, s'il écrivit beaucoup sur les ouvrages d'autrui, il ne laissa rien qui pût lui faire un nom dans le domaine des lettres.

Van Hulthem [2] fut un de ces lettrés qui n'écrivent pas; au moins a-t-il laissé quelque chose de précieux : sa bibliothèque. Rachetée par le gouvernement, elle constitua le fonds de la Bibliothèque royale.

Bruxelles jusqu'alors ne possédait guère que les manuscrits — trésor à la vérité inestimable — de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne. Dans les Pays-Bas autrichiens, il n'existait que trois bibliothèques publiques : celle de l'Université de Louvain [3], celle du Chapitre de Tournai et celle de Bourgogne; par contre, les bibliothèques privées des couvents et des corporations étaient nombreuses [4]. La Révolution livra au pillage tous ces trésors de science ; ce fut en vain que l'administration prit un arrêté pour mettre fin aux dévastations; les livres furent dispersés, vendus ou brûlés. Van Hulthem, dans son département, recueillit tous les débris littéraires ou artistiques. Il était

[1] Cf. Notice par QUETELET dans la *Biographie nationale* et dans les *Sciences phys. et mathém.*, pp. 331-367. — *Norbert Cornelissen,* ancien membre de l'Académie, par L. HYMANS. Gand, in-8°, 1882.

[2] Cf. *Bibliotheca Hulthemiana*. 3 vol. Gand, Poelman, 1836, précédé d'une notice par A. VOISIN. — GOETHALS, *Lectures,* t. III, p. 348. — QUETELET, *Sciences phys. et mathém.*, pp. 317-325. — *Annuaire de l'Académie,* 1835. Notice par CORNELISSEN. — DE REIFFENBERG, *Introduction à la chronique de Ph. Mouskes,* p. CCCLXIV — *Biographie nationale*. Notice par V. JACQUES.

[3] VOISIN, p. 20

[4] Cf. dans l'*Indépendant* de Bruxelles, février 1836, l'article : *Historique de nos bibliothèques.*

parvenu à se former une bibliothèque de 64,000 volumes, qui provenaient pour la plupart d'abbayes belges ou françaises Il était bibliomane dans toute l'extension du terme; le soin amoureux qu'il prenait de sa collection tenait de la folie. Nommé curateur à l'Université de Gand, en 1823, il chercha à propager le goût des arts et des sciences en prêtant le concours de sa science et en communiquant aux gens d'étude les richesses de sa bibliothèque.

Dans un autre domaine, d'Huyvetter, à l'exemple de Van Hulthem, recueillait tous les objets d'art échappés à la tourmente révolutionnaire et s'en faisait une magnifique collection[1]. La famille de Bast méritait également de la science. Le chanoine de Bast[2], mort en 1825, avait consacré ses loisirs à l'étude de l'archéologie de son pays, spécialement à la numismatique; son neveu, Armand de Bast[3] (1782-1848), rédigea également quelques opuscules et nombre d'articles relatifs à l'histoire locale. Un autre parent du chanoine, Liévin de Bast[4], s'acquit une bonne réputation d'excellent juge en matière esthétique; mais sa faiblesse comme écrivain était telle qu'il devait recourir à la plume de ses amis pour exprimer ses idées. Ses *Annales du Salon de Gand et de l'École moderne des Pays-Bas* firent époque dans notre histoire artistique et servirent de type à plusieurs Revues d'exposition. « Liévin de Bast, dit son biographe[5], était devenu comme MM. Van Hulthem, Van Huffel, Cornelissen, Delbecq et de Grave, qui eux aussi s'étaient formé un goût savant et sûr par l'étude et la comparaison des chefs-d'œuvre des différentes écoles, le guide et le conseiller de ceux de ses compatriotes qui se vouaient par leurs productions et leurs écrits à la culture et au développement des beaux-arts. »

[1] Cf. *Messager des sciences et des arts*, t. III, 1835, p. 189. — VOISIN, *Notice sur le cabinet d'antiquités de feu M. J. d'Huyvetter.*

[2] *Biographie nationale*, notice par ROULEZ.

[3] *Idem*, notice par DE SMET.

[4] *Idem*, notice par DE BUSSCHER.

[5] DE BUSSCHER.

A Mons, enfin, il y avait, vers 1818, un cercle littéraire, centre intellectuel dont le bibliothécaire Delmotte était l'âme et où figuraient quelques hommes de valeur[1]. Cette société devenait, en 1824, la *Société lyrique* et donnait naissance à un journal d'intérêt local, le *Dragon*, qui vécut deux années (1825-1827)[2].

Telles sont les quelques tentatives de groupement littéraire que nous avions à signaler; ce n'était pas de là que devait venir la lumière. Mais, enfin, ces diverses sociétés témoignent d'un sérieux effort d'intelligence, d'une préoccupation sincère des choses idéales. Et, au milieu de l'indifférence et de l'apathie générales, c'était beaucoup pour la jeune génération de rencontrer quelques milieux favorables aux lettres, d'y faire un échange d'idées, de recueillir à l'occasion des applaudissements, voire même des couronnes, de recevoir, en somme, la première éducation littéraire qui jusque-là avait fait totalement défaut.

4. — Les Réfugiés français.

Cf. *Le peintre Louis David* (1748-1825), souvenirs et documents inédits revus et publiés par son fils. Paris, Havard. Analysé dans la *Revue générale,* 1881, t. I, p. 350.

Baron, *Mosaïque belge*. Mélanges historiques et littéraires. Bruxelles, 1837, Hauman, contient un article sur les exilés à Bruxelles, réimprimé dans le tome IV de ses *OEuvres*.

Il y aurait une étude intéressante et curieuse à écrire sur l'influence que les Français — ceux qui ont habité notre pays — ont exercée sur l'esprit des Belges. Au commencement de ce siècle, toute une légion de fonctionnaires qui avaient suivi

[1] Hymans. *Biographie nationale,* notice sur Madou.

[2] Cf. H. Rousselle, *Bibliographie montoise*. Mons et Bruxelles, 1858. (N° 1325.) Le *Dragon* avait pour collaborateurs : H. Delmotte, Vict. François, Aug. Defontaine. — Voir aussi Warzée, *Essai sur les journaux*, p. 200.

les armées de la République s'abattit sur nos provinces; l'Empire leur attribua les premières fonctions : préfets et magistrats, professeurs d'académies et de lycées, fonctionnaires de tous grades et de tous genres, la France nous les procurait avec largesse. Il faut dire que, par compensation, plusieurs de nos compatriotes occupaient en France des positions en vue [1] : nous avions Christian au Conservatoire des Arts et Métiers, Grétry et Gossec au Conservatoire de musique, Suvée à l'École de France à Rome, Van Praet à la Bibliothèque royale, Blondeau, de Namur, à la Faculté de droit de Paris; sans compter nos savants ou artistes qui étaient membres de l'Institut, et ceux de nos hommes politiques qui siégeaient au sein des assemblées gouvernementales.

L'exil éphémère de Louis XVIII à Gand [2] amena dans cette ville sa cour et ses conseillers, parmi lesquels Chateaubriand, Guizot, Lally-Tollendal qui, avec Pradel et Bertin, rédigeaient le *Moniteur de Gand*. Puis, quand l'Empire se fut écroulé, les Français que leurs antécédents ou leurs opinions rattachaient à la Révolution, trouvèrent un asile chez nous. Quelques-uns s'y installèrent définitivement, se firent naturaliser et se consacrèrent tout entiers à leur nouvelle patrie. Ce fut le cas de Baron, de Gachard, de Froment, de Raoul, de Rouillé.

Sous la période hollandaise, nous rencontrons dans tous les domaines des Français que les vicissitudes de leur pays ont amenés chez nous. Rainel était inscrit au barreau de Bruxelles; Merlin de Douai, quoique âgé de 76 ans, publiait encore des ouvrages de droit, et tous deux nous poussaient à l'étude des lois [3]. Van Mons faisait revivre les sciences. La peinture était représentée par Stapleaux et Frémiet, la sculpture par Rude; Arnault écrivait des tragédies qui se jouaient sur le théâtre de

[1] Cf. QUETELET, *Histoire des sciences mathém. et phys.*, p. 318.

[2] Cf. CH. ROMBERG, *Les journaux à Gand en 1815 pendant les cent jours*. (REVUE DE BELGIQUE, 1895, 2e sér., t. XV, p. 238.) — HATIN, *Histoire de la presse*, pp. 138-142 — CH. ROGIER, *Mémoires et souvenirs*, p. 175.

[3] *Tablettes belges*, p. 178.

Bruxelles; Merlin recevait dans ses salons Mailhe et Berlier; la jeunesse belge qui y fréquentait était sous le charme de leur parole et les prenait volontiers pour guides et pour modèles. Berlier et Chazal s'occupaient d'études historiques; on rencontrait Cambacérès dans les parages de l'antique collégiale; le jurisconsulte Mailhe était consulté de Belgique, de France et même d'Allemagne. Le général Mellinet, littérateur et musicien, était choisi pour faire partie du comité de lecture du théâtre. D'autres, comme Vadier et Courtois, se mouraient à l'écart ou vivaient dans la solitude comme Sieyès. Le peintre David, amateur de musique, s'était établi près de la Monnaie. Quand des artistes français comme Talma ou Mme Catalani venaient en tournée jouer sur le théâtre de Bruxelles, il revivait les années qui avaient précédé son exil. Entouré des peintres flamands Odevaere, Palninck et Navez, il leur continuait les leçons qu'ils étaient venus prendre jadis à son école dans la capitale française; il réunissait chez lui ses compagnons d'exil, et Baron raconte comment un jour il rencontra là Barère, Paganel et Lejeune.

Lesbroussart accueillait également dans sa maison ces exilés; là se donnaient rendez-vous Belges et Français : Arnault, Bory de Saint-Vincent, Cauchois-Lemaire, Tissot, Pocholle, Baron, de Reiffenberg, de Potter, Vauthier, Raoul [1]. De même à Liége, le pharmacien Lafontaine réunissait chez lui et les Français et les Liégeois qui appartenaient à l'opposition [2]; les premiers étaient J.-B. Teste, Bory de Saint-Vincent, Pocholle, Cauchois-Lemaire, Greyet, Paganel, Brissot-Thivars, Thuriot de la Rozière. On se tromperait beaucoup si l'on croyait qu'ils n'exercèrent aucune influence sur leur entourage belge; voici

[1] Quetelet, *Sciences phys. et mathém.*, pp. 375, 420, 439, 493.

[2] Le Roy, *Liber memorialis*. Notice sur Destriveaux, p. 11. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1853, p. 14. Nous remarquons que certains noms sont cités à la fois à Liége et à Bruxelles; peut-être quelques-uns de ces étrangers furent-ils éloignés de la capitale par le gouvernement, comme Teste, par exemple. Cf. *Nécrologe liégeois* pour 1852, p. 100. — Mailhe vint également exercer sa profession à Liége.

ce que dit U. Capitaine de J.-B. Teste : « C'est à cette école que se sont formés, de 1816 à 1832, une grande partie de nos meilleurs avocats et bon nombre de magistrats et de fonctionnaires qui occupent aujourd'hui avec distinction les plus hautes positions. Lors de son arrivée à Liége, notre Cour d'appel possédait, il est vrai, plusieurs avocats de talent et même de savants jurisconsultes ; mais, pour beaucoup d'entre eux, la science du droit semblait incompatible avec l'élégance et la pureté du langage. Sous le poids des détails, dans le chaos de l'étude des différentes lois coutumières, la parole se stérilisait en raison même de la science acquise. A la longueur démesurée des mémoires, écrits généralement sans correction, aux citations d'innombrables autorités empruntées à d'anciens commentateurs, Teste substitua la précision des faits, la discussion incisive des lois et le mouvement oratoire. »

Tous ces étrangers éminents furent nos professeurs ; l'exemple de leur travail stimula leurs élèves. C'est ainsi que Polain dut beaucoup à son parrain Miranpole [1], J.-B. Nothomb à Thuriot de la Rozière, Lesbroussart à Jouy [2].

Ils dirigeaient nos revues, rédigeaient nos journaux et n'entretenaient guère le public que des affaires de leur pays [3]. Même ils avaient fondé ou plutôt continué à Bruxelles le *Nain Jaune* [4]. Ce journal bonapartiste, dont les principaux collaborateurs étaient Étienne, Jouy, Bory de Saint-Vincent, Harel, Merle, Cauchois-Lemaire, etc., avait obtenu un immense succès à Paris, lors de la rentrée des Bourbons. Après la Restauration, les rédacteurs, forcés de quitter la France, vinrent publier leur feuille satirique à Bruxelles. « Ils lançaient tous les cinq jours, par delà la frontière française, une grêle meurtrière d'articles longs ou courts, sérieux ou plaisants, contre la

[1] Le Roy, *Liber memorialis*, p. 11.

[2] Potvin, *Histoire littéraire*, p. 51.

[3] Lebeau, *Souvenirs*, p. 108.

[4] Cf. Hatin, *Histoire de la presse*, t. VIII, pp. 89 à 110 et 157, 158. — Warzée, *Essai sur les journaux*, p. 70.

fausseté du roi, contre la violence sanguinaire de la Chambre, contre la faiblesse des ministères, et en même temps ils s'épuisaient en éloges sur la haute raison, sur la loyauté, sur la fermeté du roi des Pays-Bas et de son fils le prince d'Orange [1]. »

Et lorsqu'ils faisaient entendre qu'il faudrait chasser les Bourbons pour les remplacer par un prince sage et constitutionnel, c'était ce dernier qu'ils avaient en vue. L'empereur Alexandre dévoila leurs menées à Guillaume Ier, le *Nain Jaune* fut supprimé et un décret d'expulsion porté contre ses rédacteurs.

Bien qu'ils fussent les protégés du roi de Hollande, les réfugiés politiques ne furent pas sans causer parfois des embarras au gouvernement [2]. Certains d'entre eux allèrent même jusqu'à compromettre l'existence du royaume des Pays-Bas en voulant le jeter dans les bras de la France. Le député Gamilli prit leur défense aux États-Généraux. « Les crimes politiques, disait-il, ne se jugent pas du même œil que les crimes privés, et les hommes bannis pour de pareilles causes, trouvent à l'étranger où ils portent leurs talents, leur industrie, leur fortune, du zèle, protection et même des honneurs. »

La protection et les honneurs ne leur firent point défaut. Les naufrages les avaient jetés sur une côte hospitalière et tous s'y étaient donné rendez-vous. Aussi un contemporain [3] pouvait-il écrire : « En 1830, la ville que j'habitais était depuis quinze ans le rendez-vous des célébrités proscrites de tous les coins du globe. Pendant quinze ans, *grande mortalis ævi spatium*, disait Tacite, Bruxelles a servi de refuge, de champ d'asile universel. A chaque instant, dans les promenades, au spectacle, dans les églises, on coudoyait une illustration. Le Parc était semé de colosses politiques, et si les grands débris se consolent entre eux, jamais cité ne fut plus féconde en con-

[1] Hatin, *op. cit.*, p. 157.

[2] Cf. Poullet, *Études sur les premières années de la domination hollandaise.* (Revue générale, décembre 1895-1896.)

[3] Baron, *OEuvres*, t. IV, p. 50.

solations. Les minorités révolutionnaires d'Amérique, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Piémont y avaient leurs représentants; et la France, qui depuis soixante ans fatigue l'hospitalité de toute l'Europe, n'avait eu garde de manquer à ce Congrès de puissances déchues. »

Qu'y a-t-il d'étonnant si notre jeunesse, qui recueillait les leçons des partis opprimés, se trouva armée pour la grande lutte des revendications nationales, et si son activité tout entière se porta, loin des rêves poétiques, vers la polémique des journaux ou pamphlets?

A cette influence des réfugiés français s'ajoute l'influence directe de la littérature française, largement exploitée par nos libraires. Comme il n'y avait pas de loi sur la contrefaçon, les imprimeurs nous inondaient d'éditions à bon marché, à meilleur marché même que celles de France, et ces publications étrangères formaient le plus clair de leurs bénéfices [1]. Il en résultait que par suite de cet esprit mercantile qui seul guidait nos éditeurs, les livres sortis de nos presses se distinguaient par un goût d'exécution barbare et par l'altération la plus choquante des textes [2].

Cette diffusion facile des produits de l'esprit français eut pour résultat fâcheux d'empêcher la publication d'œuvres belges. Les éditeurs se refusaient à courir le risque de les entasser dans leurs greniers, d'autant plus que le public n'accordait son attention qu'aux œuvres françaises [3].

Peut-être valait-il mieux qu'il en fût ainsi afin que nos auteurs ne s'engageassent pas dans les périlleux hasards de la publication, et ce n'était pas un mal qu'ils fussent au préalable formés à l'école de leurs voisins et maîtres en littérature. C'est sur ces œuvres françaises que s'exerça la critique de nos revues et de nos journaux. Ainsi se formait peu à peu le goût du public en attendant que les esprits mûris fussent capables de s'abandonner à leur propre inspiration.

[1] *Mercure belge*, 1819, t. VIII.

[2] *Idem*, 1820, t. IX, p. 170.

[3] LESBROUSSART, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 254.

5. — Le Flamand.

Cf. Hamelius, *Histoire politique et littéraire du mouvement flamand.* (Bibliothèque des connaissances modernes.) Bruxelles, Rozez, S. D.

Snellaert, *Histoire de la littérature flamande.* Bruxelles, Jamar.

Stecher, *Histoire de la littérature flamande. La littérature flamande contemporaine.* (Patria belgica, t. III, pp. 497 à 534.)

Kurth, *De l'emploi officiel des langues dans les anciens Pays-Bas.* Bruxelles, Société belge de librairie, 1898. (Extr. des Mém. de l'Acad.)

La différence de langues et les longues querelles qu'elle suscita ne furent pas sans nuire au développement littéraire français dans nos provinces. Aussi le *Mercure* [1] avait-il raison de dire : *Quelqu'un a avancé que nous n'avons pas de littérature parce que nous n'avons pas de littérateurs : c'est plutôt parce que nous n'avons pas de langue nationale.*

Si encore le flamand avait eu à son actif une littérature quelconque, il y aurait eu une légère compensation ; mais la littérature flamande à cette époque dépasse en stérilité, si l'on peut ainsi parler, la littérature française dans notre pays.

Sans entrer dans des détails étrangers à cette étude, nous pouvons dire que déjà à la fin du XVIIIe siècle, la vie littéraire flamande était absolument nulle [2], tandis que nos voisins du Nord témoignaient d'une vitalité littéraire qui ne fut pas arrêtée par la Révolution. De plus, notre flamand n'était pas même fixé par des règles de grammaire [3]. Desroches, qui voulut remédier à cet état de choses, les formula d'après l'ignorance et la routine. Le remède fut pire que le mal, car pendant trois quarts de siècle, la Belgique flamande ne jura que par Desroches. En Hollande, la langue avait été réformée par Siegenbeek (1804), et ces réformes, adoptées par les grands écrivains

[1] *Mercure belge,* 1818, t. V, p. 123. — de Reiffenberg, *Archives philologiques,* t. II, pp. 6-10.

[2] Snellaert, p. 185.

[3] Cf. *Annuaire de l'Académie,* 1867. Notice sur David, p. 101.

Feith, Bilderdyck, Spandauw et Tollens, avaient été prises pour base de l'enseignement du hollandais officiel [1].

En retard sur la langue hollandaise, le flamand éprouva d'autres déconvenues [2]. La Convention, puis Napoléon avaient imposé le français. Sous l'Empire, on alla jusqu'à obliger les journaux flamands à paraître avec une traduction française. Aussi le flamand, délaissé dans les lycées et les collèges, trouva son dernier refuge dans les écoles primaires; devenu l'idiome du bas peuple, il n'eut plus pour interprète que le clergé et ne fut utilisé que dans quelques livres de dogme ou de piété à l'usage du peuple.

Les Chambres de Rhétorique avaient perdu toute leur splendeur d'autrefois [3]. Quelques sujets de concours sans originalité; un répertoire médiocre et des acteurs malhabiles, qui s'exhibaient sur des scènes sans importance; nul contact avec le public lettré : voilà à quoi se résume la vie littéraire flamande jusque 1815.

L'union politique des deux pays détermina Guillaume à unifier le langage afin de nous soustraire aux influences de la France. Sans doute l'union aurait été plus intime; mais pour réussir il fallait laisser agir le temps et employer des moyens doux et persuasifs. Comme le remarquait très justement un contemporain [4] : « Je n'ai jamais trop bien compris comment il aurait pu être honteux pour nous qui, à proprement parler, n'avions pas de langue nationale, de parler ou d'écrire celle de Hooft, de Tollens et de Bilderdyck. Ce qu'il y avait d'insupportable, c'était de vouloir nous l'imposer, nous l'injecter, nous l'infiltrer par tous les pores. On ne réussit qu'à tourmenter des professeurs, désoler des plaideurs, contrarier des notaires et renvoyer d'anciens avocats à l'école : mais de littérature, point. Toutes les *Maatschappij* et *Concordia* du monde n'y pouvaient rien. »

[1] *Mercure belge*, 1818, p. 297.

[2] Hamelius, chap. II.

[3] Snellaert, p. 207. Cf. plus loin au chapitre de l'*Art dramatique*.

[4] Lesbroussart, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 108.

Au lieu d'une politique d'apaisement et de conciliation, on vit surgir une politique de heurts et de froissements. L'inauguration de Guillaume se fit à Bruxelles au milieu d'une cour hollandaise et de ministres hollandais [1]. Le roi prononça un discours hollandais, un des derniers, dit de Gerlache, où les Belges fussent flattés. Au Parlement, un député ayant fait une proposition en hollandais, il la répéta en français parce que, disait-il, plusieurs de ses collègues n'entendaient pas la *langue nationale* [2]. En 1818, Schrant faisait à Gand, lors de l'inauguration de l'Université, un discours hollandais sur l'étude et la supériorité de cette langue. En 1819, le hollandais devenait *langue nationale*. A partir de 1823 [3], les cours de langues anciennes devaient graduellement se faire en néerlandais. On défendait aux journalistes de publier des annonces autrement que dans la langue nationale [4]. La société *Concordia* avait été installée pour en favoriser la diffusion. Des professeurs dévoués au gouvernement réunissaient chez eux, à Gand et à Liége, des jeunes gens auxquels ils découvraient le génie de la littérature hollandaise. Ils étaient chargés de nous polir; c'est ce que Bosscha exprimait en vers latins qu'il dédiait à Kinker [5], professeur de littérature hollandaise à Liége [6].

Pellere barbariem, cultæque adjungere linguæ,
Kinkeri ! indociles adgrediere viros
Herculeus labor est, sed forti pectore dignus;
Materies famæ pulchræque et ampla tuæ.

Il faut rendre hommage aux qualités de Kinker. Malgré les préventions qui accueillaient tout ce qui venait du pouvoir, il sut, à force de dévouement et de prévenance, et grâce à son esprit et à sa parole facile, se conquérir des partisans. Il tenait

[1] DE GERLACHE, *op cit.*, p. 70.
[2] Cf. *Observateur*, t. III, 1815.
[3] HAMELIUS, chap. III.
[4] WARZÉE, *Essai sur les journaux*, p. 64.
[5] Notice par A. LE ROY dans *Biographie nationale* et *Liber memorialis*.
[6] STECHER, *op. cit.*, p. 535.

chez lui des réunions amicales de jeunes gens, d'où sortit, en 1822, une société, *Le Tandem*, qui avait pour objet de cimenter l'union des provinces du nord et du sud. Pour développer le hollandais dans le peuple, le gouvernement avait fondé à Lierre une école normale d'instituteurs, et la Société protestante *Tot nut van 't Algemeen* veillait sur l'instruction primaire. Les efforts du pouvoir devaient rester stériles dans les écoles, car on manquait d'ouvrages élémentaires pour enseigner : il n'y avait ni grammaire ni aucun livre d'instruction [1]. Plus tard, quand on en fit, on trouva moyen de blesser le sentiment national en prodiguant de grossières injures aux Français [2].

L'intrusion forcée des Hollandais dans toutes les fonctions avait arrêté le développement littéraire. « La langue française, dit un auteur [3], réduite aux fonctions passives d'une mécanique à traduction, n'était guère admise en haut lieu que sous la condition de reproduire telle ou telle œuvre écrite dans l'idiome privilégié. » Entre le hollandais maladroitement imposé et le français mal accueilli en haut lieu, on préféra l'abstention complète. Le théâtre hollandais resta désert; les journaux de l'opposition, les seuls qui fussent lus, furent rédigés en français ; quelques rares écrivains composèrent de la prose et des vers hollandais; quelques autres, mieux avisés, se réfugièrent dans la versification latine [4].

La polémique seule profita de cette querelle ; on versa des flots d'encre pour essayer d'arriver à une solution équitable [5]. D'aucuns démontraient l'impossibilité d'une langue nationale [6]; d'autres voulaient que le français restât la langue de la Belgique [7]; d'autres proposaient que l'on permît à chaque province d'en agir à sa guise, tout en réclamant le

[1] *Observateur*, t. III, 1815, p. 368.

[2] *Mercure belge*, 1818, p. 65.

[3] Lesbroussart, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 254.

[4] Idem, *ibidem*, p. 108.

[5] Plasschaert, *Esquisse sur les langues*, p. 13,

[6] Barafin.

[7] Plasschaert, *op. cit.*

français comme langue officielle [1]. Des gens studieux remontèrent même jusqu'à l'époque antérieure aux Romains pour appuyer leur opinion [2].

Le gouvernement trouva un chaleureux défenseur dans la personne de J.-F. Willems [3], le seul écrivain flamand de valeur qui s'associa aux efforts du roi Guillaume. Dans un opuscule en vers *Aan de Belgen,* il ne cachait pas son antipathie pour les Français et préconisait l'étude du flamand.

Bien que son œuvre fût animée çà et là par une certaine chaleur poétique, elle était gâtée par trop de raisonnements, par un ton déplaisant et par des arguments peu sérieux. C'est ainsi que, voulant prouver la supériorité du flamand, il écrivait : « Où trouverait-on dans les bois, dans l'air, une créature dont elle ne répète la voix et le chant aussi fidèlement que l'écho? L'homme, enfin, agité par ses passions, par la colère, la haine, l'amour, la volupté ou la douleur, ne peut rien proférer qu'elle n'imite par ses onomatopées. Toujours à l'unisson de l'âme, elle crée, avec une puissance sans bornes, des mots ou des images; chaste et pure comme les mœurs de nos ancêtres.... »

En terminant, Willems s'adressait aux vertus et au cœur de Guillaume pour qu'il rétablît et maintînt ce qui était *national.* Le *Mercure* répondit à cette provocation en disant : « Le roi a juré avant tout de maintenir la Constitution, il la maintiendra ».

Jusqu'en 1830, Willems se dépensa pour la renaissance de la langue hollandaise. Il était aidé par son intime Van Brée qu'appuyaient les orangistes [4] d'Anvers et de Gand. Toutefois, les luttes politiques et le peu d'encouragement du gouvernement rendirent à peu près stérile le mouvement flamand. Les

[1] *Observateur,* t. I, 1815.

[2] *Mercure belge,* 1819.

[3] Sur Willems, cf. de Decker, *Notice.* (Annuaire de l'Académie, 1847, p. 117.) — *Mercure belge,* 1818, t. V. — Hamélius, chap. III. — Snellaert, pp. 207-237. — J.-F. Willems, *Aan de Belgen.* Aux Belges. Anvers, Schoesetters. En vers flamands, avec introduction et notes en français.

[4] Hamélius, p. 45.

résultats féconds n'apparurent qu'après 1830; au contact d'une littérature cultivée, la langue flamande avait élargi le cercle de ses idées et poli son style [1].

En toute cette affaire, Guillaume Ier se montra si maladroit politique qu'il ne sut pas même tirer parti des alliés que lui procurait la similitude de langage. Et l'on vit non seulement les Wallons défendre le français, mais encore les Flamands les appuyer dans leurs revendications [2]. Ils le firent en haine du régime hollandais, qui blessait leurs convictions catholiques : les masses, par opposition aux innovations de Guillaume; les classes supérieures, parce que vingt années de domination étrangère les avait francisées [3].

On assista au même phénomène qu'à l'époque impériale. Alors, on nous avait imposé le français : nous nous étions montrés rebelles ou indifférents; maintenant, on voulait nous obliger à accepter le hollandais comme langue nationale [4] : ce fut la date du réveil des lettres françaises dans notre pays [5].

Le gouvernement hollandais ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. En 1819, il retirait son décret de 1819 et rétablissait l'usage du français comme langue officielle du pays flamand. Cette concession tardive n'empêcha pas sa chute.

[1] Hamélius, p. 32.

[2] *Idem*, p. 56. — On ne peut nier, comme le fait M. Hamélius, l'influence de la question des langues sur l'esprit public ou sur les pétitions. Il suffit d'ouvrir les journaux et écrits de l'époque pour y trouver la preuve de cette très réelle influence. Quant aux pétitions, de Gerlache (pp. 200-202) affirme que les revendications au sujet des langues y figuraient.

[3] Kurth, *Essai sur l'emploi du flamand*, chap. III. — Hamélius, chap. III. — *Tablettes belges*, p. 161.

[4] Dans une séance des États-Généraux (5 mars 1829), M. Bylevelt disait : « Souvenez-vous de ce qui est arrivé sous l'Empire : Napoléon a accordé quinze jours aux habitants de la Hollande pour apprendre le français : le Gouvernement actuel a accordé autant d'années aux habitants de la Belgique pour apprendre le hollandais : De quoi vous plaignez-vous? » (Nothomb, *Essai sur la Révolution*, t. I, p. 430.)

[5] Lesbroussart, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 108. — Stecher, *op. cit.*, p. 536.

6. — Le Wallon.

A. Le Roy, *Patois; littérature wallonne* (Patria belgica, t. III, pp. 555-570.)

J. Demarteau, *Le wallon. Son histoire, sa littérature.* Liége, L. Demarteau, 1889.

F. Henaux, *Études historiques et littéraires sur le wallon.* Liége, Oudart, 1843. (Extrait de la *Revue belge*, 1843, t. XXIII, p. 263.)

Le XVIIIe siècle avait été pour le wallon dans le pays de Liége une ère si brillante, qu'un auteur n'hésitait pas à affirmer que si le peuple liégeois n'avait pas enrichi la littérature, il fallait en accuser surtout *le jargon grossier et barbare qui naguère était encore le seul langage de toutes les classes de la société* [1]. A la même époque, l'Émulation de Liége couronnait un mémoire de Legeay, qui prétendait le prouver [2].

La fondation de l'Émulation avait remis le français en honneur; en même temps, la Convention, à la suite d'un rapport de Grégoire [3], discutait sur la nécessité et sur les moyens d'anéantir tous les patois et d'universaliser l'usage de la langue française. « Ces dialectes divers, disait l'adresse de la Convention, sont sortis de la source impure de la féodalité. Cette considération seule doit vous les rendre odieux. » Forcément le wallon dut s'éclipser, et pendant les dix premières années du XIXe siècle, il n'y eut pas une page écrite en cet idiome [4].

L'Empire eut à cet égard des idées plus saines. Une ordonnance du ministre de l'intérieur prescrivait, en 1812, aux savants d'étudier les idiomes locaux et engageait les préfets à recueillir un échantillon de chaque patois. Sur ces entrefaites,

[1] Malherbe. *Galerie de portraits d'auteurs et d'artistes liégeois.* Liége, 1802, p. 6.

[2] Demarteau, *op. cit.*, p. 115.

[3] 27 janvier 1794.

[4] Demarteau, *op. cit.*, p. 128.

la chute de Napoléon entrava l'exécution de cette intéressante enquête.

Avec la paix, l'essor se communiquant aux études, le wallon bénéficia de cette nouvelle ardeur. L. Remacle publia une grammaire et un dictionnaire wallons, et l'on vit paraître dans l'*Almanach de Mathieu Laensberg* quelques pièces heureuses, bien que l'orthographe n'en fût pas satisfaisante.

A Liége, depuis les réunions de l'hôtel de Harlez, dit Le Roy[1], les poètes wallons n'avaient guère rompu le silence. Le patois servait à l'intimité, la politique absorbait le reste. Sous l'Empire et sous le gouvernement hollandais, quelques amis se réunirent en petits cénacles. « Ceux-ci apportaient des chansons nouvelles; ceux-là, comme Chokier, aiguisaient des jeux de mots. On avait peu chanté relativement quand on avait chanté politique; on chanta beaucoup, et Forir plus que les autres, quand on ne songea plus qu'à faire refleurir l'ancienne gaîté liégeoise. »

L'importance ou l'intérêt de la poésie wallonne à cette époque tient au caractère politique et populaire à la fois que lui imprimèrent ses chansonniers attitrés. S'il faut juger de l'influence de ces Tyrtées sur les masses, nous n'avons qu'à citer cet extrait du rapport de Cornelissen au préfet de Gand en 1809[2] : « Qu'on se figure un chansonnier entouré le vendredi et le dimanche successivement de plusieurs centaines d'auditeurs, la plupart gens de campagne; qu'on se le figure chantant avec une voix de stentor et dans le patois le plus trivial, et qu'on juge si l'impression qu'il doit faire, soit en bien, soit en mal, est un objet que la police doive négliger. »

Comme la Flandre, le pays wallon eut ses chansonniers[3]. A

[1] Notice sur *A. Forir*. (ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE, 1863, t. I, pp. 102-134.)

[2] LECLERCQ, *La presse sous l'Empire*. (REVUE TRIMESTRIELLE, t. XLVI, p. 101.)

[3] *Les chansonniers forains Mathieu et Simonis*, par UL. CAPITAINE. ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE, 1864, pp. 31-47.) — VAN BEMMEL, *La poésie wallonne*. (REVUE TRIMESTRIELLE, t. XXVI, p. 350.)

Liége, un certain Simonis, ivrogne endurci, qui mena une vie vagabonde pour finir sur un grabat, commençait à se produire dans les rues. Grâce à l'énergie de son débit, à l'originalité de sa figure, au choix de ses chansons ou *pasqueies* toutes d'actualité, il s'acquit une prompte renommée. S'il arrivait parfois à notre rhapsode d'aller passer la nuit sous les verroux, il s'en consolait philosophiquement :

Si n'est nin tot désagrémint
J'a spargni quwat'cens di log'mint.

La politique acheva sa notoriété. En 1825, quelques jeunes gens enthousiastes de la régénération de la Grèce le poussèrent à s'affubler d'un costume grec pour chanter dans les rues, en vers wallons, les infortunes de la patrie d'Homère. Enfin, ayant pris part au mouvement anti-hollandais de l'époque, il encourut de nouvelles condamnations. « Rien, dit un auteur [1], ne peut donner l'idée de l'enthousiasme et de l'irritation que semblaient semer ses paroles. » Railleur audacieux, il exerçait sa verve à propos des impôts et s'érigeait en champion des revendications populaires.

Un autre écrivain wallon, Simonon [2], possédait une imagination plus riche, mais montrait peu d'empressement à publier ses œuvres. *La Copareie*, son chef-d'œuvre, écrite en 1822, ne parut qu'en 1839. Il avait donné pour titre à sa pièce le nom de la grosse cloche de la cathédrale, et le poète s'inspirait de ses échos pour évoquer avec un accent ému les jours glorieux du passé.

Xhoffer [3], à Verviers, écrivait des chansons qui n'étaient pas sans un certain sentiment vif et naturel. Même il s'essayait, mais sans succès, à l'art dramatique en composant une pièce inspirée de Molière.

[1] Van Bemmel, *op. cit.*, p. 352.

[2] Notice par Desoer. (*Annuaire de Société de littérature wallonne*, 1863, t. I, p. 65.)

[3] Notice par Mathieu. (*Annuaire* de 1880, p. 66.)

A la même époque, Duvivier [1] écrivait deux chansons françaises : *Le Belge valeureux* et *Histoire de la vie et des œuvres du royaume des Pays-Bas,* où l'on ne trouve à louer que le courage des opinions et la verve satirique.

D'autres enfin travaillaient moins bruyamment, comme Dehin et Forir [2], à Liége, et H. Delmotte, à Mons [3] ; ils préparaient la renaissance wallonne de l'époque postérieure.

[1] Notice par A. Le Roy. (*Annuaire* de 1864, p. 63.) — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1863, p. 61.)

[2] Notice citée plus haut par Le Roy et résumée par Ul. Capitaine dans le *Nécrologe liégeois* pour 1862, p. 96.

[3] H.-F. Delmotte, *OEuvres facétieuses*. Mons, Hoyois, 1841, avec notice. Cf. aussi *Biographie nationale,* notice par Vahrenberg.

CHAPITRE III.

La Poésie.

---

1. Caractères généraux de la poésie. — 2. Poètes et œuvres.

---

1. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA POÉSIE.

Cf. L. BERTRAND. *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XIXe siècle en France.* Paris, Hachette, 1897.

G. PELLISSIER, *Le mouvement littéraire au XIXe siècle.* Paris, Hachette.

P. ALBERT, *La littérature française au XIXe siècle. — Les origines du romantisme.* 2 vol. Paris, Hachette.

B. JULLIEN, *Histoire de la poésie française à l'époque impériale.* 2 vol. Paris, Paulin, 1844.

MICHIELS, *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle.* 2 vol. La Haye, Doormans, 1842. Bruxelles, 1848.

De tout temps nous avons été tributaires de la France ; ses produits intellectuels ont servi à notre formation, et elle nous a guidés dans la vie littéraire. Si nous pouvons de nos jours revendiquer des talents originaux, au commencement de ce siècle, on suivait complaisamment, sans jamais dévier, le sillon que traçaient les écrivains français.

Nous les suivions, mais de loin ; les idées nouvelles ne se communiquaient pas avec la même facilité et la même promptitude que de nos jours. Les revues étaient rares, les journaux peu répandus, les centres intellectuels sans rayonnement. Nous étions un peu dans le cas de ces paysans habitant dans le voisinage des villes, toujours en retard de quelques années sur la mode. Aussi le romantisme avait-il presque gagné la partie en France, que nous en étions encore au décalque classique. Il nous faut donc esquisser dans ses grandes lignes le

mouvement littéraire qui se produisit en France à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Nous n'en dirons que ce qui est nécessaire à cette étude. D'autres ont exposé avec autant de science que d'intérêt le mouvement littéraire durant cette période; ils l'ont étudié dans ses causes et ses effets.

Notre littérature fut frappée de la même stérilité que la littérature française dont elle procédait. C'est la période *antiquisante :* le paganisme ressuscité avec son culte de la volupté et le scepticisme qui en est la conséquence. Puis, vers la fin du XVIIIe siècle, quand l'excès de raffinement a causé le dégoût et l'écœurement, on se reprend d'amour pour la vie frugale et simple et l'on prône la vertu, mais la vertu au sens païen ; on rêve une cité antique.

Partant toujours de l'idée païenne, on réhabilite le culte de la chair et l'on en flatte les instincts ; on absout les passions comme le font les tragédies de Voltaire et de Diderot, et l'on n'est pas loin de retourner à la barbarie où se développe sans frein la passion sauvage.

En même temps d'autres tendances diverses se manifestent. La *Shakespearomanie* produit des traductions — mais francisées — d'Ossian et de Young : Thomas déclame ; Lebrun est en proie au délire pindarique ; Diderot et Rousseau exagèrent la passion dans une prose tumultueuse et violente. On tombe dans une ostentation de sensibilité qui se traduit par toutes sortes d'œuvres inspirées de l'amour paternel, filial et conjugal. On trouve à l'étranger une source d'inspirations nouvelles et les traductions pleuvent, traductions élaguées, résumées ou remaniées, s'accordant avec les goûts du jour.

A la fin du siècle, le mouvement antiquisant s'accélère ; aussi durant la Révolution, les modes, le costume et le langage sont le reflet d'une éducation païenne, et la morale se coule dans la morale antique.

Au théâtre, ce sont toujours les traditions gréco-romaines dont le public ne se lasse pas ; en poésie, pas un nom ne surnage parmi les *poetæ minores*, c'est du délayage descriptif,

sans synthèse poétique ; les livres ne sont plus qu'un chaos ; les idées n'inspirent plus que des âmes médiocres d'où le sens chrétien a été banni avec les vertus qui en découlent [1]. Tous les poètes cachent un fond de vulgarité, ils affectent la grossièreté, descendent jusqu'aux polissonneries et glorifient toutes les manifestations de l'animalité humaine.

La période impériale va nous révéler toute une pléiade de poètes : les lyriques Lebrun et Fontanes ; les épiques Lemercier, Esménard, Perceval ; les satiriques Chénier et Vigée ; le fabuliste Arnauld ; les tragiques Chénier, Jouy, Arnauld, Lemercier, etc. On compte pour l'époque une soixantaine d'auteurs et cinq cents œuvres, sans oublier Delille traducteur, imitateur, didactique, descriptif, narratif. Et cependant le jugement sommaire de Thiers reste vrai : *La littérature demeure nulle et sans inspiration.*

L'Empire qui, plus que toute autre époque, évoquait l'ombre de César et la gloire romaine, réalisa le triomphe de ses aigles ; mais dans le domaine de la pensée, son rêve, qui était de rajeunir l'idée païenne, échoue lamentablement.

Napoléon exerce la même tyrannie sur toutes les manifestations de la vie d'un peuple. En littérature, il enraye la marche des idées nouvelles ; la pensée est asservie, la presse muselée, les journaux disparaissent l'un après l'autre. Après 1804, il n'y en a plus que quatre qui peuvent s'imprimer à Paris.

La critique littéraire est confiée à Geoffroy, Feletz et Dussault. Sévères gardiens du passé, nourris dans les opinions du siècle précédent, ils glorifient la courtisanerie des écrivains et célèbrent « l'Officiel » dans le *Journal de l'Empire*, tandis que le *Journal des Débats* reflète leur haine du progrès et l'intransigeance de leur critique fielleuse [2]. Les dissidents, comme Mme de Staël et Chateaubriand, sont persécutés ; les républicains, déportés, et Napoléon ne cache pas son mépris pour les *idéologues*. Toute innovation est interdite ; bien plus,

[1] Faguet, *XVIIIe siècle*. Introduction. — Bertrand, *op. cit.*, p. 172.
[2] Michiels, *op. cit.*, t. I, p. 437.

si elle s'inspire de l'imitation étrangère, elle est proscrite comme crime de lèse-nationalisme. Le duc de Rovigo écrit à Mme de Staël en lui annonçant qu'il vient d'interdire son livre : « Nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. Votre dernier ouvrage n'est pas français [1]. »

Puisqu'il est défendu de puiser l'énergie et l'originalité aux sources nouvelles et fraîches, que reste-t-il aux écrivains? Suivre l'ornière commune et s'embourber dans le servilisme et l'imitation. Aussi Dussault peut-il écrire, en 1806 : « Rien n'égale la stérilité de la littérature actuelle : à peine çà et là quelques romans et quelques petits poèmes qui n'ont un moment d'existence que pour être aussitôt replongés dans le néant par le ridicule [2]. »

Devant ces résultats négatifs, Napoléon, qui pose en protecteur des lettres et des arts, fait pleuvoir les encouragements sous forme de prix et de couronnes ; et les poètes consacrent leurs veilles à chanter le mariage de l'empereur ou la naissance du roi de Rome. C'est du servilisme contre remboursement. Aussi Lebrun, à qui Napoléon demande à quoi il se destine, répondra : « A chanter votre gloire, Sire! [3] »

Le théâtre lui aussi devra donner des leçons de morale antique : l'individu sacrifié à l'État-Dieu. De toutes les tragédies de l'époque, Napoléon préfère *Hector* de Luce de Lancival, parce qu'elle lui paraît propre à former des soldats. Arnauld calque les siennes sur des données officielles ; et l'on peut se rendre compte, en lisant ses préfaces, de la mesure de son talent complaisant et de son étonnante facilité. Briffaut écrit *don Sanche;* survient la guerre d'Espagne, et de crainte que sa tragédie ne soit considérée comme une allusion aux événements, il transporte sa pièce et ses personnages en Chaldée avec le titre de Ninus II, tout en regrettant *que les*

[1] Michiels, *op cit.*, t. I, p. 433.
[2] P Albert, *op. cit.*, p. 226.
[3] Jullien, *op. cit.*, t. I, p. 115.

circonstances lui aient fait perdre des couleurs locales toujours précieuses [1].

Même servilité de la part de l'histoire. A quoi eût-elle pu servir du reste? Elle se déroulait à grands coups d'épées, par des victoires et des conquêtes ; les bulletins de la grande armée, les proclamations de Bonaparte en étaient les pages concises et vibrantes. Dans le passé, on aurait rencontré la gloire d'un Clovis ou d'un Charlemagne capable de porter ombrage au despote. Chateaubriand fut frappé pour avoir écrit un éloge de Tacite. « Il n'y avait pas une idée en Europe, écrit Lamartine [2], qui ne fût foulée sous son talon, pas une bouche qui ne fût baîllonnée par sa main de plomb. »

Mais les jours de ce régime d'oppression étaient comptés. Avec la liberté allait renaître la gloire des lettres. Le romantisme s'acheminait dans l'ombre, traçant silencieusement son chemin ; déjà même Mme de Staël et Chateaubriand avaient franchi les déserts du pseudo-classicisme. Ainsi se vérifiait la parole de Napoléon à Fontanes en 1809 : *A la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit* [3].

Fatigués d'un art, expression du monde grec ou romain, les novateurs avaient formulé l'expression d'un art qui convînt au XIXe siècle. Le principe : *à une société nouvelle, il faut une littérature nouvelle* [4], commençait à prévaloir. Il annonçait la chute prochaine des divinités de l'Olympe et de la morale païenne, la renaissance de l'esprit chrétien et une conception nouvelle de la nature. *Le Génie du Christianisme* avait fait entrer d'emblée la religion dans la poésie ; Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand avaient révélé l'existence d'une nature qui s'écartait des rigides conventions où l'avait confinée le XVIIIe siècle ; enfin Mme de Staël énonçait les principes de l'art romantique dont allaient s'inspirer, de 1815 à 1830, la jeune école et ses chefs : V. Hugo et Lamartine.

[1] JULLIEN, *op. cit.*, t. II, p. 273.

[2] *Destinées de la poésie.*

[3] P. ALBERT, p. 189.

[4] Mme DE STAËL

Cette transformation ne se fit pas sans lutte. Inutile de rappeler les combats qui se livrèrent entre les classiques et les romantiques. Mais, entre eux, il faut placer ceux qui ne prirent parti ni pour l'une ni pour l'autre école, qui tentèrent de fusionner les deux doctrines et dont le principal représentant fut Casimir Delavigne.

Littérature fausse que Paul Albert [1] a si justement dénommée « un mélange de gréco-romain, de moyen âge et de rococo. Allégorie, mythologie, mélancolie, académie confondues! Des hommes nus avec un casque ou en pantalon collant et bottes molles au bord des torrents [2] ».

En somme, ce fut une époque stérile pour la littérature française. Or, comment les Belges, élèves des Français, plus que des élèves même, puisqu'ils étaient englobés dans l'Empire, auraient-ils pu échapper à la contagion du goût funeste qui régnait alors?

Nous eûmes cependant un écrivain [3], un délicat prosateur, le prince de Ligne, à qui Voltaire avait prédit qu'il introduirait le bon goût et les grâces *chez une nation qui peut-être a cru jusqu'à présent que ses bonnes qualités devaient lui tenir lieu d'agrément* [4]. Si la vie du prince n'eût été si aventureuse, la prédiction de Voltaire se serait peut-être, en partie du moins, réalisée. Pendant ses séjours en Belgique [5], ce grand seigneur, homme d'esprit, réunissait à Belœil, à sa table, les quelques hommes de goût de l'époque. A Bruxelles, il avait créé l'esprit de société si favorable au développement des lettres. En 1782,

[1] P. Albert, *op. cit.*, p. 189.

[2] Cf. dans Bertrand, *L'école de David et l'imitation de l'antique.* Dans une note, il nous dit que Canova voulait représenter Napoléon nu, à l'antique.

[3] N. Peetermans, *Le prince de Ligne ou un Écrivain grand seigneur.* Liége, Renard, 1857. — Wauters, *Biographie nationale.* — *OEuvres du prince de Ligne*, publiées par Lacroix. 5 vol. Bruxelles, Van Meenen, 1860.

[4] Peetermans, *op. cit.*, p. 97.

[5] Id., *ibid.*, pp. 98 à 105.

on imprimait sous ses yeux et dans son hôtel, un recueil de poésies légères. A son exemple, les personnages notables tenaient cercle hebdomadaire, et dans ces réunions, on jouait des comédies improvisées. Le prince de Ligne surgit seul au milieu de l'aridité intellectuelle de l'époque; il se présente à nous avec ce mélange de gaîté, d'humour, de grâce qui est le caractère de son talent facile et délicat.

Sainte-Beuve disait du *Coup d'œil de Belœil* : « Dans l'histoire du pittoresque en notre littérature, les esquisses du prince de Ligne, à propos de Belœil, peuvent servir assez bien de date et de point de mesure ». Après avoir noté le caractère qui convient à J.-J. Rousseau, à Bernardin de Saint-Pierre, à Chateaubriand, à Oberman, le critique ajoute : « Mais les amateurs restés gens du monde, les gens de goût et d'un noble goût, touchés en effet de la nature et ne la voulant point séparer jamais de la société, disaient entre autres choses avec le prince de Ligne, et ne pouvaient en cela mieux dire que lui : « J'aime les bois, les quinconces et les percées, de belles routes mieux tenues que celles des jardins, de belles palissades, des allées de hêtres surtout. Elles ont l'air de colonnes de marbre quand elles ressortent sur un taillis bien haut et bien vert. J'aime l'air jardin aux forêts, et l'air forêt aux jardins, et c'est comme cela que je compte toujours travailler ».

Nous ne pourrions passer sans la saluer avec quelque orgueil cette figure littéraire que les Français ont trouvée digne d'être des leurs. Le prince de Ligne reste une exception dans notre littérature. Les autres écrivains belges de l'époque appartenaient à l'école pseudo-classique dont nous avons donné les caractères. D'une demi-génération en retard sur le mouvement littéraire, les uns sont classiques par le fond, la forme de leurs œuvres et par leurs idées; d'autres ne sont ni classiques ni romantiques; leur genre, c'est le genre empire, genre hybride et faux qui n'a pas renoncé aux traditions classiques et qui pressent toutefois une inspiration nouvelle. La plus haute source d'inspiration poétique et lyrique ne va pas au delà d'Ossian, et si l'on goûte Shakespeare, c'est à la condition qu'il soit classicisé par Ducis.

Tels maîtres, tels élèves. Rouillé [1], un des nôtres par naturalisation, avait reçu de Thomas des leçons de poésie. Pour développer les facultés poétiques de son élève, le professeur n'avait imaginé rien de mieux que de lui faire mettre en vers l'histoire de France [2], comme on avait fait pour le *Jardin des Racines grecques* et la *Géographie* de Buffier.

Faut-il parler de l'influence littéraire des œuvres françaises ? Voici de Trappé [3] ; ses écrits sont le reflet de sa dernière lecture ; après la *Henriade,* il écrit la *Fronde ; Bélisaire* et *Numa Pompilius* lui inspirent *Pélage* et *Sartange ;* Delille célèbre les *Jardins,* qu'à cela ne tienne. Trappé possède le sien qu'il convient de chanter ; Delille traduit Milton, voici de Trappé traducteur du poète anglais ; un souvenir de la *Nouvelle Héloïse* lui suggère *Amélie ;* l'*Encyclopédie* est en faveur, il deviendra fabricant de pensées philosophiques ; à l'exemple de La Bruyère, il cultivera le portrait, il suivra les traces de la Rochefoucauld ; il n'oubliera pas d'écrire un drame en prose à la manière de la Chaussée et de Sedaine.

Delille plaçait le buste de Virgile dans ses jardins [4]. Plasschaert aura dans sa maison de campagne, à Wespelaer, une île qu'il appellera l'Élysée, où se trouveront des bustes exécutés par Godecharle sur d'anciens modèles. On y rencontrera côte à côte Homère, Virgile, Le Tasse, Milton, Horace, Marc-Aurèle, Montaigne, Racine, Corneille, Molière, Linnée

[1] Van Hulst, *Notice sur Rouillé.* (Revue de Liége, t. II, 1844, p. 625.)

[2] Idem, *op. cit.,* p. 633. On y lisait, par exemple :

XVe SIÈCLE.

Les jours de Charles VI s'usent dans la démence;
Aux plaines d'Azincourt, l'Anglais victorieux
Dans le siècle quinzième est maître de la France.

Et son biographe Van Hulst ne chicane pas la précision poétique du premier vers. Nous aurions mauvaise grâce de le faire.

[3] Cf. V. Henaux, *Notice sur de Trappé.* (Revue trimestrielle, 1859, t. XXIII, p. 126.)

[4] Cf. Van Hulst, *Mélanges.* Liége, Oudart, 1843.

et Voltaire, l'éternel Voltaire; et sur le socle de chacun de ces bustes sera gravée une inscription tirée de leurs ouvrages.

La manie de la description surtout rattache nos poètes à Delille, dont ils sont les admirateurs et les disciples fervents. Lesbroussart en subit l'influence immédiate par son père; Raoul puisera aux mêmes sources.

> Quels auteurs faut-il donc méditer pour le style?

écrira-t-il en vers [1].

> Virgile — Et puis? — Virgile. — Et puis après? — Virgile.

Il est l'homme *unius libri*, encore que plus loin il conseille Racine à la jeunesse. Allons, jeunes gens, en route pour l'antiquité : « *la Grèce et l'Italie nous ont donné des modèles, c'est là qu'il faut chercher le type éternel du vrai et du beau* ». Il ne faudra — écrit-il ailleurs [2] — mettre Chateaubriand entre les mains des jeunes gens qu'avec beaucoup de précautions; il ne tient qu'à lui de devenir classique [3]. Il refuse à la douleur et à la mélancolie une place parmi les Muses. Clavareau ne cache pas ses admirations naïves, grotesques même, pour les maîtres de la description. Il les savoure. Delille décrit quelque part le polybe :

> Eh! qui n'admirerait cet être mitoyen,
> Des règnes qu'il unit étrange citoyen, etc.

Que de facilité! que de grâce! s'écrie Clavareau, *dans cette description d'une des plus étonnantes merveilles de la nature.* Il lit de Lebrun cette pitoyable description :

> Plus loin l'active chrysalide
> Fuyant le jour et le plaisir,
> Va filer son trésor liquide
> Dans un mystérieux loisir.

[1] Dans les *Écoliers en vacances*.
[2] *Leçons de littérature hollandaise*. Préface.
[3] *Mercure belge*, 1818.

« Le *trésor liquide* et *le mystérieux loisir*, dit Clavareau tout attendri, sont deux expressions aussi neuves qu'élégantes. » Le *Mercure* [1] suit le même courant, il constate qu'il n'y a eu depuis longtemps en France production aussi remarquable que la traduction par Delille de l'*Essai sur l'homme* de Pope.

La description tuait l'inspiration; l'âme s'effaçait pour laisser place à toute une fantasmagorie de mots où l'on ne cherchait à réaliser que la forme extérieure. De cette aridité systématique, de cette impuissance voulue ne pouvaient sortir que des œuvres médiocres.

L'art des vers devient si commun, qu'il n'y a personne qui ne s'en mêle [2]. Si tout le monde peut être poète, tous les sujets sont poétiques. Il suffit de douze pieds et de consulter le Dictionnaire des rimes. On finit par avoir tout épuisé : pensées, idées, rimes. « Au premier mot d'un vers, on devine le second; la première rime appelle la suivante, et l'art de versifier n'est plus qu'une opération mécanique. Aussi que de rimes ! que de poèmes ! Il n'y a pas un mot du dictionnaire qui, déjà peut-être, n'ait fourni le sujet d'un poème, et bientôt l'encyclopédie sera mise en vers [3]. » Raoul reconnaissait le mal, il renonçait à y apporter un vigoureux remède.

En ce genre, la nullité est absolue; on arrive à accomplir de véritables tours de force périphraséologiques comme celui-ci de Lemayeur [4] :

> ... Pour faire fleurir les fleurs étrangères,
> Le Batave appela le verre à son secours.
> Il voulut qu'enchâssé dans un bois tutélaire,
> En repoussant la brume il admît la lumière,
> Et qu'en forme de toit sur des plans inclinés
> Il couvrît les abris à ses fleurs destinés.
> L'art ne borna point là son heureux artifice;

[1] Tome X, 1821.
[2] Raoul, *De la critique littéraire*. (Œuvres, t. III, p. 134.)
[3] Id., *ibid.*
[4] Le *Poème Belgique*, chap. IV, p. 243.

Il voulut les pourvoir d'une chaleur factice
Qui sût, pendant le cours des rigoureux hivers,
Braver dans les réduits l'inclémence des airs.
De longs tubes de fer à sa voix s'allongèrent,
Sous le toit protecteur en tous sens circulèrent,
Répandant la chaleur des feux hospitaliers
Qu'entretenaient ses mains en de prochains foyers...

Il me semble voir nos ancêtres *au cours des rigoureux hivers* charmer les veillées de famille par la lecture des Lemayeur et *tutti quanti*, devinant ces charades et s'applaudissant d'en avoir découvert le mot : *serre*, *calorifère*.

Après la description, la traduction est de règle. On traduit à la manière de Diderot qui écrivait : « Il ne me reste qu'un mot à dire sur la façon dont j'ai traité M. Shaftesbury : je l'ai lu et relu, je me suis rempli de son esprit et j'ai pour ainsi dire fermé son livre lorsque j'ai pris la plume. On n'a jamais usé du bien d'autrui avec tant de liberté [1]. » Il s'agit de retoucher son modèle et d'en faire la toilette pour l'offrir au public français qui s'imagine lire Virgile ou Horace embelli.

Chez nous, les traductions abondent. Raoul traduit en vers les satires d'Horace, de Perse, de Juvénal ; les odes d'Anacréon et les comédies de Térence sont remaniées par Bergeron ; Homère et Virgile séduisent Lesbroussart ; Modave retourne à Silius Italicus ; Gaussoin versifie la poétique de Vida [2]. Nous ne parlons pas des pièces détachées, odes, élégies, épisodes historiques, que l'on rencontre dans le bagage littéraire de nos poètes. L'engouement va plus loin ; s'il faut du latin en français, il est nécessaire qu'il y ait du français en latin. On verra alors de Glimes [3], principal au collège de Tirlemont, mettre en vers latins l'*Art poétique* de Boileau ; même le *Mercure* [4]

[1] BERTRAND, *La fin du classicisme*. Note, p. 21.

[2] GAUSSOIN *Poétique de Vida*. Traduite en vers français. Bruxelles, Delemer, 1819.

[3] DE GLIMES, *L'Art poétique de Boileau*. Traduit en vers latins. Bruxelles, De Mat, 1817.

[4] 1817.

louera l'utilité de ce travail « qui perfectionne l'art ». Un autre, Dubois [1], de l'Athénée de Tournai, prendra la traduction rimée des *Géorgiques* par Delille et à coups de *Gradus* la retraduira en vers latins. On dirait d'une folie.

Le mouvement latin progresse; on se croirait au pays de Virgile, au siècle des Horace. Les revues contiennent des vers latins, des charades en latin. Lorsque Guillaume I[er] visite le collège de Liége, de Chênedollé lui dit une pièce en vers latins [2], Coyon [3] lui dédie des *Civica vota* et Bergeron célèbre en latin son retour [4]. On trouve des odes latines sur la naissance du prince d'Orange; les *Schwartzenbergius*, *Blucherus*, *Metternichius* s'accommodent comme ils peuvent avec la prosodie latine, dans une adresse aux chefs de l'armée alliée [5]. De Stassart [6] salue la renaissance des muses latines en la personne de Camberlyn d'Amougies [7], dont le délire patriotique chante les gloires de Louis XVIII et de Guillaume I[er] et inonde les revues de souvenirs mythologiques.

Fuss [8], professeur à l'Université de Liége, ne se contente plus d'ajuster de vieilles idées sur des mètres antiques; il lui semble que la muse latine va se rajeunir au contact du romantisme, c'est pourquoi nous avons du Schiller, du Gœthe, du Musset, en beaux vers latins moulés d'après Horace.

En somme, toute une littérature surannée, sans issue, du latin dans un pays où l'on parle français, de la mythologie servie à un public chrétien; une littérature de convention

[1] DUBOIS, *Traduction en vers latins des Géorgiques françaises de Delille*. Tournai, Maillié, 1818.

[2] CAPITAINE, *Nécrologe* pour 1862, p. 62.

[3] COYON, *Mes étrennes civiques à S. M. le roi des Pays-Bas*, avec latin en regard. Huy, Delhain, 1825.

[4] GUILLELMUS in *Patriam redux*. Brugis, Bogaert, 1828.

[5] *Mercure belge*, 1818.

[6] *Critique*.

[7] *Camberlyn d'Amougies equitis* MISCELLANEA. Gandæ, de Goesin, 1828.

[8] LE ROY, *Liber memorialis*, p. 314. — CAPITAINE, *Nécrologe* pour 1860, p. 22.

qui fait l'admiration de quelques-uns et détourne les vrais talents d'une voie meilleure et plus féconde. Car, notez ceci, la plupart de nos maîtres, même ceux qui ne sont pas poètes, comme Baron, défendent le classicisme. Aucun n'est poète par vocation. Ils sont professeurs, comme Lesbroussart, Raoul, Rouillé, Bergeron, de Reiffenberg. « Ce qui fait, disait ce dernier [1], qu'un grand nombre de nos livres ressemblent à des thèses, c'est que la plupart des écrivains sont tirés de l'ordre enseignant. Ils procèdent d'une manière dogmatique. » Ed. Smits est employé dans un ministère, Clavareau est comparé au chancelier d'Aguesseau « qui tournait ses regards vers les muses et donnait à la littérature les dernières heures d'une journée consacrée au culte de la sévère Thémis [2] ». On trouve des *Loisirs d'un artisan*, vers et prose, par J. Frémolle, maître cordonnier, comme Reboul fut boulanger et Jasmin, perruquier. A Verviers, l'instituteur Angenot insère en tête de son volume de poésies cette réclame : *T. Angenot, son second fils, donne leçon (sic) d'écriture.* Comme la poésie n'enrichit pas, certains auteurs publient leurs œuvres par souscription ; d'autres, plus généreux, en abandonnent le bénéfice aux pauvres, aux naufragés, voire même aux Grecs.

Nos poètes restent sans contact avec l'esprit public et sans action sur lui. Après la description et l'imitation, le genre en faveur est la poésie idyllique, qui, telle que la concevaient nos ancêtres, était un véritable anachronisme. Qu'elle s'appelât églogue ou bucolique, pastorale ou idylle, elle avait le tort d'arriver après Théocrite ou Virgile et de reprendre le pipeau de Racan. Sous la houlette vivent en paix les Némorin et les Estelle, bergères et moutons ; les chaumières sont assises au bord de l'eau, les pasteurs jouent de la musette marquant le pas des danses bocagères, tandis que Pan soupire dans le feuillage [3]. C'est le retour de l'âge d'or, et aussi de la sensua-

[1] *Archives philologiques*, t. II, p. 6.

[2] *L'ami du roi et de la patrie*, 17 octobre 1821.

[3] Cf. *Le poète Reynier*, par Ét. Henaux. (*Revue belge*, t. XXIII, 1843, p. 48.)

lité. Notre poésie du moins se contente d'amours, parfois légères, mais elle ne se complut pas dans le cynisme voluptueux des poètes français.

Sauf Comhaire, nous n'avons pas de poète exclusivement idyllique; mais il était dans le goût du jour d'effleurer tous les genres, et le genre pastoral comme les autres séduisit nos versificateurs. Comhaire avait rêvé de restaurer la poésie pastorale [1]. Doutant de l'intérêt que pouvaient offrir les Cérès, les Pomone et les Flore de l'antiquité classique, il se mit à discuter gravement les avantages que présenterait l'idylle *christianisée*. Les saints remplaceraient les divinités païennes démodées. Malheureusement *les saints*, dit-il, *sont trop graves, trop sévères pour paraître sur la scène pastorale où doit règner la joie folâtre*. Il est de fait qu'il eût semblé osé de mêler les saints à des danses champêtres. Si les saints ne peuvent remplacer les dieux, au moins les anges pourront-ils succéder aux amours. *Ils pourraient*, dit notre auteur, *comme eux inspirer de vives ardeurs;* mais ce qui l'embarrasse, c'est que *ces ardeurs nécessairement toujours saintes deviendraient bientôt fatigantes*.

Depuis Boileau, les idées n'avaient guère progressé, du moins dans certains esprits, et Chateaubriand ne faisait pas école dans notre pays.

Il faut cependant des sujets aux poètes; puisqu'ils n'entendent pas l'âme qui vibre au dedans d'eux, il faudra que les événements viennent au secours de la poésie aux abois. L'officiel fait son entrée dans le domaine de l'imagination ; l'officiel qui glace le cœur, chante à faux les vertus des gouvernants; genre inepte et servile à donner des nausées.

Lemayeur se surpasse en cet art; il escalade sur des rocs d'hyperbole les hautes sphères d'un lyrisme aussi creux que burlesque pour chanter les hauts faits de Napoléon et les événements de 1815. Froment célèbre la réunion de la Belgique à la Hollande, la bataille de Waterloo, déplore la mort du général Foy, ou s'écrie pompeusement à la naissance du prince

[1] Préface à ses *Poésies*, p. XXIX.

Guillaume : *Ministres du Seigneur, préparez les cantiques.* La renaissance de la langue nationale inspire Lesbroussart. Raoul [1] traduit en vers français une ode latine de Chotin, où la Pythie juchée sur son trépied prédit de hautes destinées au nouveau-né du prince d'Orange.

Dans son discours en vers à l'occasion de l'inauguration de l'Université de Gand, le même Raoul nous transporte aux Champs-Élysées où les Périclès, les Platon, les Titus, devisent sur les vertus des Nassau. Brouta, de Mons, se contente de célébrer l'établissement d'une société de commerce [2]. Gigot chante les destinées de la Belgique avec l'emphase nécessaire au chantre lyrique de la gloire des Nassau [3]. Lesbroussart père vient à mourir; aussitôt paraissent des stances et des poèmes élégiaques. On inaugure à Liége le buste de Grétry ; de Reiffenberg fera descendre du ciel les dieux germains Tuiscon et Thor, et terminera par la formule obligée : l'éloge outré de Guillaume Ier. Modave a repris la succession dithyrambique de Lemayeur, il continue la série des odes officielles, et il n'est si mince inauguration qui ne lui soit prétexte à pincer sa lyre.

Sur toute la ligne l'encens fume en l'honneur de Guillaume, *qui semble avoir recueilli les vertus, le génie des Nassau.* Les meilleurs esprits n'échapperont pas à cette fièvre adulatrice : de Reiffenberg [4] ne peut tracer un tableau du bonheur champêtre sans y glisser une flatterie à l'adresse du prince héritier.

Là quelques ménestrels, poètes du hameau,
Célèbrent Frédéric au son du chalumeau.

[1] *Ode à son A. R. le prince d'Orange sur la naissance de son auguste fils.* Tournai, Casterman, 1817. — *Ode à son A. R. le prince d'Orange sur la naissance de son fils, le duc de Brabant.* (Imitée d'une ode latine de Dijon.) Tournai, Casterman, 1817.

[2] Brouta, *Ode sur l'établissement d'une Société nationale de commerce.* Mons, Pierart, 1824.

[3] Gigot, *Les destinées de la Belgique.* Bruxelles, Stapleaux, 1822.

[4] *Le champ Frédéric.* Bruxelles, Hayez, 1823.

L'encensoir officieux passe de mains en mains; la palme appartiendra à celui qui aura fait monter les plus gros nuages d'enivrante fumée vers le trône de Guillaume-Jupiter. Mais les Muses d'État ne peuvent pas toujours se confiner dans le panégyrique. La politique les tente, et les voilà qui, pareils à la mouche du coche, se targuent de faire avancer le char de l'État. Leur instrument de prédilection est l'apologue ou la fable. Tout le monde se croyait apte à traiter ce genre, depuis que La Fontaine avait écrit ses fables si faciles à lire qu'elles semblaient faciles à faire. A l'exemple des poètes de l'Empire, Ginguené et Arnault, chacun y va de sa fable ou de son livre de fables. Ainsi font de Stassart, Bergeron, Clavareau, Lesbroussart, de Reiffenberg. Un ex-conventionnel réfugié s'avise, pour donner des leçons de morale politique, de traduire les *Animaux parlants* de Casti [1]. Dans le même ordre d'idées, nous trouvons une épopée napoléonienne [2] en dix chants, où l'on voit Napoléon à Sainte-Hélène passant son temps à contempler l'eau d'un bassin :

Le héros aime à voir dans cette onde limpide,
Folâtrer la Naïade avec la Néréïde.

D'autres se serviront de la satire politique : Lesbroussart nous a laissé ses *Adieux d'un ministère;* de Reiffenberg, une ode emphatique au *Collège philosophique;* Froment une autre à don Miguel refusée au *Journal de Gand.* Dans toutes ces productions politiques aussi nombreuses qu'éphémères, « on sacrifiait — dit le *Mercure* [3] — une opinion à l'opinion rivale. Les auteurs travaillaient pour les partis, et ce sont les partis

[1] PAGANEL, *Les animaux parlants de Casti.* Trad. en trois vol. Liége, Latour, 1818.

[2] S***, *Napoléon,* poème en dix chants. Bruxelles, Lacrosse, 1824. Attribué à Lorquet, en collaboration avec le roi Joseph *.

[3] 1818, t. IV, p. 93.

* DE STASSART, *Œuvres.* Note, p. 1049.

qui les ont jugés. Aussi ces pièces atteintes et convaincues d'être ministérielles, indépendantes ou ultraroyalistes, sont tombées. »

L'épigramme enfin fut une plaie de l'époque [1], chacun jouant du bel esprit, soit en littérature, soit en politique. Mais la trace que cette manie a laissée, l'influence qu'elle a pu avoir, est trop médiocre pour que nous nous y arrêtions.

Voilà ce que produisit l'abus des vieilles formules chez nos poètes. Ce n'est pas qu'ils ignorassent complètement l'esprit nouveau, ou qu'ils s'y fussent tout à fait dérobés; on discutait les classiques, et quelques rares esprits commençaient en 1820 à battre en brèche les idoles du jour, Delille et Lebrun [2]. Mais le romantisme leur était suspect, et malgré tout, durant cette période, ils restent *empire*.

En 1830, on commençait à supporter les nouvelles théories. L'avis que voici, publié par un éditeur en tête d'un *Annuaire poétique*, est bien caractéristique [3] : « Lorsque des morceaux sans signature seront conçus d'après des *principes réprouvés* par des écrivains classiques, nous nous permettrons de les supprimer; quand ils seront signés par des notoriétés, nous les insérerons sans prendre la responsabilité. »

Cet Annuaire, très ennuyeux à lire, nous a rendu un service : il permet de suivre en quelque sorte pas à pas l'évolution des idées littéraires dans nos provinces; au point où nous sommes arrivés, le triomphe du romantisme commençait à se dessiner. Mais jusqu'alors on affectait de rester étranger aux réformes de Victor Hugo et ses théories ne prévalaient pas encore parmi la généralité des écrivains [4]. Froment reprochait à Van Hasselt d'imiter les romantiques, et Mathieu, bien qu'il s'inspirât d'eux, les poursuivait de ses railleries.

La plupart de nos écrivains s'arrêtaient au seuil du roman-

[1] *Mercure belge*, 1821, t. X, p. 114.

[2] *Idem*, 1821, t. X.

[3] *Annuaire de la littérature et des beaux-arts*. Liége, Sartorius, 1830.

[4] ALVIN, *Van Hasselt*, p. 26.

tisme ou l'exagéraient. Ils ne connaissaient que la nuageuse mélancolie d'Ossian et la tristesse macabre de Young. Pour être romantique, il fallait désespérer de la vie, errer dans les cimetières, écouter les voix plaintives qui gémissent dans la nuit, prendre pour thème la rapidité de l'existence, ou chanter les amours d'Elvire. On était loin du romantisme viril et éclatant de V. Hugo.

Un des effets du romantisme avait été de réveiller l'idée des nationalités ; la politique y aida chez nous. L'esprit national avait jailli à la suite des traités de Vienne ; littérateurs et savants se mirent à l'œuvre, on rechercha dans le passé les légendes épiques et tous les monuments naïfs de la poésie au moyen âge. On s'attacha aux origines des langues néo-latines, et l'on suivit dans leurs développements les transformations du génie poétique [1].

Aussi l'histoire nationale se présente-t-elle sous toutes les formes, depuis les volumineux in-folio jusqu'aux tableaux synoptiques et coloriés qu'on appelle *Fleuve du temps*. « Elle est poème, elle est chanson, elle est quatrain, elle est distique ; la voici transformée en tragédies jouées et non jouées, Marie de Bourgogne, la mort d'Egmont, Jeanne de Flandre, Guillaume de Nassau, Civilis ; la voici soupirée en ballades, le comte Arnould de Gueldre, Beyling, Grotius à Lowenstein, Baudouin de Constantinople, les Cruches de Jacqueline, le chevalier du Cygne [2] ». Nos meilleurs écrivains, comme de Reiffenberg, Smits, Lesbroussart, prennent la tête de ce mouvement.

Puisque la nationalité est constituée et qu'on reconnaît à chaque pays son originalité, au lieu de reproduire les types éternels et immuables de l'antiquité, on puisera dans les trésors nouveaux des peuples germaniques. La Hollande surtout fut mise à contribution ; cela se conçoit : il convenait de

[1] *Centième anniversaire de l'Académie.* Rapport de Thonissen, p. 96.

[2] A. Van Hasselt, *Les travaux historiques en Belgique.* (Revue belge, 1839, t. XII, pp. 139-283.)

nous initier aux œuvres de nos nouveaux frères et l'appui bienveillant du roi Guillaume ne nous y poussait que trop.

La littérature hollandaise, d'ailleurs, valait la peine d'être connue [1]. A la fin du XVIIIe siècle, l'esprit allemand s'infiltrant dans la littérature néerlandaise, l'imprégnait de son caractère rêveur et sentimental. L'introduction des œuvres de Richardson, Ossian et Young n'avait fait qu'accentuer ce caractère. Une nouvelle école avait surgi, dont le chef Feith avait monopolisé le lugubre et le sentimental, associant à ses rêveries poétiques la peinture des vertus républicaines. La ballade et la romance avaient été rajeunies par Loots; Tollens, s'inspirant des scènes de la vie populaire ou du foyer, donnait à ses chants une haute portée morale, tout en y prodiguant les trésors d'une brillante imagination ; Helmers avait célébré la Hollande dans une série de tableaux gracieux, délicatement tracés, bien que parfois y perce la recherche trop apparente de l'effet. Bilderdyck enfin, mort en 1831 âgé de 75 ans, avait tenu un demi-siècle durant le sceptre de la poésie. Ces auteurs furent étudiés, commentés, traduits par nos littérateurs; en quoi nos compatriotes obéissaient moins à une conviction sincère qu'à un calcul intéressé : ils croyaient plaire au maître, à Guillaume Ier, qui n'avait jamais caché son mépris pour les écrivains français. Il avait refusé la croix du Lion de Belgique à Éd. Smits [2], parce que ses tragédies n'étaient pas écrites dans la « langue nationale ». Dans une autre occasion, redoutant les idées d'indépendance et de liberté exprimées par les romantiques, il refusa une place de professeur à Lebrocquy, parce qu'une de ses poésies en faveur des Hellènes était empreinte d'un esprit trop libéral. On lit dans une lettre d'un

[1] Cf. Snellaert, *Histoire de la littérature flamande*, pp. 199 à 217.

[2] Cf. *Revue belge*, 1841, t. XVIII, p. 270 :

« Moi-même, proposé par deux ministres pour l'obtention du Lion Belgique, comme le premier et le seul auteur tragique belge, je n'obtins pas cette faveur par le motif que mes pièces n'étaient point écrites en langue nationale, et cependant à cette époque j'étais traducteur général au ministère de l'intérieur. »

haut fonctionnaire de ce temps qu'il tenait certaines pièces de sa composition en portefeuille et n'osait les livrer à la publicité. « Je sais de bonne part, disait-il, que le roi a le travers de ne pas aimer que les fonctionnaires s'occupent de littérature française. Le moment n'est pas opportun. J'ai consulté *ad hoc* et l'on m'a répondu : Taisez-vous. Je me tais donc, surtout aujourd'hui [1] ».

La littérature d'imitation hollandaise dont nous venons de parler fut surtout une littérature de fonctionnaires; les fonctionnaires hollandais prirent naturellement la part la plus active à un mouvement qui tendait à assurer même en Belgique la prédominance des lettres néerlandaises. Les professeurs de nomination récente rivalisaient de zèle pour populariser chez nous la langue et la littérature de leur pays. A Liége, Kinker publiait des poésies hollandaises; son collègue Wurth imprimait un *Cours de littérature hollandaise* [2], tableau historique et biographique entremêlé d'extraits dans les deux langues. Comme il l'avoue lui-même, il avait peine à écrire le français et le fait est que son style ne brille pas par la correction. Il traduisit pour les enfants de petits poèmes de Van Alphen. Au moins on ne peut lui refuser le mérite du désintéressement; un seul désir l'animait : celui de propager la connaissance de la langue et de la littérature hollandaises. Avant lui Visscher [3] avait déjà rendu en prose française des morceaux choisis dans les œuvres néerlandaises. Lebrocquy traduisait une *Histoire de la littérature hollandaise* par Siegenbeeck. Raoul [4], français naturalisé, publia également des *Leçons de littérature hollandaise* dans lesquelles il traduisit en vers les

[1] Loumyer, *Poésies de Hubin*, p. 10.

[2] Wurth, *Cours de littérature hollandaise*. Liége, Desoer, 1822. — *Cours préparatoire à l'étude de la littérature hollandaise*. Liége, Collardin, 1823.

[3] Visscher, *Mélanges de poésie et de littérature des Pays-Bas*. Bruxelles, Hublau, 1820. Cf. *Messager des sciences*, 1824, p. 172.

[4] *Précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas*. Trad. du hollandais de M. Siegenbeeck. Gand, Vandekerckhove, 1827.

pièces les plus classiques[1]. « J'ai cherché, dit-il, à retracer quelque chose de la bonhomie de Cats, du sublime de Vondel et de Feith, du naturel de Bellamy, de l'enthousiasme de Helmers, du pathétique de Tollens, du rationalisme de Kinker, du génie souple et varié de Bilderdyck. » Ailleurs il avoue qu'il ne sait pas le hollandais[2], et l'on se demande comment dans ces conditions il put mener à bonne fin et si rapidement son entreprise de traductions. Sans doute le culte qu'il professait pour le roi Guillaume dut le soutenir aux heures où il aurait été tenté de désespérer. Généralement ses traductions sont froides et incolores; l'allure de son vers s'accélère dans les morceaux satiriques et dans les pièces légères. Nous donnerons comme échantillon *Le paresseux à son lit de mort* de Witren-Geysbruck :

« Sèche, sèche tes pleurs, ô ma moitié chérie !
Et crains de te désespérer. »
— Disait au moment d'expirer
Un paresseux à sa femme attendrie : —
« Les anges sur leurs mains au ciel vont me porter. »
— « O mon ami ! c'est bien ce que j'espère,
» Car jamais d'une autre manière
» Tu n'aurais pris la peine d'y monter. »

Il publia également une imitation des poésies de Vervier, recueil de petites pièces sans invention il est vrai, mais remarquables par leur grâce et leur fraîcheur. Clavareau, qui resta Hollandais de cœur toute sa vie, exploita ce filon patriotique. Incapable de créer quoi que ce fût, il se fit le traducteur attitré des Helmers, Tollens et Bilderdyck. Ses *Études poétiques* réunirent 190 souscripteurs pour 464 exemplaires; chiffre élevé pour l'époque. Disons que le gouvernement avait participé à la souscription, sans doute pour payer les éloges que

[1] Préface.

[2] Préface aux *Leçons de littérature hollandaise.* (ŒUVRES DIVERSES, t. IV, 1828.)

l'auteur prodiguait au roi. On pourra juger de l'œuvre par le début :

> Disparaissez, ô Grecs! Romains, abaissez-vous;
> L'ombre du grand Nassau devant moi se présente.

Tout le morceau est écrit sur ce ton emphatique. Le versificateur officieux met largement à contribution le vocabulaire classique qui lui fournit ses épithètes obligées : l'horrible Fanatisme, l'infâme Tyrannie, l'adroite Flatterie, la sombre Perfidie, la noire Hypocrisie, l'aimable Paix. Clavareau ne se borne pas à rimer des pièces détachées; les grands poèmes hollandais le séduisirent et l'on eut en vers français des traductions approximativement fidèles de la *Nation hollandaise* par Helmers, de l'*Espérance de se revoir* par Van Loghem, des *Bataves à la Nouvelle-Zemble* par Tollens, puis d'une tragédie de Feith. Mais l'œuvre principale de Clavareau, celle dont tous les exemplaires furent enlevés en quelques jours et que la presse couvrit d'éloges, ce fut la traduction du poème de Feith : le *Tombeau*. Le sujet se prêtait à des effusions vagues et mélancoliques, à des méditations lyriques sur la vanité des plaisirs, les déceptions de la vie et les espérances d'une heureuse éternité. L'imagination de l'auteur n'avait pu obvier aux répétitions que rendait inévitable la monotonie du thème. C'est cette monotonie que Clavareau est parvenu à reproduire exactement.

Le poème d'Helmers sur la nation hollandaise servit également de modèle à Lesbroussart, lorsqu'il composa son poème des *Belges*, et Van Hasselt plus tard en reproduisit des extraits[1].

Rien dans tous ces essais ne pouvait donner l'essor à un mouvement littéraire. Les préventions que l'on nourrissait dans nos provinces contre tout ce qui était hollandais s'étendaient aussi bien à la littérature qu'à la politique. Le public, loin de sympathiser avec les écrivains, leur en voulait de ce que, par leurs imitations intempestives, ils servaient les vues du pouvoir au détriment de la Belgique.

[1] *Le Rhin.*

Ce qui manque le plus à cette époque, ce fut l'originalité : les esprits les mieux doués, trop timides pour s'engager dans des voies nouvelles, se traînent dans les sentiers battus de l'imitation. Impuissants à créer, ils vivent de la pensée d'autrui ; quelques-uns — mais ce fut l'exception — allèrent chercher en dehors du royaume des Pays-Bas, moins des sujets d'inspiration que des modèles.

De Reiffenberg mit en vers des scènes de Dante : Lesbroussart puisa dans Ossian ; Smits, dans Gœthe ; Paridaens prit à Mme de Staël les idées qui se trouvaient dans la *lettre de Corinne à lord Melvil* avant de mourir, et en fit une épître élégiaque de Corinne à Oswald avec les inévitables tombeaux et spectres en plus. On trouve même dans une revue des *Adieux de Werthérie à Charlotte* [1]. *La fiancée d'Abydos* de Byron fut traduite par Clavareau, qui en donna une copie froide et décolorée; Raoul enfin fit subir le même sort à la satire *Les poètes anglais et les éditeurs de l'Edimburgh Review*.

L'époque, il faut en convenir, ne fut pas marquée par beaucoup de ces événements qui remuent profondément l'esprit public et fournissent des aliments à la verve des écrivains. Un seul fait d'importance, le soulèvement et l'émancipation de la Grèce, eut le don de passionner les âmes et de les élever au-dessus de la sphère des intérêts matériels. Ce n'est pas de la sympathie, c'est de l'enthousiasme qu'excita dans toute l'Europe la cause des Hellènes en guerre contre leurs oppresseurs. Les Belges partagèrent l'émotion générale, mais nos écrivains ne furent pas les premiers à s'en inspirer. L'exemple nous vint encore une fois de l'étranger; lord Byron avait donné le signal suivi par Lebrun, Béranger, C. Delavigne et V. Hugo. A leur suite, nos poètes célébrèrent l'héroïsme des Grecs, et des milliers de vers en leur honneur s'étalèrent dans nos almanachs, dans nos annuaires et dans nos revues. Si le sentiment correspondait à un généreux entraînement, les vers, malheureusement, ne dépassaient guère la médiocrité.

[1] *Annales belgiques*, 1822.

La pièce d'Alvin intitulée *Canaris* ne manque pourtant ni de force ni de relief. « C'est la liberté qui m'inspire », s'écrie l'auteur, et l'on peut retrouver un reflet atténué des *Messéniennes* dans ces vers :

> Encore un chant d'adieu, peut-être que demain
> La mort aura mis fin à mon pèlerinage.

Les vers de Van Hasselt auront le même retentissement ; d'autres ne sont que banals de pensée, comme les deux *Hellénides* d'Ed. Smits ; ronflants et exagérés comme *Ipsara* de Froment ; Marlin [1] vend au profit des Grecs ses poèmes intitulés *La voix de l'humanité et le réveil de la Grèce,* aumône d'une œuvre sans mérite qui ne contenait de littéraire qu'un songe calqué sur Voltaire qui lui-même l'avait tiré de Virgile ; ceci de Reiffenberg [2], pouvait servir d'en-tête à des listes de souscription :

> Fils d'Egmont, aidez-les à briser leurs entraves,
> Femmes, donnez aux malheureux,
> Soldats, donnez aux braves.

Un réfugié français, Rouland [3] d'Aups, écrivit, sur la guerre hellénique un poème cosmopolite en six chants dans la préface duquel il se déclare choqué de la barbarie des noms grecs modernes et conseille de reprendre les anciens noms. Ce dernier trait est caractéristique : même pour chanter des événements contemporains, on continait à se traîner sur les brisées de la « docte antiquité ».

Il faut dire un mot ici des défaillances de la critique. Si elle avait été à la hauteur de sa tâche, elle aurait aidé aux progrès

[1] *Les Grecs.* Ode par F. Roland. Mons, 1825. — *Au bénéfice des Grecs. Le jeune Belge ou le départ pour la Grèce,* par Roland. Mons, 1825. — Marlin, *La voix de l'humanité et le réveil de la liberté en Grèce.* Bruxelles, 1826.

[2] *Archives philologiques,* t. II, p. 121.

[3] *L'Helléniade ou la guerre des Grecs.* Poème en six chants. Bruxelles, Hublou, 1826.

de la littérature ; mais la critique de ce temps-là était au service des passions politiques et ne connaissait guère qu'un procédé : l'éreintement [1].

« Les critiques — dit Claes — se sont acharnés à tout désenchanter, à étouffer sous le ridicule des penchants généreux et des idées pures, à épouvanter par le cynisme des attaques. » L'un des plus impitoyables, Froment à la *Sentinelle*, continuait les traditions de Geoffroy. La politique s'en mêlant, des censeurs mettaient leurs soins à découvrir dans un hémistiche une conspiration contre les peuples [2]. Ce rôle de Cerbère se manifestait par la voie des revues et périodiques, par des épigrammes ou par des épîtres.

D'autre part, il nous était venu de Hollande un nouvel esprit critique [3]. « Il régnait là envers tout ce qui est indigène une bienveillance que vous taxerez d'exagération, mais dont ne se plaignent jamais ceux qui en sont l'objet. Lisez leurs critiques : ce ne sont d'ordinaire ni des censeurs austères qui vous jugent de haut réunis en aéropage ou cour de cassation, qui défont et refont votre ouvrage, vous apprécient et vous retournent à vous faire trembler ; ni des écrivains sémillants et moqueurs, qui vous condamnent en épigrammes, vous dissèquent en plaisantant et vous enterrent sous le ridicule. »

Les habitudes de la critique hollandaise s'acclimatèrent chez nous [4]. La critique devint un échange de procédés aimables, d'admiration et d'éloges réciproques, si bien que des plaisants disaient de Reiffenberg et de ses amis qu'ils composaient ensemble la *Confrérie de l'Adoration mutuelle* [5]. On se contentait de suivre page à page en notant par-ci par-là une faute d'orthographe, une omission de ponctuation. Les critiques exagéraient les talents et l'on découvrait à chaque page une

[1] LESBROUSSART, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 256.

[2] *Mercure belge*, 1818, t. V, p. 476; 1821, t. X, p. 199.

[3] CLAES, *Conjectures sur l'avenir littéraire.* (RECUEIL ENCYCLOPÉDIQUE, III, p. 121.)

[4] LESBROUSSART, *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 255.

[5] LE ROY, *Liber memorialis*, p. 185, note.

illustration nouvelle; tel un de Trappé, que l'on comparaît à Voltaire [1]. Il n'était œuvre si pauvre, si plate, qu'on ne trouvât à y louer quelque chose; on chauffait l'admiration; mais, comme le dit Claes [2], « c'est une admiration qui bâille et s'endort, comme celle que l'on joue vis-à-vis de M. Lemayeur parce qu'il a rimé 15,000 vers sur *la Gloire Belgique* ».

Dès que la critique n'est plus qu'une affaire de camaraderie, elle perd toute valeur : l'impartialité qui en est la qualité essentielle avait disparu. Aussi pouvons-nous enregistrer ces deux appréciations que le *Mercure* [3] portait sur les fables du baron de Stassart à quelques mois d'intervalle :

On y remarque surtout le défaut d'invention et la sécheresse du style.... L'auteur embarrasse sa narration de phrases incidentes, de réflexions triviales....

M. de Stassart a dans la très grande majorité de ses fables le mérite de la création.... Il conte avec agrément et naturel.... C'est un écrivain plein de goût....

Que devait penser le public, ballotté entre deux appréciations aussi contradictoires? Et à quelle autorité pouvait prétendre la critique littéraire devant le caprice et l'inconsistance de pareils jugements?

Dans les pages qui précèdent, nous avons énuméré les influences au milieu desquelles se développa notre littérature. Aucune d'elles ne favorisait la fécondité des talents; aussi ne pouvons-nous porter au bilan de cette époque aucune œuvre transcendante.

« Citez-moi, — écrit encore Claes [4], — citez-moi des noms qui aient une popularité reconnue; montrez-moi des livres qui reposent sur toutes les tablettes; dites quels chants sont gravés dans toutes les mémoires; quelle prose captive l'attention générale. » C'était beaucoup demander, beaucoup trop.

[1] *Mercure belge*, 1821, t. X, p. 108.
[2] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 121.
[3] 1818, t. IV, p. 472; 1818, t. V, p. 83.
[4] *Recueil encyclopédique*, t. III, p. 121.

Nous nous contenterions de moins : simplement de quelques vers bien tournés et corrects, portant l'empreinte de talents réels. Nous voudrions que l'on pût faire des œuvres de nos poètes de 1815 à 1830, une anthologie qui valût la peine d'être lue. Mais elle serait d'un format si modeste qu'il accuserait avec évidence notre pauvreté. Attendons que l'esprit de la nation se soit mûri, que la génération classique ait emporté avec elle dans la tombe l'incompréhensible obstination qu'elle mettait à défendre des théories néfastes; alors la besogne deviendra facile, et l'on pourra inscrire quelques noms belges au livre d'or de la Patrie rentrée en possession d'elle-même.

2. — Les poètes et leurs oeuvres.

Notre époque se caractérise par une pléthore de poètes dont le nombre s'accroît de jour en jour, et sous ce rapport elle contraste singulièrement avec la période hollandaise. Alors, les poètes étaient rares, la poésie n'était qu'une parenthèse dans la vie de nos écrivains, et pour la plupart ils se hâtaient de la fermer quand la politique les avait absorbés ou quand ils avaient été appelés à des fonctions qui les empêchaient de cultiver les Muses.

Sans doute, s'il fallait s'attarder à tous les rimailleurs de l'époque, auteurs d'une épigramme ou d'une charade en vers latins, ou rhétoriciens inspirés par quelque réminiscence de collège, le critique pourrait récolter une abondante moisson, mais son travail n'aurait qu'un intérêt bibliographique. Nous nous arrêterons aux hommes et aux œuvres qui ont paru dignes de fixer l'attention des contemporains.

Mais comment présenter ces écrivains? Une classification par genre peut convenir quand il s'agit d'un certain nombre d'écrivains et qu'ils ont spécialement cultivé tel ou tel genre; or, chez nous, les écrivains sont rares, et il n'en est peut-être pas un qui se soit déterminé en faveur d'un seul genre poétique. On pourrait encore présenter le mouvement poétique dans son évolution; mais qui songerait à parler d'évo-

lution dans une période de quinze années où tout n'est que tâtonnements et indécision?

Il nous reste à présenter chaque auteur individuellement. Ce sera là le meilleur procédé, le plus vrai en tous cas, car nos écrivains restèrent comme isolés dans leur époque et sans influence l'un sur l'autre.

Philippe Lesbroussart [1].

1781-1855.

Cf. QUETELET, Notice dans l'*Annuaire de l'Académie,* 1855, p. 198, et dans les *Sciences physiques et mathématiques,* p. 367.

LE ROY, *Liber memorialis* et *Biographie nationale.*

VAN HOLLEBEKE. *Revue de l'instruction publique,* 1857, p. 303.

DE REIFFENBERG, *Archives philologiques,* t. III, p. 153.

Né à Gand en 1781, Lesbroussart débuta par la carrière administrative. A peine ses études étaient-elles terminées que la réquisition le prenait, à l'âge de 13 ans, pour le jeter dans les bureaux de l'administration départementale de la Dyle. Fort heureusement pour ses dispositions littéraires, il trouva dans son directeur, Jouy, futur auteur de *Sylla*, une conformité de goûts et de talent dont il put profiter. Nos deux bureaucrates trouvèrent même le temps de fonder et de mettre en voie de prospérité la *Société littéraire de Bruxelles* [2].

Professeur à Alost, puis à Gand, Lesbroussart accompagna comme précepteur un jeune homme dans des pérégrinations en France, en Savoie et en Suisse. A son retour, il prit place à la rédaction du *Journal général des Pays-Bas;* puis, en 1817, il rentra dans l'enseignement. Lesbroussart avait trouvé sa voie,

[1] LESBROUSSART, *Fanny Seymour,* roman traduit de l'anglais. Trois volumes. Paris, 1812. — *Les Belges*, poème. Alost, 1810. — *Poésies*. Bruxelles, de Vroom, 1827.

[2] Mailly dit que Jouy n'a pas fondé la Société littéraire de Bruxelles, comme Quetelet le prétend, et qu'il en a été reçu membre, en même temps que Hubin, en 1806. (Cf. *Mémoires couronnés,* in-8°, t. XL, pp. 7-8.)

il la parcourut avec zèle et abnégation. Son amour pour sa patrie n'avait d'égale que sa modestie, et s'il écrivait facilement, il était pour lui-même d'une excessive sévérité.

Poète à ses heures, il laissait à peine soupçonner son talent à ses amis les plus intimes ; et, comme cet ancien, il aurait pu dire : Si je rime, c'est pour ma satisfaction personnelle, *mihi et Musis.* Tandis qu'il jugeait avec une extrême bienveillance les écrits d'autrui, il se montrait si rigide censeur de ses œuvres, que seules les pressantes instances de ses familiers purent le décider, en 1827, à publier un recueil de ses poésies ; encore, c'est à peine s'il leur en livra assez pour former la matière d'un modeste in-18. Les études qu'il fit paraître sur la littérature belge, surtout après 1830, témoignent de l'inébranlable confiance qu'il avait placée dans le génie de la nation. Sa critique mesurée et courtoise était éminemment propre à encourager et à guider la marche hésitante de nos débutants.

En littérature, il suivit le courant de l'époque, subissant l'influence du milieu avec lequel ses fonctions le mettaient en contact.

Son père [1], français d'origine, s'était acquis une excellente réputation dans l'enseignement. Lors de la réorganisation des études dans nos provinces en 1782, il avait été chargé de rédiger un plan d'éducation et avait publié sur ce sujet des réflexions qu'aurait signées Rollin [2]. A l'école de son père, qui avait connu Gresset et l'avait entendu lire son *Parrain magnifique*, le jeune Lesbroussart devint l'enthousiaste admirateur des derniers classiques, de Delille particulièrement. Ces impressions de jeunesse s'effacent difficilement ; aussi les premiers essais de notre poète furent-ils dans le goût de ses auteurs de prédilection.

[1] Cf. DE REIFFENBERG, *Introduction à la chronique de Philippe Mouskes*, p. CCCLXXIII, et *Archives philologiques*, t. III, p. 153 (180).

[2] J.-B. LESBROUSSART, *De l'éducation belgique*. Bruxelles, Lemaire, 1783.

En 1807, il traduisait un roman anglais, *Fanny Seymour*; en 1810, il se signalait à la *Société des Catherinistes* d'Alost par son poème *les Belges*. Pour la première fois sous l'Empire, il s'agissait de célébrer les gloires de la Belgique. Inspiré par son patriotisme, Lesbroussart avait répondu à l'appel. Le jury, présidé par François de Neufchâteau, le couronna à l'unanimité, et l'Institut de France fit un éloge des plus flatteurs de son poème. Son concurrent, Lemayeur, remportait le second prix.

Depuis, les temps ont marché, et nul ne s'aviserait plus d'offrir aux *Catherinistes* de quelque ville de province les essais lyriques d'un patriotisme aussi vibrant. Mais, autres temps, autres mœurs. Lesbroussart avait réalisé dans son œuvre les conditions alors requises de la haute poésie. Il avait eu de l'enthousiasme ou plutôt de l'emphase, battant des ailes sans pouvoir s'élever; il avait tiré de l'Olympe et Cérès, et Flore, et Pomone pour les associer aux destinées de la Belgique; l'industrieuse Alost et l'abondante Sicile ravissaient d'aise les amateurs de vigoureux qualificatifs. Tout y était conçu à la façon de Delille, et le poème n'était qu'un tissu d'anachronismes. Voici des vers :

Plus loin, sous cet ormeau, tourne un cercle joyeux,
Qui s'agitant au sein d'un tourbillon poudreux,
A la franche gaîté sacrifiant la grâce,
Du terrain sous ses pas fait trembler la surface,
Tandis que du sommet d'un énorme tonneau,
Un rustique Amphion, le charme du hameau,
Joint son archet criard à sa voix glapissante.

Qui reconnaîtrait là une de ces joyeuses kermesses flamandes peintes avec tant de relief et de vérité par Teniers? C'est en vain que l'on y chercherait la vigueur, le coloris, la brutalité même dont le peintre flamand savait imprégner ses toiles. Lesbroussart en avait fait une bergerie à la Watteau. Au reste, partout c'était cette même obstination à donner à sa pensée un vêtement de parade et à se torturer l'imagination pour trouver

quelque terme circonlocutoire et alambiqué. La poésie ainsi comprise n'était plus qu'un perpétuel tour de force à accomplir par l'auteur et une série de charades à deviner par le lecteur.

Bien que la couronne décernée à Lesbroussart fût pleinement justifiée à cette époque par le mérite relatif du poème, cette distinction n'en avait pas moins pour résultat funeste d'encourager nos poètes dans la voie néfaste où s'atrophiaient les plus beaux talents. Une cantate insignifiante sur la bataille de Waterloo valut à Lesbroussart une seconde distinction. Joignant la théorie à la pratique, il lisait à la *Concordia* [1] de Bruxelles un discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques!

A l'instar de Lebrun, pseudo-classique, à qui la Harpe donnait le conseil d'être *élevé sans enflure, noble sans recherche, énergique sans raideur et sans obscurité* [2], et qui avait écrit une *Épître sur la plaisanterie*, Lesbroussart produisit comme pendant à cette œuvre, l'*Épître sur l'art de conter*.

D'après le code de Boileau, ce produit doit être classé parmi les poèmes didactiques. Van Hollebeke [3], peu avare de ses éloges, y veut voir un petit chef-d'œuvre rappelant l'*Art poétique*. Je veux bien que tous deux manquent d'imagination, qualité essentielle au poète; qu'ils possèdent la même monotonie de rimes et de césures, et qu'ils ont la sobriété didactique, la clarté constante avec parfois une idée gracieuse, un sourire fin au milieu de contours figés dans l'immuable alexandrin.

N'est-ce point en effet du Boileau ce début de l'*Art de conter?*

Maudit soit le bourreau dont la loquacité,
Depuis une heure au moins, m'enchaîne à son côté?
A-t-il assez de fois, brisant ma patience,
Aux voisins fatigués commandé le silence!

[1] Bruxelles, 1816, in-8°.
[2] JULLIEN, *Histoire de la poésie,* t. I, p. 85.
[3] *Revue de l'instruction,* 1857, p. 303.

Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et prenant *bonnement* mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout
Ramené ce refrain : « Monsieur, ce n'est pas tout! »...

Certes ces vers ont de l'élégance, ils ont même cet air de causerie aristocratique qui avait cours dans les salons du XVIIIe siècele, et dont Lesbroussart avait retrouvé le secret, car ce fut un causeur aussi charmant que spirituel, malicieux même. Mais enfin, ceci est d'une autre époque, et ce qui ravissait les *intellectuels* du commencement du XIXe siècle ne trouverait plus grâce devant leurs descendants. Qui s'aviserait aujourd'hui d'écrire en vers un cours de diction, de développer, comme le fait Lesbroussart, l'art de conter chez les différents peuples, de nous apprendre que

Rome, longtemps grossière, ignora ce talent;
Le seul Ménénius le connut un moment,

et que si les Romains ne parlaient pas, c'est que *pour manger seulement ils se mettaient à table;* tandis qu'à une époque plus rapprochée, Mme de Maintenon captivait par sa parole l'attention de ses amphytrions et que

Son art séducteur, par un simple récit,
Au lieu de l'estomac, savait nourrir l'esprit.

Lesbroussart avait un talent trop souple pour se confiner dans un genre unique; il cultiva aussi la satire, mais il n'y mit ni fiel ni âpreté. Sa verve a plus de bonhomie que de mordant, et ici encore il semble s'être inspiré surtout d'Horace et de Boileau. Dans son *Alogistonomie* ou *l'art de déraisonner par écrit*, il dira les déceptions d'un poète de province dont la maigreur et le costume *étaient de sûrs indices qu'il avait eu toujours les Muses pour nourrices.* Voulant exprimer ses opinions libérales, il écrira le *Manuel du vrai royaliste* ou *Cours*

de morale politique, dans lequel il attaquera la religion et ressuscitera ironiquement l'ancienne monarchie. Dans l'*Épître à S. M. Akdola Ier*, sorte de décalogue politique, il célébrera la monarchie libérale sur ce ton :

> Qu'un ministre jamais, se jouant de la loi,
> Ne puisse impunément faire mentir le roi.

Il aura des trouvailles genre Voltaire, dont au reste il était l'admirateur [1], pour manifester son aversion contre *le Jésuitisme, ce polybe immortel!* Ses *Adieux d'un ministère* [2] donnent la mesure de sa verve satirique, plus railleuse que méchante. Un ministre trouve vains tous les sacrifices qu'il s'est imposés, tous les banquets royalistes qu'il a soldés pour renforcer sa majorité; c'est en vain que la censure *à l'état d'Abailard a réduit les journaux;* et qui va-t-on me donner comme successeur? se demande-t-il. *Quelque intègre animal, ministre romantique*, qui s'imaginera qu'*on peut servir l'État sans servir à dîner.* Tandis qu'il se lamente,

> ..... Sous les murs de l'hôtel solitaire,
> Erraient les favoris du défunt ministère,
> S'abordant, se pressant, s'interrogeant entr'eux;
> Pâles, baignés de pleurs, vingt députés du centre,
> Une main sur leurs yeux et l'autre sur leur ventre,
> Vers l'auguste fuyard exhalaient leurs adieux....

Il faut convenir que ce n'est guère méchant et que les antiministériels français de nos jours décochent des traits plus meurtriers aux gouvernants.

En dehors de toute valeur littéraire, les satires de Lesbroussart, comme toutes les satires politiques du reste, perdent avec le temps cet intérêt d'actualité qui en fit souvent tout le prix. Certaines allusions nous échappent, certaines idées nous passionnent moins ou même nous laissent absolument indiffé-

[1] Cf. *Annales belgiques,* 1823. Récit d'un voyage en Suisse.
[2] Il s'agit du ministère Villèle, tombé en novembre 1827.

rents. Aussi ces compositions n'ont-elles le plus souvent qu'un succès éphémère.

Dans le bagage littéraire de notre poète, notons un projet de vaste épopée qu'il eut l'heureuse idée d'abandonner après en avoir esquissé le plan ; quelques fables enfin : *la Glace et le Soleil*, où l'on trouve des vers neufs sur la venue du Soleil ; *l'Enfant et la Lampe*, où la manie de la périphrase lui fait dire :

Or, il était nuit,
Et notre artiste près de lui
Avait mis *l'instrument utile à Démosthène.*

Et pour que le lecteur ne se casse pas la tête devant cet insoluble problème, il ajoute immédiatement : *c'est-à-dire une lampe !* Cet enfant, voyant la lampe se ranimer au contact de l'huile, en verse tant, que *sous ses flots onctueux la flamme est submergée* et s'éteint. L'auteur — on le voit — ne se met pas en frais d'imagination ; mais l'homme de bon sens et d'éducation reparaît dans la morale :

Nourrissez sobrement l'esprit de la jeunesse ;
N'apprendre rien du tout est mal, je le confesse ;
Mais en *trop apprendre* est bien pis.

Tout ce que nous venons de dire se rapporte au Lesbroussart élève du XVIIIe siècle ; la nouvelle influence des romantiques ne se trahit que dans quelques essais d'imitation étrangère et dans une étude remarquable sur Byron publiée par les *Annales Belgiques*.

Lesbroussart dut en partie sa popularité aux événements de 1830. Il se mêla au peuple pour servir de médiateur. En quoi il fit preuve de courage, car il risquait sa vie. Dans la période postérieure, les revues et les journaux s'emparèrent de ses écrits, les firent connaître et établirent sa réputation littéraire.

Lemayeur [1].

1761-1846.

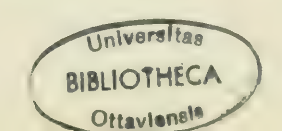
Cf. DEVILLERS, *Biographie nationale.*
A. MATHIEU, *Biographie montoise*, pp. 213-221.

C'est à la suite de Lesbroussart qu'il convient de placer Lemayeur, son rival au concours d'Alost. Il nous offrira la plus haute expression de la poésie descriptive dans nos provinces, telle que la concevaient les derniers élèves de Delille.

Après avoir déployé sa verve lyrique dans des odes de circonstance, comme la *Bataille de Waterloo*, la *Réunion des provinces des Pays-Bas sous la domination de S. M. Guillaume Ier*, etc., il accoucha, vers les 50 ans, d'un poème sur *les Belges* qui remporta le second prix au concours d'Alost. Par une complaisance sénile, qu'excuse peut-être la littérature de l'époque, il eut pour ce produit une sollicitude paternelle. Il remania, travailla et embellit — du moins à son avis — son poème, qui ne comptait au début que de quatre à cinq cents vers. Dix-huit ans après la première éclosion, en 1830, le poème en X chants sortait des presses de Vanlinthout sous la forme de deux gros volumes, avec le titre pompeux : LA GLOIRE BELGIQUE, *poème national en dix chants, suivi de remarques historiques sur tout ce qui fait connaître cette gloire depuis l'origine de la nation jusqu'aujourd'hui, par M. Lemayeur de Merprès et Rogeries, ancien secrétaire, etc.*

Pas plus que maintenant les titres de nos ouvrages littéraires n'étaient banals. La manie des doubles titres était générale, et il pleuvait des *Marie ou la Vertu récompensée. Esther ou la Juive convertie*, qui avaient l'avantage de laisser deviner ce que contiendrait l'ouvrage; plaisir que nous n'avons plus quand il faut élucider le sens de *Horizons hantés* ou *En symbole vers l'apostolat* et d'autres.

[1] LE MAYEUR, *Les Belges,* poème. Bruxelles, Lemaitre, 1812. — *La gloire belgique,* 2e édit. Louvain, Vanlinthout, 1830.



Lemayeur nous laisse pressentir les pompes et les gloires faciles de son œuvre. Et voici qu'il embouche le clairon des archaïques préludes :

> Je chante ce pays, rival de l'Italie,
> Par son agriculture et par son industrie,
> Pays à qui l'Anglais doit le plan de ses lois,
> Le Français son Clovis et trois souches de rois.

Puis il procède selon les rites classiques, avec ordre et méthode : trois chants pour l'histoire et sept autres pour l'agriculture, le commerce, les arts libéraux, les sciences et les lettres, l'art militaire, la religion et les mœurs. C'est une encyclopédie versifiée. L'auteur parcourt tous les domaines, depuis l'art de saler le hareng jusqu'à l'adoration perpétuelle en passant par l'horloge horizontale, la bombe, la danse. On ne peut que s'éponger le front devant cet amas d'érudition et s'arrêter essoufflé devant des énumérations de ce genre :

> Ce Schot, ce Lessius d'érudite mémoire,
> Ce Bollandus, si cher aux amis de l'histoire,
> Ce Regnault, la terreur de nos physiciens,
> Ce La Pierre, l'honneur de nos théologiens,
> Ce Verbiest, qui fut l'oracle de la Chine,
> Ce Bonfrère interprète, œil de la loi divine [1]...

Voulez-vous des guerriers?

> Près de lui sont Landas au terrible regard,
> Mastaing, d'Auxy, Dumont au brillant étendard,
> Gauthier le Châtelain, Thierry le Connétable
> Brias, Anneux, Wavrin, Casan le Redoutable [2]...

Voilà le dernier mot de la poésie pseudo-classique ; rimer, rimer toujours et rimer tout. S'il fallait aller jusqu'au grotesque, il suffirait de citer des vers comme ceux-ci :

[1] Chant VII, p. 202, t. II.
[2] Chant XIII, p. 303, t. II.

Je dis, *en poursuivant l'apostrophe où j'insiste,*
Bientôt un héros belge à vos armes résiste [1]...

ou bien :

Ici dans le tableau que *mon pinceau* crayonne,
Le fil que j'ai suivi tout à coup m'abandonne...

Or il se trouve toute une moisson de vers de cet acabit.

Parfois Lemayeur essaie de rompre cette monotonie par quelque épisode puisé dans nos annales. C'est en vain; son imagination n'a pas d'ailes et il retombe uniformément dans la banalité de sa pensée vide et sonore.

Or, voilà un poème auquel le prince de Ligne, charmant et délicat prosateur, tressa des couronnes. Il envoya à Lemayeur une épître flatteuse, que celui-ci s'empressa d'ajouter à sa *Gloire Belgique* en guise d'introduction [2]. Il est vrai que les vers du prince de Ligne se rapprochent singulièrement de ceux de Lemayeur. C'est ainsi qu'on y lit :

Votre muse ennoblit votre érudition.
Et vous fait pardonner chaque citation
Et le trait de la fable et le trait historique,
Et vous adoucissez tout, jusqu'à la critique.
Tant pis pour les Flamands si peu mélodieux,
Leurs noms choquent parfois un *timpan* dédaigneux...

Devant ces écarts du prince de Ligne, on peut prendre en pitié ceux de Lemayeur, et les croire tous deux simplement atteints d'une anémie poétique. Si la bonne volonté entrait en ligne de compte dans le mérite d'un auteur, on pourrait la faire valoir en faveur de notre poète. Un sincère amour de son pays l'inspire, et les 16,000 notes qui complètent l'œuvre, bien qu'elles soient pour la plupart de Delmotte [3], témoignent d'un ardent désir de faire connaître l'histoire de Belgique et ses

[1] Chant I.
[2] Tome I, p. IV.
[3] MATHIEU, *Biographie montoise*, p. 215, note.

gloires dans le passé. Mais c'est là tout ce que l'on trouverait à louer. Et encore! ces notes ont le défaut de se présenter sans suite, sans chronologie et dans un tel éparpillement, qu'elles ne peuvent profiter aux études. Faut-il même ajouter que les qualités qu'on est tenté d'accorder à Lemayeur sont détruites en partie par une insupportable fatuité?

Mais laissons-lui la parole. Il écrit dans une note [1] : « Bonaparte s'étant attribué toute autorité sous le titre de Premier Consul l'an 1800, vint l'an 1803 visiter la Belgique. C'est alors que l'auteur de ce poème chercha à déterminer l'homme tout-puissant à améliorer le sort de nos provinces. Il lui adressa une Épître où, en lui faisant connaître le pays, il lui désigna le bien qu'il pouvait y faire. Cette épître, probablement la pièce de poésie *la plus courageuse qui lui fût jamais présentée*, était terminée ainsi... » Je vous fais grâce de cette péroraison qui contient un excellent éloge du premier consul. D'ailleurs il n'est pas douteux que Bonaparte ait mis à profit les leçons que lui donnait ce Mentor des rois.

de Reiffenberg [2].

1795-1850.

Cf. QUETELET, Notice dans l'*Annuaire de l'Académie,* 1852, p. 93, et *Sciences physiques et mathématiques*, pp. 436-490.

MATHIEU, Notice publiée par la Société des bibliophiles de Mons, 1850.

LE ROY, *Liber memorialis,* p. 170.

THONISSEN, *Centième anniversaire de l'Académie*, pp. 128, passim.

Voici un écrivain qui se présente à nous avec tout le brillant éclat de sa jeunesse. Précoce amant des lettres, il leur apporte une intelligence d'élite, une activité fébrile; il conçoit des plans de réorganisation dans l'enseignement de l'histoire et de

[1] Chant III, note 68; t. I, p. 221.

[2] DE REIFFENBERG, *Les Harpes*. Bruxelles, Hayez, 1823. — *Poésies diverses*, 2 vol. Paris, Dondey-Dupré, 1825.

la philosophie. Il débute par la carrière des armes qui le conduit sur le champ de bataille de Waterloo ; en 1818, à 23 ans, il devient professeur de langues anciennes ; fait son entrée au *Mercure* avec un article intitulé : *Coup d'œil sur les progrès des lettres en Belgique*, où s'affirment de réelles connaissances historiques et littéraires ; fréquente à Bruxelles avec les exilés français David, Arnault, Bory de Saint-Vincent, Berlier, Merlin, qui le choient et reconnaissent en lui l'héritier privilégié de l'esprit de Voltaire. Il brille dans leur société par la vivacité de son naturel et le piquant de sa causerie. C'est un caractère heurté et contradictoire qui passe de la folle espièglerie à la mélancolie amère. Il en fait du reste l'aveu : « Il y a en moi, écrit-il, des choses qui se heurtent ; mais j'ai été si souvent heurté moi-même que cela est tout naturel... Persécuté, trahi dans mes affections les plus chères, on voudrait que je fusse toujours égal, toujours riant. En vérité, cela n'est pas possible ; et comme je ne veux point faire d'élégies pour excuse, on me trouve ridicule. » Quetelet a laissé du baron de Reiffenberg un charmant portrait qui date de 1819 [1]. Raoul lui avait fait faire sa connaissance. « Je n'oublierai jamais cette visite, écrivait-il trente ans après, quelle gaieté bruyante ! quelle volubilité de langue ! quels élans de tendresse ! et comme si la parole ne suffisait pas à sa vivacité naturelle, il était dans un mouvement continuel, allant, venant, montant et descendant l'échelle de sa bibliothèque avec la rapidité d'un écureuil. Au bout d'une demi-heure, j'étais véritablement étourdi au point de ne plus trouver une seule idée... »

Nommé bibliothécaire adjoint à Bruxelles en 1821, il passait en 1822 à la chaire de philosophie de Louvain. L'Académie lui ouvrait ses portes en 1828, après avoir couronné plusieurs de ses mémoires. Malgré tout son talent et tous les honneurs, de Reiffenberg passa ses dernières années dans la solitude des heures ternes et froides, actives et laborieuses cependant.

Il fut sans but dans la vie, ou plutôt il voulut atteindre trop

[1] QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 440.

de buts à la fois. Nul plus que lui peut-être n'éparpilla autant son activité, ne gaspilla avec autant de légèreté les ressources de son intelligence. Il embrassa dans sa carrière tous les domaines, et tous les domaines à la fois : prose, vers, philologie, histoire, théâtre, articles de journaux ou de revues, il faisait tout marcher de pair, sans négliger même les bals ou les soirées. Il s'attira la rancune de ceux qui furent jaloux de ses succès, et aussi surtout de ceux qu'avaient meurtris ses plaisanteries ou ses épigrammes. D'autant plus que lui-même dans la suite prêta le flanc aux attaques de ses ennemis, en publiant sous son nom des manuscrits d'autrui.

De Reiffenberg trouva dans la poésie quelques heures de repos et de réconfort. En 1849, il écrivait encore — et c'est en quelque sorte son roman poétique [1] :

Les vers conviennent à tout âge,
Je leur dois un peu de courage,
Quand pour moi s'assombrit le jour.
N'ont-ils pas droit à mon hommage?
Ils furent mon premier amour.

La sincérité rachète ici la banalité de la forme. Nous avons affaire à un auteur qui, comme poète, ne tint pas les promesses de ses débuts. Et cependant, doué comme il l'était, de Reiffenberg aurait pu conquérir la première place dans le cénacle de nos poètes, s'il avait été persévérant. La poésie, pour lui, ne fut qu'un moyen de plus pour plaire, et le titre de poète, l'équivalent d'un titre de noblesse facilement gagné. Comme tous les rimeurs de l'Empire, il commença par encenser la vieille idole du classicisme. La première besogne, en ce métier, consistait à dépouiller les vieux poètes de Rome de leur forme latine pour les rajeunir, en les présentant au public radicalement transformés, francisés et nullement différents des écrivains idylliques, élégiaques ou bucoliques de la fin du XVIIIe siècle.

[1] *Fables nouvelles*. Bruxelles, Muquardt, 1849. Prologue.

De Reiffenberg, pour son coup d'essai, mit à contribution les *Églogues* de Virgile [1], mais il s'arrêta avant la fin. Peut-être que les deux vers de Froment :

> Ordonne à Reiffenberg de quitter la houlette,
> J'aime mieux son sifflet encor que sa musette,

furent pour quelque chose dans cette désertion des rives pastorales. En 1823, de Reiffenberg publia ses œuvres poétiques sous le titre : *les Harpes.* Ce titre indiquait une tendance nouvelle; aussi fut-il trouvé extraordinaire, bizarre même [2], et Froment, qui ne cherchait que l'occasion de placer ses bons mots, disait : « Il faudra que vous publiiez maintenant vos flûtes et moi mes violons ». Il fallut, pour tranquilliser les esprits, que l'auteur se décidât à justifier l'étrangeté de ce titre par un étalage d'érudition littéraire. Par ce détail, insignifiant en apparence, on peut voir à quelles hostilités se heurtait toute tendance nouvelle.

Dans la préface de ses *Harpes*, de Reiffenberg écrivait : « La plupart des pièces que renferme ce volume se rattachent à des traditions nationales. Recueillir nos souvenirs historiques, rassembler nos titres à l'estime du présent et de la postérité, tel a été le but constant de nos veilles ».

C'est encore de la poésie incertaine et vacillante; si elle est nationale souvent, et si même le moyen âge l'amène à revêtir les formes rajeunies de la légende et de la ballade, elle s'en va aussi parfois errer dans les sentiers battus du pseudo-classicisme.

Les épîtres appartiennent à cette dernière école; épîtres aux célébrités contemporaines, de Barante, Cousin, Nodier, Arnault, Talma; dans l'*Ame et le Corps* [3], on reconnaît l'inspiration lamartinienne :

[1] Cette traduction parut dans le *Mercure,* 1818, t. V et sqq.
[2] DE STASSART, *Critique littéraire,* dans ŒUVRES COMPLÈTES, p. 949.
[3] Bruxelles, Hayez, 1824.

Fol espoir! Tout commence,
La mort rend son butin; les sépulcres ouverts
Vont lui restituer la pâture des vers...

Dans l'Épître à son ami Vautier, nous retrouvons un Boileau philosophe, dissertant sur les doctrines de Kant.

Kant enfin apparut, — écrit-il —
l'homme fut détrompé;
L'absolu remonta sur son trône usurpé,
De notre entendement la force subjective
Aux objets imprima sa forme impérative;
Sans attendre les faits, elle osa décider;
La *nature sentie* à ses lois dut céder
Et l'espace et le temps, ces types nécessaires
De la perception, législateurs primaires,
Dans l'être connaissant restèrent désormais.

Mais laissons l'absolu remonter sur son trône usurpé, laissons le poète s'égarer dans les déserts arides de la métaphysique; il n'y a dans ce fatras rien pour l'imagination, ni rien non plus pour l'âme. Et pourtant c'était l'époque où ces éternels problèmes de l'absolu, de l'infini, des destinées, vibraient sur la lyre d'un Lamartine.

De Reiffenberg se laissa tenter par la poésie officielle. Il écrivit dans ce genre le *Champ Frédéric* qui célébrait une colonie consacrée aux indigents et fondée par le prince Frédéric des Pays-Bas. L'officiel avait comme corollaire inévitable la mythologie et dans le poème on trouvait fort remarquable une page allégorique dont voici le début :

Le travail! c'est le dieu qui gouverne le monde;
C'est lui qui, dirigeant les coursiers du soleil,
S'élance le matin de l'Orient vermeil;
Dans son palais humide, il éveille Nérée,
L'arrache sans pitié de sa couche azurée...

Voilà la vieille mythologie qui ressuscitait avec son cortège de dieux et de déesses; voici les fleurs de l'antiquité qui refleu-

rissent dans la fête de Flore, où le nourrisson des Muses s'écrie :

Qui pourrait dédaigner les largesses de Flore,
Profaner le parterre où Zéphire l'adore,
...et *dont* la Nature
Écrit avec des fleurs l'histoire *de sa vie?*

Ailleurs on retrouve des expressions sorties du vieux moule comme : les tours qui sont *l'espoir du faible laboureur,* ou bien *la vitesse immobile du mobile sabot.*

A côté de la précipitation et de l'incorrection se rencontre parfois un manque absolu d'inspiration. Lisez à cet égard le *Départ du soldat belge* ou cette strophe de ballade :

Partout l'image du danger
Poursuit la craintive bergère,
Qui va prier pour son berger
A Notre-Dame bocagère.

C'est l'alliance finale : Notre-Dame et le bocage ! Les sentiments chrétiens s'insinuent dans la poésie, mais il leur faut un reste de classicisme pour passeport.

Parfois cependant l'idée se fait gracieuse et nouvelle. l'image se dessine et se présente comme une aurore encore indécise, et nous pouvons écouter cette voix du poète :

A l'heure où le soleil lance un rayon d'adieu,
Et s'arrête un moment au milieu des nuages,
Que le soir vient orner de bizarres images :
Riche et pompeux tableau, brillant d'or et de feu,
Que de fois à travers de vaporeux portiques
J'aimais à découvrir des vallons fantastiques,
Des fleuves sinueux, des volcans enflammés,
Sous leurs sommets changeants de tremblantes montagnes,
Paysages détruits aussitôt que formés...

Voilà pour les nuages, mais je trouve encore mieux que cela :

Le feuillage au désert s'arrondit en berceaux,
Des rayons du soleil la nuit même se dore,
Et la main du printemps suspend à ses arceaux
La robe d'azur de l'aurore [1].

[1] *Grotius dans la prison de Lovenstein.* (ARCH. PHILOLOG., t. III, p. 232.)

Ces vers, comme d'autres que l'on rencontre dans le fouillis de réminiscences classiques ou de déclamations d'un romantisme hagard, sont d'une bonne venue et coulent de source. Ils nous autorisent à dire que les vocations poétiques ne manquèrent pas à cette génération, mais que l'incertitude des principes et une fausse direction stérilisèrent les plus beaux talents.

Dans les *Adieux à l'Athénée de Bruxelles*, de Reiffenberg a touché la corde sentimentale avec sincérité, et l'on est gagné au poète par son début :

Adieu, séjour de paix; adieu, vous que ma voix
Dans la classe attentive instruisit quelquefois...

Mais quand on arrive à ce pathos final :

Et toi, toi qui n'es plus, Lesbroussart, ô mon père,
Laisse-moi ranimer ta lampe funéraire,
Sur ton froid monument répandre quelques fleurs
Et t'apporter encore le tribut de mes pleurs.

On s'étonne de voir surgir un second Virgile, professeur à l'Athénée de Bruxelles, pleurant son collègue dans l'enseignement comme fut pleuré Marcellus.

C'est là tout ce que produisit de Reiffenberg; sa muse fut une compagne de jeunesse, comme elle l'est pour tous d'ailleurs à ces heures d'illusion et d'enchantement. Après 1825, ses fonctions et ses travaux lui fermèrent ce palais des rêves. Il en resta à ces essais; l'homme n'était pas de ceux qui fondent une œuvre durable.

de Stassart[1].

1780-1854.

Cf. Van Bemmel, *Notice sur le baron de Stassart.* (Prix de Stassart.) Mém. cour., in-4°, t. XXVIII, 1856.

Quetelet, *Sciences mathématiques et physiques,* pp. 401-436, et *Annuaire de l'Académie,* 1855, pp. 91-157.

Dupont, *OEuvres de de Stassart,* précédées d'une notice.

Van Hollebeke, *Poètes belges du commencement du XIXe siècle,* pp. 133-167.

Né à Malines en 1780, le baron de Stassart fit à Paris ses études de droit, et y remporta le premier prix d'éloquence. Nous ne le suivrons pas dans sa longue carrière politique. Napoléon, qui avait en lui la plus grande confiance, l'envoya remplir des missions importantes dans les provinces allemandes. Préfet de Vaucluse en 1810, de Stassart y avait élevé un monument à la mémoire de du Tillet, évêque d'Orange, fondé un prix à l'athénée de Vaucluse et établi une bibliothèque à Orange. En 1811, il revint en Belgique, où il occupa le poste plus difficile de préfet des Bouches-de-la-Meuse. Toujours dévoué à la cause de Napoléon, il rentra dans la vie privée à la suite des événements de 1815; puis lorsqu'il eut été élu à la seconde chambre des États-Généraux, il y défendit jusqu'en 1830 les droits des Belges contre Guillaume Ier. Sa valeur comme homme d'administration est incontestable, mais en politique il fut d'une modération qui fut plus d'une fois taxée de faiblesse.

Malgré ses fonctions, le baron de Stassart trouva le temps de s'adonner aux lettres et d'exercer l'influence d'un mécène départemental. Il n'apportait toutefois aucune originalité dans les lettres, et son talent ne dépassait point la médiocrité. Ce

[1] *OEuvres complètes du baron de Stassart,* publiées par Dupont. Paris, 1855. Fort volume de 1087 pages, 2 col. Bruxelles, Muquardt, 1854.

qui peut l'excuser, c'est qu'il appartenait à une époque où le goût littéraire était faussé et qu'il ne cultivait la poésie qu'à titre de délassement.

Il nous a laissé un effrayant volume d'œuvres complètes, qui contient [1] : dans le genre poétique, des fables, des épîtres, des lettres en vers, des élégies, des imitations d'Horace, des contes, des chansons, des épigrammes ; dans le genre philosophique, les pensées de Circé, la traduction des méditations d'Eckartshausen ; dans le genre académique, des discours à l'Académie de Bruxelles et ailleurs, des notes, des rapports sur diverses questions ; dans le genre littéraire varié, des idylles et contes en prose ; dans le genre critique, une série d'analyses sur des ouvrages contemporains ; dans le genre historique, des biographies ; dans le genre politique, ses discours aux États-Généraux de Hollande, au Congrès et au Sénat de Belgique.

A cette nomenclature encyclopédique, on reconnaît un esprit méticuleux, jaloux de conserver la plus insignifiante pièce de vers, parce que tout ce qui était tombé de sa plume, avait à ses yeux une valeur biographique.

Dans l'intérêt de sa renommée, le baron de Stassart aurait dû retrancher les deux tiers, sinon les trois quarts du volume. Qu'importe par exemple au public de savoir qu'à seize ans le futur sénateur dédiait à sa mère ses premiers vers? Une attention filiale, quelque louable qu'elle soit, ne vaudra jamais à de mauvais vers les suffrages de la postérité. Que dire en effet de pareils vers :

Hélas! on ne voit plus de fleurs dans le parterre,
Mais vous y désirez peu les œillets odorants;
  Le plus beau bouquet d'une mère,
  C'est le baiser de ses enfants [2].

On peut ranger sous la même rubrique tous les colifichets rimés : *A M^e de ***, sur un portrait peu ressemblant; A une*

[1] Cf. Dupont, *op. cit.*, préface.
[2] *Œuvres*, p. 174.

jolie dévote que le mot ADORE *effarouchait* [1] : *Pour une statue de la Liberté placée dans mes jardins de Corioule* [2], etc. De Stassart a gardé pieusement tout bon mot tombé de ses lèvres et l'a converti en madrigal ; il a formulé en distiques l'esprit maniéré qu'il butinait dans les salons.

Aussi, tout cela est-il d'un fade à dégoûter le lecteur le plus intrépide. Le sourire complimenteur d'une jeune femme eût dû suffire à la vanité de notre poète. Vanité ! c'est peut-être là le secret de cette abondance. N'est-il pas ridicule de voir un grave personnage comme lui publier ce billet [3] à de Reiffenberg *qui lui avait adressé de forts jolis vers?* « Vous connaissez, Monsieur, le vieux chardonneret ; les vers pleins de grâce et d'harmonie qu'il a reçus du rossignol, le pénètrent de la plus vive reconnaissance. »

Si l'on en excepte les fables, les œuvres du baron de Stassart méritent à peine une mention. Viennent d'abord quelques épîtres froides, entremêlées de réflexions morales, d'autres plus intimes, comme celle à Legros [4], où le sentiment aurait pu jaillir si l'imagination n'avait manqué à notre froid rimeur, élève des pseudo-classiques. Il écrit :

Sous les lois d'Apollon que l'on se trouve heureux !
Mais il est pour mon cœur encore d'autres charmes :
Du pauvre vertueux je puis sécher les larmes,
N'ai-je pas recueilli les trésors de Cérès?
Oh ! sachons les répandre en utiles bienfaits.
Grâce au bonheur qu'Hymen fixe dans mon ménage,
L'hiver comme au printemps, j'ai des jours sans nuages.

Il y aurait eu là matière à quelque joli tableau d'intérieur ; un vrai poète aurait su nous intéresser à ces joies paisibles du foyer, mais les lois d'Apollon, les trésors de Cérès, Hymen

[1] *OEuvres*, p. 175.
[2] *Idem*, p. 176.
[3] *Idem*, p. 140 (1849).
[4] *Idem*, 136.

fixant le bonheur, c'est tout ce que l'on demandait aux poètes du XVIIIe siècle. Ils ont des idées, bien que le plus souvent ces idées soient de monnaie courante, mais le sentiment, l'âme leur manque. Avaient-ils donc deux âmes? L'une qui sentait, souffrait, était éprise d'idéal et de bonheur; l'autre, qui ne cherchait qu'à cacher la première sous les formules de l'école.

Veut-on des élégies? En voici deux. L'une porte ce titre enchanteur : *Le songe de la vie*. Hélas! ce n'est qu'un air de flûte avant le départ pour les Champs-Élysées :

Je touche au déclin de la vie...
Quelles joyeuses voix! quelles flûtes légères
Nous appellent dans ces vallons!
Sur la mousse assis, présidons
Aux danses des jeunes bergères.

Quel anachronisme! de Stassart avait 60 ans, et l'on était en 1840.

Nous rencontrons plus loin quelques contes remarquables *par leur versification abondante,* dit son panégyriste Dupont; c'est vrai, trop vrai même; des chansons morales ou des couplets d'à-propos que le baron prodiguait aux sociétés littéraires ou qu'il adressait à sa femme. Ceux qu'il dédia au prince d'Orange : *Adieux d'un grenadier belge*, valent la peine d'être cités[1] :

Avant d'partir, la Tulipe,
A sa gloir' buvons queuq' coups,
Puit ensemb' fumons zun' pipe,
Après ça zembrassons-nous...

C'est ce qu'il appelle fort heureusement du *style grivois*.

Tous ces produits amorphes manquent sans doute d'intérêt; mais il était nécessaire d'en parler parce qu'ils caractérisent l'esprit littéraire de ceux qui passaient pour nos maîtres ès lettres.

[1] Page 162.

Les fables du baron de Stassart eurent un immense succès à leur apparition. Elles étaient dans le goût du jour et l'on avait vu surgir les Andrieux, les Arnault et d'autres imitateurs de La Fontaine. Maintenant tous sont tombés dans un légitime oubli, et dès 1830, Claes écrivait [1] : « La fable est morte et je ne conseillerais pas à M. de Stassart de publier une nouvelle édition des siennes ».

Cinq éditions [2] avaient paru successivement de 1818 à 1823; les fables avaient été traduites en tout ou en partie dans les langues anglaise, hollandaise, allemande, suédoise et provençale. Ce fut sans contredit un succès brillant; succès de mode que l'auteur nous explique lui-même : « L'apologue, écrit-il [3], semble avoir repris faveur en France depuis quelques années; une perpétuelle lutte d'intérêts et d'amour-propre dans une société composée d'éléments qui se croisent sur tous les points; de nombreux ridicules nés d'une foule de préventions opposées à l'esprit du siècle; cet esprit du siècle lui-même qui n'est pas sans préjugés et sans une tendance à l'exagération des meilleures choses... n'en est-ce pas assez pour réveiller la muse d'Esope et lui fournir de piquantes peintures de mœurs ? »

De Stassart céda à l'engouement, et bien que, de son propre aveu [4], il n'ait pas composé en tout cinq cents vers de 1803 à 1814, il fit paraître en 1818 un recueil de cent vingt-neuf fables composées en soixante-six jours! [5] Il travaillait à raison de deux fables par jour! L'aveu est aussi ingénu que caractéristique.

Quoique obéissant à la mode, il avait donc pris fort à cœur son rôle de moraliste politique et social. Il composa de légers badinages, agrémentés d'un certain esprit, mais dépourvus de naturel et de malice. En somme, on retrouve ici la même

[1] *Conjectures sur l'avenir littéraire.* (Recueil encyclopédique.)
[2] Cf. p. 69, note 1. (La liste des éditions.)
[3] *Critique littéraire.* (OEuvres, p. 893.)
[4] Page 70, note 12.
[5] Page 89, note 244.

préoccupation que dans ses *Pensées de Circé :* viser à la réflexion juste, à la pensée claire. Ses thèmes ordinaires sont des lieux communs de morale privée : les dangers du monde, la jalousie des critiques littéraires, le mérite d'une vie humble et modeste. Puis, après 1815, le moraliste se laisse tenter par la politique; ses fables deviennent actuelles. L'écrivain s'en sert comme d'une arme pour combattre une royauté impopulaire, une administration tyrannique et vexatoire. Ces attaques étaient fort goûtées du public. De là le succès qu'obtinrent le *Roitelet ambitieux*, le *Conseil d'État de Lion*, le *Trône de neige*, le *Pinson roi*, le *Léopard et l'Éléphant*. Dupont attribue à ces fables l'hostilité que manifestait vis-à-vis de Stassart la Cour de Hollande. C'est peut-être donner beaucoup d'importance à des écrits en somme anodins; le passé du baron de Stassart et ses discours politiques l'avaient depuis longtemps rangé dans l'opposition.

Aurait-il eu, comme le veut Van Bemmel [1], quelque analogie avec Béranger, dont les chansons sapaient alors en France le régime monarchique? Non, certes : Béranger avait une réelle influence sur le peuple, tandis que de Stassart ne pouvait prétendre qu'à une popularité qui ne dépassait pas un cercle de confrères en poésie. Le peuple ne participait guère à la vie intellectuelle de la nation et l'esprit aristocratique du baron n'était pas fait pour plaire aux masses. « Plus fin que malicieux et plus naïf que railleur, de Stassart se borne à plaisanter des sottises et des fautes, en lançant de temps à autre des coups d'épingle dans les ballons de l'amour-propre, et les questions les plus brûlantes, ainsi traitées sans fanatisme, deviennent un sujet d'inspirations fécondes [2]. » C'est précisément là son grand défaut : il ne possède pas cette exaltation qui nous séduit dans les vers d'un Lamartine ou dans les chansons d'un Béranger.

Nous serions réellement fort embarrassé de choisir parmi

[1] Van Bemmel, p. 38.
[2] Idem, p. 40.

ces huit livres de fables une œuvre vraiment remarquable. Le *Trône de neige* a survécu dans nos Chrestomathies [1]; l'invention n'est pas du baron de Stassart [2], et les vers sont d'une médiocrité étonnante :

> ... Chez notre prince l'insolence
> Surpasse encor la dureté;
> Des malheureux sujets la moindre négligence
> Est réprimée avec sévérité.
> De Tarquin le Superbe il avait l'arrogance
> Et de Néron, plus tard, suivant toute apparence,
> Il aurait eu la cruauté...

Où est l'image? Où est le tableau? Où est la vie? L'auteur raconte comme s'il ne regardait pas hors de lui-même; aucun de ses personnages n'a de relief : son dialogue manque de naturel, c'est toujours le baron de Stassart que l'on entend parler; souvent son affabulation n'est pas appropriée au récit, en tous cas, elle n'a jamais cette concision qui la grave dans l'esprit à la façon d'un proverbe.

Voyez ses personnages : le lièvre Fine-Oreille, le coq sultan Kirikiki, le porc-épic dom Grognard; savourez ces qualificatifs : Mitis *un joli chat*; Bertrand, *singe fameux*; Suzon, *reine de basse-cour*; un *honnête* cheval de Normandie; notre *moderne Chrysostome*; le renard *Talleyrand des animaux*, etc. L'écrivain perd de vue que ses animaux doivent être de véritables êtres humains et il éprouve la nécessité de dire, une brebis « fort honnête personne [3] », l'ours « nouveau Burrhus » combattait maint Narcisse [4]; même en parlant du chien : *Oh ! que n'ai-je des fils*, écrira-t-il, *il serait leur modèle !* [5] Quant à la parenté

[1] Celles de Van Hollebeke et de Degive.

[2] Il est étonnant que de Stassart n'ait pas mentionné dans ses notes, généralement si complètes la fable le *Trône de neige*, par un certain Couret-Villeneuve, qui se trouve dans l'*Almanach poétique de Bruxelles* (an XI, 1803, p. 44), et dont il semble s'être inspiré.

[3] Livre IV, fable 5.

[4] — IV, — 14.

[5] — VII, — 5.

de ses personnages, ils sont presque tous cousins; un coursier, cousin du cheval Bayard descend du fameux Bucéphale [1], un hibou sera petit-fils ou neveu du hibou d'Héraclite [2]. Son imagination, sa pensée, son vers est pauvre. S'agit-il du crapaud?

De son marais bourbeux un animal immonde,
A l'œil perfide, au cœur pervers,
Un noir crapaud vomi par les enfers
Lançait son venin...

ou ceci qui est désopilant :

La truie, épouse du cochon,
(Car il faut appeler les choses par leur nom)
De sa nature est très féconde !!! [3]

Partout cette tendance à l'esprit naïf qui n'aboutit qu'à de l'affectation, touchant même à la grossièreté. Notre auteur se défend d'avoir voulu imiter La Fontaine. S'il l'eût tenté, aucun homme n'était moins fait pour y réussir.

Jamais il n'atteint le réalisme jovial du conteur français. Lorsqu'il s'essaie au comique, c'est du comique apprêté et faux; lorsqu'il s'applique à décrire la nature, il tombe dans les banalités fades de son époque, par exemple :

A peine renaît le printemps,
Que tout brille dans la nature,
Les arbres ont repris leur belle parure,
Et les oiseaux célèbrent par leurs chants
La riante et fraîche verdure...

ou s'il faut des détails idylliques :

De Flore une prêtresse, ou si vous l'aimez mieux,
Une gentille bouquetière,
Du beau printemps avant-coureur,
Avait rassemblé sous nos yeux

[1] Livre II, fable 6.
[2] — I, — 15.
[3] — VI, — 14.

Les brillants trésors du parterre :
La noble marguerite avec la primevère
S'unissait agréablement;
Venait ensuite l'auricule,
La tulipe et la renoncule...
Bref, c'était un bouquet charmant...

Et voilà les vers d'écolier que de Stassart nous a légués. Il faut bien lui dénier les qualités de poète, de fabuliste surtout.

Les prix qu'il a fondés à notre Académie, les 10,000 francs qu'il a versés à l'Institut de France, la collection d'autographes et la bibliothèque qu'il a léguées à l'Académie de Belgique doivent suffire à sa gloire, et personne ne contestera sa générosité et son dévouement pour tout ce qui touchait à notre vie littéraire.

Raoul [1].

1770-1848.

Cf. QUETELET, Notice dans *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 491-510.

VAN HOLLEBEKE, *Poètes belges*, pp. 75-89.

La vie du français Raoul ne pourrait fournir matière à longue biographie. *Le ciel l'ayant fait pour remplir une chaire*, il se voua à l'enseignement. A Tournai, comme à Gand, ce fut le même maître accueillant et bienveillant, favorisant de ses conseils, de sa bourse au besoin, les jeunes gens qui se recommandaient par leurs talents. Malheureusement ses complaisances pour le Gouvernement hollandais lui causèrent après 1830 des déboires et des ennuis. Il rentra toutefois en grâce auprès du nouveau régime; à preuve, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold que ce vétéran de l'enseignement se vit décerner à la veille de sa mort.

[1] RAOUL, *OEuvres diverses*, 3 vol. Bruges, Bogaert, 1826-1829. — *Imitation des poésies de Vervier*. Gand, Houdin, 1820. — *Les trois satiriques latins*. Trad. en vers français. 2 vol. Bruxelles, Wouters, 1843.

Son œuvre littéraire est considérable, en traductions surtout. Il a défini lui-même son talent :

Moi, très indigne enfant d'un siècle philosophe,
C'est avec leurs (des anciens) écrits que je forge les miens.
L'esprit original n'est point du tout mon lot[1].

Et l'on pourrait dire de lui ce qu'il disait d'Étienne :

C'est aux anciens qu'il doit le succès de ses pièces;
On voit qu'il les a lus, qu'il en a profité;
Tout ce qu'il dit est bien, mais non pas inventé.

Raoul procède directement des anciens et s'imprègne surtout de l'esprit des satiriques; son œuvre principale est d'ailleurs la traduction des trois satiriques latins : Juvénal, Perse, Horace.

Van Hollebeke[2] apprécie en ces termes l'ensemble de ce travail : « Si Raoul, aux prises avec ses modèles, a eu fatalement quelques défaillances, il occupe néanmoins un rang distingué parmi les meilleurs traducteurs français. » Il eût fallu ajouter que les meilleurs traducteurs français en vers n'occupent, dans la littérature française, qu'un rang inférieur.

Si parfaits que soient les extraits de cette traduction, tels *le Rat de ville et le Rat des champs*, *l'Avarice et la Volupté*, la principale qualité du poète, l'invention, manquera toujours au traducteur. La traduction de Raoul n'est le plus souvent que de la paraphrase. De parti pris, il rejette le vigoureux et le coloris de Juvénal, parce que, dit-il, « Juvénal surcharge ses tableaux, et l'effet de toute copie étant d'affaiblir les teintes, il peut en résulter qu'au lieu de perdre il gagne à subir l'épreuve d'une version ».

C'est se méprendre étrangement sur l'originalité d'un écrivain et dénaturer complètement l'esprit d'une œuvre. De Perse, Raoul n'a su rendre que la monotonie et le dogmatisme. Quant à Horace, il l'a mieux traduit, parce que la tournure

[1] Dans *Discours d'un vieux professeur*.

[2] Page 81.

d'esprit du poète latin lui convenait mieux. Son vers prend aisément ce ton de bonhomie railleuse auquel on reconnaît le poète de Tibur.

Ce que Raoul eut en propre, c'est le sens épigrammatique, le seul qui s'accommodât à son caractère. Il écrivit environ cent cinquante épigrammes, flèches légères, pointues, mais sans venin, qui n'offrent plus d'intérêt pour nous parce que le but qu'elles visaient nous est souvent inconnu et qu'elles n'ont pas plus d'intérêt qu'un bon mot mis en vers. Nos journaux les ont remplacées par les mots de la fin, qui sont parfois tout aussi spirituels.

Voici un spécimen de cet esprit (*Sur une statue de Vénus*) :

— De ma Vénus que dit-on à Paris?
— De ta Vénus? — Oui, parle sans réserve.
— On dit que c'est un bloc de prix,
Payé par Junon et Minerve,
Pour donner tort au beau Pâris.

ou bien (*A propos de l'édition in-18 d'un petit recueil de poésies fugitives*) :

De l'opuscule à l'eau de rose
Que l'on annonce en nos journaux,
Vous demandez l'analyse en deux mots.
La voici : le livre contient peu de morceaux,
Les morceaux peu de vers, et les vers peu de chose.

Ces menues compositions sont la seule originalité de Raoul, originalité tout accessoire d'ailleurs. Son inspiration personnelle lui offre peu de ressources. Il chantera les vertus des Nassau ou l'inauguration d'une université ; dans une épître sur son séjour en Belgique, il posera en axiome que *Jamais hors de la France on n'écrira français;* il composera un essai descriptif sur le jeu de paume, une élégie sur la mort d'un frère appelé Philandre, où l'on voit le poète,

Absorbé tout entier dans sa douleur profonde,
A la pâle lueur des flambeaux de la nuit,
Sous d'épaisses forêts errer seul et sans bruit.

Tout cela nous ramène aux errements des derniers classiques, dont Raoul fut le défenseur opiniâtre. C'était le caractère de presque tous nos professeurs de littérature. Ils ont mis leurs leçons en pratique.

Rouillé [1].

1757-1844.

Cf. Van Hollebeke, *Poètes belges*, p. 27.

Le Roy, *Liber memorialis*, p. 522, résumé de la notice publiée par Van Hulst, *Revue de Liége*, 1844, t. II, p. 625.

Muller, Notice dans le *Journal de Liége* du 18 octobre 1844.

Né à Versailles, Rouillé entra chez un procureur où il rencontra le poète Andrieux; tous deux montrèrent plus d'aptitude à faire des plans de tragédie et de comédie qu'à grossoyer des actes. Nous avons dit plus haut comment Thomas s'y prit pour former un poète de son élève et ami. Dans les salons du comte et de la comtesse d'Angivilliers [2], il fréquenta avec la meilleure société de l'époque. Ce milieu, où l'on causait avec élégance et distinction, le mit en relations avec l'élite littéraire de la fin du XVIIIe siècle : Ducis, Thomas, Florian, Marmontel et Suard. En 1797, Lesbroussart le fit venir en Belgique.

Le talent poétique de Rouillé est mince, il n'avait aucune des qualités qui font le poète. Au reste, il ne recherchait point la gloire des lettres :

> Sur ce globe inquiet, parcourant ma carrière,
> Je glisse à petit bruit et sans être aperçu [3].

Comme il brûlait tout ce qu'il composait, on eut grande peine à réunir quelques fables, épigrammes ou lettres en vers pour en former un modeste volume de *Poésies légères*.

[1] Rouillé, *Poésies légères*, publiées par les soins de Van Hulst. Liége, Oudart, 1845.

[2] Cf. Marmontel, *Mémoires*, livre V, où il en fait le plus flatteur éloge.

[3] *Lettre à Lesbroussart père.* (Revue de Liége, août 1844.)

Son seul succès fut un poème intitulé : *le Moment*, couronné par l'Académie de Bordeaux. C'est une œuvre d'un prosaïsme étourdissant :

... Au mortel le plus malhabile
Il prête sa dextérité,
Et dans l'esprit le plus stérile
Il porte la fécondité ;
Il embrasse la prudence,
Excuse la témérité,
Éteint la sensibilité, etc.

Les vieilles recettes de Thomas avaient produit tout leur effet. De ses œuvres rien n'est à citer, à peine quelques fables, comme le *Parvenu*, qui ont une allure assez franche.

Rouillé fut surtout un professeur de talent. Il exerça une réelle influence sur ses élèves. Au cours de littérature qu'il donnait sous l'Empire à Bruxelles, les dames mêmes allaient écouter ses leçons assises à côté des La Hamaide, des Dotrenge, des Gendebien, des Tarte.

A l'Université de Liége, où il continua les mêmes cours, il se fit l'ardent champion des théories classiques que d'audacieux novateurs commençaient à battre en brèche. Somme toute, Rouillé appartenait à cette génération qui ne voulait pas brûler ce qu'elle avait adoré, et qui, faute plus grave, enrayait la marche des idées dans l'esprit des jeunes gens confiés à ses soins.

Bergeron [1].

1787-1855.

Cf. *Biographie nationale*. Notice par Le Roy, t. II, p. 186.

Français d'origine comme Raoul et Rouillé, professeur comme eux, comme eux aussi il sacrifia plutôt en dilettante qu'en virtuose aux Muses de la poésie.

[1] Bergeron, *Odes d'Anacréon*, trad. en vers français. Paris, 1810, in-12. — *Fables et autres poésies*. Namur, Hambursin, 1844.

Moi qui ne fais des vers qu'en dépit d'Apollon,
Qui dois en faire cent avant d'en faire un bon[1],

dit-il, avouant comme Raoul son incapacité poétique ou tout au moins la pauvreté de son inspiration.

Son bagage littéraire, en ce qu'il eut d'original du moins, n'est pas des plus considérables. Il traduisit en vers français les *Odes d'Anacréon*, qui ont perdu sous sa plume tout leur charme profond, pour devenir de fades poésies idylliques incolores et mièvres. De 1806 à 1830, il fit une dizaine de fables, dénuées d'invention, ternes et sans chaleur, à l'usage des collégiens, et où il visait surtout les pédants et lesambitieux.

Classique de vieille roche [2], il puisa quelque inspiration dans Delille, et de même que le Virgile français avait chanté le café, Bergeron célébra le tabac en poudre et le tabac à fumer. Dans le tabac en poudre, nous trouvons une recette pour guérir l'anémie poétique. Quand le vers présente au poète certaine difficulté,

Que lui fait des neuf Sœurs l'inutile entremise?
Pour le tirer d'affaires, il suffit d'une prise ;
Il la saisit, l'aspire, et soudain récréé,
Son esprit s'éclaircit, un beau vers est créé.
Il bénit mille fois cette prise féconde
Et par reconnaissance en prend une seconde.

Le moyen valait la peine d'être signalé, mais ce n'est pas encore celui-là qui fournira l'enthousiasme et la richesse d'imagination au chantre du tabac. Dans le discours sur les *Vacances*, je rencontre ces vers qui m'étonnent :

Mais quand de pampres verts la tête couronnée,
Septembre en souriant ferme pour vous l'année,
Quel plaisir !...

[1] *Fables*, p. 160.
[2] Le Roy, *Biographie nationale*.

Et vous tournez la page, vous vous retrouvez alors avec le *Député d'une nation libre* dans les incohérences du pseudo-classicisme :

Gloire au noble mortel dont l'éloquente voix
De ses concitoyens fait respecter les droits.
... Il est l'émule des fils de Cornélie.
O Rome ! ne viens plus
Nous vanter tes Catons, ni tes Fabricius,
Le député fidèle au-dessus d'eux se place.

Les vers de Bergeron ont du moins le mérite d'être travaillés, ils ont de la correction et de la régularité, et l'on peut trouver là une compensation à l'absence de verve. De son temps déjà, on le trouvait trop classique, et Froment lui lançait le reproche d'écrire des vers trop virgiliens. Bergeron, qui était homme d'esprit, lui répondit par cette épigramme :

Soyez donc, Monsieur F(roment), indulgent pour les autres.
Vous trouvez que mes vers sont trop virgiliens;
Ce reproche inouï que vous faites aux miens,
On ne l'a jamais fait aux vôtres.

Plasschaert.

1796-1821.

Cf. Van Hollebeke, *Poètes belges,* pp. 67-75.

Van Hulst, *Vies de quelques Belges*, p. 143. Liége, Oudart. 1841, et dans la *Revue belge,* 1836, t. IV, pp. 493-536.

Homme d'administration sous la période autrichienne et sous l'Empire, mêlé quelque peu à la vie politique de 1815 à sa mort (en 1821), Plasschaert n'eût pas survécu sans la notice élogieuse que lui a consacrée Van Hulst et qui s'attache à célébrer surtout ses qualités privées.

Plasschaert ne recherchait aucunement la vogue; c'était un littérateur de goût et solitaire. « Je cultive isolément les lettres de la manière la plus obscure, écrivait-il ; elles font le bonheur

de ma vie et cela me suffit. » Laissons-le donc dans l'*Élysée* de son parc en compagnie de ses auteurs favoris.

Si quelques chansons *populaires*, dit Van Hulst, où il décria les vieux abus et leurs fauteurs, donnent la mesure de son talent, voici un spécimen que nous cueillons dans le *Belge :*

Oui, je suis belge, moi,
Je m'en glorifie,
Et je suis fier, par ma foi,
Du nom de ma patrie !

Ajoutons à ces chansons, qui ont un accent aussi patriotique que banal, un conte en vers : *Le vieux baron et le jeune chevalier :*

Après vingt ans d'exil et de misères,
Un vieux baron regagnait son manoir,
Pleurant de joie et nourrissant l'espoir
De retrouver le châtel de ses pères...

Ce morceau sert au développement des idées politiques nouvelles, ce qui n'est pas de nature à le rendre bien intéressant.

Plasschaert eut quelques relations avec l'exilé Arnault [1], auquel il dédia la *Feuille :*

Noble feuille détachée
Des forêts de l'Hélicon,
Si de ta tige arrachée,
Tu gémis dans le vallon...

pastiche de l'élégie classique, la *Feuille*, du même Arnault.

On avait attribué à Plasschaert l'*Ane constitutionnel* [2], fable

[1] Cf. *OEuvres d'Arnault*, t. IV, pp. 372 et 462.

[2] *L'âne constitutionnel.*

Plongé dans l'idéologie,
L'âne mâchait de la philosophie.
Gâté par des livres nouveaux,

qui eut un certain retentissement par suite des allusions politiques qu'elle contenait. Au fait, comme le dit Lesbroussart, cette fable *a fait plus de bruit qu'elle n'est grosse*, et, en tout cas, elle n'est pas imputable à Plasschaert. La poésie fut son

Ou peut-être par des journaux
Libéraux,
Dans les vallons, sur les côteaux,
Il promenait sa liberté superbe,
Bien convaincu que tous les animaux
Ont, sur les chardons et sur l'herbe,
Des droits égaux.
« Enfin, s'écriait-il, un nouveau jour éclaire
Et nos étables, et nos bois :
Les baudets affranchis ont recouvré leurs droits ;
Et si je veux ici faire entendre ma voix,
Nul ne peut m'empêcher de braire.
Quel siècle ! et que je plains les ânes d'autrefois ! »
Tandis qu'il pérorait, de la forêt voisine,
Sort soudain un vieux loup qui n'avait pas dîné,
Et qui lentement s'achemine
Vers le publiciste étonné.
« Despote altier et sanguinaire !
Dit le grave grison, que viens-tu faire ici ?
Nous ne craignons plus l'arbitraire
Et le règne des loups est passé, Dieu merci !
En vain ton regard me dévore,
Tout âne est désormais protégé par la loi.
Si parfois l'on nous mange encore,
Il faut qu'on nous dise pourquoi.
— La chose, dit le loup, est très vraie en substance ;
Mais tout esprit bien fait, d'un pareil argument
Ne doit pas trop presser la conséquence.
Pour me réduire à l'abstinence
Les temps ne sont pas mûrs ; ils viendront sûrement ;
Et je te croque uniquement
Par mesure de circonstance. »

Le *Glaneur*[1], qui reproduisait cette fable, ajoutait en note, qu'elle avait été composée par un Belge. Baron, qui l'avait fait connaître en France

[1] 1843, p. 19.

moindre péché; nous voulons bien croire avec Van Hollebeke [1] que ce fut l'un des hommes les plus spirituels de Belgique; mais de tant d'esprit, qu'est-il resté? *Verba volant, scripta manent.*

Modave [2].

1772-1852.

Cf. UL. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois* pour 1852. p. 64.
VAN HOLLEBEKE, *Poètes belges,* pp. 103-109.

Rien de saillant dans la vie de ce fonctionnaire, greffier au tribunal de Maestricht ou contrôleur du timbre à Liége. En

par une lettre insérée dans le *Globe* [3], l'attribuait à un paysan des Ardennes, dont il citait aussi une fable : le *Ressort*. Actuellement, ajoutait le *Glaneur*, Baron pense qu'elle est de Plasschaert.

Cette note amena une réponse de Lesbroussart [4].

« La première idée et le titre primitif de cette fable, d'ailleurs charmante, mais qui fait plus de bruit qu'elle n'est grosse, appartient comme on l'a dit à un villageois des Ardennes nommé Socquet ou Souquet. Cette pièce faisait partie d'un recueil assez volumineux dont feu M. Le Gros, ancien secrétaire du feu prince de Ligne, se trouvait en possession... Du reste, l'œuvre ardennaise différait essentiellement, pour le fond comme pour la forme, de celle que vous avez publiée, et ne la valait pas. Plus tard, beaucoup plus tard, une autre fable, intitulée : l'*Ane métaphysicien* ou les *Lois temporaires* [5], fut adressée à la commission directrice du *Mercure belge*... La lettre d'envoi était signée H. Van Z..., ex-lieutenant de dragons. Elle fut insérée avec ces initiales, sans plus, dans le IVe tome dudit *Mercure belge,* in-8°, 1818, où les antiquaires la trouveront à la page 374. C'est la seule bonne édition dont, au reste, la vôtre ne s'écarte que légèrement...

Si j'entre dans ces détails, c'est pour éviter que la chose restant en litige, et la fable étant reconnue bonne, quelque amateur ne s'imagine l'avoir faite et n'en assume la responsabilité. »

[1] Page 67.
[2] MODAVE, *Loisirs poétiques*. Liége, Oudart, 1842.

[3] N° 158, 15 septembre 1825.
[4] *Glaneur,* 1843, p. 27.
[5] Elle se trouve dans l'*Almanach poétique de Bruxelles,* 1806, p. 49, signée S. U. T.

littérature, il est l'émule de Lemayeur, mais il présente moins d'intérêt encore parce que son but est moins élevé. Ce que Modave nous a laissé de plus intéressant, c'est une préface où il nous révèle son état d'âme littéraire.

Déjà nous avons mentionné quelques aveux d'autres écrivains; ils méritent toute créance, car ce sont des aveux d'incapacité. Ceux de Modave ont en plus un ton de fatuité, plutôt déplaisant. Tout d'abord, il se défend d'avoir imité les romantiques : « Il n'y a dans mes vers ni vagues rêveries, ni bigarrures de style, ni exagération emphatique. » Oh! non, il n'y a pas le moindre sentiment, ni la moindre variété de style; mais pour de l'exagération emphatique, notre auteur se trompe sur son propre compte. Il lui aurait suffi, pour rétablir la vérité, de relire ce qu'il ajoute en note à certaine pièce intitulée : *Épître à Napoléon sur la paix de Tilsitt* [1]. Il se serait rappelé que sa poésie officielle trop élogieuse faillit lui jouer un vilain tour. Il disait de Napoléon :

> Mais, modeste en tes vœux, tu n'aspiras jamais
> Qu'à nous faire goûter les douceurs de la paix.
> La guerre, ce fléau que tu sais faire craindre,
> Tu ne l'as déployé qu'afin de mieux l'éteindre...

Le préfet Roggiéri, qui appréciait autrement les instincts belliqueux de Napoléon, crut voir là un comble d'ironie, et peu s'en fallut qu'il ne punît de l'exil cet excès de courtisanerie.

D'après ce que Modave nous apprend, ses poésies seront le reflet de ses études humanitaires, les délassements d'un amateur qui n'a jamais aspiré à la gloire des poètes, et surtout elles seront *les enfants nés des circonstances*. Et il ajoute : « Vous dire pour quel genre de poésie j'avais le plus d'aptitude, me serait difficile. Je n'en ai embrassé aucun de préférence, parce que, je le répète, je n'ai jamais eu l'intention de prendre rang parmi les poètes. J'ai composé des vers nobles qui rappellent l'épopée(!); j'ai fait des odes, des cantates, des chansons,

[1] Page 247.

des vaudevilles [1]. » Il a tout fait, excepté de la poésie. Il a délayé dans une traduction incolore le XV[e] chant de la Guerre Punique de Silius Italicus; il a sonné le clairon pour l'affranchissement de la Grèce :

Que ne puis-je, nouveau Tyrtée,
Par des chants fiers et belliqueux,
De Marathon et de Platée
Ressusciter les jours fameux !

Il a célébré Léopold I[er] comme il avait chanté *la mort du dernier tyran de la France* [2]; il a déployé sa verve à l'occasion de l'inauguration de l'Université de Liége et d'un anniversaire de Grétry; et si l'on voulait connaître Liége mondain et ses *flirts* en 1826, on pourrait relire sa *Messe de midi* et sa *Revue de la Sauvenière* qui eurent un succès d'actualité. C'est là tout. Il n'y a pas une ligne qui mérite d'être tirée de l'oubli, et l'on peut lui appliquer ses propres vers [3] :

Ah ! l'immortalité du poète est un songe;
Rarement dans son cours le temps vient l'accomplir,
Que de sots aspirants n'embrassent qu'un mensonge !
Ces Tithons immortels qui ne font que vieillir,
Dans l'oubli, comme Alcée, iront tous s'endormir.

Comhaire [4].

1772-1830.

Cf. H. Kuborn, *Annuaire de la Société d'Émulat. de Liége*, 1857, p. 153.
Van Hollebeke, *Poètes belges*, pp. 97-103.
de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 708.
Helbig, *Biographie nationale*.

C'est l'homme simple, amateur de calme et de tranquillité, dont le rêve était d'errer parmi les bocages en lisant Berquin

[1] Préface, p. vii.
[2] Cf. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1855, p. 75.
[3] Page 278.
[4] Comhaire, *Idylles*, précédées d'un essai sur les auteurs bucoliques français. Liége, Latour, 1824. — *Mon retour de Flémalle*. Idylle. Liége.

ou Gessner, de se coucher comme Tityre à l'abri des feuillages et de fouler des pelouses fleuries. Aussi, « quand tous les peuples du Nord combattaient pour abattre l'orgueil d'un géant terrible, où des milliers de soldats désolaient le lieu de sa naissance, » il allait s'ensevelir dans la solitude des paisibles campagnes [1].

Il vivait heureux dans son ermitage au bord de la Meuse, confiné loin du monde, à l'abri des Zoïles. Le feuillage épais, les concerts d'oiseaux, une épouse adorée, un enfant chéri suffisaient à son bonheur.

Plongé dans cette atmosphère rustique, il est peu étonnant que Comhaire ait choisi de préférence la poésie pastorale; il étudia les peintures idylliques des anciens et des modernes et il chanta comme eux la nature et ses charmes. Mais il les chanta à la manière du XVIII[e] siècle, et un peu aussi à la sienne.

Il fit précéder ses poésies d'une étude sur la poésie bucolique dans laquelle il constatait la décadence du genre et appréciait la valeur des différents écrivains. Ses critiques sont généralement justes, toutefois on est étonné de son jugement sur A. Chénier, qui, dit-il, *n'avait pas beaucoup de talent pour la poésie pastorale* [2]. Comhaire jugeait encore avec l'esprit du XVIII[e] siècle.

Après avoir assigné des causes parfois plaisantes à la décadence de l'églogue, il s'essayait à la relever. Pour cela, il faudrait *peut-être* que les acteurs — lisez bergers — « fussent pris parmi les hommes qui ont reçu une bonne éducation, placer ces acteurs au milieu de beaux paysages où ils s'occuperaient à discourir d'objets puisés dans la belle nature [3] »; et, ajoute-t-il plus loin, « comme on n'aurait plus une nature de convention, on apprécierait mieux des ouvrages conformes à la vérité ». Il fit bien de ne point mettre ses théories en pra-

[1] Préface, p. 76.
[2] Page IX.
[3] Page XXVIII.

tique, car rien ne nous aurait paru plus éloigné de la vérité que de voir de beaux messieurs gantés discourant sur les appas de leurs bergères.

Ce qui était mieux, c'était de reconnaître que les divinités païennes étaient usées [1]; mais Comhaire ne le fait pas sans constater que les modernes sont privés de précieux avantages, et nous avons dit plus haut qu'il proposait de les remplacer par les Saints ou par les Anges.

En réalité, Comhaire était convaincu que le genre pastoral était faux; cette conviction lui crée une originalité intentionnelle. Il supprimera totalement les réminiscences du paganisme, à part quelques souffles de *Zéphire* ou de *Borée* [2]; il délaissera également la forme dialoguée qu'avaient employée Théocrite, Virgile ou Léonard; enfin il s'efforcera d'apporter dans ses descriptions la note personnelle et locale. « Je peins, dit-il, des plaisirs que j'ai ressentis et des objets que j'ai observés [3]. »

Malgré son affirmation, c'est la note locale qu'il possède le moins. Ses tableaux particuliers — choisis de préférence dans les sites du pays de Liége — n'ont rien de déterminé, de fixe ou de précis; ils ne s'adaptent qu'aux généralités.

Voici, par exemple, le *Site de Cointe* [4] :

Là je reverrai les hameaux
Se confondre dans l'étendue;
Ici, des rochers azurés,
De jolis clos, des champs dorés,
Des forêts que le temps ravage,
D'autres dont le jeune feuillage
Déjà s'élève dans les airs;
Là, baignant des prés toujours verts
La Meuse, et limpide, et profonde,
Rouler paisiblement son onde
Qui va se perdre au sein des mers.

[1] Page XXIX.
[2] Pages 49, 86, 119.
[3] Page XXXIV.
[4] Page 56.

Nul ne reconnaîtra là Cointe; le détail caractéristique manque, l'analyse, fruit de l'observation, reste inconnue à nos poètes, et, en fin de compte, les poésies idylliques de Comhaire seront tout aussi bien des descriptions delilliennes [1].

Comme Delille, il décrit tout objectivement; il n'y a aucune place pour le sentiment dans ces décors de la nature; son âme de poète reste étrangère aux choses qu'il décrit. Or que sont les objets, que sont les êtres, si l'homme ne leur prête sa vie et si la leur n'émeut pas l'âme humaine? Voilà le défaut de Comhaire, et voilà pourquoi ses descriptions, si fastueuses qu'elles soient, sont d'une insupportable monotonie.

Sans doute, il s'est débarrassé de la mythologie classique, mais il a conservé, comme des reliques, les oripeaux de la pastorale : bergers et bergères, pipeaux et chalumeaux, danses et bocages; les noms éminemment rustiques : Estelle et Némorin, Lisor et Euphémie, Euphémie surtout. Les bosquets couvriront nécessairement les amoureux sous leur ombrage discret, les fleurs serviront toujours à tresser des couronnes, les bergères danseront au son des pipeaux, le cygne ou la caille auront un amant ou une amante Enfin ces amours champêtres seront célébrées en vers de caramels :

Bientôt une timide Estelle
Avec son Némorin fidèle
Viendra visiter ce séjour,

ou bien la description consistera dans une nomenclature botanique ou zoologique.

Malgré tous ces défauts, on ne peut dénier à Comhaire une certaine fraîcheur de coloris; il a parfois des traits charmants, et l'on rencontre quelques vers où il sort de son impassibilité ordinaire pour nous associer aux rêveries de son âme. Il a le trait plus vivant, plus intime je dirais, que Delille; et n'y a-t-il pas quelque chose de la mélancolie de Chateaubriand dans ces vers [2] :

[1] Page 139. Il envie le talent de Delille.
[2] *Le lever de lune*, p. 109.

La lune que précède une faible lueur,
Dans les plaines de l'air s'élève avec lenteur;
Contraint la triste nuit à replier ses voiles
Et marche en souveraine au milieu des étoiles.
Les nuages légers s'avancent par degrés,
Lui composent un dais de leurs flocons dorés;
Le fleuve reparaît et ses ondes plus belles
Roulent paisiblement des milliers d'étincelles.

Il faudrait citer encore la description du *Cygne* [1], si vive de couleurs, si élégante et gracieuse, et l'opposer à celle de Delille sur le même sujet. Je crois que l'élève serait supérieur au maître ; sa palette a plus de tons, son image un relief plus accusé. On pourrait citer encore cette image charmante qui décèle un poète :

L'amour est comme le papillon sur la rose...
O crédules beautés ! ce trop aimable enfant,
Même au sein du bonheur se souvient de ses ailes.

Comhaire représente, somme toute, chez nous un écho parfois gracieux mais affaibli de ces poètes du XVIIIe siècle qui chantaient la nature sans la connaître et sans se douter des sources d'inspiration qu'elle allait fournir à la nouvelle école.

Les dernières années de la vie de Comhaire furent pénibles, les douleurs physiques qu'il eut à supporter ne furent adoucies que par sa philosophie sereine ; il s'en allait sans crainte, car *après des pensers purs le sommeil est tranquille*, et sa muse fut chaste, malgré le libertinage de ses devanciers et de ses modèles.

[1] L'*Étang*, p. 40.

Clavareau [1].

1787-1864.

Cf. Alvin, *Annuaire de l'Émulation de Liége*, 1865, p 117.

Clavareau, Luxembourgeois d'origine, passa sa vie dans l'administration, consacrant tous ses loisirs à la littérature, ce qui lui valut de la part du Gouvernement hollandais la décoration du Lion Néerlandais qu'on avait refusée à Smits.

Comme poète, Clavareau — du moins durant cette période — présente un double caractère. Il est avant tout élève de Delille, qu'il appelle *le plus pur, le plus élégant* de nos poètes modernes; mais plus puriste, plus excessif en son classicisme que son modèle, il n'est pas éloigné de lui reprocher d'avoir le premier tenté de rompre l'harmonie du vers alexandrin par quelques rares césures transposées. Le second caractère de Clavareau, c'est le manque d'originalité. C'est à peine si parmi ses nombreuses pièces il s'en trouve six qui soient absolument de lui. Il s'inspire des auteurs hollandais ; si encore il les eût traduits en prose, sa traduction aurait fourni aux Belges un moyen de s'initier à la littérature hollandaise; mais ses poèmes ne sont que des imitations, imitations en vers qui nous ramènent toujours aux procédés pseudo-classiques.

Clavareau nous livre quelque part le secret de ses inspirations et de ses procédés [2]; ses modèles sont : la *Religion* de Racine; les *Mois* de Roucher; l'*Agriculture* de Rosset; *Fénelon*

[1] Voici les princales œuvres de Clavareau, de 1815 à 1830 : *Poésies*, Gand, Houdin, 1821. — *La fiancée d'Abydos*, idem, 1823. — *Études poétiques*, imitées de divers auteurs hollandais. Gand, de Busscher, 1824. — *La Nation hollandaise*. Poème en six chants de Helmers. Bruxelles. De Mat, 1825. — *Les Harmonies de la nature*. Poème en cinq chants. suivi de l'*Amour de la patrie*, poème. Bruxelles, Galand, 1826. — *Le Tombeau* de Feith. Bruxelles, Galand, 1827. — *Les Bataves à la Nouvelle-Zemble*, traduit de Tollens, suivi de poésies. Bruxelles, Tarlier, 1828. — La liste complète se trouve dans la Bibliographie nationale.

[2] *La Nation hollandaise*. Notes, pp. 171, 172.

de Chénier. Parfois, pourtant, il donna dans le genre romantique : il avait des *accès* — il nous le dit [1] – pendant lesquels *il montait sa lyre sur un ton lugubre*; romantique et lugubre, c'était tout un pour nos poètes.

Clavareau était doué de quelque naïveté et il prenait au sérieux le titre de d'Aguesseau dont on l'avait gratifié [2]. Cette infatuation se trahit dans plus d'une note, où il se présente sous un aspect tant soit peu grotesque [3].

Il est probable qu'il dut à cette vanité ainsi qu'aux faveurs du Gouvernement hollandais d'être en butte à la critique qui se montra pour lui sévère jusqu'à l'injustice [4], ne recherchant dans toutes ses productions que ce qu'elles offraient de défectueux [5]. « *Depuis que ma muse a osé ouvrir les trésors de la littérature hollandaise, certains critiques se plaisent à déchirer mes ouvrages* », dit-il.

Si cela est vrai, il faut cependant reconnaître que l'on n'avait pas tort de lui contester l'originalité. D'autre part, il reçut plus d'une fois des éloges très flatteurs; ainsi, entre autres, le *Journal de Bruxelles* [6] avait écrit de lui : « M. Clavareau est du petit nombre de Belges qui, bravant le préjugé ainsi que les prétentions d'un peuple voisin au système d'exclusion en littérature, ont prouvé que notre pays était aussi apte à produire des poètes capables d'écrire en français... »

Écrire en français! c'est un mérite qui n'était pas commun à cette époque, mais du mérite de la correction au talent, il y a encore de la distance.

Clavareau, en réalité, n'était pas littérateur; s'il rimait avec facilité et abondance, la nullité du vers égale chez lui la faiblesse d'expression. Que citer parmi ces huit volumes de vers

[1] *Les Harmonies de la nature*. Préface.

[2] *L'Ami du roi et de la patrie*, 17 octobre 1821.

[3] Cf. Notes de l'*Amour de la patrie*.

[4] Cf. la Préface du t. II de ses *OEuvres dramatiques*, où il réunit quelques jugements élogieux ou sévères, et où il se tresse des couronnes.

[5] *Journal de Gand*, 30 juin 1826.

[6] Cf. *OEuvres dramatiques*, t. II, p. IV, 31 octobre 1821.

qu'il publia de 1821 à 1829? Tout y est uniformément insipide, parce que tout est décalque ou pastiche, extrême ressource de nos poètes dépourvus d'imagination. Si l'on n'a pas d'idées, pas de fond, pas d'inspiration, on a le dictionnaire des rimes qui fournira la forme et l'œuvre d'autrui, le fond.

Clavareau s'empare de la poésie hollandaise surtout; classique avec les poèmes descriptifs d'Helmers et de Van Loghem, il devient romantique avec Feith ou Byron, mais, somme toute, il reste indécis, sans contours comme sans relief, incapable d'épurer son classicisme ou d'atténuer son romantisme.

Dans les *Harmonies de la nature* de Van Loghem, il essaie de rajeunir un sujet rabattu par tous les descriptifs : tableaux des quatre parties du jour, des quatre saisons, des quatre âges de la vie. Parfois, pour rompre cette monotonie, il intercale des épisodes d'amour languissant et maladif. Voici, par exemple, dans l'épisode de Fernand et Elodie, la pensée romantique sous une forme classique :

(Fernand formule les regrets de son enfance.)

Hélas! Il fut un temps où mon âme ravie.
Sans regrets du passé jouissait de la vie.
Mes jours, alors sereins, coulaient paisiblement,
La nature m'offrait un doux enchantement,
Une rive émaillée, un dôme de verdure,
Tout me venait sourire, et ma joie était pure.
Des soucis dévorants, enfants de la douleur,
N'avaient jamais troublé le calme de mon cœur.
Parfois le charme heureux de la mélancolie
Faisait naître en mes sens la douce rêverie.
Content de mes destins, sage dans mes désirs,
Je rendais grâce au ciel, auteur de mes loisirs;
La nuit venait enfin ; sous mon toit solitaire,
Contemplant de Phébé la paisible lumière,
Je m'endormais tranquille, et des songes riants
Entouraient mon sommeil de prestiges charmants...

Et ainsi de suite; la poésie de Clavareau est une source intarissable, mais une source qui coule à travers un désert,

sans un lit de cailloux d'où monte une chanson, sans une herbe penchée au bord qui se regarde rêver.

Ou plutôt, je me trompe, il y a des surprises parmi cette interminable file de vers. Dans un passage qui nous ressasse pour la centième fois un de ces épisodes attendrissants, toujours identiques, dont les personnages (Oscar et Elmire, Adéka et Egéron, noms surabondamment romantiques [1] s'abandonnent aux effusions de la plus tendre mélancolie, apparaît tout à coup quelque trait extravagant ou bizarre, et l'on s'arrête à ces vers [2] :

Dans l'ombre des forêts, profonde solitude,
Adéka va porter sa vague inquiétude;
Elle y rêve en silence... Et lorsque vient le soir,
Pour ranimer ses fleurs ELLE PREND L'ARROSOIR.
De son œil virginal une larme échappée
Rend la mélancolie à son âme occupée !

N'est-ce point tout simplement exquis cet arrosage mélancolique, innocente occupation à laquelle n'avait pas songé l'amante échevelée de Millevoye ? S'il fallait scruter un à un tous ces vers, suivre pas à pas chaque expression, il ne resterait rien, absolument rien. Comment Adéka trouve-t-elle un arrosoir dans la solitude des forêts? Pourquoi rêve-t-elle *en silence* et comment son âme peut-elle être occupée? — A arroser sans doute ? — Tout cela est vide, creux, sans souffle et sans grâce.

Clavareau n'a pas mieux réussi dans la traduction de la *Nation hollandaise* par Helmers, poème emphatique dont le titre laisse entrevoir la tendance. Poème descriptif au sens du XVIII[e] siècle, avec les traditionnelles majuscules pour présenter la Nature, les Arts, la Patrie, l'Aurore, etc., et l'indispensable bataillon de l'Olympe conduit par Jupiter. C'est ainsi qu'on y lit [3] :

[1] *Études poétiques*, p. 87. — *Nation hollandaise*, p. 135.

[2] *Idem*, p. 137.

[3] Page 236.

Dans des flots de lumière offerte par Thémis,
L'urne de nos destins à ses pieds est *remis* (?);
Et tandis que les Ris, de leur aile légère,
Caressent mollement la reine de Cythère,
Le dieu des dieux fronçant de sévères sourcils,
Remplit de sa splendeur les célestes parvis.

Les incorrections fourmillent dans cette œuvre [1]. Clavareau dira que le Batave sut *purger d'ennemis le gouffre de Neptune;* qu'*un coup d'œil* est semblable *aux rayons du soleil;* que les mâts *ont perdu l'empire de Thétis;* qu'un époux *rassasie ses feux*, que les alarmes *soigneuses* d'une mère cherchent à deviner la cause des larmes de son fils, etc.

Les écrivains qui s'occupèrent de la traduction de Clavareau étaient, comme critiques, de la même force que lui; avant de prodiguer les éloges, ils étudièrent, code de Boileau en mains, la question de savoir si le poème était épique ou descriptif, ce qui importait évidemment à la beauté de l'œuvre. D'autres juges, plus perspicaces, firent le dénombrement des idées neuves et leur statistique n'en dégagea que trois.

Clavareau traduisit encore des poésies éparses de Bilderdyck et de Tollens; romantiques ou classiques, ces petites pièces offrent les mêmes caractères que ses écrits de longue haleine; il serait fastidieux d'insister.

Dans les quelques rares morceaux qui lui appartiennent en propre, Clavareau reste de l'école de Delille ou d'Andrieux. La pièce *Mes Souhaits* est conçue d'après ces modèles :

Quel spectacle charmant et quel vivant tableau !
Le cygne et sa compagne ici voguent sur l'eau;
Là, le coq, agitant ses aigrettes flottantes,
Rassemble autour de lui ses poules glapissantes;
Plus loin, redressant l'or de son col azuré,
Le pigeon, plein d'amour, roucoule sur mon pré,
Et d'un air caressant, tous, près de ma fenêtre,
S'empressent d'accourir à la voix de leur maître.

. . . .

C'est là qu'admirateur de leur *touche divine*,
Je relis tour à tour et Voltaire et Virgile.

[1] Cf. pp. 12, 13, 15, 96.

Voilà la poésie de Clavareau, poésie vouée à la stérilité, parce que, pas plus que ses émules, il ne sut se dégager des lisières pseudo-classiques.

Marcellis [1].

1798-1864.

Cf. UL. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois* pour 1864, p. 41.
DEWALQUE, *Biographie nationale*, résumé de la précédente notice.

Ce n'est qu'après 1830 que Marcellis acquit quelque réputation; encore fut-il plus connu dans le monde politique et industriel que dans le monde littéraire. Avocat à Liège durant la période hollandaise, il trouva le temps d'écrire un fragment de poème épique. De même que Combaire, il alla chercher à Paris le baptême de poète en y publiant son essai.

Une introduction nous initie aux idées littéraires de l'auteur, et nous pouvons y saisir l'état d'âme de ce qu'on peut appeler *les Jeunes*. Leur idéal est tel qu'on pouvait l'attendre d'une époque de transition.

Tout nous vient du midi, affirme Marcellis; les premiers efforts des peuples méridionaux n'ont enfanté que les imitations grecques ou latines, et depuis Boileau, tout le moyen âge est mis au rancart. Il ajoute très justement que toutes ces imitations ont le tort de peindre une époque éloignée et qu'à lire ces plagiats, on croit entendre encore ou Sophocle et Euripide, ou Horace et Virgile. Puis il en vient à découvrir que la poésie n'est pas inhérente à la seule Italie ou à la Grèce ancienne, mais aussi aux pays du Nord. Car qu'y a-t-il au fond des ouvrages grecs ? « Les travaux de la campagne, une querelle entre deux chefs aussi grossiers que nos ancêtres, des crimes semblables à ceux qui n'ont point cessé d'ensanglanter les trônes, le tableau de la vie domestique, et l'éloge d'un athlète ou d'un conducteur de char. » Et puisque le fonds poétique est

[1] MARCELLIS, *Les Germains*. Poème épique. Paris, Selligue, 1829.

toujours resté le même, il conclut très bien, un peu vaguement cependant, que c'est de l'âme du poète que doit jaillir la poésie.

Il semble qu'ici Marcellis n'ait plus très bien compris sa thèse, car pour lui toute l'originalité du poète provient de l'originalité du sujet. C'est pourquoi il se croira original en exploitant comme sujet de poème épique les *Invasions*. Mais il l'a exploité à l'antique et, parlant comme Boileau ou La Harpe, il écrit [1] : « Que l'imagination s'empare donc d'une aussi riche matière; qu'elle embrasse dans leur ensemble toutes les invasions successives pour les réduire à un fait unique; qu'exerçant sur toutes les parties de son sujet un empire nécessaire, elle les choisisse ou les rejette, les dispose ou les invente à son gré, et change tout pour tout embellir; que plaire soit sa loi suprême, la vraisemblance sa vérité, et le goût son arbitre. »

Les quatre premiers chants du poème, — les seuls qu'ait publiés l'auteur — racontent l'arrivée des Germains durant un banquet des Romains, les préliminaires de la lutte, la victoire des Germains et la prise du camp ennemi, le festin des vainqueurs, puis, pour finir, Vénus est envoyée par Jupiter pour soumettre les Germains que l'Amour n'a pu dompter.

Marcellis s'est évidemment inspiré de Virgile, et telle scène dérive directement de l'Enéide. Les dieux de l'Asgard ou de l'Olympe interviennent dans la lutte, et qu'ils soient du nord ou du sud, le lecteur n'y voit qu'une différence de noms; les guerriers sont classiques et serviles imitateurs des Énée; la bataille ne va pas sans discours préliminaires et sans les péripéties obligées de revers et de succès; enfin les froides abstractions du classicisme s'offrent en rangs serrés :

Autour du camp, errent au sein des ombres,
L'Effroi pâle et défait, et les fantômes sombres;
Le Désespoir les suit montrant à ses côtés
La Mort, l'affreuse Mort aux bras ensanglantés.
Le soldat les contemple, et ses membres frémissent,
D'épouvante et d'horreur ses cheveux se hérissent;
Il demeure immobile...

[1] Préface, p. XII.

Tout cela dénote, en somme, plus de mémoire que d'esprit inventif. C'est à peine si, par-ci par-là, quelques vers tranchent sur l'uniforme banalité de la pensée. Un peu de sentiment cependant aurait pu communiquer de la chaleur à des vers comme ceux-ci :

Quand tu chantes nos bords, tes accents m'attendrissent,
Et mes yeux malgré moi de pleurs se remplissent.
Italie ! Italie ! où je reçus le jour,
Quand parmi tes beaux champs serai-je de retour?

Ici du moins le sentiment est sincère, l'idéal est entrevu, mais les forces manquent pour l'exprimer. L'œuvre de Marcellis n'a d'autre valeur que celle d'une ébauche.

Ed. Smits [1].

1789-1852.

Cf. Quetelet. *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 537-550.

Une notice précédant ses *OEuvres*, où l'éloge n'a pas été mesuré avec parcimonie, nous raconte la vie d'Ed. Smits, vie mouvementée comme elles le furent à peu près toutes à cette époque. Smits occupa les emplois les plus variés : légionnaire en Italie, professeur à Paris, inspecteur militaire à Boulogne, secrétaire du comte de Celles à Amsterdam, attaché à l'armée des alliés; il ne trouva le repos que quand il se fut marié et qu'il fut entré au ministère de l'intérieur. A partir de cette époque, il s'abandonna à sa vocation poétique.

Dans l'intervalle, comme statisticien, il produisait des ouvrages de mérite et qui avaient exigé un immense travail. La combinaison de ces millions de chiffres ne l'avait pas empêché d'enfanter plus de douze mille vers.

Quetelet a laissé de Smits le portrait que voici [2] : « La stabi-

[1] Smits, *OEuvres poétiques*, 2 vol. Bruxelles, Verteneuil, 1847, avec notice biographique.

[2] Page 539.

lité n'était pas le côté essentiel de son caractère ; il était avant tout homme d'imagination ; ses passions étaient très vives et dominaient souvent sa raison. Avide de renommée, il a essayé tous les chemins pour y parvenir, et parfois ses tentatives ont été couronnées de succès. Avec plus de constance, et avec son heureuse organisation intellectuelle, il lui eût été facile d'aller plus loin encore. »

Comme poète, il avait pris place, de propos délibéré, entre les classiques et les romantiques. Admirateur de Casimir Delavigne, il lui tressait des couronnes [1] :

Toi, dont les vers enchantent ta patrie !
Si jeune et déjà si vanté !
Tu viens de naître et, dès la vie,
Tu brilles de l'éclat de l'immortalité !
L'envie ardente à flétrir ta couronne
Veut en vain troubler ton repos ;
A l'envie, aisément, un grand homme pardonne,
Et les lauriers, quand la France les donne,
Ne meurent point, ils s'élèvent plus beaux !

De ce volume de poésies, il y a peu de chose à retenir. Beaucoup de pièces y sont d'une époque postérieure à 1830 : celles-là penchent surtout vers le romantisme, et le morceau intitulé *Amour et malheur* ou la *Dernière année d'un suicidé* en est l'exagération macabre et fantasque. D'autres sont d'une insignifiance absolue, telles les romances, romances africaines surtout, une traduction faite, à l'âge de 16 ans, du discours de Didon, et trente pages d'improvisations ou de bouts rimés qui ne sont que jeux de salon.

Heureux poète ! Quand les bruits du ménage, le vacarme de nombreux enfants chassent la muse inspiratrice, il s'en va par la campagne, trouve comme Boileau sa rime au coin d'un bois, chemine sous le ciel en compagnie de l'inspiration. Il va, il va toujours, et en même temps il improvise des scènes de tragédies, des dithyrambes, des odes de quarante, de soixante et

[1] Tome II, p. 54. *Ode à C. Delavigne.*

même de quatre-vingts vers. Le soir, en rentrant, il couche sur le papier l'improvisation si facile et si douce. C'est ainsi qu'en quatre-vingt-quinze promenades, — le poète statisticien les a comptées, — il avait composé sa tragédie *Marie de Bourgogne* [1].

Cette manière de procéder, qui offrait des avantages pour la tranquillité d'Ed. Smits, père de famille, avait des inconvénients au point de vue littéraire : la qualité du travail ne répondait pas à la quantité. Je veux bien qu'il y ait çà et là des idées gracieuses, nouvelles parfois, négligemment jetées au milieu d'alexandrins rythmés. Car on ne peut refuser à Smits l'oreille musicale. Mais son œuvre manque du fini sans lequel il n'y a pas d'œuvre durable; d'ailleurs, par le fait même de ses théories littéraires, il était condamné à l'impuissance.

Dans les trois *Hellénides* ou *Chants grecs*, on pourrait trouver la mesure de son talent. L'imagination du poète vibrait au contact de l'enthousiasme des défenseurs de la Grèce, et Smits sut choisir des sujets qui respiraient une certaine énergie. Ainsi, la vierge d'Ipsara se jetait à la mer plutôt que de se rendre à l'émir qui l'étreignait; de même la fiancée d'Axia faisait sauter la barque qui portait son amant et ses ravisseurs et périssait elle-même. C'étaient des traits héroïques; mais la poésie de Smits manquait d'émotion naturelle et sincère; elle se perdait dans les détails inutiles, les redites superflues, et elle gardait, au fond, la froideur inhérente aux derniers classiques.

Voici le début de sa première *Hellénide :*

Une lampe veillait au fond de la chaumière.
La vierge d'Ipsara que fuyait le sommeil,
Voilant l'incertaine lumière (?)
De sa mère un instant reculait le réveil...

Et plus loin :

[1] Tome II, p. 208.

Les Grecs, à son aspect, retardant leur trépas,
Se levaient à demi pour bénir son passage,
De l'espérance en elle ils croyaient voir l'image,
En elle ils croyaient voir la vierge des tombeaux,
Ils lisaient dans ses yeux la mort de leurs bourreaux.

Vainement Smits veut se tenir à la hauteur du drame qui hante son imagination ; mais comme il a épuisé son souffle du premier coup, il n'échappe à la monotonie qu'en tombant dans l'exagération.

Au chapitre de l'art dramatique, nous retrouverons Ed. Smits avec les mêmes qualités provenant d'une imagination facile et les mêmes défauts résultant de ses théories préconçues.

F. Rouveroy [1].

1771-1850.

Cf. VAN HOLLEBEKE, *Poètes belges*, p. 89.
DE BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 834.

L'homme est sympathique et on salue en lui une existence entière consacrée à propager la vertu parmi la jeunesse et à développer l'instruction dans le peuple. C'est l'homme de bien qui n'a d'autre ambition que celle de se rendre utile au prochain. Sa vie n'a rien de saillant; tout au plus peut-on noter que son père contraria ses dispositions poétiques ; si bien que notre jeune écrivain, réduit à rimer à la dérobée, n'avait que la nuit pour composer ses fables. Maire de village, il devint adjoint du maire de Liége et garda pendant vingt ans les fonctions d'échevin; en 1830, il rentrait dans la vie privée.

Ses fables établirent sa réputation d'écrivain [2]. On peut les

[1] F. ROUVEROY, *Promenade à la Boverie*. Liége, Latour, 1809. Reimprimé dans *Fables anciennes et nouvelles*. (Seule édition complète.) 2 vol. Liége, Riga, 1839. La première date de 1822. Liége, 2 vol.

[2] On leur fit un excellent accueil. Cf. *Le Causeur*, de Paris. 24 avril 1822. — Le *Journal de Belgique*, 14 novembre 1824.

placer parmi ce que l'époque produisit de bon. Elles ont de la bonhomie et de la simplicité; elles sont exemptes de toute affectation. L'auteur s'inspire directement de La Fontaine, tantôt dans la disposition du récit, tantôt dans le choix des expressions. Comme ces fables s'adressent à l'enfance, les moralités sont mises à sa portée; parfois, cependant, elles revêtent un cachet de douce philosophie morale [1] :

Se croire heureux, être content de tout,
En fuyant les honneurs, échapper à l'envie,
Inaperçu, gaîment s'avancer dans la vie,
Et le plus tard qu'on peut en atteindre le bout...,
C'est la bonne philosophie.

Mais Rouveroy revient de préférence à la jeunesse, pratiquant lui-même les conseils qu'il donne [2] :

Comme un bel arbre en fleurs se présente l'enfance;
N'en élaguez point trop les utiles rameaux,
Dirigez-les avec prudence :
Des fruits délicieux seront la récompense
De vos soins et de vos travaux.

Il mettra ses jeunes lecteurs en garde contre les défauts de leur âge : la vanité, la légèreté, la présomption; il leur apprendra à respecter leurs parents ou ceux qui ont l'expérience des choses de la vie; il leur dira les maux que cause l'ambition, leur parlera de l'obscurité qui met l'homme à l'abri de l'envie et de la perversité; il leur dira [3] :

Petits amis, ayez pour la vieillesse
Beaucoup d'égards, de respect et d'amour :
Vous vieillirez à votre tour.

Dans toutes ces leçons, si la forme est vieillote souvent, le cœur est jeune; c'est un maître qui montre un réel attachement à ceux qu'il instruit.

[1] *Les deux Chats*, t. I, p. 43.
[2] *L'Homme et l'Espalier,* t. II, p. 61.
[3] *L'Enfant et l'Aveugle,* t. I, p. 138.

Les récits de Rouveroy devaient plaire à l'enfance, car ils ont un caractère anecdotique où sont mis en scène des objets connus; et, à l'occasion, l'auteur ne craint pas de leur donner une tournure quelque peu scientifique. A côté de ces qualités qui rangent ces fables parmi les œuvres de bon aloi, Rouveroy a des défauts qui l'empêchent de prétendre au premier rang parmi les fabulistes imitateurs du prince de la fable. Les descriptions copieuses qu'il mêle à ses récits leur font perdre de la vivacité et de l'intérêt. C'est encore là le défaut de son époque, car lui aussi est un élève de Delille, et rien n'est plus étrange que le Prologue qu'il dédie à Delille et à La Fontaine [1] :

Delille! inspire-moi des chants harmonieux;
Apprends-moi l'art des vers, ce langage des dieux!
... Viens, Virgile français, viens ma muse t'implore!
Et toi, bon Lafontaine, inimitable auteur,
Dont les écrits empreints d'un charme séducteur,
N'offrent que la nature, en qui seul étincelle
Un génie inventeur, irrégulier comme elle,
Laisse-moi prendre en mains ces faciles pipeaux,
Célébrer l'abondance et la paix des hameaux,
Peindre ces monts altiers, leurs menaçantes cimes,
Ces arbres suspendus sur le bord des abîmes...

Pour un peu, La Fontaine aurait inspiré Delille.

L'abus de la description n'est pas le seul défaut de Rouveroy; il manque de concision, les détails inutiles abondent ainsi que les répétitions stériles, son dialogue n'a ni souplesse ni vivacité; souvent ses fables sont formées de deux tronçons, d'où peut se déduire une double morale, et l'esprit est dérouté par ce manque d'unité. Le style est simple, trop simple; l'auteur n'a pas recours à l'ellipse ou à l'inversion pour varier ses tournures, aussi l'imagination ne garde pas l'empreinte de ces tableaux monotones et sans relief. Rouveroy n'a pas ambitionné la gloire littéraire, laissons-lui celle qu'il revendique : avoir été utile à la jeunesse.

[1] Tome I, p. 158.

Ad. Mathieu [1].

1804-1876.

Cf. A. Wauters. *Un poète du XIXe siècle.* Notice sur Ad. Mathieu. (*Annuaire de l'Académie,* 1880, p. 217, et *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts du Hainaut,* 1891, 5e série, t. III, pp. 1-137, résumée dans la *Biographie nationale.*)

Potvin, *Histoire des lettres*, pp. 361-366.

Grignard, *Nos gloires littéraires*, p. 291. Bruxelles, Société belge de librairie, 1889.

Quand Mathieu mourut en 1874, il avait à son actif dix volumes de vers, dont le premier avait paru en 1830. Bien qu'il appartienne donc à la génération suivante, nous pouvons suivre ici la marche de ses débuts littéraires. Ses tendances le poussaient au romantisme, bien qu'il le combattit d'abord et qu'il le railla dans une pièce adressée *A tous les singes du romantisme passés, présents et futurs* [2].

C'est qu'il a, lui aussi, hérité de l'esprit littéraire du XVIIIe siècle, et, avant de trouver sa véritable note, la note humaine et un peu sentimentale, il s'égara dans le pathos et dans le vide des inspirations pseudo-classiques. Dans cette voie, il rivalisa avec Lemayeur et Modave; témoin, par exemple, cette apparition de Guillaume de Nassau au roi de Hollande [3] :

Le plus grand des Nassaus, ton aïeul, ton modèle,
Du sommet de l'Olympe aiguillonne ton zèle;
Que dis-je? *Il en descend d'un vol impétueux;*
Quel auguste maintien, quel port majestueux!
C'est lui! Que de splendeur! Que d'éclat l'environne!
C'est lui! Son front est ceint d'une triple couronne,
Il attache sur toi ses regards indomptés,
Il vient, il va parler... Monarques écoutez!...

[1] Mathieu, *Poésies fugitives.* Mons, Hoyois, 1830. — *Passe-temps poétique,* 2e édit. Mons, Piérard, 1838.

[2] Page 68.

[3] *Un songe,* p. 149.

Mettons cela au compte des poésies de jeunesse de l'auteur, qui avait 19 ans alors, et si cette pièce fit quelque bruit, ce fut à cause de certaines attaques contre le clergé [1] qui attira, nous dit Mathieu, l'attention du parquet. En 1825, il marche sur les traces de C. Delavigne et écrit *Waterloo* ainsi qu'une ode à la Grèce; en 1826, il *singe* les romantiques, ce qui prouve qu'il les a lus, puis il célèbre la mort de David dans le langage de l'école à laquelle appartenait David lui-même :

Quel est, vers le sombre Achéron,
Ce laurier solennel que la foule environne?... [2]

Dans trois élégies, *A Lucy*, le sentimentalisme nouveau tend à se faire jour, mais il lui reste encore à se dégager de bien des banalités. Je note cependant ces vers d'une facture jusqu'alors inconnue [3] :

Un soir. — C'était un soir de la belle saison. —
Le soleil de ses feux rougissait l'horizon,
Et l'oiseau du printemps couché sous la ramée,
Modulait sur nos fronts sa plainte accoutumée;
On eût dit que le ciel, propice aux doux aveux,
Dans un calme enchanté souriait à mes vœux.

Neuf ans après, en 1835, un poète français reprenait sur le même ton le même sujet, et écrivait sous le même titre, *Lucie :*

Un soir, nous étions seuls, j'étais assis près d'elle,
Elle penchait sa tête...

A. de Musset atteignait la véritable et sincère émotion, le sentiment réel d'une âme qui désire et qui souffre. Mathieu bégayait et cherchait sa voie.

En 1829, il avait trouvé sa forme presque définitive dans le

[1] Note, p. 157.
[2] Page 26.
[3] Page 39.

Mont Panisel, dont certains accents nous ramènent enfin à la sincérité émue, si longtemps bannie par le XVIIIe siècle.

Que de fois, ô grand mont! sur ta cime éclatante,
J'ai d'un doux avenir vu l'image inconstante
  Bercer un moment mes ennuis;
C'est là que je chantais, c'est là que ma pensée,
Par des rêves d'orgueil doucement caressée,
  Attendait le retour des nuits.

Mathieu n'est pas seulement sentimental, il est aussi, et souvent, satirique. Dès sa jeunesse, il avait déployé sa verve contre les Montois, ses concitoyens; il avait raillé dans une *Dewézade* l'inspecteur Dewez. Dans cette satire, le jeune étudiant mettait en scène le professeur Sotteau, donnant à un de ses élèves des instructions pour la composition d'une ode destinée à glorifier l'inspecteur :

Beaulieu, je vous choisis, vous me ferez une ode,
Composez hardiment, chassez toute pudeur,
Comme un être divin, célébrez l'inspecteur;
Comparez ses bontés aux bienfaits qu'à la terre
Prodigue l'astre ardent qui verse la lumière.
Faites ce qu'il vous plaît; louez, divinisez,
Dites-vous un Pindare, et lui prophétisez
Que ses écrits, malgré les modernes Zoïles,
Un jour vaincront du temps les efforts inutiles...

Plus tard, il encourut une condamnation à la suite d'une ode qu'il avait écrite à la mémoire de son grand-père, Lesage-Senault [1]. Son esprit satirique s'acharnait contre les croyances religieuses, contre les tyrans ou contre ses confrères en littérature. Sa fable *Les deux coqs* visait un dénonciateur; l'*Épître à mon ami* fustigeait les rimailleurs, la *Pigeariade* ridiculisait le professeur Pigeard.

A cette âpreté d'accent on reconnaissait l'élève de Froment,

[1] Dans les *Poésies fugitives,* cette pièce est remplacée par des points. Elle est reproduite dans les *Passe-temps poétiques*.

dont il fut le collaborateur à la *Sentinelle*. « Chez tous deux, dit Wauters, c'est le même style énergique, concis, châtié ; la même habileté à renfermer dans le vers une pensée, à lancer une épigramme... Tous deux ont aimé les anciens et en particulier Horace [1]. »

Les traits de Mathieu atteignaient leur but si l'on en juge par les haines qui s'accumulèrent autour de lui. Mais peu lui importait.

On m'insulte, on me paie; ainsi roule ma vie;
L'amende se reçoit et le crachat... s'essuie.

Il a recueilli quelques-unes des épigrammes qu'il écrivit avant 1830; elles offrent peu d'intérêt, car, comme il le dit lui-même [2] : « La plupart de ces épigrammes sont toutes locales : c'est un malheur, mais qu'y faire? »

Sans doute, Mathieu avait de l'esprit, mais il a généralement outrepassé la mesure. Dans sa *Dernière réponse au catholique*, il écrit :

Tu veux savoir dans ton délire
Comment ont fini nos débats?
Sans ronfler je ne pus te lire,
Et quand on ronfle, on n'écrit pas.

Nous sommes loin de l'épigramme courtoise et de bon ton que cultivait de Stassart. Trop souvent guidée par le préjugé et par la haine, la plume de Mathieu s'est abandonnée à des écrits que nous ne pouvons approuver.

Comme les poètes les plus jeunes de cette période, Mathieu eut la chance de tenir par des attaches moins fortes au XVIIIe siècle, il put les rompre plus facilement et participer au réveil intellectuel de la nation après 1830.

[1] WAUTERS, *op. cit.*, pp. 18-19.
[2] Note, p. 136.

Froment [1].

1797-1846.

Cf. Lebrocquy, *Souvenirs d'un ex-journaliste.*

Français d'origine, Froment a laissé une réputation de journaliste hargneux et méchant. C'est lui qui donnait le ton à la *Sentinelle*, dont les attaques incessantes découragèrent plus d'un écrivain.

Comme poète, il ne s'élève pas au-dessus de la moyenne de nos écrivains. Il appartient à l'école classique dont il épouse les traditions, et s'il s'avise de puiser dans l'école romantique des idées originales, il n'en retire que l'exagération.

Ses morceaux politiques s'inspirent d'actualités : la Grèce, Lafayette, Waterloo :

Tombeau de la valeur, berceau de l'esclavage,
Waterloo, Waterloo, sois maudit d'âge en âge...

ou bien il chante en vers très prosaïques la *Réunion de la Belgique à la Hollande :*

La patrie est doublée. Un prince vertueux
Veut au même bonheur vous admettre tous deux...

Dans ses élégies, comme l'*OEillet d'Isaule*, la *Primevère*, il n'apporte que la banalité courante :

Aimable et douce primevère,
Pourquoi fleurir avant le temps?
Charmante fille du printemps,
Pourquoi devances-tu ton père?

Ailleurs il conte des amours romanesques, comme celles d'*Edwin et Emma*, d'après les traditions filandreuses de Marmontel ou de Florian. *La mort de Byron* représente le summum du romantisme échevelé et furibond.

[1] Froment, *Poésies*, 2 vol. Bruxelles, Galand, 1826.

Froment, par contre, avait sur ses contemporains un avantage : sa rime était plus riche, sa forme avait plus de variété ; il savait à propos recourir à l'inversion ; mais parfois le tour était forcé. Il écrivait par exemple :

Quand pourra mon vaisseau, triste jouet de l'onde,
S'arrêter enfin dans le port?

Voici une strophe où de Stassart critiquait — en les soulignant — la hardiesse des idées :

Oh ! si vous eussiez vu s'élancer les débris
Des corps mutilés et meurtris,
Crouler des hauts remparts les pesantes murailles,
La terre convulsive entr'ouvrir ses entrailles,
Les brouillards, *comme un linceul noir,*
Des cieux desséréné *ensanglanter la face,*
La nuit, la mort, la foudre, emplir au loin l'espace,
Et dans les flots brillants les cadavres pleuvoir.

Là où excellait Froment, c'était dans la satire, satire de journal surtout ; nous en trouvons quelques traits dans les chansons à l'imitation de Béranger. Dans l'une d'elles, le *Sacre de Charles X*, il écrit :

Que j'aime la face sereine
De ce roi, chrétien s'il en fut,
Qui, comme un lapin de garenne,
Tire un hérétique à l'affût !

On se demande qui est le lapin... Dans *Voilà pourquoi j'ai déserté,* il donne les raisons de sa fuite de France ; ces raisons sont plaisantes :

Pour Frayssinous — jugez de mes alarmes —
Il m'eût fallu, grenadier capucin,
M'agenouiller en présentant les armes
Quand vers Mont Rouge il se rend le matin.
Il m'eût fallu d'une voix séraphique
Dire avant boire un bénédicite.

Dans ses fables, Froment a su trouver le trait final et malicieux que nous n'avons rencontré chez aucun de ses compatriotes. Une abeille répond à un villageois qui se plaint de ses bourdonnements : « Je murmure, il est vrai, seigneur, mais je travaille ». Ailleurs l'huile et le vinaigre se querellent ; survient la cuisinière qui en fait une salade ; c'est ainsi, conclut l'auteur, que dans la salade du trépas vont s'engloutir les débats des tonsurés et des mondains. La fable l'*Ortie et l'Enfant* contient quelques vers de belle venue, frais et colorés. Un tapis et un paillasson ont une contestation chez un brocanteur où le sort les a fait échouer tous deux ; le paillasson réplique fort bien :

Ta place est le salon, l'antichambre est la mienne.
Mais cependant qu'il t'en souvienne,
On te foule aux pieds comme moi.

On s'étonne de rencontrer chez ce censeur impitoyable un peu de sentiment attendri : citons — pour la rareté du fait — ce quatrain :

Heureux l'enfant qui meurt à son berceau,
Et qui, de sa course éphémère,
N'emporte en mourant au tombeau
Que les baisers et les pleurs de sa mère !

Dans ses épigrammes, Froment, plus encore que Mathieu, se montrait mordant et incisif. Il disait à un poète :

Boursicot le rimeur à l'écouter m'invite,
Pour lui, *se déclamer* est, dit-il, un besoin.
Si Boursicot a la pituite,
Ne saurait-il cracher plus loin ?

ou ceci, qui n'est pas moins aimable, à l'adresse d'un libraire :

Damon libraire, auteur d'écrits plus ou moins plats,
En vend qu'il ne fait point, en fait qu'il ne vend pas,

ou bien encore à l'occasion de la remise de l'Ordre de la Jarretière à un haut personnage :

> Ornement précieux qui lui ceins le genou,
> Puisses-tu quelque jour remonter à son cou!

Après cela nous ne devons pas nous étonner que Froment se soit attiré la haine et la rancune de ceux dont il blessait l'amour-propre ou la vanité.

Le polémiste chez Froment a plus marqué que le littérateur. Ce fut un esprit absorbé par la politique, et ses meilleures poésies épigrammatiques en ont gardé le reflet. Pour le reste, il subit l'impulsion classique que tempère parfois une note plus moderne et plus vivante.

Nous venons d'étudier les poètes dont les noms méritent de sortir de l'oubli, ou du moins ceux dont la valeur littéraire était admise avant 1830. Il faudrait, pour être complet, passer en revue tous les rimeurs attitrés de chaque petite ville, mais comme importance et comme influence, ces amateurs sont, pensons-nous, quantité négligeable. Nous ne ferons que signaler ceux d'entre eux dont il est possible de dire quelque chose.

Le secrétaire du prince de Ligne, Sauveur Legros [1], qui fut le rédacteur du *Journal de Cléry*, laissa des manuscrits que Loumyer publia après sa mort. Ils contenaient un peu de tout et étaient écrits dans l'esprit du XVIIIe siècle. C'est dire que la poésie de Legros, même au contact du prince de Ligne, ne s'était pas affinée. Tout au plus peut-on lui reconnaître un certain tour d'esprit, gracieux et piquant, dans quelques fables et épigrammes.

Succession de longues et cruelles déceptions, ce fut toute

[1] Cf. Van Hollebeke, *Poètes belges*, p. 23. — Bergmans, *Biographie nationale*, t. XI. — *Poésies choisies de Sauveur Legros*, avec préface par Loumyer. Bruxelles, Vanbuggenhoudt, 1857.

la vie de HUBIN [1]. Ayant à peine de quoi vivre, abandonné par sa femme, il se fit précepteur. « Je succombe sous le poids du travail, écrit-il à de Trappé, car c'est trop pour un homme de 52 ans, d'être à la fois rédacteur, copiste, solliciteur, commissionnaire et son domestique. » Puis quand un second mariage l'eut mis à l'abri du besoin, il fut atteint de cécité. Ses *Poésies diverses* ferment sa carrière poétique.

« J'ai désiré, écrit-il, d'être un objet d'émulation pour la petite ville où je suis né, et rien de plus. C'est donc plus par humilité que par vanité que j'imprime mes rêveries [2]. » Il était de l'école de l'Empire, et nous avons dit pourquoi les œuvres de ce temps furent frappées de nullité. Rien ne scintille parmi les quelques fables sans imagination, les pensées en vers, les élégies ou stances que nous a léguées Hubin. Et l'un de ses personnages dit très bien ce qu'il aurait dit de lui-même :

On cesse à cinquante ans d'être présomptueux.
Les vers assez longtemps m'ont rendu malheureux,
Les bons, si j'en faisais, passaient pour rhapsodies;
On ne veut plus louer que les Muses hardies
Qui, composant ensemble un Parnasse nouveau,
Se proclament partout les arbitres du beau.

— DE TRAPPÉ [3] ne cultiva pas les muses avec plus de succès; poète médiocre, qui n'avait qu'un talent d'imitateur, il se souciait peu de la forme, négligeait la rime et n'avait à son service que des tours de phrase communs et usés. Il exploita tous les genres, écrivit des odes et dithyrambes sur Dieu, sur

[1] Cf. VAN HOLLEBEKE, *Poètes belges*, p. 59. — *Trésor national*, 2e série, t. I, 1843, p. 1390. *Lettre à M. Gorrissen*. — ALVIN, *Biographie nationale*. — HUBIN, *Poésies diverses*. Bruxelles, Stapleaux, 1812. — *Poésies choisies*, publiées par LOUMYER. Bruxelles, Stapleaux, 1852.

[2] *Poésies choisies*, p. 9. Lettre à Comhaire.

[3] VAN HOLLEBEKE, *Poètes belges*, p. 53. — V. HENAUX, *Revue trimestrielle*, 1859, t. XXIII, p. 114. — DE TRAPPÉ, *Productions diverses*, 3 vol. Liége, Collardin, 1819. — *Mélange de littérature et de morale*. Bruxelles, Stapleaux, 1820.

Caïn, etc.; il fit des traductions abondantes de Milton, Homère et Virgile; griffonna des poèmes et s'attacha surtout à la poésie légère du XVIII[e] siècle, dont il a gardé toute la fadeur et la mièvrerie.

— Van Bemmel [1], professeur et poète à ses heures, livra quelques essais aux Recueils et aux Chansonniers de l'époque, de même que Gachard jeta ses gourmes dans les *Annales Belgiques* et Quetelet [2] dans le *Mercure belge*. Ce dernier se rapprochait surtout de Millevoye et de Gilbert, qu'il avait imité dans les *Adieux du poète à sa lampe*. Pour ce savant, comme pour bien d'autres notabilités de son temps, la poésie n'avait été qu'un délassement :

O Muses, mon espoir, — disait-il, — près de vous plus tranquille,
Loin du bruit, loin des sots, je trouve un doux asile,
Vous charmez mon esprit, éclairez ma raison.

Le journaliste Lebrocquy [3] commit quelques vers de circonstance; le cordonnier Frémolle signa un livre de *Loisirs* qu'il aurait pu employer à l'étude du français; un Verviétois, Angenot [4], professeur de langues, transmit à la postérité un petit recueil, *Mélange poétique*, au singulier. Ce n'est pas la seule singularité du volume : on peut y lire cette apostrophe *à sa verve :*

En vain ta fureur me chatouille
Par le vain désir de rimer,
Ma lyre pourrit dans la rouille,
Rien ne saurait la ranimer...

Hélas! on ne le voit que trop!

Nous ne pouvons nous arrêter plus longtemps à ces produc-

[1] Van Hollebeke, *Poètes belges*, p. 111. — Hennebert, *Biographie nationale.*

[2] Cf. Mailly, *Annuaire de l'Académie*, 1875, p. 113.

[3] Cf. Bergmans, *Biographie nationale.* — *Revue trimestrielle*, 1864, t. XLIII, p. 198.

[4] Cf. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1855, p. 5.

tions dont le trait commun est l'insignifiance, et nous ne ferons que citer pour mémoire : Gravez [1], Roucher [2], Jenneval [3], Dubuisson [4], Coomans [5], Bourcier [6], Vautier [7], Paridaens [8] et le baron de Saint-Symphorien [9].

A. Van Hasselt.

1806-1874.

Cf. L. Alvin, *A. Van Hasselt, sa vie et ses travaux.* Bruxelles, Muquardt, 1877. Notice par le même. (*Annuaire de l'Académie,* 1877, p. 159.) — Voir page 11 la liste des quelques poésies que Van Hasselt a publiées avant 1830.

C'est à la fin de la période hollandaise que se placent les débuts du plus grand de nos poètes, André Van Hasselt.

En lui, nous pouvons saluer l'aurore d'une littérature nouvelle, à laquelle ne manqueront ni la sincérité d'émotion, ni la puissance, ni l'imagination. A la clarté de cette aurore s'évanouissent définitivement les ténèbres du pseudo-classicisme. Adieu l'Olympe et ses maîtres ; adieu les nymphes et les naïades, les pipeaux et les bocages. Le poète va reprendre le chemin des rêveries douces, des espoirs dorés, des souffrances et des désenchantements. De tous nos pseudo-poètes de 1815 à 1830, aucun ne nous a laissé quelque chose de comparable à la page qu'on va lire, et qui dut être pour le public lettré une révélation.

[1] Gravez, *Mélanges poétiques.* Liége, 1841.

[2] Roucher, *Recueil de poésies.* Bruxelles, 1818.

[3] Jenneval, *Études poétiques.* Bruxelles, 1831.

[4] Dubuisson, *Recueil de fables.* Mons, 1820.

[5] Coomans, *Épître au duc de Wellington,* 1816. — *Bataille de Friedland,* satire, 1828.

[6] Bourcier, *Imprécations contre les chenilles,* 1823. — *Le passage de l'Escaut,* 1823.

[7] Vautier, *OEuvres choisies.* Bruxelles, 1847.

[8] Paridaens, *Essais de poésies.* Bruxelles, 1815.

[9] de Saint-Symphorien, *Le siège de Rupelmonde.* Mons, 1826. — *La bataille de Waterloo,* 1816.

J'aurais au bord d'un lac quelque blanche retraite,
Où... finirait à doux flots ma vie humble et secrète.
. . . .
Au front d'une colline où l'alouette grise
Abandonne son vol et ses chants à la brise,
Et d'où l'on puisse voir
Les cieux se déployer comme d'immenses landes,
Et les étoiles d'or se tressant en guirlandes,
Dans la nuit se mouvoir.

Un foyer chaud l'hiver; l'été, de longues veilles,
Pleines de vieux récits et d'antiques merveilles,
Quand les oiseaux muets
Parmi les blés jaunis qu'un souffle errant balance,
Jusqu'aux rayons du jour sommeillent en silence
Dans leurs nids de bluets.

... Puis une jeune femme aux épaules de neige
Qui me donnât la main,
Qui me fût douce et bonne et qui me dit : je t'aime,
Et rougît en semant des fleurs de chrysanthème
Le long de mon chemin[1].

La vieille idylle est complètement transformée : ce sont les mêmes idées, les mêmes sentiments, mais il y a au fond de ceci je ne sais quelle fraîcheur, je ne sais quelle mélodie de l'âme qui émeut doucement. Les images sont plus tangibles, plus gracieuses, elles évoquent mieux l'idée parce qu'elles sont plus transparentes : c'est une gaze qui flotte autour de la forme. Et puis, comme tout cela est naturel et vrai ! Rappelons-nous de Stassart conviant son épouse aux danses des bergères pour procurer un agréable passe-temps à ses vieux jours, et nous pourrons mesurer la distance qui sépare les deux écoles.

Né en 1806, à Maestricht, Van Hasselt fit de brillantes études à l'athénée de cette ville. Quand éclata la révolution de 1830,

[1] *Ode à mon ami J.-V.-A.* (ANNUAIRE DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS. Liége, Sartorius, 1830.) Reproduite dans les *Primevères* sous le titre : *Ode à mon ami Léon R.* (Renoz.)

il venait de subir, à Liége, son dernier examen de docteur en droit.

Dès son extrême jeunesse, il cultiva la poésie avec passion; sa connaissance des langues étrangères, de l'allemand surtout, lui avait fourni un fonds d'idées nouvelles dont s'inspiraient les premiers romantiques. De 1826 à 1830, il publia ses poésies dans la *Sentinelle des Pays-Bas*, dont Froment et Baré avaient la direction, ainsi que dans les *Almanachs* et *Annuaires* de la Société de littérature de Bruxelles.

Van Hasselt suivit une marche toujours ascendante. A 17 ans, l'âge où, tout frais émoulu des humanités, il buvait à même l'Hippocrène, il écrivait une élégie — le *Jeune malade* [1] — qui vaut la peine d'être citée comme contraste. En voici le début :

Déjà l'aimable avant-courrière
Du mois des fleurs et des amours
M'annonce, par sa voix légère,
La renaissance des beaux jours.
Les jeunes roses que Zéphire
Couvre de ses baisers si doux,
L'onde, les cieux, tout semble dire :
Encore des beaux jours pour nous!
... Ni la fontaine qui soupire,
Ni la danse sur les gazons,
Ni la bergère au doux sourire,
Chaste reine de nos vallons,
Plus rien pour mon cœur n'a de charme,
Etc.

Rien ne manquait à notre futur romantique pour être un parfait pseudo-classique et s'embourber aussi profondément que Clavareau, de Stassart, Comhaire et les autres, dans les ornières des traditions stériles du XVIIIe siècle.

Plus tard, quand C. Delavigne se fut fait connaître, Van Hasselt passa à son école. A cette époque se rattachent quelques pièces rappelant les *Messéniennes* et dont le sentiment me

[1] Alvin, *op. cit.*, p. 22.

paraît avoir tout au moins autant d'élévation que chez le modèle.

J'aime, s'écrie Van Hasselt, la liberté...

Comme elle se montra du haut de Salamine,
Quand sur les Grecs *tremblants, secouant la ruine*,
Des chaînes à la main, du bord de ses vaisseaux,
Le Perse menaça la terre des héros!

Je l'aime, s'élançant sur les flots du Bosphore,
Et pareille aux lueurs d'une sanglante aurore,
Assise avec la mort sur des esquifs brûlants,
Avec le cri de guerre abordant ses tyrans...

A partir de 1829, le style du poète se modifia ; la lecture des *Odes et Ballades*, des *Orientales*, un voyage à Paris, des relations personnelles avec V. Hugo et avec d'autres célébrités littéraires, achevèrent de décider Van Hasselt à rompre définitivement avec l'ancienne école. La critique de ses compatriotes ne l'avait pas encouragé dans cette voie nouvelle. Froment, entre autres, lui donnait ces conseils [1] : « M. Van Hasselt devrait étudier le romantisme dans ses doctrines, au lieu d'aller trouver les romantiques dans leurs ouvrages. Au reste, — à part une tendance un peu trop forte à imiter certaines formes, au lieu de faire comme les maîtres : bien regarder en soi et autour de soi (ce qui avec de la grammaire, de la logique et de l'oreille constitue toute la poésie), — Van Hasselt a un beau talent à cultiver. »

En fermant ces pages que nous avons consacrées à la poésie, citons encore ce sonnet tout neuf, tout mélancolique. Il annonce, enfin, le réveil de l'Art et de la Beauté dans notre patrie :

[1] ALVIN, *op. cit.*, p. 26.

*A Madame M***.*

Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de pleurs,
Oh! que vous manque-t-il? Avez-vous la migraine,
Où sommes-nous restés trop dans la nuit sereine
A regarder la lune en vous tressant des fleurs?

Avez-vous du soleil trop bravé les chaleurs?
Ou le beau perroquet qui vous nommait sa reine
Est-il mort, ne pouvant plus picoter sa graine?
Ou quelque souvenir cause-t-il vos pâleurs?

Quel regret, dites-nous, vient de blesser votre âme?
Quelle main a froissé la blanche et belle trame
D'amour et de bonheur que tissait votre main?

Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de larmes,
Écartez ces cheveux qu'embaume le jasmin,
Pour que dans vos regards nous lisions vos alarmes.

CHAPITRE IV

Art dramatique.

I. — Le théatre en Belgique jusqu'en 1830.

1. — Avant 1815.

Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique,* 5 vol. Bruxelles, Olivier, 1879-1880.

Éd. Fétis, *Histoire du théâtre.* (Patria belgica, t. III, pp. 787-804.)

Potvin, *Du théâtre en Belgique. Historique et statistique.* Bruxelles, Lelong, 1862. (Revue trimestrielle, t. XXXVI, p. 156.)

J. Martiny, *Histoire du théâtre à Liége depuis son origine jusqu'à nos jours.* Liége, Vaillant-Carmanne, 1887.

P. Claeys, *Histoire du théâtre à Gand,* 3 vol. Gand, Vuylsteke, 1892.

J. Declève, *Le théâtre à Mons,* publié dans les Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1891, 5e série, t. V, pp. 105-194.

B. Mawé (A. Weber), *Histoire du théâtre de Verviers,* 4 vol. Verviers, Nautet, 1890-1897.

F. Delhasse, *L'opéra à Bruxelles.*

[Rouveroy], *Scénologie de Liége* (anonyme). Liége, 1844.

A. Neuville, *Revue historique, chronologique et anecdotique du théâtre de Gand, de l'année 1750 à 1828.* Gand, Mestre, 1828.

La spectatrice liégeoise ou examen impartial du spectacle de Liége pendant l'année 1817.

Annuaire dramatique belge, 1839-1847, 9 vol.

L'histoire du théâtre en Belgique a été faite par Faber. Cet auteur semble avoir recueilli tous les documents et annoté toute la bibliographie de son sujet. Toutefois, son ouvrage manque de cohésion et de synthèse ; il n'est pas littéraire. Il reste cependant la source la plus précieuse et la plus complète, celle à laquelle nous puiserons surtout.

On pourrait nous reprocher pour ce chapitre — plus encore que pour les autres — de ne point faire de *synthèse* ou de *philosophie*. Mais, le moyen de faire de la synthèse quand il n'y a rien à synthétiser? Quand on ne peut constater de loin en loin que des efforts, efforts stériles le plus souvent; quand il n'y a pas d'unité dans le mouvement artistique, quand tout est à créer? Le critique littéraire doit se borner à faire de l'histoire, et l'histoire du théâtre en Belgique sera l'histoire des causes qui ont empêché l'éclosion d'un théâtre national brillant et fécond.

Depuis longtemps déjà, le théâtre [1] avait perdu chez nous cet éclat dont le moyen âge l'avait entouré, alors que les chambres de rhétorique, dans toute leur splendeur, parcouraient les cités pour y représenter les *Mystères*. A côté d'elles, les Jésuites [2] vinrent exercer, pendant deux cent vingt-cinq ans, une influence incontestable et préparèrent l'introduction de l'opéra, qui fut définitivement établi chez nous [3] à la fin du XVIIe siècle, après que l'archiduc Léopold d'Autriche l'eut fait jouer sur le théâtre réservé à sa cour.

Jusqu'à cette époque on ne connaissait pas les théâtres réguliers; ils furent construits dans la première moitié du XVIIIe siècle [4] à Bruxelles, Gand, Anvers, Namur, Tournai et Liége; toutefois, la mauvaise organisation des débuts ne les fit point prospérer. Seul le théâtre de Bruxelles, exploité par une société d'acteurs qui s'étaient intitulés *Comédiens ordinaires de S. A. R. le prince Charles de Lorraine* [5], projeta un certain éclat de 1766 à 1790 ; même l'*Almanach du spectacle* de 1792 disait [6] : « Le théâtre de cette ville peut actuellement être placé au second rang des théâtres de l'Europe; il deviendrait bientôt un des premiers si l'on y établissait plus d'ordre,

[1] FABER, t. I, chap. 1.
[2] IDEM, t. I, chap. 3.
[3] IDEM, t. I, chap. 4.
[4] IDEM, t. I, chap. 5.
[5] IDEM, t. I, chap. 9.
[6] IDEM, t. I, p. 312.

plus de magnificence, et si le bon goût y dominait davantage. » Quant à la province, elle ne possédait pas de troupe fixe et les représentations — peu nombreuses d'ailleurs — y étaient données par des troupes de passage [1].

A partir de 1787 [2], le théâtre fut le reflet de la vie politique, et dans les pièces que l'on jouait, — si elles n'étaient point de circonstance, — on cherchait l'allusion aux événements actuels pour applaudir ou siffler. Tantôt c'était Van der Noot que l'on acclamait au spectacle; tantôt on soulignait par de vives approbations les passages du *Brutus* de Voltaire qui pouvaient s'appliquer à Van der Mersch, le chef de la Révolution brabançonne; ou bien encore c'était l'*Ombre de Joseph II* et *Quel parti faut-il prendre?* qui avaient un prodigieux succès d'à-propos.

En dehors de ces pièces, c'était le répertoire parisien qui avait cours : les tragédies de Voltaire, Lemierre et Du Belloy; les comédies de Molière, Marivaux, Regnard et Boursault. A chaque représentation, — elles étaient journalières, — l'opéra comique alternait avec la comédie; la tragédie était peu fréquente et l'on se bornait aux pièces à succès des théâtres Favart et Feydeau; quant aux grandes exécutions musicales, on ne les avait pas encore admises.

Les Autrichiens venaient de reprendre possession de nos provinces, et le même public qui avait acclamé Van der Noot au théâtre, salua avec enthousiasme les allusions qui, dans *Pierre le Grand*, pouvaient s'appliquer à François II. Quelques jours après, le répertoire révolutionnaire paraissait sur la scène. Le 12 décembre 1792, le public invitait les citoyens Chénier et Laïs, membres de l'Académie de musique de Paris, qu'on avait aperçus dans la salle, à chanter la *Marseillaise* [3].

Envoyés par le Conseil Exécutif qui les rétribuait grassement, ces artistes devaient parcourir la Belgique et donner des représentations *pour la propagation de la liberté et de l'égalité* [4].

[1] FABER, t. II, chap. 10.
[2] IDEM, t. II, chap. 12, et DECLÈVE, pp. 105-194.
[3] IDEM, t. II, p. 132.
[4] IDEM.

Les acteurs jugeaient bon de faire des déclarations civiques : « Nous prenons l'engagement — disaient certains d'entre eux — de jouer toutes les pièces les plus propres à éclairer l'esprit public; et dans les pièces que nous serons obligés de jouer pour remplir notre répertoire, nous choisirons celles qui par leurs principes peuvent prouver au peuple que c'est parmi lui que s'est toujours trouvé l'exemple des vertus publiques et particulières ; que les grands sont des oppresseurs, les riches des égoïstes, les mauvais prêtres le fléau de l'humanité, comme les bons peuvent en être l'espoir et la consolation. »

L'autorité militaire dut procéder à l'installation de la Montausier et de sa troupe qui venaient de Paris et dont les frais à charge du gouvernement s'élevèrent à 100,000 livres [1]. Peu à peu nos Jacobins se mirent au diapason des clubs parisiens, et l'un d'eux, Charles de Mons, dans une séance de la Société des Jacobins de Bruxelles (3 janvier 1793), s'écriait : « *Panem et circenses*, disaient les Romains ; et moi je dis : du pain et des spectacles! Des spectacles, il les faut patriotiques. Je demande que la Montausier soit invitée à reléguer dans les ténèbres les pièces aristocratiques, et à nous donner toutes celles qui ont une bonne physionomie civique [2] ».

Et cependant on avait joué *Mucius Scévola* de Luce de Lancival, *Guillaume Tell* de Lemierre, *Mélanie ou la religieuse malgré elle* de Laharpe, et d'autres pièces du répertoire révolutionnaire, comme les *Victimes cloîtrées*, l'*Apothéose de Beaurepaire*, la *Liberté conquise*, les *Rigueurs du cloître*, etc. Cela ne suffisant point, on répéta les subsides à la Montausier, mais le retour des Autrichiens suspendit pour un certain temps la propagande républicaine [3]. Le théâtre retentit de nouveau d'applaudissements en faveur de la Maison d'Autriche, jusqu'au jour où la France reprit définitivement possession de notre sol.

[1] Faber, t. II, p. 136.

[2] Roger, *Mémoires et souvenirs sur la cour de Bruxelles*, p. 136.

[3] Faber, t. II, pp. 139-143.

Que réclamer de l'art dramatique durant l'agitation de cette époque? La politique s'était emparée de la scène et les pièces ne servaient qu'à manifester des opinions ou républicaines, ou monarchiques.

Quant aux théâtres de province, ils se trouvaient dans une situation inférieure à celui de Bruxelles. On leur avait enlevé toute initiative en les forçant de ne jouer que des pièces déjà représentées à Bruxelles; et l'invasion française avait disloqué leurs troupes [1]. Ils furent forcés de suivre le mouvement politique, et le public se préoccupa de saisir les allusions plutôt que de s'attacher à la beauté artistique des œuvres qu'on lui jouait. On vit à Tournai — lors d'une représentation de *Richard Cœur de Lion*, opéra de Grétry — les émigrés français escalader la scène pour délivrer le roi Richard enfermé dans une tour [2]. A Liége, où les Jacobins tenaient le haut du pavé, un officier menaçait de dénoncer à la Convention le directeur s'il laissait jouer *Raoul, Sire de Créqui* [3], « parce que, écrivait-il, il y a des passages dans cette pièce qui ne sont propres qu'à apitoyer les citoyens faibles sur le sort que vient d'éprouver Louis Capet, notamment celui où le sire dit dans sa prison *qu'il meurt pour son roi* ».

De 1794 à 1814, nos théâtres se contentèrent de marcher sur les traces du théâtre parisien [4]. La vogue appartenait alors aux pièces essentiellement révolutionnaires, plates et triviales, comme les opéras comiques : la *Reprise de Toulon, des Visitandines;* ou comme les comédies, le *Tu et le Toi ou la parfaite Égalité*, les *Dragons et les Bénédictines*. Pendant les entr'actes, on exécutait à grand renfort d'orchestre le *Ça ira* et la *Prière pour la Décade ;* en même temps l'administration se chargeait de fournir la musique des hymnes patriotiques à la *Nature*, à l'*Égalité*, à la *Liberté*, à l'*Être suprême* [5].

[1] Faber, t. II, p. 152.
[2] Idem, t. II, p. 160.
[3] Idem, t. II, p. 162.
[4] Idem, t. II, chap. XIII, p. 167.
[5] Idem, t. II, pp. 170-172.

A cette époque paraissait la loi sur la liberté des théâtres, qui n'eut aucun effet en Belgique; d'ailleurs cette liberté n'était qu'un leurre, car chaque citoyen pouvait se faire dénonciateur, et les pièces réactionnaires restaient interdites, tandis que l'on autorisait des grivoiseries comme les *Derviches ou les moines gourmands*. La République fut mieux inspirée — en apparence du moins — en instituant le droit des pauvres qui fut régularisé en 1806 [1]. Nous disons *en apparence*, parce que les recettes des théâtres n'étaient pas suffisamment élevées pour couvrir tous les frais ; aussi ce droit fut-il supprimé plus tard. L'impulsion républicaine n'avait point favorisé le théâtre de Bruxelles qui périclitait de jour en jour. L'ancienne capitale des Pays-Bas, réduite à n'être plus qu'une ville de département, avait perdu l'espérance d'un réveil littéraire, son théâtre s'en allait à la dérive, abandonné aux physiciens, funambules et jongleurs, lorsqu'en 1801 quelques hommes prirent l'initiative de le relever.

Grâce à leur dévouement, le théâtre reprit une vie plus active et plus intellectuelle. En 1802, on revoyait Talma, qui était venu pour la première fois cinq ans auparavant [2]. Il donna toute une série d'œuvres classiques et pseudo-classiques. Un journal du temps présentait à ce propos des observations très justes : « Après les chefs-d'œuvres (*sic*) de Corneille, de Racine, de Voltaire, l'*Abufar* de Ducis et surtout le *Henri VIII* de Chénier ont paru à tous les amateurs de la bonne littérature, des farces tragiques rimées en vers durs et prosaïques. L'*Agamemnon* de Lemercier est la meilleure pièce de cet auteur, mais elle est encore éloignée d'être une tragédie médiocre... » Et cependant s'il y avait un acteur capable de relever des tragédies médiocres et de leur communiquer de la puissance et de la chaleur, c'était bien Talma.

Si nous voulions connaître l'impression qu'il laissait dans l'âme des contemporains, il suffirait de lire les comptes rendus

[1] Faber, t. II, p. 177.
[2] Idem, t. II, pp. 170, 203.

du temps; nous ne citerons que celui-ci [1] : « Talma, ce successeur de Lekain et de Larive, s'est pour ainsi dire surpassé dans le rôle d'*Oreste*. On sait qu'il excelle dans la peinture des passions terribles et que son talent éminemment tragique ne se montre jamais avec plus d'avantages que dans les scènes du grand pathétique... L'expression frappante de sa physionomie, sa pantomime souvent effrayante de vérité, les accents déchirants qui sortaient de sa bouche tremblante et convulsive, ont porté au plus haut degré la terreur dans l'âme des spectateurs : c'était Oreste livré à toutes les furies infernales. »

Sous Napoléon, on recherchait encore dans les pièces les allusions au nouvel état de choses ; quand il vint à Bruxelles, en 1803, le public trouva dans *Cinna* matière à de vifs applaudissements. Ce soir-là on avait ajouté à la représentation des pièces de circonstance : l'*Arrivée du Héros* et la *Joyeuse Entrée* par Jouy, dans laquelle on chantait :

Toujours après lui Bonaparte
Laisse une trace de laurier ! [2]

Lorsque Napoléon revint avec Marie-Louise en 1805, l'acteur Bourson lut une pièce de circonstance qui provoqua un enthousiasme tel que l'impératrice, dit-on, s'évanouit [3]. Tout était prétexte à ces épanchements de sentiments patriotiques; et l'allusion faisait tout le succès d'une œuvre. Quand naquit le roi de Rome, on représenta *Naissance et Convalescence* d'un certain Defrenoy, d'Anvers; l'hyperbole y était versée à flots, comme on peut en juger par cet échantillon [4] :

Du palais des Césars s'entr'ouvre le portique,
Le fils gravit déjà le Capitole antique.
Le Tibre à son aspect en son cours arrêté,
Gonfle ses flots, l'admire et coule avec fierté.

[1] *L'Oracle*, 26 juin 1811. — FABER, t. II, p. 264.
[2] FABER, t. II, pp. 210-218.
[3] IDEM, t. II, p. 253.
[4] IDEM, t. II, p. 261.

Ainsi, le roi des rois, dans la ville éternelle,
Des héros perpétue une race immortelle,
Qui, toujours révérée en ce vaste univers,
Viendra donner des lois à cent peuples divers.

Les serviteurs de l'empereur avaient part à ce concert d'acclamations. Quand le préfet de la Dyle, Doulcet, quitta Bruxelles, l'orchestre joua *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* et Mlle Rousselois, qui jouait le rôle de Clytemnestre, trouva moyen de lui appliquer ces vers qui furent applaudis :

Que j'aime à voir les hommages flatteurs
Qu'ici l'on s'empresse à vous rendre!

Les pièces de circonstance ne furent par les seules qui alimentèrent le théâtre de Bruxelles. On y donnait en somme tout le répertoire parisien qui se composait des chefs-d'œuvre classiques, et, parmi les modernes, des comédies de Duval, Picard, Andrieux ; des drames et mélodrames d'illustres oubliés comme Pixérécourt, Cuvelier, Volméranges; des vaudevilles de Bouilly, Désaugiers, Dieulafoy, Dumersan et des opéras de Boieldieu, Spontini, Mozart et Kreutzer [1].

Comme toutes les institutions de l'Empire, le théâtre fut réglementé par Napoléon jusque dans les moindres détails. En 1805, la censure était rétablie; en 1806 et 1807, des arrêtés fixaient le nombre et l'organisation des théâtres. Il ne pouvait y en avoir plus de deux dans les grandes cités de l'Empire, un seul devait suffire aux autres villes de province. De plus, il fallait l'autorisation du préfet pour pouvoir les diriger, et le préfet était tenu d'envoyer au ministre de l'intérieur un rapport sur leur situation.

En Belgique [2], Bruxelles, Gand et Anvers furent seules autorisées à avoir un théâtre avec troupe stationnaire; les autres villes ne possédaient plus que des troupes ambulantes,

[1] Cf. *Répertoire des théâtres de Bruxelles, de 1801 à 1814.* — Faber, t. IV, p. 144.

[2] Faber, t. II, pp. 232-234.

une ou deux suivant l'importance de l'arrondissement. De plus, la législation confirmait l'usage adopté par les directeurs de ne choisir les pièces à représenter que dans le répertoire parisien. Enfin, on établit les spectacles gratis à l'occasion des fêtes nationales.

Cette réglementation causa du préjudice à l'art dramatique dans notre pays. Elle écartait de la scène les productions de nos auteurs, à moins qu'elles n'eussent été au préalable jouées à Paris, ce qui évidemment ne pouvait se faire sans vaincre de grandes difficultés. Ensuite, elle empêcha les théâtres de province de prospérer. Un journal félicitait Bruxelles d'échapper à la décadence générale, *à ce débordement de mauvais goût qui menace de replonger l'art théâtral dans l'enfance et peut-être même la barbarie* [1]. Aussi le théâtre de Bruxelles tenait le même rang que ceux de Bordeaux et de Lyon [2]. Partout ailleurs, il n'y avait place que pour la pantomime et le mélodrame. Anvers et Gand [3] n'étaient que des diminutifs de Bruxelles; Louvain n'avait pas d'installation sérieuse; à Malines [4], il n'y avait que des réunions dramatiques; Mons [5] se bâtissait une salle en 1807, mais ne possédait pas de troupe stationnaire; il en était de même à Verviers et à Spa, qui étaient desservies par la troupe de Liége; à Namur [6], les représentations étaient assez régulières, mais la troupe n'était pas suffisante; Liége, enfin, venait d'avoir (1806) sa salle de spectacle grâce à son préfet Micoud, mais l'entreprise qu'elle abritait marchait péniblement.

[1] *Mercure belge*, 1817. p. 28.
[2] Faber, t. II, p. 283.
[3] Idem, t. II, p. 287.
[4] Idem, t. II, p. 322.
[5] Idem, t. II, p. 324.
[6] Idem, t. II, p. 325.

2. — De 1815 à 1830.

Incontestablement l'influence de Guillaume Ier fut favorable au développement de l'art dramatique dans notre pays. Ce fut l'intelligent patronage de ce souverain qui prépara la future splendeur du Théâtre de la Monnaie.

Par un arrêté daté de 1816, le théâtre de Bruxelles prenait le titre de *Théâtre Royal* et les acteurs étaient autorisés à s'intituler *Comédiens français du roi* [1]. D'autres arrêtés vinrent ensuite qui réglaient la police des spectacles et qui servirent de modèle aux autres villes [2]. Dorénavant, le spectacle devait être annoncé au plus tard la veille; des mesures sévères étaient prises contre les perturbateurs; toutes les pièces devaient être soumises à la censure de l'administration communale [3]; le gouvernement gardait la haute direction de l'entreprise et une commission royale était chargée de la surveillance générale [4]. Guillaume Ier se montra large et généreux; à l'appui moral, il joignit l'appui pécuniaire [5]. En même temps on organisait un ballet permanent avec école de danse [6] et on installait deux troupes distinctes pour le *genre comique* et pour le *genre lyrique*. De plus, les comédiens avaient leur avenir assuré par la jouissance de pensions qu'on leur accordait sous certaines réserves [7]. En 1821, le droit des pauvres était supprimé et remplacé par une taxe communale [8]. On instituait des spectacles gratuits aux fêtes nationales [9]. Sur les réclamations du public, on cherchait à améliorer l'orchestre [10]; puis on construisait (1817-1818)

[1] Faber, t. III, p. 19; t. IV, p. 153.
[2] Idem, t. III, p. 16.
[3] Idem, t. IV, p. 155.
[4] Idem, t. IV, p. 153.
[5] Idem, t. III, p. 329; t. IV, p. 166.
[6] Idem, t. III, pp. 121-164; t. IV, p. 165.
[7] Idem, t. III. p. 164.
[8] Idem, t. IV, p. 163.
[9] Idem, t. III, pp. 15, 116, 132.
[10] Idem, t. III, p. 112.

une salle plus digne d'une capitale [1]; enfin, pour permettre aux écrivains nationaux d'aborder l'art dramatique, on constituait en 1826 un *Comité de lecture* pour les pièces indigènes [2].

Toutes ces réformes relevèrent le théâtre et lui donnèrent la première impulsion; à l'étranger, on cita avec éloge notre scène : c'était peut-être la première fois que notre réputation dépassait nos frontières [3]. Toutefois, Bruxelles était seule à mériter ces suffrages [4].

En province, on en était encore à une période de tâtonnements et de constitution. Liége [5] possédait une salle depuis 1820, mais les directeurs y faisaient faillite chaque année; Anvers construisait un théâtre qu'on inaugura après 1830; en attendant, on s'y plaignait d'un répertoire suranné ou de nouveautés répétées à satiété; Gand [6] eut jusqu'en 1821 une salle qui appartenait à une société particulière, où, dans les représentations, les acrobates succédaient aux artistes de Bruxelles. Louvain [7] vit son nouveau local inauguré en 1825; il était desservi par des troupes de passage ou par des sociétés particulières. Namur [8] eut le sien la même année; Verviers [9] en possédait un depuis 1821; il était exploité, ainsi que celui de Spa [10], par la troupe de Liége.

Ces constructions de salles dans nos différentes villes prouvent que l'on avait enfin compris la nécessité de posséder

[1] Faber, t. III, p. 29.

[2] Idem, t. III, p. 121. Il était composé de Lesbroussart, Morel, général Mellinet, Nicaise, Quetelet et des deux acteurs Bosselet et Folleville. (Quetelet, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 379.)

[3] *Archives de Thalie*, 21 juillet 1822. — Faber, t. III, p. 83. — *Almanach des spectacles* pour 1825. Paris, Barba.

[4] Faber, t. III, p. 329.

[5] Idem, t. III, pp. 243-257. — Rouveroy, *Scénologie*.

[6] Cf. Claeys, *op. cit.* — Faber, t. III, p. 170.

[7] Faber, t. III, p. 165.

[8] Idem, t. III, p. 260.

[9] Idem, t. III, p. 257.

[10] Idem, t. III, p. 259.

des locaux appropriés et permanents, dignes des cités qui les élevaient. C'était un premier pas dans la voie des améliorations. Malheureusement, l'administration laissait fort à désirer et l'on peut accuser — en partie du moins — les directeurs du peu de prospérité des salles qui leur étaient confiées. Car, à part Bruxelles, l'état des théâtres était lamentable [1]; partout les directeurs faisaient de mauvaises affaires et s'esquivaient en pleine saison, laissant en plan l'exploitation et la troupe. Il est vrai que les théâtres français n'étaient pas plus prospères dans les départements, et qu'ils avaient peine à se soutenir l'espace d'une année [2].

Aucune garantie n'était exigée du directeur : un individu quelconque pouvait obtenir un privilège qu'il exploitait au détriment de la troupe et des spectateurs; la législation de 1806, qui disqualifiait pour toujours un directeur failli, était devenue lettre morte. Un ex-régisseur du théâtre de Gand formulait les desiderata suivants [3] : il faudrait que les directeurs ne fussent que gérants; que la ville payât les troupes et l'entretien du local; que les différends entre artistes fussent tranchés par des fonctionnaires municipaux; qu'on supprimât les spectacles forains et que tout engagement d'artiste fût approuvé par l'autorité communale. Alors seulement la gestion d'un théâtre eût été satisfaisante.

Ce qui avait aussi causé l'insuccès des théâtres de province, c'est qu'ils avaient voulu se mettre au niveau de la capitale. Mais, comme le disait Rouveroy [4], « depuis qu'on *chantait* la tragédie et que le drame était devenu *lyrique*, les frais avaient doublé sans recettes en plus. En transportant les grands opéras sur la scène des villes de troisième et de quatrième ordre, on avait tué ces entreprises dramatiques ». Pour Rouveroy, c'est

[1] FABER, t. II, p. 266. — NEUVILLE, *Revue du théâtre de Gand.* (Débute par une revue des divers théâtres.)

[2] FABER, t. II, pp. 122-127.

[3] IDEM, t. II, pp. 126, 127.

[4] ROUVEROY, *Scénologie,* p. 173.

la seule cause des désastres que subissaient les entrepreneurs dans les petites villes [1].

Au fait, il ne faut pas se montrer exigeant pour un art qui en était à ses débuts, où tout était primitif et rudimentaire [2]. Le théâtre n'était pas encore entré dans les habitudes de nos ancêtres, on y fréquentait à peine. Vu à la distance qui nous sépare de cette époque, le théâtre d'alors — en province tout au moins — nous fait l'effet d'une baraque de foire. Tout s'y passait en famille, on conversait avec les acteurs et l'on manifestait ses impressions avec un sans-gêne impitoyable. Il est intéressant d'entendre les plaintes qu'un journal de Gand formulait et qui nous permettront de pénétrer dans un de ces théâtres de la période hollandaise [3]. « Je prierais l'administration, écrit-il, de raccommoder la *couronne*. L'huile, qui est détestable, en découlait, dimanche dernier, comme d'une fontaine. Je la prierais aussi de défendre qu'on éteignît les quinquets avant que tout le monde soit sorti. S'il est désagréable d'être taché d'huile, il ne l'est pas moins d'être empoisonné par la mauvaise odeur de la lampe qui fume déjà assez pendant la représentation. » Et cela date de soixante ans seulement !

Les mœurs théâtrales tenaient parfois de la primitive sauvagerie. Bien qu'à Bruxelles on eût affaire à un public connaisseur, qui, dit un auteur [4], écoutait froidement, applaudissait avec mesure et punissait avec sobriété, on vit un jour [5] ce même public prendre véritablement le théâtre d'assaut et se livrer à toutes sortes d'excès. Il fallut qu'on édictât une série d'arrêtés pour défendre de placer des spectateurs à l'orchestre et sur la scène [6], de distribuer plus de billets qu'il n'y avait de places, de

[1] ROUVEROY, *op. cit.*, p. 187.
[2] CLAEYS, *op. cit.*, t. II, p. 309.
[3] IDEM, *op. cit*, t. I, p. 92.
[4] *Tablettes belges*, p. 206.
[5] FABER, t. III, p. 17.
[6] IDEM, t. IV, pp. 152 et 159.

s'adresser directement aux acteurs ou de jeter des billets sur la scène, ce qui était une véritable manie.

En 1826, la Régence de Bruxelles prit de nouvelles mesures sévères [1], parce que, était-il dit dans l'arrêté, une faible minorité turbulente occasionne des scènes de désordre, se figurant que parce qu'on a payé, on peut manifester son approbation ou sa désapprobation sur le jeu des acteurs ou sur leur admission, ce qui se faisait couramment au moyen de sifflets.

En province, c'étaient les mêmes abus contre lesquels on s'efforçait de réagir par des règlements semblables à ceux de Bruxelles [2]. Çà et là, on peut noter quelques détails originaux : à Anvers [3] et à Louvain [4], on interdit l'entrée du théâtre aux bébés et aux chiens ; à Verviers [5], on défend *d'y fumer du tabac avec pipes ou cigares;* à Namur [6], on peut apporter avec soi sa chaufferette, pourvu qu'elle soit *échauffée* à l'eau bouillante; à Mons [7], on prévoit le cas où l'on troublerait le spectacle non seulement en criant et en tapageant, comme cela se pratiquait à Verviers et à Namur, mais encore *en jetant sur la scène ou autres endroits du théâtre des pétards ou objets semblables.* Partout l'autorité voulait en finir avec la brutalité de certains spectateurs, le sans-gêne du gros public, les licences des artistes ou des musiciens. Il fallait préparer un public calme et recueilli qui pût goûter les œuvres esthétiques.

Quant à la mise en scène, elle était toute rudimentaire; d'ailleurs on lui attribuait une minime importance. On se contentait d'*à peu près*, et les anachronismes ne choquaient personne [8]. Les gardes de François Ier aussi bien que les sol-

[1] FABER, t. IV, p. 165.

[2] IDEM, t. IV, p. 186 (pour Gand); p. 201 (pour Liége); p. 219 (pour Tournai); p. 221 (pour Bruges).

[3] FABER, t. IV, p. 193.

[4] IDEM, t. III, p. 166; t. IV, p. 185.

[5] IDEM, t. IV, p. 205.

[6] IDEM, t. IV, p. 211.

[7] IDEM, t. IV, p. 215.

[8] *Mercure belge,* 1821, t. X, p. 78.

dats romains revêtaient le costume de pompiers [1]; des souquenilles usées servaient indifféremment aux exilés de *Beniowski* ou aux soldats de la *Reine de Golconde;* la patrouille espagnole du *Barbier de Séville* prenait le costume des grenadiers de la garde royale de France. Quant aux acteurs, comme ils jouaient aussi bien dans le grand opéra que dans l'opéra comique, on jouissait du plaisir de voir le même soir « le gai cordonnier du *Diable à quatre* ceindre la couronne des pontifes et venir, en gestes moitié comiques, moitié tragiques, présider au supplice d'une Vestale ; un Colin prenait l'armure d'un guerrier, la mère Bobie devenait grande prêtresse [2] ». S'il en était ainsi à Bruxelles, que faut-il penser de la province ?

A Liége [3], on se plaignait que les rois et les princes étaient reçus avec une telle familiarité que les bons bourgeois en étaient flattés; les palais n'étaient que des ruines, les salons « des chambres enfumées, dont les lambris onctueux *témoignaient par des marques non équivoques que nos lampes ellesmêmes n'avaient rien de merveilleux.* « Verrons-nous toujours, disait le *Journal de Gand* [4], nos héros tragiques marcher majestueusement sous des lambeaux de décorations et ébranler en toussant leurs palais de papier? » Ailleurs [5], le même journal se plaignait de ce qu'on faisait évoluer les cohortes de Licinius en pantalons bleus et souliers semblables à ceux des pompiers. Il semble que les pompiers étaient très appréciés pour les évolutions militaires, car plus d'une fois on les vit paraître sur la scène. A Louvain, enfin, on lisait R. I. P. sur le tombeau d'Agamemnon, ce qui, au dire du décorateur, était consacré par l'usage [6].

Ce n'est pas tout. Nos théâtres servaient aussi aux exhibitions foraines les plus extravagantes. Acrobates, magiciens, funam-

[1] *Mercure belge*, 1821, t. II, p. 249; t. III, p. 100.
[2] *Idem*, 1817, p 73.
[3] Martiny, *op. cit.*, p. 126.
[4] Claeys, *op. cit.*, t. II, p. 319.
[5] Idem, t. II, p. 353.
[6] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 167.

bules, prestidigitateurs, tous venaient y étaler leur savoir-faire. On les y trouvait déjà sous la République, et, sous l'Empire, on avait admiré à la Monnaie — à ce que dit Faber — un équilibriste portant un âne sur son menton [1]. Durant la période hollandaise, il y eut toute une série de spectacles forains à la Monnaie. C'étaient Mme Saqui [2], première funambule de France; M. Jaubert [3], le *nec plus ultra des ventriloques;* un certain Maffey [4] qui arrêtait avec sa main un boulet de canon lancé par une pièce de quatre; les demoiselles Romanine [5], artistes orichalciennes; les *Alcides français* et d'autres, tous goûtés, applaudis du public. L'absence de cirques pouvait, sinon légitimer, au moins excuser en partie ces exhibitions continuelles sur une scène destinée à la représentation d'œuvres esthétiques. A la veille de la Révolution, le 13 août 1830, dans cette même salle qui allait vibrer sous les acclamations patriotiques, un certain Mathevet [6], *grand Alcide français, hercule des hercules de l'Europe, premier modèle des Académies de France, d'Allemagne, d'Italie*, etc., se produisait dans des exercices gymnastiques et des poses académiques !

Ajoutons enfin, pour clore la série de ces traits caractéristiques du théâtre sous le régime hollandais, que les directeurs ne se faisaient pas faute, en province, d'attirer le public par des boniments alléchants. A Verviers, les naïfs pouvaient lire sur le programme annonçant *Geneviève de Brabant :* « Il est peu de personnes qui n'aient versé des larmes sur les malheurs de l'illustre et vertueuse Geneviève de Brabant. L'histoire en est si touchante qu'elle est universellement répandue; cet ouvrage est l'école de la morale et de la vertu. L'auteur s'applaudit d'avoir pu rappeler dans sa production quelques

[1] Faber, *op. cit.*, t. II, p. 276.
[2] Idem, t. III, p. 7.
[3] Idem, t. III, p. 12.
[4] Idem, t. III, pp. 72, 123.
[5] Idem, t. III, p. 154.
[6] Idem, t. III, p. 157.

traits sur l'immortalité de l'âme, sans laquelle la morale et les vertus seraient bien inutiles à l'homme [1]. » Heureux temps! Ou bien s'il s'agissait d'un mélodrame de Pixérécourt, en lisant l'affiche, on pouvait avoir un avant-goût des émotions poignantes qu'on allait éprouver : « *Victor, l'enfant de la forêt, ou Roger, chef des Indépendants*, mélodrame en trois actes, à grand spectacle, *orné* de musique..., d'évolutions militaires exécutées par MM. les pompiers, et de différents combats tant à l'épée qu'au sabre [2]. » A Gand [3], à propos d'un autre drame du même Pixérécourt, une affiche séduisante annonçait une démolition et un embrasement de la maison du gouverneur, des combats généraux et particuliers, assauts, siège, inondation [4], etc. On ne devait certes pas rendre l'argent à la porte. A Mons, on usait d'un *truc* destiné à donner aux pièces un intérêt tout local. Pour cela, on se contentait simplement de modifier les titres. Ainsi, *Leicester du faubourg* (par Saintine) devenait *Leicester du faubourg de Nimy* ; ou bien les *Inconvénients de la diligence*, vaudeville de Théaulan, se transformait en *Inconvénients de la diligence de Mons à Paris* [5].

Tel est le théâtre un peu primitif, grotesque même, qui s'offrait à nos auteurs dramatiques pour y faire leurs premières armes.

Mais cette situation allait s'améliorer, à Bruxelles surtout, grâce aux mesures intelligentes que l'on avait prises. Il ne nous restait plus qu'à trouver des écrivains capables d'exploiter le riche fonds que constituait notre histoire nationale. Comme l'écrivait plus tard Van Hasselt [6], l'histoire de Belgique était une mine féconde et vierge. « Lisez l'ouvrage de de Barante, tout y est presque sujet de drame. Parcourez les annales de

[1] Mawet, t. I, p. 21.
[2] Idem, t. I, p. 14.
[3] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 212.
[4] Claeys, *op. cit.*, t. II, p. 305.
[5] Declève, *op. cit.*, p. 124.
[6] Lettre à Alvin, février 1833. (Alvin, *Van Hasselt*, p. 61.

Liége, de Gand, de Bruges depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIIe, vous ne pouvez pas faire un pas sans vous heurter contre quelque héros de théâtre. » Cette abondance de sujets devait évidemment solliciter les tempéraments divers de nos hommes de lettres, surtout à une époque où l'esprit national renaissait avec une vigueur toute nouvelle. Toutefois elle ne suffisait pas à les faire réussir. Le plus grand obstacle à la culture de l'art dramatique et à la réussite des efforts qui furent tentés, ce fut l'obstination que l'on mit à refuser aux œuvres nationales l'accès de la scène. C'est ce parti pris injuste qui découragea et déconcerta nos auteurs durant cette période. « Alors même, dit Clavareau [1], que l'auteur dramatique a produit un chef-d'œuvre, il n'a encore rien fait s'il ne trouve des acteurs pour les représenter. C'est alors, c'est seulement alors, qu'il éprouve des contrariétés sans nombre, qu'il perd son temps en démarches inutiles, enfin, qu'il doit faire jouer plus de ressorts qu'il n'en a employé dans la contexture de sa pièce. » Et l'on en arrivait fatalement et toujours à la même conclusion : à quoi bon écrire? nous serons à peine lus, nous ne serons pas représentés. Au lieu d'encourager quelque peu nos nationaux, on les rebutait, et Bruxelles n'était qu'une succursale de Paris [2].

En règle générale, les pièces indigènes n'étaient pas admises. Lorsque, en 1801, Barafin présenta au directeur du théâtre un drame approuvé par les autorités, on lui répondit [3] *qu'il existait une résolution de l'administration qui prescrivait de ne laisser représenter que des pièces ayant déjà obtenu un succès marqué sur les théâtres de Paris ou de quelque autre capitale.* On ajoutait qu'on agissait ainsi *pour éviter l'inconvénient des études inutiles qui résulteraient quelquefois du peu de succès des pièces.* Et l'on ne croyait pas devoir faire exception en sa faveur.

[1] *OEuvres dramatiques*, Préface, t. I, p. I.
[2] *Tablettes belges*, p. 204.
[3] Faber, *op. cit.*, t. II, p. 195.

A cette règle presque strictement observée sous l'Empire, qui d'ailleurs l'avait convertie en arrêté, il y eut quelques dérogations après 1815. Mais encore que de difficultés à vaincre! Que d'ennuis à affronter, avant de forcer les portes du théâtre national! C'est Gigot [1] qui meurt avant d'avoir obtenu qu'une de ses pièces fût représentée; c'est Smits qui écrit, en 1847, comme préface à *Jeanne de Flandre*, une intéressante *Petite relation des déboires qui découragent les auteurs dramatiques belges* [2], où se trouve narrée l'odyssée lamentable de cette pièce qui ne trouve asile nulle part; c'est Clavareau qui se voit fermer la scène de Bruxelles parce que sa comédie a déjà été représentée en province; c'est Liénart-Odevaere qui fait entendre ces plaintes dans la préface de son *Anglomanie* [3] : « Encouragé par des hommes trop instruits et trop sincères pour me pousser à une action qui m'exposerait au ridicule, je me déterminai, le 3 septembre 1822, à adresser mon manuscrit à la Commission du Théâtre royal à Bruxelles, de laquelle, jusqu'à ce jour, je n'ai reçu aucune nouvelle officielle... Prenant donc ce silence pour un refus et me considérant comme repoussé du temple de Thalie (sort que je partage avec quelques-uns de mes compatriotes belges), je me décidai à offrir ma pièce au théâtre de Bruges ».

M. Potvin [4] fait remonter jusqu'à *la défaite de nos libertés* cette prévention contre la littérature nationale et cet accaparement de la scène par le répertoire français. Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à cette date un peu vague. Pour la période dont nous nous occupons, il suffirait de se rappeler tous les efforts tentés depuis la Révolution française pour nous *franciser*. Mais il y a encore autre chose qui explique ce dédain ou tout au moins cette indifférence vis-à-vis de nos auteurs dramatiques. Les directeurs de théâtre étaient

[1] FABER, *op. cit.*, t. III, pp. 48, 49.

[2] *OEuvres de Smits*, t. I, pp. 177-212.

[3] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 284; t. IV, p. 286.

[4] *Du théâtre*, p. 8.

avant tout des entrepreneurs [1], des commerçants, dont la principale préoccupation — avant même toute préoccupation artistique — devait être l'intérêt pécuniaire. Partant, il ne fallait pas perdre son temps à l'étude de pièces dont le succès était problématique, et courir le risque de voir salle déserte.

Décidément, c'est un cercle vicieux : on ne voulait pas de pièces indigènes parce qu'on craignait des échecs, et nos auteurs s'essayaient à peine à l'art dramatique parce qu'ils n'avaient aucune chance de se faire jouer. Nos directeurs avisaient au moyen le plus simple : choisir dans le répertoire parisien les pièces en vogue dont la réussite ne laissait aucun doute.

Aussi l'on jouait les pièces françaises d'auteurs contemporains [2], celles que Walhen publiait à Bruxelles dans son *Théâtre des auteurs modernes*. Elles ont pour auteurs les *Antiquisants* de l'Empire : Ducis, Arnault, Legouvé, Lemercier, Raynouard, Baour-Lormian, Luce de Lancival; et encore, laissait-on le plus souvent le soin d'interpréter leurs tragédies aux troupes de Paris. Ce qui, en outre, facilitait le choix des directeurs, c'est que, grâce à la contrefaçon, les nouveautés parisiennes se publiaient en Belgique, au lendemain de leur apparition. C'est ainsi que des éditeurs purent faire paraître six collections dramatiques [3] où se glissèrent quelques productions indigènes. En somme, tout nous venait de France : tragédies, comédies, vaudevilles, opéras.

La France nous envoya aussi ses acteurs comme aux jours

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 330.

[2] Cf. *Répertoire des pièces jouées au théâtre de Bruxelles de 1801 à 1830.* (Faber, t. IV, pp. 144 et 167.)

[3] Cf. Faber, *op. cit.*, t. IV, pp. 302-314. Voici ces répertoires :

1.	Répertoire dramatique. . .	J. Dupon, 1826-1830.
2.	— — . . .	Ode et Wodon, 1827-1830.
3.	— — . . .	Dumont, 1827-1830.
4.	— — . . .	Grignon, 1827.
5.	Collection de vaudevilles . .	Laurent frères, 1827.
6.	Galerie dramatique moderne.	Librairie dramatique, 1827-1830.

de l'Empire. A partir de 1820, Talma revint chaque année nous donner une série de représentations classiques ; il se prodigua même en province. Lorsqu'il mourut (19 octobre 1826), les comédiens prirent le deuil, et l'on joua à la Monnaie un *Hommage à la mémoire de Talma*[1] ; à Gand, on représenta l'*Apothéose de Talma*[2], où l'on voyait pour finir le grand tragédien porté sur un nuage entouré de Génies se présentant au seuil de l'enceinte des Immortels. Là, David et les hommes du siècle descendaient du temple de Mémoire pour couronner le fils de Melpomène. Nous eûmes également, à différentes reprises, à Bruxelles et en province, la visite de M[lles] Mars, Gros et Duchesnois, de même que celle de Victor, du Théâtre-Français et de M[me] Desbordes[3], célèbre surtout par ses infortunes et par ses poésies.

Faudrait-il en croire Smits[4] qui se plaignait « d'avoir vu souvent à Bruxelles la salle de la Monnaie déserte aux représentations de M[lles] Duchesnois, Georges et même Rachel ; et à celles de Ligier, Victor et même Talma. C'était cependant du Corneille, du Racine, du Voltaire, du C. Delavigne que l'on y donnait ». La vérité est que le public commençait à se lasser de l'éternelle tragédie classique. On manquait, en général, de culture suffisante pour apprécier les vrais classiques ; ou peut-être aussi la faiblesse et l'ineptie de leurs imitateurs avaient-elles égaré le jugement du public au point qu'il ne trouvât plus supportable aucune de ces œuvres grecques ou latines, qu'elles fussent d'Arnault ou de Racine. On avait fini par épuiser tout intérêt ; et comme le disait le *Mercure*[5] : « Les tragédies de l'époque se distinguent par une action sage, dégagée d'incidents inutiles. L'amour n'y défend point l'intrigue, mais le nombre des situations et des effets tragiques s'épuise ; le style est

[1] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 126.
[2] IDEM, t. III, p. 205.
[3] IDEM, t. II, p. 238.
[4] *OEuvres*, t. I, p. 177.
[5] *Mercure belge*, 1818, t. V, p. 220.

souvent négligé, les sentences sont multipliées et les allusions politiques, qui ne procurent qu'un succès éphémère, remplacent le combat de ces passions qui intéressent les hommes de tous les temps et de tous les lieux. »

Plus d'une fois, le public céda au besoin de manifester ses sentiments : « Plus de tragédies; des opéras, des comédies! criait-on » [1]. Ailleurs, au moment où l'on allait jouer *Zémire et Azor*, de Grétry, on se mit à siffler et l'on refusa de laisser commencer une pièce que l'on trouvait trop archaïque. Après le départ d'une troupe de tragédiens, le *Journal de Gand* laissait échapper ce soupir de soulagement : « Depuis le départ des représentants de Melpomène, nous sommes rentrés dans le riant domaine de l'opéra comique. Rassasiés pour longtemps de la tragédie, nous revenons avec joie au luth amoureux de Grétry et de ses successeurs [2]. » Aussi la vogue fut-elle à la comédie, et quelle comédie! On désertait à Bruxelles le grand théâtre, Molière et Regnard pour le Vaudeville et les bambochades du Parc, pour Pixérécourt et Ducange, Scribe et Brazier. Le public ne recherchait que les émotions exagérées : le gros rire ou les larmes abondantes [3].

On montrait la même indifférence vis-à-vis des troupes de théâtres étrangers. Des acteurs anglais [4] n'obtinrent aucun succès; il est vrai qu'ils donnaient Shakespeare qu'on ne comprenait pas encore. « Il eût été le plus grand des tragiques, disait le *Mercure* [5], s'il eût joint le goût à la force et la raison au génie. » Des comédiens italiens ne reçurent pas meilleur accueil [6].

Il nous reste à parler de l'influence qu'ont pu avoir sur le théâtre le flamand et la politique. L'influence du flamand fut nulle; quant à la politique, elle parut moins sur les planches qu'aux époques précédentes.

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 80.
[2] Claeys, *op. cit.*, t. II, p. 306.
[3] *Tablettes belges*, pp. 204-205.
[4] Faber, *op. cit.*, t. III, pp. 6 et 110.
[5] *Mercure belge*, 1818.
[6] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 21.

Au point de vue flamand [1], les sociétés de rhétorique qui avaient eu leur temps de splendeur avaient rapidement décliné. Au XVIII[e] siècle, leur répertoire, composé d'œuvres françaises traduites [2], se jouait sur la scène des confréries flamandes. Voltaire fut de mode jusque dans les petites villes de Flandre [3]. Sous la République, on se borna à traduire quelques pièces patriotiques; on représenta des drames allemands, surtout ceux de Kotzebue. En 1796, les chambres de rhétorique furent supprimées; puis, en 1806, ce fut le tour des associations dramatiques et des théâtres flamands [4]. Quelques sociétés tentèrent des associations mixtes; d'autres décernèrent des prix de poésie française sous le patronage préfectoral. Toute cette activité demeurait latente, étouffée par le régime césarien.

La réunion à la Hollande porta, elle aussi, un rude coup aux rhétoriciens. Les Hollandais avaient la supériorité d'une langue formée et réglée; il fallut les accepter pour maîtres, et l'on épuisa ses forces dans des discussions grammaticales. La protection du roi ne releva pas de leur déchéance les sociétés de rhétorique. *Leur style et leur expression*, écrivait un journaliste en 1842, *sont restés, depuis un demi-siècle, au-dessous de la dignité d'une nation civilisée* [5]. Ces sociétés se bornèrent à faire quelques emprunts à l'art hollandais et elles maintinrent l'espoir d'une renaissance flamande. A l'occasion, on les vit revendiquer l'emploi de la langue *nationale* à l'exclusion de toute autre [6].

En dehors de ces sociétés, l'influence du flamand fut nulle; même dans les villes flamandes, le répertoire français était de

[1] Cf. POPELIERS, *Précis de l'histoire des Chambres de rhétorique et des Sociétés dramatiques belges*. Bruxelles, Wauters, 1844. — *Des Sociétés de rhétorique et de la situation du théâtre flamand*. (Anonyme.) (REVUE NATIONALE DE BELGIQUE, 1848, t. VIII, pp. 225-247.)

[2] POPELIERS, *op. cit.*, pp. 70 et 75.

[3] *Revue nationale*, pp. 236-237.

[4] CLAEYS, *op. cit.*, t. I, pp. 8 et 16.

[5] *Revue nationale*, p. 235.

[6] POPELIERS, *op. cit.*, p. 97.

mode. Il y eut bien une troupe hollandaise [1] qui, encouragée par le gouvernement, parcourut le pays en donnant des représentations nationales, mais elle échoua devant l'indifférence du public.

Si à cela nous ajoutons une traduction de quelques œuvres hollandaises de Hooft, Vondel, Langendyck [2], une traduction en prose par Deflinne de *Marie de Lalaing*, tragédie de Nomsz, et celle par Clavareau de *Thirsa ou le triomphe de la religion* [3], tragédie composée par Feith, nous aurons dit tout ce qui se rapporte à l'influence hollandaise sur l'art dramatique. Cette influence est minime. Cela se conçoit : là où il y avait à peine place pour nos nationaux, sur un théâtre de tradition française, il eût été audacieux de représenter une pièce en une langue incomprise et qui avait le défaut de paraître étrangère et antipatriotique.

Au point de vue politique, il y eut progrès. Si la scène participait encore de la vie publique, ce n'était plus que dans une mesure restreinte. Le gouvernement provisoire avait commencé, en 1814, par interdire les pièces licencieuses ou anti-monarchiques [4].

En 1815, on avait donné quelques spectacles de gala à l'occasion de la présence soit de l'empereur Alexandre [5], soit de Guillaume III [6] de Prusse, on avait même intercalé entre les pièces des couplets de circonstance. Le 1er août 1814, le futur roi des Pays-Bas avait été reçu avec enthousiasme sur ce théâtre où l'année suivante on annonçait la réunion de la Belgique à la Hollande [7]. Plus tard, lorsqu'on apprit que Bruxelles rede-

[1] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 116.

[2] *Chefs-d'œuvre du théâtre hollandais*, trad. par J. COHEN. Bruxelles, Coché-Mommens, 1824.

[3] Tournai, Dosson-Varlé, 1825.

[4] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 2.

[5] IDEM, *op. cit.*, t. III, p. 15.

[6] IDEM, *op. cit.*, t. III, p. 17.

[7] IDEM, *op. cit.*, t. III, p. 10 (24 janvier 1815).

viendrait une capitale, on avait acclamé la nouvelle dans des couplets improvisés :

Contemplez le fils des Nassau,
Déposant le glaive terrible,
Oh! son triomphe le plus beau,
C'est l'amour d'un peuple sensible!

La sécurité était revenue à ce point que le théâtre ne chôma pas le jour de la bataille de Waterloo [1].

Les derniers événements de la guerre suscitèrent quelques essais : à Louvain, un typographe, Mallard, fit représenter *Belle alliance ou les Journées mémorables des 16, 17 et 18 juin 1815*. il y mit comme épigraphe : *la bonne volonté me tient lieu de talent* [2]; à Mons, on joua un opéra, la *Bataille de Waterloo*, qui se terminait par de *grandes évolutions exécutées par MM. les militaires composant la garnison de cette ville* [3].

Quand Guillaume Ier fit son entrée à Bruxelles [4], le 30 mars 1815, il y eut à la Monnaie spectacle gala avec *Je l'aurais gagé*, pièce de circonstance du régisseur Eug. Hus. Le mariage du prince d'Orange, en 1816, avec la sœur du czar, donna un regain de verve à la muse officielle. On eut *Une journée du czar* [5], qui n'était qu'une mosaïque formée de différentes pièces. Toutes les allusions y furent saisies avec une sorte de transport, écrivait l'*Oracle*. Ce journal constatait le même empressement à applaudir les allusions lorsqu'on donna à la même occasion le *Fermier belge ou le mariage par concours* de Lesbroussart, musique de Mees. Et lorsque les époux princiers passèrent par Tournai en 1817, Raoul ne manqua pas de les saluer par un impromptu : le *Passage du prince* [6]. Le mariage du prince Frédéric des Pays-Bas avec Louise de Prusse ramena les sujets

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 12.
[2] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 296.
[3] Idem, *op. cit.*, t. III, pp. 272-278.
[4] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 12.
[5] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 23.
[6] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 278.

d'actualité ; il y eut à la Monnaie une cantate et un divertissement-ballet intitulé : *Le 5 juillet*, qui excita, paraît-il, le plus vif enthousiasme [1]. En même temps, on donnait au Parc la *Frontière*, vaudeville d'O'Sullivan, qui s'était inspiré de ce royal hyménée [2]. Naturellement la naissance du prince héréditaire (1817) fut célébrée en couplets, accueillis avec transport, et le théâtre fournit la *Naissance du fils de Flore ou les vœux accomplis* d'Eug. Hus [3].

En somme, c'est peu de chose en regard des produits de la licence révolutionnaire ou de la courtisanerie impériale.

A côté de ces œuvres dues aux événements nationaux et qui, je crois, avaient leur raison d'être parce qu'elles étaient l'expression sincère d'un apaisement définitif, on trouve quelques inspirations puisées dans des circonstances d'un autre ordre.

Nous avons vu que la mort de Talma fut pleurée sur la scène ; on fit également des spectacles en souvenir de Grétry [4] : à Liége, il y eut toute une série de fêtes, à l'occasion de la réception de son cœur, en septembre 1818. L'inauguration du nouveau théâtre de Bruxelles fut l'occasion d'un prologue du directeur Bernard, *Momus à la nouvelle salle*, avec danses et chants [5]. Ce prologue reflétait quelque peu le courant littéraire de l'époque [6]. L'Opéra y était raillé, le Mélodrame se présentait en disant : « J'arrive avec une ample provision de poignards, de soupirs, de gémissements et tout l'attrait de la sensibilité la plus exquise. » Melpomène s'y plaignait que son culte s'avilissait, qu'on ne faisait pour l'ordinaire que des *tragédies-anecdotes* éphémères et que seuls les auteurs des *Templiers*, d'*Artaxercès* et de *Marius* pouvaient relever ses autels.

L'inauguration de la salle de spectacle à Liége, en 1820,

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 115.
[2] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 305.
[3] Idem, *op. cit.*, t. III, pp. 24-25.
[4] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 70.
[5] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 53.
[6] *Mercure belge*, 1819, t. VI.

inspira également à Modave, poète officiel, un prologue qui ne fut qu'imprimé. L'auteur y mettait en scène deux bourgeois discutant sur la valeur architecturale de la nouvelle salle, discussion d'un intérêt très médiocre. Le prologue se terminait par l'apothéose de Grétry, dont les gloires étaient célébrées par Apollon; puis les Muses confondues avec les Liégeois devaient danser autour de la statue de Grétry!

Enfin, ce fut dans la *Muette de Portici* que l'on rencontra les plus émouvantes allusions à l'esprit révolutionnaire qui fermentait dans le pays. Cet opéra avait déjà été représenté pour la première fois le 12 février 1829 [1]; par une ironie du sort, toute la famille royale y assistait. La pièce avait obtenu un grand succès, on l'avait jouée douze fois avant la fin d'avril et elle avait paru également sur la scène des villes de province, à Liége et à Gand notamment.

Étant donné l'état des esprits, la *Muette* avait été interdite; le 24 août 1830, l'interdit fut levé; on l'annonça pour le 25.

Ce fut une soirée mémorable [2] : la salle était comble et l'agitation se communiquait jusqu'aux groupes qui n'ayant pu trouver place se tenaient au dehors. Des applaudissements formidables soulignaient les moindres allusions; l'enthousiasme arrêta La Feuillade qui chantait avec passion le duo *Amour sacré de la patrie*. Le public et les acteurs s'étaient identifiés; d'un mouvement spontané, on s'agenouilla comme l'acteur pour la prière, et quand Mazaniello se releva en criant : *Aux armes !* la foule entière se leva en répondant par le même cri et la salle faillit crouler sous les trépignements des spectateurs. Sans laisser achever le cinquième acte, qu'on siffla, on s'en alla de là à la conquête de l'indépendance.

Après ces événements, le théâtre fut fermé jusqu'au 12 septembre [3], et ce soir-là, entre un ballet et une comédie, le public réclama le nouvel hymne national : la *Brabançonne*.

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 146.

[2] Idem, *op. cit.*, t. III, p. 157. — Ch. de Leutre, *Histoire de la révolution belge*, t. I, p. 76.

[3] Faber, *op. cit.*, t. III, pp. 159-160.

II. — Œuvres dramatiques.

De 1815 à 1830, c'est tout au plus si l'on peut citer une douzaine d'auteurs dramatiques et une vingtaine de pièces. Parmi cette douzaine d'auteurs, à peine en trouverait-on deux ou trois qui dépassent une honnête médiocrité. Nous n'avons pas de dramaturge de profession, excepté peut-être de Peellaert pour l'opéra et Jouhaud pour le vaudeville. Les écrivains qui s'essayent à l'art dramatique sont ceux que nous avons déjà rencontrés : Smits, Clavareau, Bergeron, de Reiffenberg, Lesbroussart et Raoul, auxquels on peut ajouter Alvin, Gigot, Noyer et Liénart-Odevaere.

Quant aux pièces nationales qui furent représentées, elles sont rares, et bien plus rares encore celles qui eurent la chance d'une double représentation. Encore faut-il ajouter que beaucoup de ces œuvres restèrent inédites, que d'autres actuellement sont introuvables et que, d'ailleurs, il serait oiseux de fouiller les bibliothèques pour y découvrir un *Folifanfond ou tout pour l'éclat*, comédie d'un certain Mathis.

Nous n'avons guère à parler en détail que de Smits et de Clavareau, les seuls auteurs qui obtinrent succès et renom à l'époque qui nous occupe, et encore sont-ils loin d'atteindre à un véritable talent. Quant aux autres, ce sont des étoiles d'infime grandeur qui ne projetèrent aucun éclat sur notre patrie.

Clavareau [1] n'était pas doué du tempérament qui fait les artistes ; il n'avait ni originalité, ni verve, ni imagination. Il fut fabricant de comédies pour charmer ses loisirs, rien de plus. Voulant peindre des épisodes de la vie humaine, il essaya d'écrire des *pièces d'intrigue*, et comme il avait conscience de sa faiblesse, il avouait dans sa préface : « J'ai tâché de suppléer

[1] Clavareau, *OEuvres dramatiques*, 2 volumes. (Collection des poètes belges.) Bruxelles, Tarlier, 1828.

par un style soigné et quelquefois par la gaîté à ce qui pouvait me manquer du côté de la force et de la grandeur des conceptions [1]. »

Malheureusement la forme seule n'est pas suffisante pour donner de la valeur à une œuvre dramatique, et Clavareau ne sut rien créer. Les sujets qu'il présentait étaient des sujets usés et rebattus qui constituaient le fond des comédies d'intrigue [2].

Ces sortes de comédies [3] comportaient une situation quelconque qu'il s'agissait de débrouiller. Les caractères que l'on mettait en scène se ressemblaient tous : jeunes gens à ramener dans la bonne voie, jeunes filles empêchées de suivre la pente de leurs amours par suite du caprice d'un père mesquin, d'un oncle vétilleux ou d'une tante prude et revêche; valets, laquais ou soubrettes dévoués à l'un ou à l'autre de leurs maîtres, dissertant avec eux comme d'austères moralistes : tel est partout la donnée fastidieuse et monotone, que le peu de vraisemblance de l'action achève de rendre nul et insipide.

En outre, Clavareau, qui — nous l'avons dit au chapitre de la poésie — fut un traducteur obstiné, a gardé de nombreuses réminiscences de ses lectures, et il intercale dans ses œuvres soit un vers de Racine, soit le *Que vouliez-vous qu'il fît* de Corneille [4], soit des vers de Crébillon ou de Florian [5]. Il est possible et même probable — puisqu'on lui en fit un reproche — que l'on retrouverait dans des comédies de l'époque la trame de ses pièces. En tout cas, pour les *Médisantes*, il s'était inspiré de la *Femme jalouse* [6], et il avait puisé dans des contes le sujet de *Mauvaise tête et bon cœur* [7], ainsi que celui des *Projets de bonheur*. Ce n'est pas là un crime capital qui aurait pu faire

[1] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, p. II.
[2] Cf. *L'Oracle*, n° 217, 5 août 1822.
[3] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, p. XII.
[4] Dans les *Solliciteurs de 1814*.
[5] Cf. *L'Oracle*, n° 217, 5 août 1822.
[6] de Peellaert, *Souvenirs*, t. I, p. 55.
[7] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, pp. V et XI.

échouer des pièces, si les pièces elles-mêmes n'avaient été dénuées de toute valeur artistique.

Tout au plus pourrait-on signaler le style aisé et simple; Froment le trouvait toujours soigné, il ne lui contestait même pas l'originalité, parce qu'il était « pur et naturel dans un siècle où le bizarre dominait dans toutes les compositions ».

Le *Caton par amour*, première œuvre de Clavareau, fut représenté sur les théâtres de Bruges, Gand et Mons. L'auteur, dans une préface, se chargeait d'en expliquer le succès qui était dû, disait-il, « à la gaîté qui règne dans le dialogue, et surtout à la vivacité de l'action qui ne permet pas au spectateur de s'apercevoir de l'espèce d'invraisemblance que l'on pourrait sans doute y critiquer [1] ». En effet, le tissu d'invraisemblances qui constitue le fond de cette comédie dénote un esprit manquant de ressources, qui a recours aux données les plus extravagantes pour dresser la charpente de sa pièce, et je veux bien croire que la rapidité de l'action donnait à peine aux spectateurs le temps de se rendre compte de l'incohérence et de l'ineptie des différentes scènes.

Un jeune homme, Célicour, est amoureux d'Hortense, mais on l'a desservi près de l'oncle de la jeune fille; il doit, pour regagner sa faveur, se montrer pendant un jour sage comme Caton. C'est Hortense elle-même qui le lui propose :

Jouons la comédie,
Deviens, pour un seul jour, sage, plein de raison,
En un mot, montre-toi sous les traits d'un Caton.

Sur ces entrefaites apparaît le vieil oncle accompagné d'une vieille tante aussi douce qu'il est grincheux et qui le morigène :

Les hommes sont parfois de fiers originaux!
Jeunes, ils ont pour nous des soins toujours nouveaux,
Ils font, pour être aimés, les plus grandes folies
Et nous sommes alors leurs idoles chéries;

[1] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, p. xii.

Vieux, ils deviennent tous soupçonneux et grondeurs,
Notre sexe est en butte à leurs sottes fureurs,
Et comme ils ont perdu les goûts de leur jeunesse,
Ils frondent les plaisirs et prêchent la sagesse.

C'est là sans doute un lieu commun, mais qu'il suffisait de bien habiller; or le développement que nous avons ici n'est que banal et ne renferme pas le moindre trait d'esprit, pas la moindre saillie. Là-dessus s'accumulent les extravagances; la pièce eût pu fournir une étude vive et alerte de caractères en montrant Célicour se débattant contre sa nature et s'efforçant d'être Caton pour un jour. Au lieu de cela, voici qu'Hortense se déguise en officier, sa servante Lisette prend le rôle de sa maîtresse, de là un imbroglio dont Clavareau n'a pas su extraire une seule situation comique, et l'on conçoit que l'oncle ne sait s'il doit rire ou se fâcher, et qu'au dénouement il ne comprenne pas encore très bien ce qui s'est passé.

L'*Oracle*[1] félicitait le débutant du talent dont il avait fait preuve; il trouvait « du naturel dans le dialogue, quelques scènes bien filées et des *intentions* comiques ».

Bien que *Un jour de fortune ou les Projets de bonheur* fût la pièce de Clavareau qui obtint le plus brillant succès[2], il n'en est pas moins vrai qu'elle était à peine digne de faire les frais d'un vaudeville. Un jeune auteur, Charles, ayant quitté la province pour vivre à Paris, végète dans la misère. Fort à propos, il lui tombe du ciel un héritage de 400,000 francs. « Quatre cent mille francs! Un coup aussi subit a troublé tous mes sens! » s'écrie-t-il, et aussitôt les projets de bonheur d'aller leur train. Il va épouser sa fiancée Emilie, se bâtir deux châteaux, faire jouer ses pièces et vivre en seigneur à la campagne. Mais il a compté sans les revirements de la Fortune. Conseillé par un ami funeste, il se laisse entraîner au jeu. Précisément son oncle Blainval arrive de Moulins avec Emilie, et tous deux lui font promettre de ne pas s'attarder au jeu. Malgré cela, il joue, perd

[1] N° 263, 20 septembre 1819.
[2] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, p. vii.

la moitié de son héritage, soit 200,000 francs, et pour se venger veut tuer celui qui l'a si mal conseillé. Pour comble de malheur, il apprend que l'autre moitié de sa fortune vient d'être perdue par son homme d'affaires, tandis qu'un billet d'Émilie l'informe qu'elle retourne à Moulins. puisqu'il n'a pas su tenir sa promesse. C'en est trop, Charles va se tuer, déjà il a le pistolet en mains lorsque apparaissent Émilie et Blainval. On se pardonne et

Je le vois — dit Charles — les projets formés dans la misère
Sont souvent démentis par un destin prospère,
Le hasard peut donner et richesse et grandeur,
Mais la seule vertu nous offre le bonheur.

Il y a là bien des événements pour trois petits actes de comédie d'ailleurs très mal agencés et qui offrent tous les caractères d'une grotesque invraisemblance. Au fond, c'est le même sujet que celui du *Caton par amour*, même caractère du héros, même insignifiance de l'amour, il n'y a rien de saillant, il n'y a pas même une tendance au comique. Les critiques de l'époque [1] avaient déjà remarqué cette absence complète d'esprit qui provoque le rire malicieux. Que fit Clavareau? Il intercala un domestique du nom de John, véritable parasite de sa comédie, qui ne sut qu'augmenter la monotonie de la scène par des réflexions sérieusement morales. Malgré cela, la pièce réussit à Gand. La critique fut d'accord pour établir qu'il n'y avait rien d'original dans ces trois actes et que le style en était la partie la plus recommandable, et l'on n'oublia pas de louer « les belles espérances » que donnait Clavareau [2].

Voici une comédie, les *Médisantes*, dont le titre semble annoncer la satire d'un caractère. Clavareau ne s'en doute même pas. Les deux médisantes, Mlle Rose et Mlle Ursule, qui ont accaparé l'esprit de Mme Dossange, n'ont aucun relief et sont reléguées au second plan ; à peine sont-elles médisantes,

[1] *Journal de Gand*, 31 mars 1821.
[2] *Idem*, 31 mars 1821. — *Idem*, 5 août 1822.

car Mlle Rose, convaincue d'être amoureuse malgré son âge et ses récriminations contre l'amour, n'est autre qu'un Tartuffe, et même, à ce point de vue, son caractère reste à peine tracé.

La pièce se réduit à une intrigue banale ; encore, si elle n'était que banale !... Un auteur peut tirer parti du plan le moins compliqué ; mais Clavareau n'est qu'un modeste écolier qui noue ses scènes avec difficulté, qui froidement fait de la morale insipide en vers comme ceux-ci :

Sans critiquer personne, évitons les méchants,
Et surtout à jamais fuyons les médisants.

Ce n'est pas très riche ni très imagé et c'est le ton cependant de toutes ses œuvres. Le peu de mérite de sa comédie fut si bien reconnu que la Commission du théâtre de Bruxelles la refusa. Jouée à Gand, cette pièce n'eut aucun succès ; Clavareau prit soin d'expliquer cet échec [1] en l'attribuant aux plaisanteries d'un des personnages de sa comédie, plaisanteries qui auraient déplu à certaine classe de la société. C'était attribuer beaucoup trop d'importance à des plaisanteries tout à fait anodines. Comme les autres, cette pièce échoua parce qu'elle ne méritait pas mieux.

De l'aveu même de l'auteur [2], *Mauvaise tête et bon cœur* [3] n'est qu'une bluette sans importance, écrite en huit jours à la suite d'un pari. Sans conteste, cette comédie d'un acte, en vers, possède du mouvement, mais du mouvement sans naturel, sans saillie. Un jeune homme de bon cœur, Dorville, est mis à l'épreuve par l'oncle de sa fiancée — encore l'histoire du Caton par amour ! Il doit rester sage pendant huit jours. Tout va bien jusqu'au huitième jour. Mais ce jour-là, tout se gâte. Un ami vient chercher dans sa demeure un asile pour une fiancée qu'il a enlevée, un autre lui demande mille louis pour payer une dette de jeu. Notre jeune homme se montre

[1] Clavareau, *op. cit.*, Préface, t. I, p. iii.
[2] *Idem*, p. v.
[3] Jouée à Mons en 1822.

très généreux pour ses amis et leur accorde ce qu'ils désirent. Mais autre histoire! Les créanciers surviennent justement, et comme le bon Dorville n'a plus qu'un louis, il doit les éconduire; seul son tailleur, qui est un homme pauvre, reçoit sa montre en gage. Jusque-là tout va bien, et l'on ne voit pas ce que l'oncle pourra reprocher à un si brave enfant. Précisément, l'oncle entre avec la fiancée de Dorville; il a rencontré les créanciers qui n'avaient pas été payés, maintenant il découvre une femme — celle qui a été enlevée — dans la chambre de Dorville. Le jeune homme tout embarrassé ne veut pas trahir ses amis, il ne sait comment il va sortir de là, lorsque, devant son anxiété, l'oncle déclare que tout cela n'est qu'une ruse qu'il a imaginée pour mettre à l'épreuve son futur neveu, et il lui donne sa nièce.

Voilà certes un plan auquel ne manquent ni la variété des situations ni la complication. Et pourtant, quelque extravagante que soit cette conception, elle n'offre pas le moindre attrait. Toutes ces scènes simplement juxtaposées sont d'une incohérence manifeste, et l'invraisemblance domine d'un bout à l'autre. Même isolément, aucune de ces scènes ne mérite l'attention. Et bien que le titre comporte *Mauvaise tête et bon cœur*, on ne voit nulle part qu'il y ait mauvaise tête; quant au bon cœur, ses effusions ne se conçoivent nullement.

L'*Oracle* [1], qui avait, au service de Clavareau, un cliché d'appréciations, lui prédisait un brillant avenir dramatique. Et comme la trame de cette pièce ne lui inspirait qu'une médiocre confiance, il louait le style. « La pièce est écrite en vers, disait-il, le dialogue en est facile, il n'y manque pas de gaîté, et l'on y rencontre *des intentions comiques.* » C'est bien cela, des intentions, mais rien que des intentions.

Dans le *Règne féodal*, il y a, dirait l'*Oracle*, des intentions dramatiques. Cette pièce, qui primitivement avait trois actes et était intitulée *Valmore*, fut représentée à Mons en 1820. C'était un drame héroique qui n'avait d'autre valeur littéraire qu'une

[1] N° 172, 14 juin 1822.

versification abondante et facile que l'on applaudissait à défaut d'intérêt dramatique parce que l'usage autorisait nos dramaturges à nous faire rire ou pleurer en très mauvaise prose [1].

Dans la suite, Clavareau transforma sa pièce qui devint une tragédie en cinq actes, sous le titre de *Règne féodal*. Froment, qui était à l'affût de toutes les défaillances de nos poètes, fit cette épigramme [2] :

Mon *Valmore* est trop court, je crois,
Disait hier l'ami Pyrame,
De deux actes en sus je rallonge mon drame;
— Ami, fais mieux encor, raccourcis-le de trois.

Ce drame n'est qu'un tissu de longues tirades en faveur de la liberté contre les tyrans; composition de rhétoricien ayant pour objet de légitimer l'assassinat d'un tyran. Clavareau a encore moins de souffle pour la tragédie que pour la comédie. Son œuvre est sans ampleur comme sans originalité, la platitude des détails est au niveau de la banalité d'un moraliste bavard.

Pour en finir avec les œuvres de Clavareau, citons encore les *Solliciteurs de 1814*, pièce qui ne fut pas représentée. Dans cette comédie, puisqu'il l'appelle comédie, il n'y a de la comédie que le dialogue et la division en scènes. Tout au plus pourrait-on y voir une satire très bénigne de la manie des pétitions à l'instar de celle que Raoul composa; celle-ci est encadrée d'une intrigue amoureuse de la plus grossière invraisemblance.

En 1828, Clavareau avait renoncé à la carrière dramatique; les obstacles de tous genres l'avaient découragé et la sévérité de la critique [3] l'avait effrayé; sa dernière œuvre fut une traduction d'une tragédie de Feith.

[1] *Mercure belge*, 1820, t. IX.

[2] *Poésies*, t. II p. 209.

[3] CLAVAREAU, *op. cit.*, Préface, t. I, p. II.

Sans contredit, Ed. Smits [1] fut le principal auteur dramatique de la période hollandaise. Il écrivit trois tragédies qui sont d'une bonne médiocrité et qui eurent surtout l'avantage d'être les premières qu'un écrivain national risqua sur la scène, si bien que Smits put revendiquer le titre de *créateur de l'art dramatique en Belgique* [2].

Ayant à prendre place entre les classiques et les romantiques, il suivit l'adage *in medio virtus* qui était très funeste en l'occurrence; « il entrevit qu'il ne devait se ranger dans aucun des deux partis ; mais qu'à l'un il devait prendre sa sagesse de composition, sa pureté grammaticale, et à l'autre ses nouveautés de formes, son coloris, son énergie [3] ». C'est pour cela que lorsqu'il composa *Elfrida*, il fit une tragédie *romantique* sur un plan *classique* [4]. Nous sommes en pleine transition. Mais au fond, ses tragédies sont plus classiques que romantiques; en effet, si la forme, le plan, la conception scénique sont classiques, il ne reste que quelques innovations de détail.

Le sujet de *Marie de Bourgogne* et de *Jeanne de Flandre* avait été puisé dans nos annales; celui d'*Elfrida* était de provenance exotique, car, sous l'influence du romantisme, Smits avait eu recours aux anciens récits scandinaves. Ces trois pièces échouèrent : *Marie de Bourgogne* eut deux représentations à Bruxelles, *Jeanne de Flandre* éprouva de singulières vicissitudes que Smits a narrées, enfin *Elfrida* fut accueillie avec froideur au théâtre [5].

Il ne faut pas que l'on fasse aux contemporains de notre auteur le reproche d'avoir été ingrats ou peu intelligents : les pièces de Smits ne méritaient que l'accueil qu'on leur fit. Le public paraissait bien disposé en faveur d'un écrivain national, les journaux ne lui marchandaient pas les éloges, mais le sys-

[1] Smits, *OEuvres poétiques*. 2 vol. Bruxelles, Verteneuil, 1847 (1er vol.).

[2] Idem, Préface, pp. iv et xxv.

[3] *Idem*, p. vi.

[4] *Idem*, t. I. p. 93.

[5] Cf. Quetelet, *Sciences physiques et mathématiques*, p. 379, note.

tème « mitoyen » de l'auteur était néfaste, et d'ailleurs son talent n'était pas de ceux qui immortalisent une œuvre.

Dans *Marie de Bourgogne*, Smits mettait en scène la mort d'Hugonnet, immolé à la haine de Tristan, ministre de Louis XI, par un peuple auquel il avait voué une réelle affection. Toute la trame est là. On a, pour constituer l'intérêt, d'une part, l'amitié de Marie pour son conseiller; d'autre part, les ruses de Tristan pour parvenir à ses fins.

Dès le début, on se heurte à des bavardages monotones, à des dialogues qui sont plutôt des pages descriptives : tels le caractère de Louis XI et le portrait de son intime Tristan; les leçons de politique abondent, politique constitutionnelle surtout, comme dans ces vers de Marie :

A de pareils discours je ne répondrai pas
Avant d'avoir au moins consulté les États.

Dans ces conversations, on oppose une opinion à l'autre : la royauté absolue à la royauté constitutionnelle, et comme les personnages s'expriment par sentences, l'un dira :

Abattre les tyrans, c'est se couvrir de gloire,

l'autre :

La mort ne doit jamais punir un souverain,
Le juge d'un tyran paraît un assassin.

Mettez quelques douzaines de vers où tout se dit sur ce ton affirmatif et catégorique, où, grâce à l'abus de la synonymie ou de la gradation, se trouve développé un même thème dogmatique, vous jugerez avec quelle froideur devaient être accueillis deux actes bourrés de tirades sur les devoirs des rois et des citoyens, et vous devinerez quel enthousiasme devait jaillir d'un code de morale politique d'où se détachaient parfois plus vibrants les mots de liberté ou d'esclavage.

Les situations tragiques manquent absolument; l'action se déroule sans péripétie au milieu d'allées et venues déconcertantes. Pour présenter ses personnages, Smits a gardé un des vieux *trucs* classiques, fort simple, qui consiste à annoncer le

personnage nécessaire par « Le voici » ou « Je le vois paraître [1] », ce qui réussit indubitablement — pourvu que l'acteur ne se trouve pas au delà des coulisses.

En outre ces héros eux-mêmes n'ont pas de caractère, et si le spectateur reste indifférent à la mort d'Hugonnet, c'est qu'il n'a pas été séduit par cette figure. En effet, Hugonnet est un vieux brave homme, tout résigné, d'une faiblesse débonnaire, qui, injustement condamné à mort, se contente de dire « qu'il y a de l'honneur à mourir innocent ». Évidemment, cela vaut mieux que de mourir coupable, mais dans une tragédie on préférerait qu'il mît au moins son honneur à se défendre, alors il y aurait lutte, partant vie et intérêt.

Le caractère de Marie de Bourgogne n'est pas mieux tracé; elle est aussi faible, aussi indécise que son conseiller. Elle a de l'affection pour Hugonnet, et quand il est en danger elle voudrait sincèrement le sauver et même elle offre sa vie pour lui. Mais quand vient l'heure d'agir, elle tâtonne, elle hésite, ne sachant quel parti prendre; elle va jusqu'à refuser, sans motif plausible, l'aide que veut lui prêter un officier du nom de Ravestain. Aussi, comme le remarquait Van Hasselt, cette Marie de Bourgogne « ne ressemble à rien et ressemble à tout, elle est à refaire pour le théâtre [2] ».

On ne peut guère signaler que certaines tentatives nouvelles qui seules présentaient quelque intérêt. Je me figure aisément l'effet que devait produire sur la masse des spectateurs sommeillants, au milieu des doléances monotones des acteurs, l'arrivée brusque d'un officier coupant la parole aux personnages immobiles sur la scène, en criant :

Au nom des lois, seigneur, je vous arrête.

Il y avait aussi meilleur parti à tirer d'une séance du conseil de la ville, devant lequel Hugonnet se défend. Un véritable romantique aurait trouvé là le moyen d'étaler à nu les passions

[1] Pages 21, 37, 46, 53, 64, 105, 109.
[2] Lettre à Alvin, 1er mars 1833. — Alvin, *Van Hasselt*, p. 65.

des hommes; notre auteur n'a que faiblesse et indécision. De toute cette tragédie, il n'y aurait à garder, me semble-t-il, que la scène des adieux d'Hugonnet à Marie, adieux empreints d'une sincère tristesse, communicative même, et d'une douce résignation.

Hugonnet paraît sur la scène enchaîné et accompagné de ses gardes.

MARIE.

Il vient me déchirer par ses derniers adieux,
La mort est dans mon cœur, le calme est dans ses yeux.
A Hugonnet
Mon père!

HUGONNET (*à part*).

Je suis fier d'un nom dont sa tendresse
A mon dernier moment honore ma vieillesse.
(*Haut.*) Oui, je suis votre père, et ce titre si doux
Me fait, d'un sort cruel, supporter tous les coups.
Je meurs content!

MARIE.

Hélas! quand c'est lui qui succombe,
Un seul mot le console, il ne voit plus la tombe.

HUGONNET.

Oui, je meurs satisfait, j'ai rempli mon devoir!
D'un destin plus heureux ne perdez pas l'espoir...

Malheureusement, le vieillard, inspiré par sa fin prochaine, ajoute des prédictions vieux cliché; il prévoit la Révolution française et « la discorde civile qui agite ses serpents », et trouve même moyen de brûler un peu d'encens en l'honneur de la nouvelle dynastie des Pays-Bas, ce qui est l'indice que l'auteur est animé d'un excellent patriotisme. Hugonnet prolonge encore ses adieux par des maximes à l'usage des reines, et ce qui pouvait être beau finit par devenir fastidieux. Quant au dénouement, il résulte si peu de la marche de l'action, qu'il semble que l'auteur n'ait pas eu de but en vue. Nous y trouvons cependant la note nouvelle :

Marie (*à l'officier*).

Parlez-moi d'Hugonnet... (*On entend la cloche du beffroi.*)

L'Officier.

C'en est fait!...

Marie.

Je me meurs!

Le son de cette cloche, que d'aucuns parmi les contemporains trouvèrent contraire aux règles du théâtre, n'était cependant qu'un son encore bien timide, mais enfin c'étaient les premières vibrations du romantisme qui résonnaient sur notre théâtre.

Encouragé par les éloges que la presse belge avait décernés à sa première œuvre [1], Smits soumit à Lesbroussart et à Morel une nouvelle tragédie, *Elfrida* [2]. Lesbroussart ayant loué le caractère sombre de l'héroïne, Smits crut pouvoir présenter sa pièce à l'Odéon de Paris, mais elle fut refusée parce que, disait-on, le caractère français n'aurait pu sans répugnance supporter le personnage principal. Smits alors, après avoir adouci ce qu'il y avait de violent dans le rôle d'Elfrida, soumit sa tragédie au comité de lecture de Bruxelles qui approuva les remaniements. Le rapport disait [3] : « La tragédie d'*Elfrida* appartient au genre habituellement désigné par la dénomination de *romantique* ». On trouvait, en outre, que l'auteur avait conservé la couleur locale et celle des temps, et qu'il avait su tirer parti des traditions superstitieuses des anciens Scandinaves. Il ne restait plus qu'à représenter *Elfrida;* la représentation eut lieu le 13 décembre 1824. La pièce échoua parce que, dit Smits, en rendant son personnage « moins odieux », il lui avait enlevé son originalité. Il le rétablit dans son énergie

[1] Préface, p. VII.

[2] Cf. p. 93, Avant-propos.

[3] *Idem*, pp. 96-100.

primitive, ce qui lui valut les éloges de C. Delavigne; néanmoins la tragédie ne fut plus représentée.

Au fait, il serait très difficile de préciser ce qu'il y a de romantique dans cette pièce. Le rapport du comité de lecture parle de couleur locale bien observée ; or il suffirait de changer les noms et quelques rares expressions, et la pièce pourrait s'adapter merveilleusement aussi bien à la Grèce qu'à l'Italie. Ce que l'on pourrait trouver de neuf, c'est l'impression générale qui se dégage — un peu, évidemment, du choix de la contrée — mais aussi d'un type de femme féroce, tout appliquée à sa vengeance ; de cris passionnés, expression d'une lutte intense ; d'une action plus tragique, en ce sens qu'on se tue sur la scène; de quelques expressions neuves, comme celle-ci, que de Stassart trouvait bizarre : « L'amour ne peut donner qu'un *bonheur douloureux* »; comme si les contraires dans l'homme devaient s'exclure comme dans la logique.

Un souffle de Shakespeare a frôlé le poète dans ses conceptions et lui a inspiré ce qu'on pourrait appeler le *leitmotiv* de son drame, la vengeance d'Elfrida. Elfrida est l'épouse d'Olaüs, qui a assassiné Eric afin de monter sur le trône; son crime accompli, Olaüs a épousé Elfrida, la fille d'Eric. D'une première femme, il avait eu un fils, Ivan, qui va servir la vengeance de la reine en tuant, ou plutôt en essayant de tuer son père. Cette colère vengeresse résonne dans quelques vers cornéliens :

> Oui, je veux, ô mon père, en vengeant ton injure,
> Epouvanter les dieux, révolter la nature [1].
>
> Pour qui venge son père, il n'est plus de forfait [2]...

Il faudrait cependant que ce caractère fût révélé par des actes plus que par les mots *venger*, *vengeur*, *vengeance* et autres synonymes qui tombent continuellement des lèvres des acteurs. En somme, quelque énergique et farouche que soit Elfrida, elle

[1] Acte I, scène IV.
[2] Acte IV, scène I.

devient monotone dans sa férocité ; la gradation dans l'horrible, comme la possédaient les tragiques grecs, ne se développe pas; tout au plus y a-t-il, pour faire contraste, les jeunes amours de Thora et d'Ivan qui prêtent à la douceur, à la rêverie :

> Il est de ces moments
> Où notre esprit, frappé de noirs pressentiments,
> Éprouve le pouvoir de la mélancolie...

Mais là encore, Smits n'a pas su mettre à profit ce contraste, il a cru devoir colorer ces amours de la teinte farouche de tout son drame. Le serment horrible d'Ivan de faire périr son père Olaüs est dans le ton romantique; de même la scène où Elfrida met aux mains d'Ivan le poignard qui doit consommer son forfait :

IVAN.

> O Dieux! Je crois revoir la sombre prophétesse
> Qui dans les bois d'Ennort a guidé ma jeunesse;
> C'est elle-même...

ELFRIDA.

> Non, c'est l'ange de la mort
> Qui souvent t'apparut dans les forêts d'Ennort.
> Va! poursuis tes destins!...

Le dénouement brusque et violent n'arrive pas à point, il est incohérent. L'auteur en reste toujours à des pièces d'essai. Il garde ses précédents défauts : des tirades du début de septante vers, narratives ou descriptives; des réminiscences textuelles de Racine; des personnages difficilement amenés; une douzaine de vers pour opérer la conversion de Thora et d'Ivan au christianisme; une tentative de suicide d'Ivan incompréhensible; souvent des apartés bizarres pour exprimer des sentiments que les auditeurs auraient pu éprouver par une action bien conduite; enfin un personnage parasite, Waldemar, chargé de remplir le rôle du chœur dans la tragédie antique et qui devait exprimer « la morale de l'ouvrage mise en action » : tout cet ensemble de défauts contribua à la chute définitive d'*Elfrida*.

Bien que cette œuvre fût louée par la presse, Ed. Smits n'en parut pas moins découragé; il écrivit : « En abandonnant aujourd'hui une carrière si pénible et à la fois si remplie de charmes, il me reste la satisfaction de l'avoir ouverte dans ma patrie; heureux si mon exemple, en réveillant une utile émulation parmi mes compatriotes, crée enfin un poète tragique distingué. »

Pourtant il écrivit encore *Jeanne de Flandre*, qui souleva des querelles et des discussions, et causa des ennuis de tous genres à son auteur. Cette tragédie, qui fut jouée à Gand en mars 1828, n'eut qu'une représentation. On l'avait retirée parce qu'elle contenait un rôle « de nature à susciter des troubles » [1]; c'était celui du légat pontifical, qui certainement pouvait paraître odieux. On craignait surtout d'amener des protestations à une époque où le pays était divisé par la question religieuse, et l'on aurait accusé l'auteur d'avoir composé sa pièce à l'instigation du gouvernement [2].

Sans doute la politique pouvait attirer l'attention sur la tragédie de Smits, mais, au point de vue littéraire, celle-ci n'aurait été qu'au-devant d'un échec. Si elle eut quelques succès sur les théâtres hollandais quand on l'eut traduite, elle le dut précisément à ces allusions religieuses. Smits l'avait composée sur l'invitation de Talma, qui, frappé de l'énergie qu'il donnait à ses personnages, avait promis de remplir le rôle de Bouchard d'Avesnes; la mort l'en empêcha [3].

Dans l'ensemble, cette œuvre valait mieux que les deux précédentes; la situation comportait des scènes tragiques et la lutte d'une passion. Jeanne de Flandre est éprise de Bouchard, époux de sa sœur Marguerite; le légat Étienne, qui a une injure personnelle à venger sur Bouchard, profite de cette passion pour révéler à Jeanne que Bouchard est un prêtre renégat et que, par conséquent, son mariage n'est pas valable.

[1] Préface, p. x.

[2] I, p. 186. Lettre du ministre Van Gobbelschroy.

[3] Préface, p. xxv.

Quelques lueurs tragiques se projettent sur cette lutte que Jeanne engage entre l'amour et la vengeance ; obéira-t-elle aux suggestions du légat et creusera-t-elle l'abîme entre deux époux confiants et aimants? Ou plutôt son amour même ne l'oblige-t-il pas à laisser à Bouchard tout le bonheur qu'il possède? Puis, quand elle a dévoilé ce qu'elle sait, elle jette la terreur dans l'âme de sa sœur. Marguerite, elle aussi, combat ses propres sentiments. On veut la forcer d'abandonner son mari, mais elle sait trouver des accents énergiques, les accents de la nature contre la religion qui condamne Bouchard. L'auteur n'a pas su mener à bien son dénouement, c'est là le défaut saillant. On dirait que Smits compose ses pièces sans plan, et comme la tragédie classique ne comporte que les cinq actes traditionnels, il faut au cinquième faire intervenir le *deus ex machinâ* pour débrouiller la situation. Le procédé qu'il emploie, c'est le suicide : du coup, les personnages se taisent.

Tout ceci n'est que l'enfance de l'art; on peut, sans doute, louer la correction et la pureté du style, nous irons même jusqu'à reconnaître l'harmonie rythmique du vers, mais cela ne suffit pas, et la monotonie a tué les tragédies de Smits. Tout s'y dit sur le même ton, les choses les plus sublimes comme les réflexions les plus banales; les sentences sont semées à pleines mains, et l'on y parle à la façon des héros de Corneille .

Je suis son ennemi et non pas son bourreau.

C'est ton sang qu'il me faut et non pas tes excuses.

Et le jour du combat, je suis plus glorieux
D'un seul laurier cueilli que de tous mes aïeux.

De tous ses héros ou héroïnes, pas un ne se détache sur le fond terne de ses scènes, pas une individualité ne subsiste, pas un type ne survit dans la mémoire. Le dialogue manque totalement de vivacité; on dirait que chaque personnage — surtout dans les premiers actes de chaque pièce — répète une leçon bien apprise sur des sujets d'histoire, de politique ou de morale.

Smits a l'unique mérite d'avoir abordé un genre autrement difficile que ceux que l'on cultivait généralement : il est parvenu à faire écouter sur la scène des œuvres nationales, et, somme toute, il a fait ce qu'il pouvait faire à cette époque de transition.

Bergeron[1] s'était essayé à l'art dramatique par une traduction en vers de Térence qu'il dédia au mécène hollandais, Falck. Comme le *Mercure*, nous dirons que c'est un travail *fort estimable*, rien de plus. Il nous importe peu que Bergeron ait passé ses veilles à lutter contre la précision du latin, la manière elliptique de Térence, la vivacité du dialogue; nous jugeons les résultats et non les efforts stériles; nous apprécions ce que nos auteurs ont en propre, non ce qu'ils ont pillé dans les anciens. Les traductions de l'Empire se ressemblent en ceci qu'elles faussaient toutes l'originalité de l'auteur traduit.

En 1819, on avait représenté à Bruges l'*Heure du supplice* ou les *Remords du crime*, scène tragi-lyrique avec accompagnement de musique. On voyait un condamné à mort débitant en vers classiques ses derniers regrets. Le fond était romantique, mais d'un romantisme macabre et exagéré avec l'inévitable spectre horrifique. La pantomime du condamné était évidemment du plus haut tragique, si nous en jugeons par les parenthèses de l'auteur, dont voici quelques spécimens : « Il se lève et se promène tristement dans son cachot. — Il recule épouvanté comme si le spectre l'arrêtait par le bras. — Il pousse un cri horrible, croyant que le spectre vient de le poignarder; il tombe sans mouvement sur la terre; après quelques instants, il reprend connaissance. – On entend sonner l'heure... etc., etc. » Ajoutons que les vers ne sont pas si terribles et que même ils atténuaient singulièrement une action aussi lugubre.

[1] Bergeron, *Les comédies de Térence*, traduites pour la première fois en vers français avec le texte en regard. Gand, Houdin, 1821, 3 vol. — L'*Heure du supplice* et *Corésus* se trouvent dans Fables et autres poésies. Namur, Hambursin, 1844.

Quoi qu'en ait dit M. Le Roy[1], la tragédie *Corésus*, qui ne fut pas représentée, nous paraît l'œuvre principale et de loin la meilleure de celles qu'écrivit Bergeron. Composée en 1820, elle ne fut publiée qu'en 1844 et passa inaperçue.

Le sujet est tiré des *Achaïques* de Pausanias et avait déjà été traité par Lafosse et Millevoye. Callirhoé, amante d'Idamas, est vouée à la mort par l'oracle de Delphes, parce qu'elle n'a pas acquiescé à l'amour du grand-prêtre Corésus. Plutôt que de la percer de son fer, Corésus se tue. La donnée est antique, la forme est dans les traditions classiques : cinq actes, unités de temps et de lieu, confidents et suivantes, gradation d'un sentiment simple. Bergeron a su donner quelque relief à ses personnages ; la lutte généreuse entre Idamas et Callirhoé est empreinte de noblesse ; il a ménagé habilement l'intérêt par une série d'épisodes gradués. Même, il y a joint un sentiment modéré de mélancolie inspiré par une mort si prématurée, en même temps que plane, mais de très haut, l'inexorable Destin. Nous n'en sommes cependant pas encore à un chef-d'œuvre ; le dénouement est un coup de foudre inattendu, la précision manque dans les caractères ; le vers, bien que souple et correct, est trop uniforme, les personnages ont des attitudes trop identiques. Ils sont tous grands, tous nobles, tous classiques, leurs paroles et leurs gestes se ressemblent tous. Il y a trop de monotonie pour une donnée si tragique.

N'ayant d'autre stimulant que des prétentions patriotiques, le Liégeois Coppeneur s'attela à la grande tragédie. Il écrivit en guise de préface : « Entendrez-vous toujours l'étranger vous dire que votre sol est stérile en littérature ? C'est animé par l'honneur de ma patrie et révolté de ce reproche que j'ose donner l'exemple à de plus grands talents. Peut-être que mon essai va réveiller l'assoupissement où ils sont plongés et qu'un faible ouvrage va devenir une source d'illustrations et de gloire pour cette cité. »

[1] Le Roy, *Biographie nationale.*

Il est probable qu'il partait du principe, que les petites causes engendrent parfois de grands effets. Quoi qu'il en soit, il écrivit une immense tragédie qui ne fut jamais représentée, de quatre-vingt-quatre pages, en cinq actes et en vers, où il mettait en scène, sous le titre de *Statira*, la passion d'Alexandre pour Statira, fille de Darius, et la répudiation de Roxane ; c'est-à-dire que ces noms couvrent ceux de Napoléon, de Marie-Louise et de Joséphine. L'intention politique est transparente; au reste, toute la pièce n'est qu'un prétexte aux tirades légendaires sur le despotisme et aux dissertations sur les lieux communs de la politique. L'intrigue et les caractères y sont absolument nuls; ce n'est qu'un alignement de vers faciles, souvent incorrects, une abondance aussi dénuée d'inspiration que celle que nous avons rencontrée dans la *Gloire Belgique* de Lemayeur.

Faut-il citer dans le même genre *Coralie*, tragédie en cinq actes de Bricoux? Le sujet était emprunté à l'histoire d'Égypte antérieure aux Croisades, ce qui laissait le champ libre à l'imagination. La pièce n'en vaut pas mieux cependant et n'a pas même le mérite d'un style simplement correct. L'auteur d'ailleurs va au-devant de la critique en la présentant comme une œuvre de début, fruit d'une fougue juvénile.

F.-J. Alvin père, d'origine française et dont la carrière fut vouée à l'enseignement, écrivit une tragédie en cinq actes, *Guillaume de Nassau*, qui eut la chance d'être représentée trois fois.

Alvin y développait l'assassinat du Taciturne par les émissaires de Philippe II. Bien que la critique de l'époque [1] ait fait de l'auteur un parent des Sophocle, des Corneille, des Voltaire, nous nous contenterons de le placer parmi les pseudo-classiques de l'Empire à côté d'Arnault, qui traita le même sujet [2].

[1] L'*Oracle*, n° 192, 11 juillet 1821.

[2] Arnault, *Guillaume de Nassau*, tragédie en cinq actes et en vers. Bruxelles, Tarlier, 1825. Rééditée en France, 1826.

L'intérêt en est tout médiocre; pas de personnage féminin, par conséquent pas de scènes d'amour pour rompre la monotonie d'une action froide et sans incidents, mais de longues tirades politiques où sont exposées, en vers convenables, des idées *saines,* au dire d'un critique [1], et je le veux bien, sur le pouvoir, l'ordre légal, la liberté, les garanties constitutionnelles. A défaut de mérite littéraire, le public applaudissait les allusions politiques, comme ces paroles de Guillaume malmené par un député vendu à l'Espagne :

> Gardes, qu'on se retire, et dans ce député,
> Respectez des États toute la majesté.

Ce système d'allusions politiques n'a jamais rien valu en art dramatique; c'est l'écueil contre lequel Alvin a échoué. Le comité de lecture de Bruxelles [2] avait trouvé la juste valeur de la pièce qui lui paraissait une tragédie de cabinet; il conseillait de la lire et de la méditer pour admirer le choc des passions politiques. Mais alors ne vaudrait-il pas mieux simplement se servir d'un traité de politique?

Alvin écrivit encore quelques scènes d'une tragédie inédite, *David-Comnème* [3], dans laquelle il s'inspirait de *Zaïre*. Aux controverses politiques de Guillaume de Nassau, il avait substitué des controverses religieuses qui n'offraient pas plus d'intérêt.

Le polygraphe DE REIFFENBERG ne manqua pas d'apporter son tribut à la muse dramatique. Son bagage n'est pas considérable. Après quelques essais insignifiants, il écrivit, en 1821, les *Politiques de salon*, comédie en trois actes et en vers qui ne fut pas représentée à cause des idées politiques qu'elle développait. Dans la dédicace à Lesbroussart, de Reiffenberg disait [4] : « Vous savez que cette *satyre* dialoguée a été écrite

[1] *Revue belge,* 1839, t. XI, p. 278.
[2] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 302.
[3] *Annuaire de la littérature et des beaux-arts*. Liége, 1830
[4] DE REIFFENBERG, *op. cit.* Préface.

il y a deux ans en l'honneur des gens raisonnables qui obéissent aux lois et chérissent leur prince et leur patrie loin des coteries et des partis. Soyez mon public, puisque des considérations étrangères à la littérature ont empêché le nouvel essai dramatique de subir l'épreuve difficile du théâtre. Je vous offre mon innocent badinage. »

De Reiffenberg ne s'est pas mépris sur la valeur de son œuvre : c'est une satire dialoguée, un innocent badinage, un prétexte à dissertations politiques où l'intrigue est nulle, sans intérêt comme sans action. On n'y peut trouver aucune qualité de la comédie, et dans l'ensemble, elle manque totalement d'unité. Dans le prologue, un des personnages s'exprime en ces termes :

> Dites-moi, néanmoins, quelle mouche le pique :
> Sur la scène à quoi bon parler de politique?
> On en fourre partout même dans un bouquet,
> Au fond de mon chapeau j'ai la charte Touquet,
> Et ma brodeuse, enfin, que cette rage gagne,
> Trace sur mon mouchoir les destins de l'Espagne.

Pourquoi l'auteur se laissait-il gagner, lui aussi, par cette rage? Peut-être escomptait-il un succès d'actualité en mettant sur la scène des questions débattues dans les journaux.

Envisagée en détail, cette comédie a du bon; il est tel tableau ou tel portrait qui a de la verve et de l'entrain, et qui est d'un style élégant et pittoresque. Là sont raillés les politiciens, les dîners ministériels, certains types de financiers ou de poète, même un type de femme avec des velléités féministes ou encore des ingénuités d'amoureux, mais il ne fallait pas donner à cela le titre de comédie.

Raoul écrivit des comédies-vaudevilles à l'usage des collèges, comme la *Veille des vacances*, les *Écoliers en vacances* qui sont des œuvres morales, offrant un certain agrément à la jeunesse.

Sa tragédie *Guillaume le Conquérant* n'a aucune portée littéraire, tant elle est faible. D'un bout à l'autre, ce ne sont que

conversations descriptives ou narratives, sans ampleur et sans mouvement, sans personnage caractéristique, avec un dénouement invraisemblable. On peut trouver la versification régulière et correcte, sauf dans ce vers assez étrange :

De cent mille soldats *inondons la Tamise.*

L'*Écrivain public ou les pétitionnaires*, vaudeville en un acte, dénote une certaine causticité maligne. Comme les *Politiques* de de Reiffenberg, il ne présente aucune intrigue; c'est plutôt une satire dialoguée où l'auteur prend à parti les solliciteurs innombrables de l'époque. On y voit les esclaves du maître de la veille mendier placets et décorations près du nouveau maître. Quelques types sont esquissés avec une ironie de bon esprit, par exemple, ce Delcour, qui devant remettre un placet pour un sien ami, se trompe et donne sa pétition à la place; ailleurs, c'est un certain Rouffignac qui, bien qu'appartenant à la noblesse, ne sait pas signer parce qu'il est cousin du grand Duguesclin qui ne savait non plus écrire. Ce même Rouffignac demande la croix de Saint-Louis en récompense de ses trente années de service dont voici le détail :

Pendant qu'on se battait, confiné dans ma terre,
Je ne me suis mêlé ni de paix ni de guerre;
J'ai donc servi trente ans; car en ne faisant rien,
Des hommes tels que nous, faisaient beaucoup de bien.

Le 15 mars 1827, on représentait à Liége les *Eaux de Chaudfontaine*, comédie-vaudeville d'un acte, en prose, faite en collaboration par L. Alvin, Polain et de Lannoy. C'est une œuvre d'un certain entrain et de vivacité juvénile, une comédie de mœurs superficielle, sans caractère bien accusé, semée d'allusions piquantes et d'actualités; toutefois on sent le manque d'expérience des auteurs. Un étudiant venu aux bains de Chaudfondaine, courtise la fille du patron. Celui-ci veut le décider à se marier ; le jeune homme hésite et fait quelques réflexions qui sont celles des étudiants de tous les temps. « C'est une chose unique que les amours maintenant, dit-il, à peine s'est-

on fait la cour trois semaines qu'on en est aux propositions de mariage. Mademoiselle Jeanne croit que les étudiants vont si vite en besogne. Comme si nous n'avions pas nos études à finir, nos parents à consulter, ce qui n'est pas le moins épineux. Moi qui croyais avoir trouvé une belle avec qui je pourrais platoniquement filer le parfait amour pendant quelque temps, me voilà bien loin de mon compte. » Tandis qu'il est plongé dans ces perplexités, une ancienne maîtresse lui fixe un rendez-vous et lui demande de l'épouser. La première, apprenant cette entrevue, ne veut plus du futur qu'on lui a proposé, et la seconde, mécontente d'avoir été délaissée, l'abandonne, et notre jeune homme en est pour ses frais.

Le public accueillit avec bienveillance et curiosité ce badinage, dont les auteurs mêmes avouèrent les défauts.

Lesbroussart commit deux pièces sans valeur littéraire : la première, *Sotfroid*, cachait une satire contre Geoffroy, critique au *Journal des Débats*; la seconde, l'*Intrigue en l'air*, était une raillerie grossière et sans sel où il visait Lalande et ses découvertes astronomiques.

Deux acteurs français, Tiste et Dauberval, avaient composé chacun un *Méfiant;* les deux comédies furent représentées, mais restèrent inédites. Un autre acteur français, Roucher, déjà connu par deux pièces qui avaient été jouées sans succès, fit représenter à Bruxelles, en 1825, l'*Intrigue italienne* qui éprouva un échec complet, rapporté en ces termes par le *Journal de Bruxelles*[1] : « C'était une tentative téméraire que de prétendre ressusciter les canevas italiens, où la gaîté bouffonne des scènes épisodiques tenait lieu, jadis, de caractère et d'intrigue. Autres temps, autres mœurs; distinction qui ne devait pas échapper à l'œil subtil d'un journaliste accoutumé par état à flairer le bon et le mauvais. Molière et Regnard après lui, n'ont pas dédaigné de puiser aux mêmes sources que l'auteur

[1] N° 210, 29 juillet 1825. — Faber, *op. cit.*, t. III, p. 116.

de la pièce nouvelle; mais au moins un comique franc et vigoureux palliait-il les écarts d'une muse licencieuse, couverte du masque effronté des *Arlequin*, *Mezettin*, *Scaramouche, Pierrot* et autres acteurs ultra-mondains de l'époque. Or, ce qui était à craindre est arrivé, l'*Intrigue italienne* n'offrant que des travestissements grotesques, une imitation maladroite et prolongée outre mesure d'une scène des *Fourberies de Scapin*, le public qui jusqu'au dernier acte avait fait bonne contenance, a donné libre cours à sa mauvaise humeur et la comédie a fini au milieu du tapage, des sifflets et des ris ironiques. »

Liénart-Odevaere[1] écrivit une comédie en trois actes, l'*Anglomanie*, qui fut représentée à Bruges en 1828 Voulant combattre le penchant qu'avaient les Belges d'accueillir tout ce qui était anglais, sans garantie et sans précaution, il mit en scène une dupe de cette sorte de chevalier d'industrie. Cette comédie n'offre aucun caractère, elle appartient à un débutant qui, d'ailleurs, n'en fit pas plus. Il faut dire qu'il avait été découragé par le procédé de la commission du théâtre de Bruxelles. qui n'avait pas même accusé réception à l'auteur de l'envoi de sa pièce.

Le *Mercure belge*[2] prédisait de belles espérances à Gigot, auteur de *Encore un tableau de ménage*, qui s'était aventuré dans la comédie de caractère et avait conçu une intrigue assez heureuse. Malgré ces encouragements, l'auteur mourut l'année suivante sans avoir pu voir représenter son œuvre.

Le baron de Peellaert[3] écrivit deux comédies en un acte, inédites, et sept opéras comiques, dont quatre n'étaient que des adaptations de vaudevilles ou de mélodrames parisiens. Lui-même composait à la fois les libretti et la musique. Il obtint

[1] Faber, *op. cit.*, t. III, p. 305; t. IV. p. 286.

[2] *Mercure belge*, 1818, t. V.

[3] Ses *Cinquante ans de souvenirs* n'ont d'intérêt que pour l'époque postérieure.

une certaine vogue sur les théâtres de Bruxelles; il avait eu, malheureusement, le tort d'éparpiller son talent et son activité dans tous les domaines, et son épitaphe est peut-être ce qu'il fit de mieux :

Soldat, littérateur, peintre, musicien,
J'ai fait un peu de tout sans réussir en rien;
J'implore du passant, comme grâce dernière,
Pour l'homme un souvenir, pour l'âme une prière.

Né en 1806, à Bruxelles, JOUHAUD avait à son actif, en 1830, une douzaine de pièces (on en compte plus de quatre cents dans la suite), la plupart vaudevilles en un acte qui furent représentés sur différents théâtres de Bruxelles. Ces vaudevilles ne se distinguent pas par de brillantes conceptions; Jouhaud est l'homme des impromptus et des à-propos, excellant à rimer un couplet [1]. Ses sujets sont des actualités : Napoléon [2], Talma, le Jour des élections, Charles X; il mêle à cela des amours rustiques et des couplets villageois. Profitant des succès de Scribe, il avait mis sous son égide quelques-unes de ses productions; toutefois ce patronage n'a pas conduit Jouhaud sur le chemin de la postérité.

Citons, enfin, PROSPER NOYER, qui débute à cette époque, EVRARD, HANSSENS [3], PHILIPPS, KNAPP [4], DANDELIN et QUETELET [5], FROMENT et REMACLE [6], qui apportèrent de modestes essais en tribut à la muse dramatique.

A cela se borne l'ensemble des productions dramatiques belges qui parurent durant ces quinze années. En résumé, ce sont des tentatives. Le grand point, c'est que les écrivains

[1] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 304.

[2] Au sujet de Napoléon, il s'arroge l'honneur de l'avoir le premier mis en scène, honneur que Faber lui conteste.

[3] DE PEELLAERT, *Souvenirs*, t. I, p. 82.

[4] BIOGRAPHIE NATIONALE, *Knapp*, par JOURNEZ.

[5] Cf. BIOGRAPHIE NATIONALE, *Dandelin*, par QUETELET.

[6] FABER, *op. cit.*, t. III, p. 258.

nationaux peuvent — non sans peine cependant — arriver à faire jouer leurs œuvres. Si leurs productions sont médiocres, c'est que l'art dramatique demande plus de culture et plus de talent que tout autre. Nos auteurs sont rarement attirés par de hautes conceptions ; ils se bornent à la banalité des vaudevilles, ils se heurtent à la politique qu'ils veulent faire monter jusque sur la scène. Enfin, ils sont déroutés par leur indécision en présence des voies nouvelles qui s'offrent à leur talent, ils tâtonnent entre le classicisme et le romantisme. Rendons justice aux efforts qu'ils firent pour créer un genre dont nous n'avions jusqu'alors aucune notion.

Principales oeuvres dramatiques belges [1].

1800-1830.

F.-J. Alvin.

Guillaume, tragédie, cinq actes, vers, 1821 [2].

L.-J. Alvin, Polain et **de Lannoy.**

Les eaux de Chaudfontaine (anonyme), comédie-vaudeville, un acte, prose, 1827 [3].

Barafin.

Durville ou les Coups du sort, drame. Bruxelles, Pauwels, S. D. (1801) [4].

Bergeron.

Comédies de Térence, traduites pour la première fois en vers français [5].

[1] Cf. Faber, chap. XV, t. III, p. 287; t. IV, pp. 260-292.
[2] Bruxelles, Delemer, 1821. Représenté à Bruxelles.
[3] Représenté à Liége, 1827. Verviers, Beaufays, 1827.
[4] Non représenté.
[5] Gand, Houdin, 1821, 3 vol.

Corésus, tragédie, cinq actes, vers [1].

L'heure du supplice ou les remords du crime, scène lyrique [2].

Bricoux.

Coralie, tragédie, cinq actes, vers, 1827 [3].

Clavareau [4].

Le Caton par amour, comédie, un acte, vers, 1819 [5].

Edmond et Henriette, opéra comique, un acte, prose, 1819 [6].

Valmore, drame, trois actes, vers 1820 [7].

Un jour de fortune ou les projets de bonheur, comédie, trois actes, vers, 1822 [8].

Mauvaise tête et bon cœur, comédie, un acte, vers, 1822 [9].

Les médisantes, comédie, trois actes, vers, 1828.

Thirsa ou le triomphe de la religion, tragédie, cinq actes, vers, 1830 [10].

Coppeneur.

Statira, tragédie, cinq actes, vers, 1815 [11].

Dandelin et Quetelet.

Jean Second ou Charles-Quint dans les murs de Gand, opéra comique, musique de Ots [12].

[1] Non représenté. Dans ses *Fables et autres poésies*.

[2] Représenté à Bruges, 1819. Bruges, s. n. (Ve Demoor et fils), 1819.

[3] Mons, Lemaire, 1827.

[4] *OEuvres dramatiques*, 2 vol. Bruxelles, Tarlier, 1825. Contient tout, sauf *Edmond et Henriette* et *Thirsa*.

[5] Représenté à Mons, 1819.

[6] Inédit.

[7] Représenté à Mons, 1820. Refondu sous le titre : le *Règne féodal*.

[8] Représenté à Gand, 1821.

[9] Représenté à Mons, 1822.

[10] Traduction de Feith. Bruxelles, librairie dramatique, 1830.

[11] Paris et Liége, marchands de nouveauté, 1815.

[12] Inédit. Représenté à Gand, 1816.

Dauberval (acteur français).

Le Méfiant, comédie, cinq actes, vers [1].

Duscieux, de Mons.

Le siège de Mons ou les héros belges, drame, trois actes, prose [2].

Froment.

Le Vampire, opéra comique, un acte, prose, 1826 [3].

Un jour à Vaucluse, opéra comique, un acte, prose, 1830. Mengal fit la musique de ces deux opéras [4].

Gigot.

Encore un tableau de ménage, comédie, trois actes, prose, 1819 [5].

L. Hachis, pseudonyme de Evrard.

Un duel, essai dramatico-moral, 1829 [6].

Hanssens.

Le Prétendu ridicule, vaudeville, un acte [7].

Jouhaud.

Les petits prisonniers ou l'anneau du Grand Frédéric, comédie-vaudeville, un acte, 1822 [8].

Le château d'Arles, vaudeville, un acte, 1822 [9].

[1] Inédit. Représenté à Bruxelles, 1817.
[2] Inédit. Représenté à Mons, 1816.
[3] Inédit. Représenté à Gand, 1826.
[4] Représenté à Gand, 1830. Gand, Steven, 1830.
[5] Non représenté. Bruxelles, Delemer, 1819.
[6] Liége, Collardin, 1829.
[7] Inédit. Représenté à Gand, 1830.
[8] Représenté au théâtre de la Société de Bavière, 1822, et au Parc. Bruxelles, Detrez, 1823.
[9] Inédit. Représenté au théâtre de la Société Lyrique, 1822.

La chaumière de Clichy, vaudeville-anecdote, un acte, 1824 [1].

Le mauvais ménage ou la suite de Philibert marié, vaudeville, un acte, 1824 [2].

Le jour de l'an ou les deux Justin, à-propos-vaudeville, un acte, en collaboration de P. Michelot, 1824 [3].

Le retour d'un brave ou la suite de Michel et Christine, comédie-vaudeville, un acte, 1825 [4].

Les trois Fanchon ou cela ne finira pas, folie-vaudeville, un acte, de Bonel et Jaure (Dejaure fils) avec couplets nouveaux, 1825 [5].

Le bal masqué ou Paris et le village, comédie, trois actes, prose, 1826 [6].

Napoléon ou l'empereur et le colonel, comédie-vaudeville, deux actes, 1826 [7].

Talma ou le grand acteur en voyage, comédie-vaudeville, un acte, 1827 [8].

Le jour des élections, vaudeville, un acte, 1829 [9].

Charles X ou les suites d'un coup d'État, pièce en trois journées, 1830 [10].

Knapp, de Mons, sous l'anonyme **Crispe**.

Regnier, tragédie, cinq actes, vers, 1817 [11].

Le Testament, comédie, cinq actes, prose, 1818 [12].

[1] Bruxelles, Gambier, 1824.
[2] Inédit. Représenté au théâtre de la Société Lyrique, 1824.
[3] Représenté au Parc, 1824. Bruxelles, Gambier, 1825.
[4] Représenté à Bruxelles, 1825. Bruxelles, Gambier, 1825.
[5] Représenté au Parc. Bruxelles, Gambier, 1825.
[6] Bruxelles, De Greef-Laduron, 1826.
[7] *Idem*, 1826.
[8] Bruxelles, Jouhaud, 1827.
[9] Représenté au Parc. Bruxelles, Dumont, 1829.
[10] Bruxelles, principaux libraires, 1830.
[11] A l'usage des collèges. Bruxelles, De Brackenier, 1817.
[12] *Idem*, 1818.

Laisne.

Imité de l'anglais :

L'homme faible, comédie, trois actes, vers, 1827 [1].

John Bull ou la justice pour tous, comédie, trois actes, vers, 1827 [2].

Lesbroussart.

La fête de Sotfroid. Div., un acte, prose, vaudeville, 1805.

L'intrigue en l'air ou les aérostats, 1807, vaudeville, un acte, prose, en collaboration avec Ed. Smits.

Le fermier belge ou le mariage par concours, hommage, un acte, prose, vaudeville. Musique de Mees. Bruxelles, Wahlen, 1816.

Liénart-Odevaere.

L'Anglomanie, comédie, trois actes, vers, 1823 [3].

Mallard.

Belle-Alliance ou les journées mémorables des 16, 17 et 18 juin 1815, grande pièce militaire [4].

Mathis.

Fanny ou le délateur bienfaisant, comédie, un acte, vers [5].

Folifanfond ou tout pour l'éclat, comédie, trois actes, vers [6].

Modave

Prologue suivi d'une *Apothéose de Grétry* à l'occasion de l'inauguration du théâtre de Liége, 1820 [7].

[1] Bruxelles, Ode et Wodon, 1827.
[2] Bruxelles, Dupont, 1827.
[3] Représenté à Bruges, 1823. Bruges, Bogaert-Dumortier, s. d.
[4] Représenté à Louvain, 1815. Louvain, Meyer, 1815.
[5] Bruxelles, s. n., 1820.
[6] Bruxelles, Lacrosse, 1821.
[7] Non représenté. Publié à Liége, 1820, et dans ses *OEuvres poétiques*.

P. Noyer.

Baron chez Molière, comédie. un acte. prose, 1829 [1].

O'Sullivan.

La frontière, pièce de circonstance, vaudeville, un acte [2].

de Peellaert.

Crispin momie, comédie, un acte, prose, 1814 [3].

L'amant troubadour, opéra comique, un acte, prose, 1815 [4].

Les mariages supposés, comédie, un acte, prose, 1816 [5].

L'heure du rendez-vous, opéra comique, un acte, prose, 1819 [6].

Le sorcier par hasard, opéra comique, deux actes, 1820 [7].

Agnès Sorel, opéra comique, trois actes, prose, 1824 [8].

Le Barmécide ou les ruines de Babylone, opéra comique, trois actes, vers libres, 1825 [9].

Teniers ou la Noce flamande, opéra comique, un acte, prose, 1826 [10].

L'Exilé, opéra comique, deux actes, prose, 1827 [11].

Il faisait les libretti et composait la musique. Les cinq premières pièces sont de lui ; les quatre autres, des arrangements de vaudevilles et mélodrames parisiens.

[1] Inédit. Représenté à Bruxelles, 1829.

[2] Représenté à Bruxelles, Parc, 1825. Inédit.

[3] Inédit.

[4] *Idem.*

[5] *Idem.*

[6] *Idem.* Représenté en 1821.

[7] Ou le *Souper magique.* Louvain, J. Savoné, s. d.

[8] Représenté six fois, 1824. Inédit.

[9] Inédit.

[10] Paroles de MM. Bouilly et Pain. Représenté trois fois, 1826, 1827 et 1829. Bruxelles, Lelong.

[11] Représenté deux fois, 1827. Inédit. Joué à Paris, 1825.

Phillips.

L'Exaltation, comédie, un acte, prose [1].

Raoul [2].

La Veille des vacances, comédie-vaudeville, un acte, vers, 1816 [3].

Les Écoliers en vacances, comédie-vaudeville, trois actes, vers, 1816 [4].

Le Passage du prince, impromptu-vaudeville, un acte, 1817 [5].

Guillaume le Conquérant, tragédie, cinq actes, vers, 1826 [6].

L'Écrivain public ou les Pétitionnaires, vaudeville, un acte, vers, 1826 [7].

de Reiffenberg.

Le Malheur imaginaire, comédie, un acte, prose, 1819 [8].

Les Politiques de salon, comédie, trois actes, vers, 1821 [9].

La Toison d'or, opéra, trois actes, 1822. Musique de Messemakers [10].

Le siège de Corinthe, scène lyrique, trois actes, vers libres, 1823 [11].

Remacle.

Le Savant et la Poissarde ou le Miroir de l'empereur Chusi, comédie-vaudeville, un acte, 1822 [12].

[1] Liége, Latour, 1826.

[2] *OEuvres diverses*, 1826-1828, 4 vol. Contient ses écrits dramatiques sauf le *Passage du prince*.

[3] Représenté dans des collèges.

[4] *Idem*.

[5] Représenté à Tournai, 1817. Tournai, Casterman, s. d.

[6] Non représenté.

[7] *Idem*.

[8] Bruxelles, Weissenbruch (1819), s. d.

[9] Bruxelles, Hayez, 1821.

[10] Représenté à Bruxelles, 1822. Inédit.

[11] Dans les *Harpes*. Bruxelles, Hayez, 1823.

[12] Représenté à Verviers, 1822. Liége, Bassompierre, 1822.

Roucher (acteur français).

Le jeune Satirique, comédie, trois actes, vers [1].

Une Intrigue de bureau, comédie, cinq actes, vers [2].

L'Intrigue italienne, comédie, trois actes, vers [3].

Ed. Smits [4].

Marie de Bourgogne, tragédie, cinq actes, vers, 1823 [5].

Elfrida ou la Vengeance, tragédie, cinq actes, vers, 1824 [6].

Jeanne de Flandre, drame, cinq actes, vers, 1827 [7].

Stapleton dit **Eug. Hus**.

Je l'aurais gagé, à-propos, un acte, prose, à l'occasion de l'entrée de Guillaume Ier, 1815 [8].

La naissance du fils de Mars et de Flore ou les Vœux accomplis, divertissement, un acte, 1817 [9].

La Fête des dames ou la Journée du 19 janvier, féerie historique, un acte, 1818 [10].

Le Nid d'amours ou les Amours vengées, ballet, un acte, 1818 [11].

Tiste (acteur français).

Le Méfiant, comédie, cinq actes, vers [12].

[1] Bruxelles, De Mat, 1818. Représenté en 1818.
[2] Bruxelles, Lacrosse, 1823. Représenté en 1823.
[3] Représenté à Bruxelles, 1825.
[4] *OEuvres poétiques*, t. Ier.
[5] Représenté deux fois, 1823.
[6] Représenté en 1824 sous le titre *Olaüs ou la Vengeance*.
[7] Non représenté.
[8] Bruxelles, chez les principaux libraires, s. d.
[9] Bruxelles, Poublon, 1817.
[10] Représenté en 1818. Bruxelles, Poublon, 1818.
[11] Bruxelles, Poublon, 1818.
[12] Inédit. Représenté trois fois, 1822.

Journaux de théatre[1].

Revue des spectacles, des lettres, des arts, des mœurs et de la politique. Bruxelles, Hublou, 1822, 12 livraisons du 1er juin à la fin d'août 1822. Se transforme en :

L'Aristarque des spectacles, des lettres, des arts, des mœurs et de la politique. Bruxelles, Hublou, 1822-1823; De Vroom, 1823-1824; Versé, 1824-1827; paraît le dimanche depuis le 1er septembre 1822. En juillet 1827, devient :

L'Argus politique, littéraire des spectacles, des arts, des mœurs. Bruxelles, Versé, 1827-1829. Paraît le dimanche jusqu'au 12 avril 1829, se fusionne avec la *Minerve des Pays-Bas*, fondée le 1er janvier 1829, et avec l'*Impartial,* publié par le Dr Comet.

Le nouvel Aristarque des spectacles, des lettres, des arts, des mœurs et de la politique. Bruxelles, Hublou, 1824. Paraît trois mois, onze numéros.

La Sentinelle ou Revue des spectacles, de la littérature, des arts et des mœurs. Bruxelles, rue des Dominicains, 1824-1826; de Greef, 1826-1828. Date du 1er janvier 1824. Directeur, Van Nuffel. Devient :

La Sentinelle du royaume des Pays-Bas. Bruxelles, Fontaine, 1828-1830; passa aux mains de Froment.

La Vedette, fondée par Jouhaud. Bruxelles, Gambier, puis de Greef, janvier 1829 à ?

Le Maraudeur, fondé par Jouhaud. Bruxelles, Jouhaud, puis Imbert, 1828-1829.

Almanach théâtral pour 1824, par M. D... (Delaloy). Bruxelles, Gambier, 1825.

[1] Cf. Faber, t. IV, p. 257.

CHAPITRE V.

La Prose.

1. Œuvres d'imagination. — 2. L'histoire. — 3. La philosophie. — 4. Les revues.
5. L'éloquence parlementaire. — 6. La littérature politique.

1. — ŒUVRES D'IMAGINATION.

Ici, nous ne pouvons qu'avouer notre dénûment ; la nouvelle, le conte, le roman n'ont point séduit nos écrivains, qui ne se mirent point en frais d'imagination. On pourrait signaler deux causes à cette pénurie : la première, c'est que, comme le dit de Reiffenberg, le peuple belge est *un peuple régulier, tranquille, religieux, conservateur, rétif à toute espèce d'illusions* [1]. On préfère une littérature d'utilité pratique à toute autre, et nous en avons la preuve dans ce fait, que la la littérature de ces quinze années est concentrée dans l'histoire ou dans la politique.

En second lieu, le roman français n'est pas un genre dominant de l'époque, il est le fait de quelques écrivains et ne s'adresse pas à un public étendu [2]. Les écrits de Mme de Lafayette ou de Mme de Staël ne pénètrent pas dans les masses, ils sont goûtés par quelques rares esprits d'élite. Les romans de Mme de Genlis ou de Mme Cottin rencontrent encore moins de lecteurs. Le genre paraît si bien dédaigné, qu'il reste l'apanage d'auteurs féminins. Vienne la nouvelle école, et le roman, complète-

[1] DE REIFFENBERG, *Archives philologiques*, t. II, pp. 1 à 6 : *Considérations générales sur le caractère littéraire des Belges.*

[2] Ajoutons que les livres sont chers. D'Auvin se plaint de ce qu'on peut aisément lire en un jour un volume qu'on aura payé 5 francs (tome II, p. 33).

ment transformé, finira par devenir le genre prépondérant de la fin du XIXe siècle.

Depuis les romans idylliques de Florian, à l'imitation de Gessner, jusqu'à Chateaubriand, en passant par les *Incas* de Marmontel, *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre et la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, on suit une marche ascendante. On s'écarte d'une nature de convention, de sentiments faux, de personnages fictifs et toujours les mêmes pour arriver à leur substituer la réalité et la vérité de la nature et des sentiments.

L'infusion des romans étrangers contribue particulièrement à modifier l'allure des esprits littéraires. De même que la France, notre pays est envahi par les productions des romanciers étrangers. Fielding, Richardson, Lewis, Walter Scott [1], lord Byron, Miss Bennett, Mme d'Arblay, Marie Edgeworth, Anna Porter, lady Morgan, Mistress Opie, Charlotte Smith et la sombre Radcliffe forment une phalange d'auteurs dont s'inspire le goût néo-romantique de l'époque [2]. On y cherche, au milieu des brumes septentrionales, les passions violentes, les amours languissantes et la mélancolie dont le pseudo-Ossian offre l'expression la plus complète.

Des hommes froids et tout de raison s'efforçaient de lutter contre le courant qui portait les âmes à la recherche de fortes émotions. D'Auvin, ce Caton sévère et morose de l'époque, écrivait [3] : « L'esprit capable de s'amuser aux frivolités des romans modernes surtout, recherche un plaisir *au-dessous du niveau d'un être raisonnable* (!!). En effet, il se crée un monde idéal et imaginaire sur des descriptions d'un amour romanesque qui laisse les passions sans guide moral dans les acci-

[1] De 1827 à 1829, Lemarié publie à Liége en 94 volumes les œuvres complètes de Walter Scott, traduites par Dufauconpret. — CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1856*, p. 25. — STAPPERS, *Notice sur Lemarié*. (ANNUAIRE DE L'ÉMULATION, 1856, p. 128.)

[2] *Mercure belge*, 1821, t. X, p. 108.

[3] D'AUVIN, tome II, p. 41.

dents réels de la vie humaine... Cette espèce de poison littéraire a toujours été plus particulièrement fatal aux femmes, parce que leurs sensations sont plus vives. » Ailleurs, un jeune homme, que les événements allaient rendre célèbre, Ch. Rogier, écrivait qu'il ne voulait pas se nourrir de la lecture de *fades romans* et plaignait ceux dont l'esprit n'avait pas d'autre aliment [1].

S'il est vrai que les œuvres françaises trouvaient en Belgique des lecteurs, il est fort douteux que ces mêmes lecteurs s'intéressassent aux œuvres nationales, qui n'étaient qu'un pastiche des écrits étrangers.

A l'imitation de Florian et de Marmontel, Comhaire et le baron de Stassart [2] nous donnèrent des idylles en prose.

Les idylles de Comhaire ne sont que la paraphrase de ses idylles en vers : tableaux descriptifs de paysages champêtres où ruminent des taureaux *entourés de leurs amantes*. Çà et là quelques croquis aux traits plus fermes, mais la plupart du temps ces pastorales sont ternes. Les bucoliques de l'époque n'ayant jamais observé ce qu'ils décrivent, ils s'en tiennent aux formules de l'école et le côté naturaliste leur reste inconnu.

De Stassart, encore moins que Comhaire, vise à l'observation exacte de la nature. Il est cependant excusable d'avoir écrit neuf idylles [3]. Elles dataient, en effet, de 1799. C'était l'époque où, dit-il, « Gessner avait toujours la vogue et où les salles d'auberges étaient encore tapissées des candides amours d'Estelle et de Némorin ». L'inspiration semble provenir chez de Stassart de ces scènes peintes sur des murs d'auberges ou sur des vases de Sèvres. S'il paraît bucolique aux pages de description, il n'a rien mis de champêtre dans les dialogues entre Lolotte et Lucas, ni dans les discussions amoureuses de Babet et d'Aline; quant aux sages remontrances de Palémon à son fils Ménalque, elles sont plutôt *antinaturelles*.

[1] Discailles, *Charles Rogier*, t. I, p. 53.

[2] Comhaire, *Idylles*. Liége, Latour, 1827. — de Stassart *OEuvres*. Didot, 1855.

[3] de Stassart, *OEuvres*, pp. 190-201.

De Stassart appelle *Contes en prose* [1] quelques écrits auxquels il aurait pu donner tout autre titre et où les allusions politiques se présentent sous forme de satires très bénignes. Enfin, dans une *Promenade à Tervueren*, il fait route avec un vieillard bavard qui répand des larmes banales sur les fêtes passées.

De Trappé [2], qui vivait paisiblement loin du tumulte et des affaires, poète, philosophe, prosateur, remania de 1801 à 1829 ses œuvres de jeunesse. Il publia une dizaine de volumes où tous les genres sont représentés. Il conta, en prose, trois nouvelles « chauffées au pâle soleil qui avait fait éclore les *Contes moraux* de Marmontel et le *Numa Pompilius* de Florian [3] ». La première de ces nouvelles, *Amélie ou les dangers d'une première passion,* nous offre, sous forme de lettres, le tableau d'un amour malheureux. Amélie est une jeune fille qui se croit aimée et dont l'illusion se dissipe en voyant sa sœur épouser celui qu'elle aime. Lorsqu'elle découvre la vérité, elle s'écrie, à la façon des héroïnes de Rousseau [4] :

« Le voile est déchiré. Quel changement! Où suis-je? Oh! » pourquoi l'illusion est-elle détruite? Elle me flattait, elle me » cachait un abîme, un abîme effroyable... Réponds-moi; tu » savais tout, pourquoi garder le silence? Pourquoi ne pas me » dire que tu l'aimais, que tu en étais aimée? Es-tu ma sœur, » mon amie? non, tu n'es qu'une perfide, qu'un monstre... » Je ne veux plus te voir; je veux fuir au bout du monde, ou » plutôt fuis toi-même,... etc. »

C'est ainsi qu'à la fin du XVIIIe siècle, le désordre du style devait peindre le désordre de la passion. Il suffisait d'accumuler les exclamations, les interrogations, les réticences, les points de suspension et les répétitions pour faire de la psychologie.

Sartange est une histoire d'amour au temps des croisades.

[1] de Stassart, *OEuvres,* pp. 201-210.

[2] Cf. *Revue trimestrielle,* 1859, t. XXIII, pp. 114 à 126. Notice par V. Henaux. — de Trappé, *Productions diverses,* mises en ordre par Latour, 3 volumes. Liége, Collardin, 1819.

[3] V. Henaux, *op. cit.*

[4] Lettre VI.

Il ne faut pas croire que de Trappé connaisse cette époque; pas plus que ses contemporains, il ne se souciait de reconstituer avec fidélité le passé. Nous n'avons ici qu'une idylle que l'auteur a cru devoir corser en y mêlant des sentiments violents, de sombres fureurs, des songes effrayants où l'absurdité le dispute à l'incohérence.

Pélage ou la Monarchie espagnole, poème épique en prose, calqué sur la *Jérusalem délivrée*, célèbre la victoire définitive des Espagnols sur les Maures. Rien n'y manque : batailles, dénombrement d'armées, songes et séductions de l'amour. Nous en sommes toujours à l'imitation classique. Le style de de Trappé est clair, correct, agrémenté d'une certaine élégance, orné de comparaisons ou d'images pleines de poésie. S'il n'a pas l'originalité, il porte l'empreinte des modèles classiques. Ainsi, je citerai cette bataille :

« La rage du soldat vainqueur, l'effroi du soldat qui voit la mort près de l'atteindre, les cris de la victoire, les hurlements inarticulés des vaincus, le désordre de l'armée fugitive, la cavalerie confondue avec l'infanterie, les Goths roulant dans leur course les cadavres sanglants de leurs frères renversés sur lesquels ils tombent en foule, atteints eux-mêmes par le fer ennemi; enfin, partout le désordre, des ruisseaux de sang, le désespoir, la mort, telle est l'image de la déroute de cette multitude indisciplinée. »

Un rhétoricien, féru des classiques, ne ferait pas de meilleur tableau d'après Virgile; mais de Trappé a le grand tort de répéter pour la mille et unième fois les récits dont les pseudo-classiques nous ont saturés. Extrayez l'une ou l'autre comparaison, l'un ou l'autre morceau descriptif, ils vous paraîtront parfaits d'exécution. Lisez cette comparaison : « Ainsi qu'une plaine couverte de fleurs, de fruits, de bosquets délicieux, reçoit le torrent qui descend en grondant des montagnes, l'arrête et le force de serpenter sous les voûtes de l'oranger, du figuier, du myrte, dont les rameaux entrelacés le couronnent, ainsi l'Espagne semblait attendre le belliqueux Sarrazin pour le désarmer et l'enchaîner avec des liens de roses formés par le plaisir. »

Enfin, si l'on n'ignorait pas que de Trappé est un imitateur, on pourrait comparer à *Une nuit dans les déserts*, par Chateaubriand, les lignes suivantes : « L'azur des cieux formait le fond du tableau orné d'un million d'étoiles, cour superbe de Diane, dont la lumière argentée tremblait sur les flots légèrement agités par le zéphir qui s'y baignait. Entre les masses des ombres pénètre et s'élance un jour doux et pâle, l'éclat de Phébé, un air de magie, d'enchantement qui étonne l'œil et le ravit. »

De Trappé est le dernier représentant de l'école pseudo-classique en Belgique; un abîme le sépare des autres écrivains qui ont abordé le roman et qui, marchant sur les traces de Walter Scott, tentaient de faire revivre le passé avec vérité et en s'autorisant de documents historiques.

De Keverberg, aîné, publiait *Ursula* [1] (d'après la légende et les peintures de Memling). L'œuvre était médiocre, mais les notes et les études préliminaires attestaient une connaissance et un goût sérieux des arts.

Un certain Latour, de Liége, désireux d'*être véridique pour devenir utile*, écrivait la *Prise de Chièvremont* [2], conte où il amoncelait les anachronismes, les absurdités, sans se soucier même de la correction de la forme.

Deflinne extrayait du même filon patriotique trois romans [3] insignifiants et livrait au public une traduction des contes de Loosjes.

Paridaens, dans ses *Souvenirs nationaux* [4], poussait ses compatriotes à écrire des romans, alors même que les femmes seraient seules à les lire. « Pourquoi, dit-il, nos écrivains craindraient-ils le titre de romanciers? Nos annales renferment bien des sujets de romans historiques... Je voudrais, ajoute-t-il plus loin [5], engager nos écrivains à puiser dans l'histoire

[1] *Ursula, princesse britannique*. Gand, Houdin, 1818.

[2] Liége, imprimerie philosophique, 1824.

[3] *Le siège de Harlem*, 1827. — *Alphonse ou le Belge*, 1827. — *Alfred*, 1828. — *Contes moraux*, trad. de Loosjes. Bruxelles, 1826, 2 vol.

[4] Tournai, Casterman, 1819. (Il ne parut qu'un vol.)

[5] Page 140.

de leur patrie : oui, je voudrais la voir se produire sous toutes les formes cette histoire belge, dont chaque page est pour nos compatriotes un titre de grandeur et de gloire. » Et Paridaens se met à l'œuvre comme un simple ouvrier; il prouve par ses feuilletons que l'étude de nos annales n'est ni aride ni rebutante [1]; il narre des épisodes d'autrefois auxquels il ajoute des réflexions politiques. Bien que son livre contienne des pages intéressantes, il n'a pas su trouver cette vivacité et ce charme que l'on rencontre dans les *Chroniques* de Delepierre ou dans les *Esquises historiques* de Polain. Le style de Paridaens n'est pas dégagé d'une certaine prétention, il se mêle trop de sécheresse à ses thèmes politiques développés sous forme de lettres ou de dialogues; çà et là, il manie l'ironie et badine avec humour. Voici, par exemple, un portrait [2] :

« Qu'on se représente un personnage de la grande taille, réduit au-dessous de la moyenne grâce à la courbe que décrit sa colonne vertébrale; qu'on s'imagine un chef dont l'énorme volume semble accaparer les sucs vitaux destinés aux jambes les plus frêles qui jamais aient supporté charpente masculine, et l'on prendra une assez juste idée du physique de M. Dutillet. » Ces écarts malicieux ne sauvèrent pas les feuilletons de Paridaens; après le premier volume, il n'en fut plus question.

Moke [3] eut un succès plus durable, si toutefois c'est un succès de n'avoir d'autre débouché pour ses ouvrages que les distributions de prix à la jeunesse studieuse.

Après de brillantes études à Paris, Moke était rentré en Flandre en 1823 et remplissait les fonctions de professeur à l'Athénée de Bruges. Ses premiers écrits furent des romans [4];

[1] Page XIII.

[2] Page 69.

[3] Notice par Laveleye. (*Annuaire de l'Académie*, 1870, pp. 125 à 161.)

[4] Moke, *La bataille de Navarin ou le Rénégat*, 1827. Trad. en hollandais, 1828; en anglais, 1829. — *Le Gueux de mer ou la Belgique sous le duc d'Albe*, 2 vol. Bruxelles, Sacré, 1827. — *Le Gueux des bois ou les Patriotes belges de 1566*. 2 vol. Bruges, 1828. Ces deux dernières rééditées en 1889 par la maison Lebègue, avec une introduction par A. B. V.

ils ont moins d'importance que les travaux scientifiques qu'il produisit dans la suite et qui ont fixé sa réputation. En 1828, il écrivait la *Bataille de Navarin*, tribut payé à la cause hellénique, et où se manifestait l'influence de lord Byron. Moke avait voulu retracer ce grand combat d'où était sortie l'indépendance de la Grèce. « Il avait parfaitement apprécié l'importance de cet événement où, pour la première fois, l'opinion publique européenne décida l'émancipation d'une nationalité opprimée, fait considérable qui provoqua cet universel réveil des races asservies [1]. »

Après cet essai, Moke, inspiré par l'ardent patriotisme qui vibrait dans l'âme de sa génération, se mit à l'étude des documents historiques. Comme le romancier anglais Walter Scott, il tâchait à la peinture exacte des personnages ainsi qu'à celle des mœurs et des idées d'une époque. Il a renfermé dans ses deux *Gueux* toute l'histoire de notre révolution du XVIe siècle.

Dans le *Gueux des bois* [2], il montre l'état florissant des Pays-Bas, la résistance au despotisme de Philippe II et aux rigueurs de l'Inquisition : résistance respectueuse, légale et modérée. Dans le *Gueux de mer*, la résistance est devenue acharnée et violente; l'auteur nous raconte les hauts faits de Guillaume de Nassau, la lutte opiniâtre contre le duc d'Abe, lutte qui aboutit à l'indépendance des États du Nord.

Le *Gueux de mer* est une œuvre qui manque de souffle et de variété; on assiste à une série de scènes des plus extraordinaires, sans lien pour les rattacher l'une à l'autre. Il n'est pour ainsi dire pas un seul chapitre qui ne se termine par un *deus ex machina* des plus imprévus; le dialogue, trop uniforme, ne s'inspire pas du caractère propre à chaque personnage. Le héros principal, le Gueux, amoureux dès le début, finit par pouvoir épouser sa fiancée après toute une série d'enlèvements et d'obstacles les plus singuliers. Il reste gentilhomme au milieu de toutes ses infortunes et n'a que ce seul côté du

[1] LAVELEYE, *op. cit.*, p. 130.
[2] Introduction à l'édition de 1889.

caractère qui soit dessiné. La fiancée est nulle; une vieille tante, que l'auteur a mise en scène pour dérider son lecteur, ne possède pas le moindre sens comique. Quant à la vérité historique, je ne sais si elle est respectée; on a accusé Moke de l'avoir falsifiée; en tous cas, je ne puis concevoir une monstruosité pareille à celle-ci :

« Le duc d'Albe sourit (il s'agit du pillage de Malines) en songeant que la ruine de dix mille familles pourrait ajouter quelque chose à sa renommée. » De plus, le Philippe II que Moke fait passer sous nos yeux n'est que grotesque.

Plus tard, un autre écrivain devait reprendre cette même histoire, mais avec quelle verve, avec quelle imagination, avec quelle puissance! De Coster nous a laissé un franc Gueux dans le jovial Ulenspiegel, auquel on s'attache à cause de l'émotion haletante qui le transforme en un défenseur des opprimés. Si Philippe II n'y est pas historique, du moins il se détache en relief tragique. De Coster a su concevoir la vie, et quelle vie! Moke est terne d'un bout à l'autre; tout au plus ses romans peuvent-ils récréer des écoliers. Quant à la couleur historique, il n'a pas le détail typique qui fait ressortir une époque; il ne parvient pas à nous faire vivre de la vie du XVI[e] siècle.

Dans le *Gueux des bois*, le fond est aussi banal que dans le précédent roman. Un jeune homme amoureux parvient à la réalisation de ses désirs après toutes sortes de péripéties qui se mêlent à l'histoire de cette période agitée. La monotonie n'a fait qu'accroître; il y a plus d'histoire et moins d'intérêt; les questions religieuses, philosophiques et politiques y sont discutées, et chaque personnage paraissant avoir raison dans son opinion, on ne sait lequel l'emporte sur l'autre. L'idée dominante de l'ouvrage, c'est la tolérance, et Moke aurait pu inscrire en tête de son livre *in medio virtus*. Au reste, dans sa préface, il écrivait : « On n'a voulu aigrir aucune susceptibilité et l'on a saisi avec autant d'empressement que de franchise l'occasion de rendre justice aux hommes vertueux de toutes les opinions et de toutes les croyances. »

Les personnages, ici encore, se présentent sans relief; le

prince d'Orange, pour n'en citer qu'un, est un prince très bon, très affable, mais pour un héros, il se meut trop bourgeoisement et l'on préférerait qu'il agît plus et qu'il parlât moins, surtout pour un *Taciturne.* La nature n'intervient pas dans ces romans, elle ne prête pas son cadre à des scènes si variées qui se passent tantôt dans les forêts, tantôt au bord de la mer, elle ne vient pas mêler sa joie ou sa tristesse aux sentiments des personnages. Quant à ce qui regarde la psychologie des caractères, on peut dire qu'elle fait totalement défaut. Tous se plient à la trame capricieuse de l'auteur sans souci de la logique ou de la vérité. Parfois, cependant, on rencontre plus de mouvement : il y a telle scène qui, sous une plume habile et décidée, aurait pu atteindre au plus haut tragique et à la plus poignante émotion : là on reconnaît l'élève de Walter Scott. Malheureusement, la scène reste à l'état d'ébauche. Moke ne connaît ni l'émotion, ni le tragique, parce qu'il ne sait quel parti prendre. Tous les actes de ses personnages sont atténués, affaiblis, réduits à leur minimum d'héroïsme, parce qu'ils sont trop réfléchis. En fait de héros, on préfère des héros tout d'une pièce plutôt que des girouettes héroïques. Toutefois, on garde de ces lectures une impression douloureuse à la vue d'une époque si agitée, où le plus fort exploite le plus faible, où les institutions sont menacées, où tout paraît sombrer dans les deuils, les larmes et le sang. Enfin, il faut accorder aux livres de Moke la clarté et la pureté du style, qualités qu'il avait acquises grâce à une correction minutieuse.

Les romans de Moke étaient destinés à vulgariser l'histoire nationale; il en est d'autres qui revêtent un caractère d'utilité plus générale : ce sont ceux de Rouveroy, servant à l'instruction des classes inférieures, et la suite du *Télémaque* de Fénelon, par Lemarié, qui prolonge les conseils du précepteur royal.

L'honnête Rouveroy [1], dont les fables révélaient un ardent

[1] Rouveroy, *Emploi du temps ou meilleur moyen de doubler la vie en devenant meilleur et plus heureux.* Liége, 1825, 2 vol. — *Monsieur Valmore ou le Maire du village*, 1827. — *Le petit Bossu ou les Voyages de mon oncle.* Liége, 1827.

désir d'instruire la jeunesse, poursuivit son œuvre par des récits populaires. Dans l'*Emploi du temps*, il s'empare des préceptes sur l'art de vivre des moralistes Jussieu, Franklin, Sénèque, Bacon, Montaigne et Locke; il anecdotise avec un charme simple ces règles et il enseigne *le meilleur moyen de doubler la vie en devenant meilleur et plus heureux*.

Le mérite qu'il revendique dans sa préface, c'est d'écrire éloigné de tout calcul d'intérêt comme de toute prétention littéraire. *Valmore ou le Maire du village* s'adresse à de simples campagnards. Le cadre est ingénieux, la forme attachante; le fond retrace les principaux devoirs de la vie sociale. Les préceptes y sont mis en action et formulés en sentences brèves; c'est un ensemble à peu près complet de connaissances pratiques en fait d'industrie agricole, d'économie politique et d'éducation. Le *Petit bossu* est également un de ces livres composés à la manière de Jussieu pour répandre des idées saines dans le peuple. Le style n'a d'autre prétention que la correction. On y trouve de la gaîté, et par-dessus tout une bienveillance pour le peuple, un désir de lui être utile en le détournant de ses préjugés, de ses erreurs, de ses superstitions, tels que l'auteur s'attire les sympathies du critique. L'ouvrage est de bon aloi, se présentant sous la forme agréable de récits entremêlés de dictons sentencieux, avec une teinte, sans prétention, de science et d'histoire. Aussi Rouveroy obtint-il un succès considérable : ses ouvrages se tirèrent à plusieurs éditions; ils furent traduits en allemand et en hollandais et furent même contrefaits en France.

Le rival ou plutôt le continuateur de Fénelon fut un modeste imprimeur liégeois du nom de LEMARIÉ [1]. Bien que son *Télémaque à Ithaque* n'ait été imprimé qu'en 1833, le manuscrit était terminé depuis longtemps, et déjà en 1818 Lemarié avait fait un voyage de six mois en Italie pour visiter « les Champs

[1] Cf. *Annuaire de l'Émulation de Liége*, 1857. Notice par AD. STAPPERS, pp. 123 à 141. Résumée dans le *Nécrologe liégeois* pour 1856, p. 24, et LOISE, notice dans *Biographie nationale*. — LEMARIÉ, *Télémaque à Ithaque, suite du Télémaque de Fénelon*. 2 vol. Liége, Lemarié, 1833.

de l'Hespérie » et pour s'y documenter. A son apparition, l'ouvrage reçut le meilleur accueil près du public et de la critique. L'édition publiée à Paris se vendit rapidement et les journaux en firent grand éloge. La *Revue européenne*[1] trouvait que Lemarié « avait su ménager habilement une complication de situations romanesques et une peinture fidèle des mœurs antiques, et parfois, ajoutait-elle, on peut entendre encore un lointain écho des chants du Cygne de Cambrai ». Le *Journal des Débats* le considérait comme *une suite presque indispensable du poème de Fénelon*. Pour nous, le fait seul de concevoir une doublure du *Télémaque* dénote une étrange maladie littéraire qu'il faut mettre sur le compte de l'époque. Sans doute, Lemarié a des qualités. Il a su s'assimiler la richesse de son modèle et en devenir le parfait, trop parfait imitateur; il s'est préparé à son œuvre par l'étude des travaux anciens; il a semé son récit d'épisodes selon le goût antique et d'enseignements moraux très chrétiens. Mais à quoi bon user son talent à des productions qui, quelle qu'en soit la valeur, ne seront jamais lues? Car si l'on veut connaître Fénelon, on n'ira pas l'étudier dans Lemarié; et si l'on veut s'initier au talent de Lemarié, ce n'est pas une imitation qui donnera la mesure de son originalité. C'est faire besogne inutile.

Nous connaissons assez les aventures de Télémaque pour qu'il ne soit plus besoin de venir nous raconter en vingt-quatre chants nouveaux la guerre des alliés devant Ithaque, les infortunes du héros, son mariage avec Antiope, la mort de son épouse et d'Ulysse, puis son second mariage avec la nymphe Eucharis. Aussi puissant que soit l'intérêt que nous inspire un nouveau voyage en compagnie du fils d'Ulysse, cette vieille connaissance des bancs de collège, il n'est pas encore suffisant pour tirer de l'ombre l'œuvre de Lemarié.

Après Lemarié, nous ne rencontrons plus aucun nom digne d'attirer l'attention.

En somme, nous n'avons pu enregistrer dans ce domaine que des tentatives isolées et infructueuses.

[1] Stappers, *op. cit.*, p. 135.

2. — L'histoire.

Cf. de Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskes.* Commission royale d'histoire, 1836.) Introduction, chap. I, *Coup d'œil sur les tentatives et les travaux faits jusqu'aujourd'hui pour publier les monuments originaux de notre histoire* (pp. i à lxxxvi).

Van Hasselt, *Les travaux historiques en Belgique.* Revue belge, 1839, pp. 139-233.)

L'étude de l'histoire fut incontestablement celle qui prévalut au cours du XVIIIe siècle. Elle avait trouvé un refuge à l'Académie fondée par Marie-Thérèse, et nous avons dit antérieurement que toute l'activité littéraire — si cela peut s'appeler littéraire — de l'époque se borna aux travaux historiques de ce corps.

Ainsi que le constatait le *Mercure belge*, la littérature classique et l'érudition étaient cultivées chez nous avec plus de succès que la poésie et les genres d'invention [1].

Quand l'Académie put, en 1816, reprendre ses travaux, les chercheurs de documents et de parchemins surgirent de tous côtés. On vit se produire une réaction en faveur du moyen âge, chacun sentait un besoin irrésistible de puiser jusqu'aux sources de la vérité. « Non seulement, dit Reiffenberg [2], on y déterra des faits, des dates, des traits de mœurs, mais le mouvement de la vie politique et l'avènement des gouvernements constitutionnels furent cause que l'on demanda à cette époque réhabilitée l'origine des institutions et des coutumes du peuple, et tantôt une sanction *a priori*, tantôt une condamnation des nouveautés que la marche des temps avait nécessitées. »

Parmi ces pionniers de la première heure, fouilleurs d'archives, on peut citer le chevalier Diericx, qui, de 1814 à 1821, fait paraître sur la ville de Gand des mémoires curieux appuyés sur des documents authentiques; vers 1820, Goethals-

[1] *Mercure belge*, 1818, t. V.

[2] de Reiffenberg, *op. cit.*, p. lxviii.

Vercruysse [1], amateur d'antiquités et protecteur des arts, donne dans le *Spectateur* de l'abbé de Foere, la chronique à peu près complète de Gilles li Muisis; en 1822, Tarte Cadet rajeunit l'*Histoire des troubles des Pays-Bas* [2], par Vander Vynck, et il y ajoute un préambule où la plus grande part est donnée à l'imagination et à l'enthousiasme; la même année, de Reiffenberg publie intégralement les mémoires de Gilles li Muisis et plus tard ceux de Jacques Du Clercq, qui devaient former les premières pages d'une collection de chroniques belges inédites. Dejonge met au jour des pièces originales sur le XVIe siècle et Willems dirige la publication d'un ouvrage sur les antiquités d'Anvers (1830).

Le Gouvernement ne voulut pas se désintéresser de cette ardeur scientifique [3]. Un arrêté royal de 1826 prit les mesures pour faire découvrir et examiner les anciens documents des Pays-Bas. On demanda aux historiens de soumettre un plan de la future histoire nationale basée sur les originaux, en même temps d'indiquer les moyens de réaliser ce plan. Ce concours fut accueilli avec un tel empressement, qu'à peine — dit Van Hasselt — « s'il restait dans le pays de quoi composer un jury pour le juger ». Le prix fut adjugé à Groen van Prinsterer. Au mois de septembre 1827, la *Commission pour la publication des monuments inédits du pays* fut installée sous la présidence du Ministre Van Gobbelschroy [4]. On se partagea immédiatement la besogne et chacun se mit à l'œuvre. La Révolution ferma l'Imprimerie normale où la chronique de Van Heelu était sous presse, après qu'avaient déjà paru le premier volume de celle d'A. Thymo et l'*Histoire de la Toison d'or*.

[1] Notice par Voisin. (*Annuaire de l'Académie*, 1839, pp. 105-133), et par Vahrenbergh, *Biographie nationale*.

[2] Tarte Cadet. *Histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II, par Vander Vynck*, 3 vol., corrigée et augmentée par J. T. Bruxelles, 1822. Cf. *Annuaire de l'Académie*, 1859.

[3] de Reiffenberg, p. lxx. — Van Hasselt, p. 144.

[4] Elle se composait de Bernhardi, Van Hulthem, Raoul, Van de Weyer, de Reiffenberg et Willems.

Parmi les documents originaux qui furent publiés à cette époque, nous pouvons encore mentionner les travaux d'histoire ecclésiastique de l'abbé Van de Velde (1822) et de Ram (1828); les extraits de chroniques dus à Voisin et à J. Van Praet et les *Analectes Belgiques* de Gachard (1829), qui marquent les débuts de ses innombrables travaux.

Si les uns tirent des archives et des bibliothèques les manuscrits pour les livrer au public, d'autres historiens signent les premiers ouvrages concernant le passé de notre patrie. En 1826, Dewez remaniait notre première histoire nationale qu'il avait forgée à si grande peine en 1807 [1]. Il était loin d'offrir un chef-d'œuvre. Bien que ses recherches fussent consciencieuses, Dewez [2] accordait trop de place aux batailles et aux généalogies, au détriment des institutions et des vues d'ensemble. Son style même manquait de pureté et d'élégance; il ne s'en défend d'ailleurs pas. « Si mon entreprise, dit-il, a été téméraire parce qu'elle excédait mes forces, j'oserai dire du moins que si je n'ai pas fait preuve de talent comme écrivain, j'ai, comme citoyen, fait preuve de zèle patriotique, et si je suis loin d'avoir atteint le but, j'ai peut-être l'honneur d'avoir montré la route qui y conduit [3]. » Qu'il garde cet honneur, puisque la pureté de son patriotisme n'a pu désarmer la sévérité des critiques qui ne ménagèrent pas des travaux si difficiles [4]. Dewez essaya de répondre à ses détracteurs en amélio-

[1] *Centième anniversaire de l'Académie.* Rapport de Thonissen, pp. 48-52. — Van Hasselt, p. 142.

[2] Dewez, *Histoire générale des Pays-Bas*, 7 vol. Bruxelles, 1805-1807; 2e édit., 7 vol. Bruxelles, 1826-1828. — *Histoire particulière des provinces belgiques.* Bruxelles, 1816, 3 vol. — *Abrégé de l'histoire de Belgique.* Bruxelles, 1817. — *Rhétorique extraite de Cicéron.* Bruxelles, 1818. — *Géographie du royaume des Pays-Bas.* Bruxelles, 1819. — *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas.* Bruxelles, 1819. — *Histoire du pays de Liége.* Bruxelles, 1822. — *Cours d'histoire de Belgique*, contenant les leçons publiques données au Musée, 2 vol. Bruxelles, 1833, etc.

[3] Préface.

[4] Goethals, *Lectures*, t. III, p. 325.

rant ses écrits; il n'en fut pas mieux apprécié. Il publia de son histoire un abrégé inférieur à celui de l'abbé de Smet qui était plus méthodique. Il écrivit encore diverses histoires, résumées de nos provinces, entre autres l'histoire plus étendue du pays de Liége, dont il déflora les annales. On lui doit aussi un laborieux dictionnaire géographique des Pays-Bas entaché de nombreuses erreurs, différents mémoires insérés parmi les travaux de l'Académie, et enfin une rhétorique extraite de Cicéron. Dewez mourut en 1834, à 74 ans, douloureusement affecté de l'inimitié dont il se croyait entouré [1].

De Reiffenberg [2] mit à l'étude de l'histoire plus de persévérance qu'il n'en avait montré dans les autres domaines où son esprit s'était porté. C'est là sa meilleure part de contribution au mouvement intellectuel. Lors du centenaire de l'Académie, en 1874, Thonissen disait dans son Rapport [3] : « A côté des vétérans des lettres belges, on vit surgir un jeune homme plein de talent et d'avenir dont nous aurons à citer le nom, parce que pendant plus d'un quart de siècle, il laissa passer peu de séances sans faire une communication relative à l'une ou l'autre branche des connaissances humaines. Ses travaux, ajoute-t-il, se distinguaient tous par l'élégance du style et la finesse des aperçus. Jamais savant ne posséda à un plus haut degré l'art de rendre l'érudition aimable et gracieuse. »

En homme toujours fourni d'idées et promoteur de conceptions nouvelles, de Reiffenberg exposa dans son *Opuscule sur quelques historiens inédits* le vœu de voir réunir dans un *Corpus rerum belgicarum* les matériaux historiques à l'exemple de ce qui se faisait à l'étranger. En même temps, il propose d'instituer des cours de diplomatique dans les universités; il présente à l'Académie des mémoires spéciaux, considérant les monographies historiques comme les seuls fondements solides

[1] Goethals, *Lectures*, t. III, p. 331.

[2] Pour les plagiats du baron de Reiffenberg, cf. Biographie nationale, *Ernst*, par Le Roy.

[3] *Centième anniversaire de l'Académie*, p. 55.

de l'histoire générale [1]; il publie le résultat de ses recherches à la Bibliothèque de Bourgogne; il commence (1822) avec Lecocq la publication des *Fastes belgiques* [2], illustrés par Madou, entreprise considérable qui s'arrêta à la troisième livraison; il fait paraître (1830) son *Histoire de la Toison d'or*, volumineux travail, documenté, mais d'une lecture laborieuse. « Nous avons sacrifié, disait-il dans sa Préface [3], les combinaisons littéraires à la rude expression de la vérité et avons consenti à n'être que compilateur quand il nous était peut-être permis d'aspirer au titre d'historien. » De plus, son infatigable activité lui donnait le temps de produire, de 1825 à 1828, quatre volumes d'*Archives philologiques* [4], littéraires au début, plutôt historiques à partir du troisième volume. Leur intérêt prenait source dans leur variété; il entremêlait à ses études critiques, à ses extraits de chroniques, des réflexions sur les traditions locales ou les locutions populaires; il y ajoutait des productions en vers, traductions d'écrivains étrangers, satires ou ballades. Malgré toutes ses aptitudes, de Reiffenberg n'a pas laissé à la postérité, même en histoire, un ouvrage qui fût marqué au coin du génie.

Une des figures les plus sympathiques de l'époque est celle de J.-J. Raepsaet [5], écrivain probe et consciencieux, qui joignait à de hautes vertus domestiques les qualités qui font les excellents citoyens. Mort à 82 ans, en 1832, il sut rester fidèle

[1] *Mémoire sur les sires de Kuyck*. Bruxelles, Hayez, 1830.

[2] Lecocq et de Reiffenberg, *Les Fastes belgiques*. Bruxelles, Hayez, 1822, in-fol., illustr. de Madou. — *Histoire de la Toison d'or*. Bruxelles, Impr. normale, 1830.

[3] Page IX.

[4] *Archives philologiques*, 2 vol. Bruxelles, Tarlier. 1er vol., nov. 1825-mars 1826; 2e vol., janv. 1827. — *Archives pour servir à l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas*, faisant suite aux *Archives philologiques*, 2 vol. Louvain, Michel; 3e vol., 1827; 4e vol., 1828. — *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, 2 vol. Bruxelles, de Mat; 5e vol., 1829; 6e vol., 1832.

[5] Raepsaet, *OEuvres complètes*, 6 vol. Gand, 1838-1840. Avec notice par Cornelissen.

à son pays et à ses traditions, inébranlable au milieu des bouleversements qui agitaient notre sol. Conservant le culte du passé, ses préférences allaient à l'ancien régime plus qu'aux innovations de 89. Ses écrits ont de la profondeur et de l'érudition au service d'une saine critique; la forme en est correcte encore que manquant de vigueur et de relief; sa méthode est claire, basée sur les faits et les documents, et ses conclusions sont toujours nettes et précises. Les six volumes publiés après sa mort contiennent son œuvre d'historien et de jurisconsulte à la fois : études les plus diverses sur l'origine des Belges, sur les États-Généraux et sur les droits civils, politiques et religieux des Belges jusqu'au moyen âge. Ils renferment aussi le journal des séances de la commission chargée de rédiger un projet de constitution pour le royaume des Pays-Bas. « Raepsaet, écrivait le célèbre jurisconsulte Warnkœnig [1], réunit à une érudition extraordinaire la parfaite connaissance de l'histoire des pays étrangers et de celle de son propre pays, surtout celle des Flandres. Son but est plutôt d'écrire sur les causes de la législation que d'en donner une description historique : c'est une histoire comparée. L'auteur se livre parfois trop à des conjectures; il est à regretter qu'il n'ait pas connu les derniers travaux des Allemands. »

Le baron DE STASSART, grâce à son universalité, prend aussi place parmi nos historiens; toutefois son bagage se réduit à soixante-dix-sept notices [2], qui parurent dans la *Biographie universelle* des frères Michaux ou dans les *Archives historiques* de Dinaux.

Ces notices ont le mérite d'être concises et bien écrites, car de Stassart pratiquait le précepte de Boileau : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.* Ayant voué un culte sincère à sa patrie, de Stassart avait fait paraître en 1810, alors qu'il était préfet de Vaucluse, un résumé de l'histoire nationale de Dewez, et après 1830, « il sut prendre à l'Académie, dans la sphère des

[1] *Histoire du droit belgique*, p. 12.

[2] Publiées dans ses *OEuvres complètes*. Paris, Didot.

études historiques, un rôle analogue à celui du baron de Gerlache [1] ».

Tous deux s'étaient rencontrés comme condisciples à l'École de droit de Paris, ils se retrouvèrent plus tard à la présidence de nos premiers corps politiques ou littéraires. Le baron DE GERLACHE [2] mit dans ses études plus d'unité et de concentration que de Stassart. Dès 1811, de Gerlache, qui était avocat à Paris, se livrait à l'étude de l'histoire, s'attachant surtout à comparer entre elles les grandes civilisations. Il débutait par une traduction du *Catilina* de Salluste. « Cet essai de jeune homme, écrivait-il trente-cinq ans plus tard [3], fut sévèrement traité par les journaux de l'époque, qui, n'osant s'occuper de gouvernements, de chartes, de progrès, de réformes sociales, concentraient toutes leurs rigueurs sur quelques pauvres écrivains. La république des lettres n'était pas alors comme maintenant la plus anarchique, la plus dévergondée des républiques. La censure impériale et les Aristarques des gazettes y mettaient bon ordre : le classicisme le plus impitoyable y régnait sans contradiction. Cependant, je dois l'avouer, en ce qui me concerne, ces critiques n'étaient que trop fondées ; j'ajouterai qu'elles me furent utiles. »

Quand il revint à Liége en 1818, de Gerlache présenta ses travaux historiques à la Société d'Émulation. On l'entendit plusieurs fois dans les séances publiques, tantôt narrant la vie de Grétry, tantôt étudiant les historiens liégeois, ou même tâchant de les ressusciter, comme il le fit dans les pages historiques consacrées à la guerre d'Awans et de Waroux [4].

Dans ce récit, il avait voulu *conserver l'esprit et jusqu'aux tours et expressions* de la chronique d'Hemricourt. Il a réussi à

[1] *Centième anniversaire de l'Académie.* Rapport de Thonissen, p. 66.

[2] *Notice*, par THONISSEN. (*Annuaire de l'Académie*, 1874 pp. 107-228.

[3] THONISSEN, p. 111.

[4] *Fragments d'une histoire de Liége. — Guerre d'Awans et de Waroux. — Procès-verbal de la séance publique tenue le 12 juin 1828 par la Sociét libre d'Émulation de Liége.* Liége, Lemarié, 1828, pp. 37-74.

rendre émouvante cette lutte causée par Adoule, nouvelle Hélène d'une autre Troie, il et a fait revivre parmi le massacre de trente-deux mille hommes les derniers héroïsmes de la chevalerie agonisante. De Gerlache comprenait l'histoire à la façon de la nouvelle école romantique.

« Toutes ses œuvres, dit Victor Henry [1], témoignent d'une double sollicitude : celle de l'historien qui recherche laborieusement la vérité et celle de l'écrivain qui désire que cette vérité arrachée péniblement de l'oubli ou courageusement dépouillée de la dure enveloppe des préjugés, apparaisse étincelante et splendide aux yeux du lecteur. »

De plus, de Gerlache, comme la plupart de nos hommes politiques, trouvait dans l'histoire des armes pour la lutte que le pays engageait contre le gouvernement hollandais. Aussi, avant 1830, ne fit-il que préparer les remarquables travaux qui parurent dans la suite; il en fut de même de Nothomb. Absorbés par la politique, eux comme les autres suivaient le courant libéral qui les entraînait vers les luttes, loin des rivages calmes et des solitudes propices aux œuvres mûries.

De Potter [2] fut également un de ces hommes que la politique enleva à l'étude. L'histoire n'y perdit rien, la politique y gagna, car de Potter fut l'homme le plus populaire de 1830. Né à Bruges en 1786, il voyagea durant sa jeunesse en Italie et séjourna à Rome et à Florence. A son retour en Belgique, il publie, d'après des notes puisées dans les archives de la famille Ricci, la *Vie de Scipion de Ricci* [3], évêque de Pistoie et de

[1] *Revue générale,* mars 1871, p. 352.

[2] Cf. sa biographie, par Th. Juste, dans la *Collection de fondateurs de la monarchie*, et dans la *Biographie nationale.*

[3] de Potter, *Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie.* Bruxelles, Tarlier, 1825, 3 vol. — *Lettres de saint Pie V sur les affaires religieuses de son temps.* Bruxelles, 1827. — *Considérations sur l'histoire des principaux conciles,* 2 vol. Bruxelles, De Mat, 1816. Complété en 1821 par *L'esprit de l'Église ou Considérations, etc.*, 6 vol. Ces deux ouvrages devinrent : *Histoire philosophique, politique et critique du christianisme et des églises chrétiennes depuis Jésus jusqu'au XIXe siècle*, 8 vol. Paris, librairie historique, 1836-1837.

Prato. Étrange contradiction ! En glorifiant dans cet ouvrage les réformes joséphistes, dont le grand-duc de Toscane, Léopold, était le promoteur, en sa qualité de frère de Joseph II, de Potter entrait dans les vues du gouvernement hollandais contre lequel il s'apprêtait à lutter. Cet ouvrage eut du succès, parce que, comme nous venons de le dire, il servait les visées du pouvoir aux Pays-Bas et fournissait des arguments aux adversaires des ordres religieux en France.

L'année suivante, il publie des *Lettres de saint Pie V* qu'il fait précéder d'un réquisitoire contre les défenseurs du catholicisme au XVIe siècle; comme le dit son biographe Jottrand, c'était l'un des plus violents pamphlets que l'on puisse concevoir. En 1836, il fusionne, sous forme de vaste histoire du christianisme, deux ouvrages sur les *Conciles* et sur l'*Esprit de l'Église*, parus en 1816 et 1821. Son but est inscrit à la première page : « L'heure, me semble-t-il, a sonné de citer le christianisme à la barre du genre humain, qui le jugera en dernier ressort sur les dépositions de l'histoire. » Il étudie l'Église avec la partialité d'un fils de Voltaire, élève du siècle philosophique; et il est animé de ce même fanatisme qu'il reproche à d'autres. Protestant de son respect pour l'Evangile, il n'en tire pas moins des déductions anti-évangéliques. Car s'il s'attache à vouloir prouver les variations de l'Eglise catholique dans ses dogmes, sa constitution et son essence, il n'en réclame pas moins pour la société qui se dissout les principes fondamentaux de la doctrine du Christ, à savoir : la charité et le dévoûment spontanés comme religion, et l'*association fraternelle des hommes se reconnaissant librement tous égaux en droits pour base d'institutions sociales*. Enfin, il conclut son ouvrage par cette prophétie dont on attend encore la réalisation : *le christianisme dogmatique, pratique et sacerdotal a cessé d'exister*[1].

Nous devons reconnaître que cet ouvrage a demandé à de Potter vingt années d'études et de recherches, et qu'il a mis en

[1] Tome VIII, p. 368.

œuvre de multiples documents ; malheureusement, ce qui est sorti de ce labeur, c'est plutôt un réquisitoire qu'un livre impartial, et toutes les pièces du procès n'ont pas été pesées également. Néanmoins, il recueillit les éloges les plus enthousiastes, et le *Mercure belge* [1] disait : « Il ne lui manque qu'un style entraînant, une plus grande vigueur de pensée et plus de dignité dans le maintien pour être opposé à l'immortel Bossuet ?) ». Il ne manquait pas davantage à nos Clavareau, à nos Smits, à nos Rouveroy pour qu'ils fussent des Molière, des Racine ou des La Fontaine. M. Potvin l'a mieux apprécié en disant que de Potter était *superbe dans le pamphlet, lourd dans le livre* [2].

Ce sont là les quelques historiens de l'époque dont le mérite est incontestable ; il en est d'autres dont les travaux, d'une importance moindre, prouvent l'ardeur avec laquelle on s'attachait à l'étude de l'histoire.

L'histoire de Hollande semble jouir de peu de faveur : GIGOT [3] la met en manuel (c'est le premier que nous possédions en français) ; et CHOTIN [4] traduit les *Origines et prospérité des Pays-Bas* par Stijl.

Les questions d'intérêt national sont moins délaissées. Nous avons cité plus haut les *Souvenirs nationaux* de PARIDAENS [5] ; RAOUX traite de l'origine de notre nationalité et de notre langue ; J. DE BAST [6] étudie l'institution de nos communes et MEYER l'esprit et les origines des institutions juridiques. Don Juan d'Autriche est l'objet d'un travail de DUMESNIL [7], et la vie du

[1] *Mercure belge,* 1817.

[2] *Histoire littéraire,* p. 170.

[3] GIGOT, *Abrégé de l'histoire de la Hollande.* Bruxelles, Delemer, 1820.

[4] CHOTIN, *Origines et prospérité des Pays-Bas,* de SIMON STIJL, trad. par Chotin. Bruxelles, Brest Van Kempen, 1828.

[5] PARIDAENS, *Souvenirs nationaux,* 1er vol. Tournai, Casterman, 1819.

[6] J. DE BAST, *Institution des communes dans la Belgique pendant les XIIe et XIIIe siècles.* Gand, Houdin, 1819.

[7] DUMESNIL, *Histoire de don Juan d'Autriche.* Bruxelles, Brohez, 1827.

comte d'Egmont est retracée par DE CLOET [1], mais le moindre défaut de ces deux auteurs est leur ignorance des principes qui président à la composition historique.

Dans l'histoire locale, DE VILLENFAGNE [2], qui appartient surtout au XVIII[e] siècle, continue ses travaux sur le pays de Liége. Si son histoire de Spa avait été accueillie avec faveur, ses deux volumes d'Essais critiques de 1808 ne trouvèrent que trois souscripteurs au bout de trois ans [3], et un contemporain peu aimable disait : « Ces critiques, comme plusieurs écrits du même auteur, peuvent être nommées le *fumier d'Ennius* ». Après des *Mélanges* sur l'histoire de Liége, il fit paraître, en 1817, son principal ouvrage : *Recherches sur la principauté de Liége*. « Cet ouvrage, dit Henaux [4], étonne par la sagacité des recherches et par la profonde connaissance que l'auteur avait de nos monuments historiques [5]... Ce ne sont, comme tous ses livres, que des mémoires historiques, que de simples mais précieux matériaux pour construire un jour un bel édifice... Ce qui distingue en partie cet auteur et ses productions, c'est son style correct et simple, son coup d'œil sûr et perçant, son aptitude à soulever le voile obscur qui recouvre nos premières institutions, et surtout l'art d'intéresser dans les matières les plus arides et de nous montrer avec des détails ce que d'autres n'avaient pas même aperçu. »

En Flandre, VAN PRAET [6] faisait des recherches sur l'histoire

[1] DE CLOET, *Éloge historique du comte d'Egmont*. Bruxelles, 1825.

[2] Cf. *Notice*, par F. HENAUX, dans le *Messager des sciences et des arts*, 1838, t. VI, p. 411. — DE CHÊNEDOLLÉ, *Notices sur Ramoux et de Villenfagne*. — BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 688.

[3] HENAUX, p. 424.

[4] ID., p. 430.

[5] DE VILLENFAGNE, *Histoire de Spa*. Liége, Loxhay, 2 vol., 1803. — *Essais critiques sur différents points de l'histoire de Liége*, 2 vol. Liége, Latour, 1808. — *Mélanges pour servir à l'histoire de Liége*. Liége, Duvivier, 1810. — *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, 2 vol. Liége, Collardin, 1817.

[6] VAN PRAET, *Histoire de Flandre de 1280 à 1383*, 2 vol. Bruxelles, Tarlier, 1828. — *De l'origine des communes flamandes*. Gand, 1829.

du XIVe siècle et sondait les origines des communes; dans le Hainaut, Fumière [1] se consacrait consciencieusement à l'histoire de cette province et en particulier de Mons, où Paridaens [2] l'avait précédé. Le magistrat Hoverlant de Bauwelare [3] compilait à tour de bras les matériaux d'un vaste ouvrage en cent quatorze volumes intitulé : *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, qui fut couronné par l'Académie. « Nous aussi, disait le *Mercure* [4], nous nous sommes prosternés devant la gloire de l'historien de Tournai; à la vérité, nous n'avons pas lu une page de son épouvantable chef-d'œuvre, parce qu'à nos yeux le fond ne l'emporte pas toujours sur la forme; mais nous croyons, puisqu'on nous l'a dit, que l'auteur est un grand homme. »

On peut mettre au rang des ouvrages d'intérêt général la *Biographie des Pays-Bas* par Delvenne [5] père, simple compilation de notices prises çà et là, œuvre d'un modeste instituteur qui n'a cessé d'être utile [6], et les neuf volumes de la *Galerie des contemporains* où Jullian, Lesbroussart [7] et Van Lennep écrivaient la biographie des hommes de la Révolution et de l'Empire.

Faut-il citer dans d'autres domaines et comme symptôme d'activité le remarquable ouvrage de Solvyns [8] sur les *Hindous*,

[1] Fumière, *Résumé de l'histoire de Mons*. Mons, Hoyois, 1829. — Cf. *Biographie nationale*, notice par Loise.

[2] Paridaens, *Mons sous les rapports historique, statistique, etc.* Mons, Leroux, 1819.

[3] Hoverlant de Bauwelare, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, 114 vol., plus 2 vol. de tables. Tournai, 1805 à 1832.

[4] *Mercure belge*, 1818.

[5] Delvenne père, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, 2 vol. Liége, Desoer, 1828.

[6] Helbig, *Delvenne*. (Biographie nationale.)

[7] Lesbroussart, Jullian, Van Lennep, *Galerie historique des contemporains*, 9 vol. Bruxelles et Mons, 1817-1826. — Cf. *Mercure belge*, t. IX, 1820.

[8] Cf. *B. Solvyns*, notice par de Paepe. (*Revue belge*, 1837, t. VII, pp. 83 à 92 et 441.) — B. Solvyns, *Les Hindous*, 4 vol. in-folio. Paris, Didot,

qui reçut les félicitations de l'Institut de France? Ouvrage remarquable non seulement pour le fond, mais encore pour l'impression typographique et qui rivalisait de luxe avec la traduction in-4° de Vitruve faite par DE BIOUL. Puis l'*Hermeneutica sacra* de l'abbé JANSSENS [1], qui fut adoptée en France; les *Mémoires de don Juan Van Halen*, écrits par CH. ROGIER [2] sous la dictée de l'auteur, parus en même temps à Paris et à Bruxelles et traduits en plusieurs langues, mémoires où l'accent paraît sincère, le style entraînant, mais émaillés d'anecdotes si piquantes, d'aventures si prodigieuses en Espagne ou en Caucasie qu'ils ont plutôt l'allure d'un roman; les *Monuments de Rhodes* par ROTTIERS [3], qui s'inspirait de la mélancolie de Chateaubriand; les notes, de rédaction peu soignée, que BEKKAERT [4] nous a laissées de ses voyages; celles plus poétiques que DE CLOET [5] intitula *Voyage dans les Pays-Bas*, celles, enfin, de PAQUET-SYMPHORIEN [6], qui restent curieuses à consulter pour les mœurs de nos provinces sous l'Empire.

Si l'histoire faisait les délices de quelques hommes de cabinet ou d'amateurs d'antiquité, elle n'était pas vulgarisée et les efforts menaçaient de rester stériles faute d'être compris. Le mal provenait ici encore de l'état pitoyable de l'enseignement de l'histoire. On commençait seulement à l'organiser dans les universités, et dans les collèges on employait, jusqu'en 1818, pour tout livre classique les deux volumes in-12 de l'*Epitome*

1820. (Cet ouvrage se vendait 1000 francs; pour pouvoir l'écouler, l'auteur dut le mettre en loterie.)

[1] Sur l'abbé Janssens, cf. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois* pour 1853, p. 34.

[2] *Mémoires de don Juan Van Halen*, écrits sous les yeux de l'auteur par CH. ROGIER, 2 vol. Liége. Lebeau, 1827. Réimprimés à Bruxelles par Tarlier 1827.— Cf. *Van Halen*, notice par U. CAPITAINE. *Nécrologe liégeois* pour 1864, p. 86.)

[3] ROTTIERS, *Monuments de Rhodes*, 1828.

[4] Cf. *Biographie nationale*.

[5] DE CLOET, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, 2 vol.

[6] PAQUET-SYMPHORIEN, *Voyage historique et pittoresque dans les Pays-Bas*. Bruxelles, De Mat, 1823.

historiæ belgicæ de Desroches, imprimés en 1782. Et les professeurs, qui n'en savaient pas plus que leurs élèves, se contentaient de faire réciter péniblement de mémoire une cinquantaine de pages de ce manuel [1].

La réorganisation des universités, le dévouement des hommes de science et de travail, le désir de chacun de contribuer à la restauration du passé d'un pays qui désormais avait un nom, et, de plus, l'intelligent appui fourni par le pouvoir aux études historiques frayèrent la voie à des travaux plus savants et plus approfondis qui virent le jour après 1830. Les historiens de la période hollandaise étaient sincèrement attachés au pays; constamment sous leur plume revenaient la grandeur, la gloire, la renaissance de leur patrie, et ces mots, ils les prononçaient en toute sincérité. Chacun d'eux, comme de simples ouvriers, apportait sa pierre à la base de l'édifice national.

3. — Philosophie.

La philosophie rudimentaire se présente au XVIIIe siècle sous la forme de sentences, aphorismes, pensées ou maximes; elle met une partie de son art à faire du bel esprit.

Nous eûmes de nombreux imitateurs de La Rochefoucauld et de Vauvenargues, si nous en jugeons par toutes ces réflexions brèves et sentencieuses semées à chaque page des revues, des almanachs ou des journaux. Toutefois, il est peu de ces moralistes d'occasion qui aient songé à réunir en un volume ces envolées de leur esprit.

Nous pouvons mentionner l'esprit à facettes du baron de Reiffenberg; Van de Weyer [2] rajeunit de vieilles vérités comme

[1] *Annuaire de l'Académie*, 1839, pp. 113-114. — Voisin, *Notice sur Goethals*.

[2] Van de Weyer, *Pensées diverses* (1825) dans le tome Ier du *Choix d'opuscules* de V. de W., publié par O. Delepierre. Bruxelles, Bruylant, 1863, et dans les *OEuvres* de Smit, comme suite au *Moyen facile, etc.*

celle-ci : « Pour paraître habile, il faut toujours être heureux ». ROUVEROY résume les leçons qu'il a données dans ses fables : DELMOTTE [1] jette sur le papier des pensées empreintes de la mélancolie d'un aigre romantisme qui seyait à ses vingt ans : DE TRAPPÉ se contentera d'entasser des banalités ; il dira par exemple : « Où sont-ils ces conquérants ? Je ne vois que des tombeaux ». D'autres fois, on aura peine à comprendre sa pensée ; ainsi il écrira : « La femme n'est pas égale à l'homme, puisqu'en général vous ne la voyez telle nulle part. La preuve est déjà dans le fait et la considération de son physique le confirme ».

DE STASSART, inspiré par le goût du jour, livre au public, en 1814, les *Pensées par Circé* [2]. Circé était la chienne du baron qui eut l'honneur de figurer dans le *Dictionnaire des maximes* de Mabire entre Cicéron et Clarac. Circé disait dans la préface : « Je ne puis le dissimuler, notre auteur était tant soit peu caustique et aucune considération ne l'arrêtait lorsqu'il s'agissait de la vérité. » C'est peut-être là le meilleur ouvrage que fit le baron de Stassart, celui du moins où son esprit montre le plus de ressources, où sa phrase reçoit le plus sévère remaniement pour encadrer la pensée. Il n'est plus embarrassé par le rythme du vers et ses moralités en prose ont plus de précision que son verbiage de fabuliste ; enfin, elles avaient le mérite de l'opportunité. Aussi, en a-t-on fait un éloge fondé, quoique peut-être excessif. « L'esprit qui domine dans ces pensées, dit Van Bemmel [3], ne rappelle ni les caractères de La Bruyère, ces peintures vives sont trop chatoyantes, aux contours nets ou bien accusés ; ni surtout les maximes de la Rochefoucauld, ces aphorismes saisissants d'une âme chagrine et vindicative ; c'est plutôt l'esprit de Vauvenargues, et Vauvenargues était, en effet, l'un des auteurs de

[1] D(elmotte Henri), *Mes pensées ou petites idées d'un cerveau étroit.* Mons, Leroux et Hoyois, 1819.

[2] *OEuvres complètes,* pp. 91-130.

[3] *Notice sur de Stassart.* (MÉM. COUR., in-4°, t. XXVIII, 1856.)

prédilection du baron de Stassart. Il y a dans les maximes du protégé de Voltaire plus de concision, plus de tendances à l'aphorisme que dans les pensées de Circé, mais c'est la même simplicité de langage, la même finesse d'aperçus, la même chaleur douce et persuasive. »

Au fait, il est difficile de déterminer la valeur philosophique de quelques centaines de phrases sur les sujets les plus disparates, n'ayant aucun lien, ne se rattachant à aucune idée fondamentale, visant les travers de l'humanité, satires dirigées contre les politiciens et contre les femmes, entremêlées de réflexions sur la musique d'Haydn et de Grétry, de portraits critiques en raccourci à la façon de La Bruyère, de notes judicieuses sur Stern ou sur X. de Maistre. Ce qu'il faut y chercher, c'est l'élégance et la pureté de la forme. Voici, par exemple, une pensée claire et concise : « Ce qui rend si pénible aux femmes la marche du temps, c'est leur miroir : peu savent l'envisager de sang froid » ; et cette autre que le baron pratiquait couramment : « Si l'on veut rendre la critique utile, il faut avoir grand soin de lui donner la louange pour passeport ».

Avant d'écrire ces pensées, de Stassart avait traduit très agréablement les *Méditations religieuses* [1] d'un mystique allemand Eckartshausen. Dans cet ouvrage de morale élevée sont traités les devoirs de l'homme, ses destinées, la nature de Dieu et ses perfections. Moins ascétique que l'*Imitation*, parce qu'il place l'homme dans la société, cet écrit est plutôt semblable aux *Devoirs de l'homme* de Silvio Pellico, mais avec plus de mysticisme et d'ardeur religieuse. En outre, comme note nouvelle, la poésie de la nature vient prêter son charme à des pages qui paraîtraient sévères. Il y aurait particulièrement deux chapitres à citer : celui sur la nature de l'homme et l'autre sur les devoirs de l'époux.

Entre ces collectionneurs de maximes ou de mots brillants et les véritables philosophes, nous pouvons consacrer quelques lignes aux auteurs de *Miscellanea*, mélanges de philosophie,

[1] *OEuvres complètes*, pp. 219-250.

d'histoire, de critique : annotations brèves jetées pêle-mêle sur le papier comme celles de DE TRAPPÉ ; méditations sur les événements du jour, critiques plutôt aigres des innovations, philosophie fort modeste si l'on peut appeler ainsi les réflexions exubérantes de D'AUVIN ; enfin, les conceptions plus sérieuses mais plus hasardées du commandeur DE NIEUPORT.

DE TRAPPÉ n'est qu'un piètre philosophe, comme il fut piètre en toutes choses. Dans sa *Réponse aux doutes d'un philosophe*, il expose avec méthode les arguments les plus forts contre l'athéisme, ce qui avait déjà été fait avant lui. Dans ses *Mélanges*, il tient de Voltaire et de Rousseau. Il a copié la raillerie de l'un et emprunté l'exaltation sentimentale de l'autre. Son livre contient des articles très courts et sans ordre, sous une suite de titres les plus hétéroclites : *La Révolution française*, *Le militaire*, *La voix du peuple sous Louis XI*, *L'esprit humain aux XVIIIe et XIXe siècles*, *Congrès*, *L'Amérique à sa découverte*, etc., réflexions politiques, historiques, sociales, tout cela se mêle comme les feuillets d'un livre éparpillés par le vent. Veut-on un échantillon de critique littéraire? Voici comment il assomme la *Jérusalem délivrée* :

« 1° Le premier épisode est absolument à supprimer;

» 2° Godefroid ne déploie pas assez de majesté au moment de la sédition ;

» 3° Le lieu de la scène n'est pas toujours assez désigné;

» 4° On ignore souvent si Renaud et les autres combattent à pied ou à cheval (!), etc. »

Bref, le Tasse n'entendait rien à la composition épique : en huit articulets, la preuve en est faite. Est-ce sérieux?

Les *Mélanges* de D'AUVIN [1] ont une autre physionomie. Ils ont plus de bonhomie et nulle prétention à la métaphysique.

Cloîtré dans son château d'Houdoumont, d'Auvin s'abandonnait à des méditations politiques, morales, critiques et littéraires, et publiait successivement, de 1815 à 1836, seize volumes où l'on pourrait suivre l'esprit du temps.

[1] D'AUVIN, *Mélanges de littérature et de politique pour servir à l'histoire*, 16 vol. (les derniers posthumes). Liége, Desoer, 1815 à 1836.

En politique, d'Auvin professe une aversion instinctive pour Napoléon, dont il fait un Cartouche ; il aime profondément sa patrie et salue avec joie l'avènement d'une nouvelle dynastie. « J'espère, écrit-il, que quand notre auguste et nouveau souverain connaîtra bien la loyauté et l'attachement de ses nouveaux sujets, quand il aura vécu davantage parmi eux, il fera renaître la confiance ; il saura réunir tous les cœurs, toutes les affections, et des deux peuples n'en faire qu'un seul. » S'apercevant ensuite que les améliorations ne succèdent pas aux belles promesses, d'Auvin se fait le censeur de toutes les institutions et de tous les actes du gouvernement hollandais.

La critique finit par lui paraître un devoir, et il s'aigrit dans son métier. « Plus on avance en âge, dit-il, plus on devient *laudator temporis acti.* » Il n'y a plus pour lui que matière à censurer et à critiquer ; comme de Trappé, il laisse vagabonder ses idées. Il reproche aux aubergistes et aux boutiquiers de suspendre des images saintes à la façade de leurs maisons ; il blâme la fréquentation du théâtre ; il fulmine contre les romans, *produit d'une imagination en délire ;* il accuse les libéraux de ne chercher qu'à pêcher en eau trouble. En somme, le monde va très mal : les bals deviennent indécents, les charlatans ont pris la place des brigands, les mendiants pullulent, les enfants trouvés abondent de plus en plus et les suicides s'accroissent.

D'Auvin met de l'acharnement à défendre ses idées. « Tant que je ne verrai pas, écrit-il, réédifier une seule des mille et une choses qu'on a renversées et dont on se trouvait bien, ma plume accusatrice écrira qu'on ne prend pas le chemin de nous rendre heureux. » Les procès ne peuvent le museler, mais les imprimeurs se refusent à recevoir sa copie[1]. Il va enfin céder aux objurgations de ses parents et amis qui le pressent d'interrompre ce bavardage intempestif, mais le naturel l'emporte et il reprend son rôle de critique. Toutefois, il y met plus de réserve, « car 500 florins du royaume et une couple d'années en prison ne sont pas une bagatelle[2] ».

[1] Tome IV, p. 176.
[2] Tome V, p. 109.

En littérature, il fait du découpage : il publie différents morceaux traduits ou copiés sans mentionner l'auteur, si bien qu'il semble accaparer des extraits des romans anglais de Waferley ou de Walter Scott.

Malgré la diversité des sujets, le lecteur se lasse vite de ces récriminations répétées et monotones. L'uniformité du style, l'emploi continuel du présent, les phrases hachées régulièrement par quelques points comme si elles restaient inachevées, tout cela contribue à rendre pénible la lecture des ouvrages de d'Auvin. Par-ci par-là le ton change, et notre critique plaisante malicieusement. Voici par exemple le portrait du Hollandais :

« Quand il est fatigué d'être assis, il arrête ses chevaux, descend et marche à côté fort tranquillement. Quand il a assez marché, il les arrête derechef, remonte et reprend les rênes. Il a ses maisons de repos ; à son approche, on lui présente un verre de brandevin et une pipe remplie de tabac. Il prend le verre des mains du valet, en boit la moitié, le rend ; il prend ensuite d'une main la pipe et de l'autre un fer ardent ; il l'allume, reprend le verre, le vide et repart [1]. »

A d'autres pages, on rencontre de la mélancolie, mélancolie calme et sereine qui est celle des soirs de la vie et qui chez d'Auvin se joint à une exagération puisée dans les méditations de Young. Aussi se fatigue-t-on rapidement de ce ton lamentable qui se répand en regrets superflus.

Il ne faudrait pas faire de d'Auvin un puriste ; il écrit tout simplement en suivant le fil de ses idées, sans consulter ni l'Académie, ni Vaugelas ; et il doit à cette façon de travailler un éclat de franchise qui est ce qui déplaît le moins en lui.

Avec le commandeur DE NIEUPORT [2], nous revenons à une

[1] Tome I, p. 26.

[2] DE NIEUPORT, *Un peu de tout ou Amusements d'un sexagénaire*, depuis 1807 jusqu'en 1816. Bruxelles, De Mat, 1818. — Cf. QUETELET, *Sciences physiques et mathématiques*, pp. 99-110. — PRINCE DE GAVRE, *Éloge du commandeur de Nieuport*. (MÉM. COUR. DE L'ACAD. MÉM. DES MEMBRES, in-4°, t. IV, 1827.) — MAILLY, *Notice sur Quetelet*. (ANNUAIRE DE L'ACAD., 1875, p. 131.)

philosophie plus caractérisée; nous quittons les boutades ou les enseignements moraux pour les études spéculatives.

Par ses idées, le commandeur appartient à la seconde moitié du XVIIIe siècle; il était d'ailleurs né en 1746. Si l'on veut connaître l'homme et le savant, Quetelet, qui fut son contemporain, a laissé de lui un portrait tout sympathique. En 1818, le commandeur réunit des articles qui avaient déjà paru dans l'*Esprit des journaux*. « Mon unique but, dit-il, est de laisser avant mon départ un petit souvenir à mes amis et à mes connaissances. Si cependant quelques exemplaires parviennent entre les mains de personnes dont je n'ai pas l'avantage d'être connu, j'espère qu'elles y retrouveront partout l'homme bon, juste et honnête, et c'est à quoi se borna mon ambition. »

Cet ouvrage renferme *un peu de tout* : conversations sur l'esprit, théories sur les probabilités au jeu, réflexions sur le beau et le sublime, dissertations à propos de la nouvelle poésie allemande, d'autres questions philosophiques ou littéraires et même, enfin, une apostrophe d'Ossian au Soleil en beaux vers grecs, car de Nieuport dans ses vieux jours s'était mis à l'étude du grec.

Ses dissertations philosophiques n'offrent qu'une valeur toute secondaire. De Nieuport se rattache à l'école sensualiste; il est plus spiritualiste que Condillac, mais aussi plus fantaisiste. Pour lui, en effet, l'esprit est un fluide qui s'introduit en nous et que le vin, le champagne ou l'opium peuvent développer, et il place dans l'estomac le siège des sensations. C'est là, dit-il [1], qu'un spectacle quelconque « prend un caractère, il devient agréable ou désagréable, il charme ou il révolte ».

Ailleurs [2], parlant de la préférence à donner au latin, il propose d'accorder la liberté de la presse pleine et entière au latin seulement, affirmant, entre autres arguments, que si l'on écrit mal dans une langue vivante, c'est *parce qu'on se laisse aller à écrire aussi négligemment qu'on est habitué à parler* [3]. Il aurait

[1] Page 25.
[2] Page 210.
[3] Page 218.

dû ajouter qu'en écrivant en latin on n'apprendrait guère mieux son français.

Malgré quelques idées aventureuses, le livre du commandeur de Nieuport, penseur isolé, a des pages intéressantes à lire et reste ce qu'il l'a intitulé : *Amusements d'un sexagénaire.*

Il ne faut pas s'étonner si au début du siècle les véritables philosophes sont rares chez nous [1]. Il en était de la philosophie comme de l'histoire : leur enseignement avait disparu de nos contrées; l'Université de Louvain était la seule qui conservât un culte aux études philosophiques, quand elle fut supprimée. L'Empire avait bien organisé des cours de philosophie dans les écoles centrales, mais ils étaient fort rudimentaires, et d'ailleurs la mode n'était pas à l'*idéologie.* Avec la restauration des études dans les nouvelles universités fondées par le pouvoir hollandais, et grâce aux leçons données au Collège philosophique et au Musée, la philosophie reçut une impulsion. Les cours du Musée surtout allaient la lancer dans le domaine public, si je puis m'exprimer ainsi. Car, ainsi que le dit V. Cousin, « une circonstance particulière promettait un heureux avenir à l'institution nouvelle. Un cours fait à Bruxelles ne pouvait l'être qu'en français, et le français donnait un public à la philosophie ; tandis que la langue latine, seule permise dans les trois Universités belges, la renfermant dans le cercle de quelques écoliers, lui ôtait toute influence sur les esprits et la frappait de stérilité [2]. »

Nos universités [3], qui d'abord avaient suivi, en philosophie, l'école allemande, s'en détachèrent pour lui substituer celle de Condillac et de Laromiguière. Les jeunes gens étaient initiés aux doctrines de Kant, à Liége, par les professeurs Denzinger et Kinker; Seber leur exposait au Collège philosophique celles

[1] Cf. PATRIA BELGICA, *Histoire de la philosophie*, par VAN MEENEN, t. III, pp. 137-140.

[2] OPUSCULES DE VAN DE WEYER, *Discours sur l'histoire de la philosophie. Avant-propos.*

[3] *Patria belgica*, p. 138.

de Schelling; tandis qu'à l'Université de Louvain, de Reiffenberg adoptait l'éclectisme de Cousin. D'autre part, le philologue Bekker produisait avec ses élèves de remarquables dissertations sur les philosophes antiques [1].

VAN MEENEN [2], qui d'abord destiné à la prêtrise, avait ensuite chanté en vers la République et l'Empire, qui avait remis au maire les clefs de l'Université de Louvain en disant : « Voici les clefs du temple de l'ignorance [3] »; homme d'études spéculatives, qui, malgré ses lectures et ses connaissances nombreuses, ne laissa aucune œuvre digne de tant de travail, exerça à Louvain une grande influence sur les études philosophiques par ses conseils et par son exemple. « Pendant quinze ans, dit Baron [4], nul n'eût songé à s'occuper de travaux de ce genre sans le consulter ou sans se mettre en rapport avec lui, et pendant quinze ans, les trésors de sa pensée et de son érudition furent prodigués à tous avec une inépuisable bienveillance. »

Nourri de la lecture des penseurs, Van Meenen avait rejeté les théories de Locke et de Condillac, qui l'avaient séduit tout d'abord, pour se ranger parmi les spiritualistes La réfutation brillante qu'il fit du système de Condillac à l'occasion d'une querelle avec Haumont [5] lui valut les éloges de Cousin et les félicitations de Laromiguière. Puis il s'était distingué également dans une joûte avec le pédagogue Jacotot, qui affirmait que la construction du langage était arbitraire. Van Meenen, mettant la question sur le terrain philosophique, s'était attaqué à la thèse de Diderot et avait réfuté avec autant d'esprit que de logique les théories de Jacotot.

Son biographe, Le Roy [6], voudrait voir publier des *OEuvres*

[1] ROERSCH, *Histoire de la philologie*. (PATRIA BELGICA, t. III, p. 430.) — ROULEZ, *Notice sur Baguet*. (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE, 1870, p. 105.)

[2] Cf. *Notice sur Van Meenen*, par LE ROY. (*Annuaire de l'Académie*, 1877, pp. 259-351.) Résumée dans la *Biographie nationale*. — L'OBSERVATEUR, t. VI, pp. 209-258; t. XVI, pp. 113-153.

[3] LE ROY, *op. cit.*, p. 269.

[4] LE ROY, *op. cit.*, p. 291.

[5] *Lettre à Haumont*.

[6] Page 309.

choisies de Van Meenen et particulièrement des extraits d'un *Dossier de pensées diverses.* « On aurait ainsi, en quelque sorte, les *Confessions* d'un rationaliste fermement croyant en Dieu et en nos destinées immortelles, d'un adversaire des religions positives, prétendant trouver dans l'Evangile la justification de ses défiances, d'un moraliste invoquant la parole du Christ, pour faire dériver l'amour du prochain de l'amour de soi non conçu dans le sens d'un étroit égoïsme. Là reviendraient parfois des souvenirs de l'École normale, et l'aveu loyal de ces retours sur soi-même, qu'un livre ouvert au hasard est susceptible de provoquer dans une âme aussi altérée de justice et de vérité. Parmi ces morceaux détachés, je remarque une dissertation sur la morale de Bentham, qui ne doit pas avoir été sans influence sur la thèse de Van de Weyer. Ailleurs viennent des fragments sur la philosophie allemande ou, pour mieux dire, sur Kant, dont la méthode est heureusement opposée à celle de Condillac; de nombreuses observations psychologiques, et finalement de solides considérations sur la logique et sur le langage. Je n'hésite pas à le dire : le Van Meenen inédit me paraît supérieur au Van Meenen imprimé. »

Le philosophe Haumont [1] (1783-1848), avec lequel Van Meenen avait eu des démêlés scientifiques, était un penseur solitaire, de condition médiocre, qui, par sa seule réflexion et la lecture de quelques ouvrages, laissa, pour un travail de trente à quarante ans, quatre fragments substantiels. L'analyse de ces écrits a été faite d'une manière complète et remarquable par F. Delhasse, et nous ne pouvons mieux faire que de nous inspirer de son étude [2].

Disciple de Condillac, Haumont [3], dans sa première bro-

[1] Cf. *Revue trimestrielle,* 1854, t. I, p. 99. *Notice,* par Delhasse. — Potvin, *Histoire des lettres,* p. 168. — Le Roy, *Notice sur Van Meenen.* (Annuaire de l'Académie, 1877, p. 294.)

[2] Nous avons cru inutile de renvoyer à chaque page au travail de Delhasse ; nous nous sommes contenté de souligner les principaux passages.

[3] Haumont, *Discours sur les arts et les sciences en général et sur leur langue en particulier.* Bruxelles, De Mat, 1818. — *Discours sur les sys-*

chure, ayant en vue *la recherche des éléments propres au bonheur de l'homme et du citoyen*, se met à l'étude des idées sociales. Mais avant d'étudier les idées, pour éviter toute confusion, il faut étudier la langue, et c'est pour cela que son premier discours va établir la nécessité de préciser nettement la langue. C'est ce qu'il fait avec une sûreté de logique rigoureuse et dans une forme exacte et correcte.

Voici comment il procède. Les sciences ont pour instrument l'esprit et la langue ; comme elles existent dans la nature, l'homme ne fait que les découvrir et il les imagine, par conséquent les sciences sont imaginaires. Notre esprit les conçoit par faiblesse, comme il conçoit ce qui n'existe même pas, à savoir les notions de nombre, d'étendue, inconnues de Dieu. Les noms que nous donnons aux choses n'en sont pas l'essence, mais seulement les bornes. Et de même que dans la nature ces choses ont d'étroits rapports entre elles, de même ces mêmes liens subsistent dans nos idées, qui ne sont que la reproduction intellectuelle des êtres. Aussi la science n'est-elle *qu'une première idée passant par une suite d'idées intermédiaires.* Il faut donc, quand il s'agit de sciences, observer le lien des idées entre elles, *ne point franchir d'espace*, autrement on risquerait fort de s'égarer et de perdre en partie la notion du point de départ.

Haumont se rencontre ici avec Fourier, dont la série ou méthode sériaire que Proudhon se préparait à affirmer fut appliquée aux sciences naturelles par Geoffroy de Saint-Hilaire. Continuant ses découvertes, Haumont considère l'ordre des sciences : les individus dans les espèces, les genres, les classes, les ordres, classification tout intellectuelle, car seuls les individus existent.

Pour que nos connaissances soient exactes, il faudra que les rapports de la langue soient identiques aux rapports qui

tèmes. Bruxelles, De Mat, 1818. — *De la trinité antique,* suivi d'un fragment sur le *droit de vie et de mort*. — *Trois mots par un paysan flamand sur des choses importantes*. Bruxelles, Géruzet, 1842.

existent entre les êtres. Les idées ne seront toujours que des fictions puisqu'elles ne pénètrent pas l'essence des êtres. Quant à la vérité scientifique ou artistique, *elle est l'expression ou l'image intellectuelle de ce qui est dans les choses selon les apparences qui en frappent nos sens.* La vérité fournit le modèle de l'erreur, et si l'homme ne connaissait aucune vérité, il ne pourrait forger l'erreur, puisque le modèle lui manquerait. L'idée vraie est conforme à son objet, l'idée fausse le défigure en tout ou en partie ; or, comme l'objet existe en dehors de nos idées, l'erreur ne peut provenir que du modèle, c'est-à-dire de notre conception des êtres. En somme, comme il y a équivalence des choses entre elles et des idées entre elles, *les langues et les sciences sont solidaires et inséparables.* Et la langue comme la science devra par conséquent être exacte, précise et vraie.

Haumont a donc fini par établir le rapport entre l'objet et son expression, l'idée et le mot, la science et le langage. Là s'arrête sa démonstration. Il s'emporte ensuite contre les querelles de mots des scolastiques du moyen âge, et l'on rencontre quelques pages de critique ingénieuse, injuste peut-être, néanmoins pleine de verve et d'entrain. Pour finir, il insiste sur l'importance de l'étude de la langue maternelle, et il écrit, ceci en 1818 : « Ne faut-il pas que les hommes soient éclairés dans les sciences en proportion de l'intérêt qu'ils y ont ? *Dans celles surtout qui leur sont à chacun d'un intérêt commun, telles que la religion et la société.* LA SCIENCE SOCIALE, *sans laquelle les autres ne peuvent exister que faiblement, mérite une attention d'autant plus grande qu'elle a été plus négligée par les modernes.* »

Cette brochure fut suivie du *Discours sur le système*, où l'idée maîtresse, dérivée d'ailleurs de ses théories sur la langue, est que, tout système étant rationnel, il faut s'abstenir d'en formuler un quel qu'il soit. D'ailleurs, que fait-on avec un système ? On force les choses à se plier à ce qu'il exige, alors que l'inverse seul serait raisonnable. Souvent d'ailleurs les systèmes qui formulent la dépendance des êtres sont contrariés par la force des choses. De là vient la profonde différence qu'il y a entre

le projet et le plan. Les projets sont utiles, ils prouvent l'activité parce qu'on peut les plier aux choses et aux hommes; le plan, au contraire, endort ou stérilise cette activité en la faisant se heurter aux êtres qu'il enserre et parce qu'en se conformant à un plan, l'homme ne regarde que lui. A Rome, il n'y avait pas de plan, et l'on tendait à la perfection; dans nos États modernes, tout est système, et l'on se heurte à tout ce qui est en opposition avec le système. Où il y a un système, il n'y a pas de patrie, car système est synonyme d'exclusion, et l'exclusion c'est l'inégalité, l'injustice. *L'Europe*, ajoute-t-il, *est, particulièrement de nos jours, en proie à trois systèmes pernicieux: celui des* FINANCES, *celui du* COMMERCE *que le premier nécessite, et celui des grandes* ARMÉES *qu'on tient continuellement sur pied.* N'est-ce pas là la même théorie que celle de Fourier, qui montre, comme le dit Faguet [1], *que la civilisation est l'art de mourir de faim perfectionné à miracle.* Car voyez la société; elle comprend des producteurs, des marchands, des rentiers, des soldats. De ces quatre catégories d'individus, trois sont inutiles: le rentier, cela va de soi; le soldat ne produit rien, mais il protège le producteur; quant au marchand, il se contente de prendre la marchandise d'une main pour la passer de l'autre, tout en retirant profit de l'opération. Il est curieux de constater que notre philosophe belge était en avance sur Fourier.

Le travail de Haumont se termine par une vue prophétique de l'avenir des sociétés européennes, de la France surtout, *qui semble condamnée à servir de pâture au premier peuple libre qui s'élèverait dans son voisinage.*

Si ce n'était trop long, il faudrait citer quelques pages de la *Révolution sociale* de Proudhon, pages datant de 1852, et qui sont en parfaite harmonie avec ce qu'écrivait Haumont. Parlant des politiciens, Proudhon dit [2] : « Un système détruit, ils en cherchent un autre. Ils ont besoin de sentir leur esprit dans

[1] *Politiques et moralistes du XIXe siècle*, 2e série, p. 49. Paris, Lecène-Oudin, 1898.

[2] Cité par DELHASSE, pp. 116-117.

des universaux et des catégories, leur liberté dans des interdictions et des licences. Chose étonnante! la plupart des révolutionnaires ne songent, à l'instar des conservateurs qu'ils combattent, qu'à se bâtir des prisons... Au lieu d'une contribution de pouvoirs créés, ce que cherche la société, c'est l'équilibre de ses forces naturelles. » Et plus loin : « Travaillons sans cesse à en (les sciences) perfectionner l'instrument qui est *notre esprit;* voilà ce que nous avons à faire après Bacon et Kant. Mais des systèmes! la recherche de l'absolu, ce serait folie pure sinon charlatanisme et le recommencement de l'ignorance. »

Incontestablement ces deux études de Haumont sont remarquables et peut-être auraient-elles eu quelque influence si notre philosophe n'avait pas vécu dans l'isolement et s'il avait rencontré autour de lui un public attentif aux choses de l'esprit. Haumont avait promis de donner suite à ces premiers écrits et il s'était proposé de perfectionner la *Science sociale*, mais il s'arrêta là, ou plutôt il alla s'égarer dans des divagations cabalistiques.

Misanthrope dans ses pages sur le *Droit de vie et de mort*, il devint maniaque dans sa *Trinité antique*. Fâcheuse contradiction : lui qui s'était débarrassé de tout système, tomba dans le système le plus tyrannique et le plus absurde : la *Triade*. Ayant médité la *langue des calculs* de Condillac, il écrit ces lignes étranges pour prouver la perfection de la Triade : « Toute l'arithmétique est contenue dans la numération, l'addition et la multiplication; la géométrie dans la ligne, dans la surface et dans le cube; la matière n'existe que sous les trois formes de puissance, de point d'appui et de résistance; le temps se montre comme passé, présent et avenir; les êtres animés naissent, vivent et meurent; les choses commencent, passent et finissent. » Haumont a dépassé du coup les scolastiques dont il s'était tant gaussé. En 1842, le nombre cinq avait remplacé le nombre trois dans ses calculs extravagants. Comme le dit très bien Delhasse, il avait fini, astrologue regardant les étoiles, par tomber dans le puits. Il eut du moins le bonheur de

saluer l'aurore d'une ère nouvelle dont Fourier lui parut le précurseur [1].

Sous l'influence de Van Meenen, Van de Weyer [2] s'adonna aux études philosophiques. Il débute en prenant parti contre Jacotot, dont il critique avec esprit la méthode; en 1823, à l'âge de 21 ans, il publie, en latin et en français, une thèse sur *la réalité, la connaissance et la pratique naturelle du devoir*, où, malgré les imperfections du fond, se rencontre une argumentation serrée contre l'utilitarisme de Bentham. Bibliothécaire de la ville de Bruxelles, il n'en poursuit pas moins ses études; il édite les œuvres du philosophe hollandais Hemsterhuis en les faisant précéder d'une étude complète; enfin, il écrit en style familier, dans l'*Almanach belge*, quelques pages de morale, *Il faut savoir dire non*, qui sont plutôt le fait d'un étudiant moralisant que d'un philosophe.

Quand il fut nommé professeur de philosophie au Musée, il ouvrit son cours par un discours remarquable sur l'histoire de la philosophie. « Le jeune professeur, disait Cousin [3], n'est pas resté au-dessous de l'attente publique et de sa position; le discours d'ouverture que nous avons sous les yeux en fait foi. » Et cet éloge du philosophe français n'était pas en deçà de la vérité. Il suffit de lire le discours de Van de Weyer. La langue en est châtiée, les idées y sont exprimées avec force et conviction, et l'orateur avait même su trouver des accents poétiques capables d'émouvoir son auditoire. Parlant des vérités immuables, il disait : « Lorsque par hasard elles se font entendre au milieu même d'une civilisation qui s'organise par des chiffres et repose sur des machines, dont le bruit sourd et monotone

[1] Cf. *Notice*, par Juste. (*Annuaire de l'Académie*, 1877, pp. 123-158.)

[2] Van de Weyer, *Opuscules*, publiés par Delepierre, de 1863 à 1876, en quatre séries. Durant la période hollandaise, Van de Weyer écrivit : *Il faut savoir dire non*. (Almanach belge, 1826, pp. 157-173.) — *Coup d'œil sur la philosophie d'Hemsterhuis*, 1825. — *Essai sur le livre de M. Jacotot*, 1823. — *Dissertation sur le devoir*, 1823. — *Discours sur l'histoire de la philosophie*, 1827. — *Lettre à M. Münch*, 1829.

[3] *Journal des savants*, 1830. Avant-propos de l'éditeur, p. 6.

engourdit tout hormis la cupidité, alors même elles sont douces à notre oreille comme le souvenir confus d'un chant de notre enfance ; elles produisent en nous cette espèce de tressaillement qu'éprouverait celui qui, jeté sur une terre étrangère et lointaine, serait frappé tout à coup du son si harmonieux pour tout homme de la langue de sa patrie [1]. » Pour la première fois peut-être, la philosophie se présentait au public belge souriante et gracieuse.

Si l'on voulait connaître un autre côté de l'esprit de Van de Weyer, il faudrait lire sa lettre à M. Münch, bibliothécaire à La Haye, qui l'avait accusé d'avoir écrit un livre en faveur de la langue flamande. Van de Weyer répondit avec humour à son adversaire en parodiant son érudition allemande et en l'accablant à grand renfort de citations.

Vers la même époque, DE REIFFENBERG, qui avait déjà publié un manuel de philosophie éclectique [2], se mettait, lui aussi, à la tête du mouvement en faveur des nouvelles études et traitait *de la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques* [3]. Dans ce discours, de Reiffenberg constate qu'en 1817, quand on s'avisa de prononcer le mot de philosophie, ce mot avait éveillé *les idées d'une nouveauté maussade et dangereuse de la sédition ou de l'impiété*. Après avoir défini la philosophie, *la pensée humaine en face d'elle-même*, il cherche la méthode à suivre dans cette branche des connaissances, méthode qui peut être parfaite, encore que l'instrument soit imparfait. Il faudra commencer par s'assurer du *comment*, qui est l'état des choses, et rechercher le *pourquoi*, qui est leur raison d'être. De là, une philosophie analytique ou d'observation, et une autre synthétique ou de déduction. Ce que l'on observe partout, ce sont les vérités de sens commun ; elles formeront la base du nouveau système. En passant, de Reiffenberg note l'état des esprits en

[1] Page 31.

[2] *Éclectisme ou premiers principes de philosophie générale*. Bruxelles, Tarlier, 1822.

[3] Louvain, Michel, 1828.

Belgique et se plaint que *notre centre littéraire et scientifique n'est pas en deçà de nos frontières, mais à Paris.* Il faut créer un esprit national et compléter par les études philosophiques l'éducation morale et politique de la Belgique. Il faut s'adresser à la jeunesse en lui présentant non pas le scepticisme, mais la foi religieuse. *Les esprits forts aujourd'hui sont ceux qui croient.*

Bien que les idées de ce discours soient excellentes et que de Reiffenberg soit comme Van de Weyer l'élève de Cousin, il y a moins d'attrait dans son écrit que dans celui de Van de Weyer. Le lien logique des idées se rompt parfois et le ton en est plutôt banal; au lieu de poésie, il a recouru au langage classique et on lit par exemple ceci : « Vers la même époque apparut au monde le génie de l'innovation suivi d'un formidable et hideux cortège : le ravage et la mort. »

Enfin, reconnaissant les efforts tentés en faveur d'une renaissance philosophique en Belgique, il la résumait ainsi : « Il me semble que c'est cette philosophie qu'approfondit M. Van Meenen dans sa docte solitude, et que professe son digne disciple M. Van de Weyer, celle que M. Quetelet avec son originalité habituelle applique aux sciences, M. Lesbroussart à la littérature et dont quelques-uns de nos écrits périodiques commencent à s'empreindre [1]. »

GRUYER [2], philosophe qui, de même que Haumont, vécut dans l'isolement, après une vie remplie de vicissitudes, finit par s'établir à Bruxelles où il s'abandonna à ses études de prédilection. Il écrivit beaucoup, surtout après 1830 [3]. La rareté

[1] Page 29.

[2] Cf. LOUIS ALVIN, *Gruyer*. (BIOGRAPHIE NATIONALE, notice par A. Le Roy.) — *Notice chronologique sur les ouvrages de l'auteur, faite par lui-même dans ses opuscules philosophiques*. Bruxelles, Hayez, 1851.

[3] Avant 1830, il écrivit : *Notions préliminaires sur les propriétés générales des corps.* (Anonyme), 1822, publié avec son nom en 1823 sous le titre : *Essai de philosophie physique. — Extraits de l'ouvrage de Laromiguière sur les facultés de l'âme, avec remarques*, 1823. — *Mémoire sur l'espace et le temps*, 1824. — *Dissertation sur le mouvement*, 1825.

de ses livres, qu'il tirait à peu d'exemplaires, le manque d'unité de toute son œuvre l'ont relégué dans l'oubli.

Ses traités sur les propriétés des corps, sur l'espace et le temps, sur le mouvement planent dans les sphères de la pure abstraction; fantaisiste ailleurs [1], il établira l'existence d'un fluide très subtil comme agent de l'âme ou de l'esprit agissant sur la matière pondérable. Chercheur insatiable, il veut satisfaire son esprit par quelque système bien assis. « On a rattaché, dit Le Roy [2], Gruyer à Laromiguière et à Destutt-Tracy; on a qualifié sa théorie de sensualisme mitigé. Ce rapprochement peut être juste; cependant le penseur belge est plus décidément spiritualiste, du moins par sentiment personnel. Pour indépendant qu'il soit en philosophie, il est religieux, et ne pense pas que la philosophie suffise à remplir le cœur humain. D'autre part, il a ses antipathies, il ne souffre pas de dynamisme, fût-il interprété dans le sens panthéiste; il se montre impitoyable pour Krause comme pour M. Vacherot. »

Nous ne croyons pas nous écarter de l'objet de ce chapitre en mentionnant un écrit à portée sociale de Ducpetiaux [3] sur — ou plutôt contre — la peine de mort. Ce traité, conçu dans l'ardeur de la jeunesse, par le fait même parfois déclamatoire, s'appuie sur les meilleurs auteurs et dénote chez Ducpetiaux un esprit fortement nourri. L'auteur veut surtout faire parler les faits et il tâche d'établir que *le maintien de la sécurité publique dépend plutôt des moyens de prévenir les offenses que de ceux de les punir*. Ce sont des pages généreuses où l'on rencontre les objections les plus fortes qui aient été formulées contre la peine de mort.

Dans un autre genre, le marquis de Beauffort [4] publiait un opuscule sur la civilisation, où il expliquait par la déviation du principe chrétien l'incertitude et les fluctuations de la poli-

[1] *Remarques sur Laromiguière.*
[2] *Biographie nationale*
[3] Ducpetiaux, *De la peine de mort*. Bruxelles, Tarlier, 1827.
[4] de Beauffort, *De la civilisation*. Bruges, 1816.

tique moderne. D'ELMOTTE [1] étudiait Van Helmont, philosophe chimiste du XVIIe siècle, tandis que l'abbé DE RAM [2] publiait à vingt ans les ouvrages philosophiques de l'abbé Feller pour les opposer aux tendances anticatholiques du Gouvernement hollandais.

Tels sont au commencement de ce siècle les débuts des études philosophiques en Belgique ; une voie nouvelle s'ouvrait où l'esprit national pouvait s'engager à la suite des Haumont et des Van de Weyer.

4. — LES REVUES.

A peine les liens qui enchaînaient la liberté de la presse furent-ils rompus, que des hommes de talent, patriotes dévoués, vinrent réédifier le monument des libertés nationales. Dès la déchéance de Napoléon, la lutte est entamée et l'on peut signaler la première apparition des revues politiques et littéraires.

Les premiers sur la brèche en 1815 furent le *Spectateur* et l'*Observateur*, dont l'intérêt était plutôt politique que littéraire. Pour analyser à fond ces deux revues, il faudrait écrire l'histoire de cette époque, il faudrait s'arrêter à chacune des revendications nationales, exposer l'afflux d'idées nouvelles qui s'affirment de plus en plus, esquisser les déboires, les persécutions qui assaillirent nos polémistes de la première heure, et il faudrait suivre pas à pas leurs efforts jusqu'au jour de la victoire. Mais cette histoire nous entraînerait trop loin et elle sortirait du cadre de cette étude pour entrer dans le domaine de la politique.

L'abbé DE FOERE appartient à cette race de lutteurs qui mirent tout leur talent au service de leur pays. Il défendit la

[1] *Essai philosophique et critique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Van Helmont*. Bruxelles, Hublou, 1818.

[2] Cf. *Notice sur M.-J. de Ram*. (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE, 1866.)

cause nationale dans le *Spectateur* [1], qui parut à Bruges de 1815 à 1823. Voici le rôle qu'il s'attribuait dans la *Préface* de sa revue. Le *Spectateur* critique des écrits et des actions de ses semblables pour la gloire de Dieu, il ne formulera de jugements que d'après les lois immuables et il n'accordera son admiration qu'aux écrivains qui se seront conformés aux principes généraux. Sa devise sera : *Justice et Union.* Malgré ses préférences pour le flamand, sa langue maternelle, il écrira en français parce qu'il attache plus d'importance au fond qu'à la forme et qu'il s'inquiète peu du persiflage qui règne en France et qui y constitue toute la critique. Son plus vif désir est de réveiller l'esprit national à l'aide de l'histoire.

M. Stecher [2] a estimé à sa juste valeur l'œuvre de l'abbé de Foere. « Mû par des sentiments patriotiques, l'abbé de Foere, dit-il, avait emprunté à Addison la largeur du plan et la tendance à mêler la littérature, la philosophie et les nombreuses préoccupations de la vie contemporaine. Éditeur et rédacteur de son journal, on le vit s'occuper de toutes les questions du jour avec une activité fébrile... Se piquant de sincérité plus que d'atticisme, il annonçait qu'il prouverait la supériorité du flamand et contesterait au français ses titres à l'universalité. »

Au point de vue littéraire, il fit preuve de larges vues; il savait admirer le *Génie du christianisme,* que Raoul craignait de voir entre les mains de la jeunesse. « Il entame avec Ed. Smits une querelle sur l'avenir de la littérature franco-belge où, contre Smits qui insistait sur la tolérance des idées libérales, il affirmait que pour donner au pays une attitude nationale, il fallait se dégager du classicisme français, étudier Shakespeare et développer les ressources de la langue néerlandaise [3]. » De plus, il voudrait arriver à une solution dans les questions de grammaire flamande. Cet intérêt qu'il mani-

[1] *Le Spectateur belge*, par l'abbé DE FOERE. 1815-1823. Bruges, De Moor.

[2] *Biographie nationale*, t. VII, p. 150

[3] STECHER.

festait à l'égard de la littérature hollandaise ainsi que pour les autres littératures étrangères, était de nature à favoriser le mouvement romantique.

Les services qu'il rend à l'histoire sont également importants. S'étant donné pour mission de travailler à la renaissance nationale, il avait pâli, comme il le disait[1], pendant plusieurs années sur notre histoire ecclésiastique et civile. Aussi son recueil contient des documents historiques, fragments de chroniques que l'on publiait pour la première fois.

En politique, il représente seul l'opposition catholique. Ce n'est pas qu'il fût d'une opposition systématique au Gouvernement hollandais, car de même que l'*Observateur*, il saluait dans le nouveau régime l'ère des réparations. Néanmoins, quand parut la nouvelle constitution, il ne put cacher son inquiétude et il écrivit : « Les huit articles dévoilent à l'Europe entière toute l'hypocrisie de son (Angleterre) langage politique. Non contente de nous avoir marchandés pour son propre compte et à son seul profit, non contente de nous avoir ravi contre le vœu du peuple belge nos anciennes lois, elle vient encore, pour ajouter le comble à nos malheurs, nous dicter des lois, nous obliger à telle constitution, nous imposer les charges les plus accablantes, nous grever d'une énorme dette qui nous est entièrement étrangère, nous forcer de recevoir dans le sein de notre pays le tripotage de religions aussi injurieuses à la vérité qui est une et à Jésus-Christ qui n'en a révélé qu'une, qu'opposée à la tranquillité intérieure du pays... » Si l'abbé de Foere croyait sincèrement à la liberté de la presse, il apprit bientôt à ses dépens combien cette garantie constitutionnelle était illusoire. Le Gouvernement vit en lui un redoutable adversaire qui signalait du doigt les plaies et qui paraissait regretter l'ancien régime. Aussi dès 1815, l'abbé de Foere était-il arrêté ; on se contenta d'une réprimande. En 1817, on le condamna à deux années de prison. Sa revue fut suspendue durant ce temps ; quand il la

[1] 1815, t. III.

reprit, il lui donna une teinte plus pâle. Comme le Gouvernement craignait toujours ce défenseur opiniâtre des libertés constitutionnelles, à la demande de Goubau, l'abbé de Foere fut invité par ses supérieurs à abandonner son entreprise [1].

On conçoit quelle rude tâche l'abbé de Foere avait assumée ; un seul homme ne pouvait y suffire. De plus, comme écrivain, son style manque de grâce et de variété. Il est lourd, sans charme et se traîne dans d'interminables banalités ou dans des discussions qui ont vieilli depuis. Son mérite reste dans son attitude. Comme l'*Observateur*, le *Spectateur* fut une sentinelle aux avant-postes, observant avec inquiétude la marche de la politique hollandaise, et tous deux jetaient le cri d'alarme que Guillaume s'entêtait à ne pas vouloir entendre.

Bien que d'opinion adverse, l'*Observateur* [2], fondé par D'ELHOUGNE, DONCKER et VAN MEENEN [3], avait pris le parti de l'abbé de Foere dans sa résistance au Gouvernement. « Si des abus d'autorité, ajoutait-il, pareils à celui qu'a souffert M. Defoere étaient encore à craindre, la liberté de la presse ne serait qu'un leurre offert à la nation, qu'un piège tendu aux écrivains de bonne foi, qu'une justification de l'anonyme. » En 1817, seul journal indépendant qui fût demeuré debout [4], l'*Observateur* se faisait le vigoureux défenseur de l'évêque de Gand, Mgr de Broglie. En cela, il était fidèle au programme qu'il s'était tracé. *Nous observons*, avait-il dit, *mais nous ne frondons pas. Nous combattons l'esprit révolutionnaire en politique comme en religion*. Les sujets littéraires sont plus rares que dans le *Spectateur*, la tendance des rédacteurs est plus philosophique et plus politique. « Les interprétations subtiles de la Constitution, l'emprunt forcé imposé aux locataires, la

[1] BARTHELS, *Documents*, pp. 15 et 22.

[2] *L'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de Belgique*, rédigé par MM. D'ELHOUGNE, DONCKER et VAN MEENEN. Bruxelles, De Mat, 1815-1819, 20 vol.

[3] Cf. LE ROY. *Van Meenen*. (ANN. DE L'ACAD., 1877, pp. 274-289.)

[4] DE GERLACHE.

confusion des pouvoirs et l'intrusion des Hollandais dans les emplois publics, le système des nouveaux impôts, la grosse question de la langue nationale, les questions non moins palpitantes de la loi dite des 500 florins (contre la presse), du jury, de la responsabilité ministérielle, tout y passe, même tout ce qui n'a qu'une importance secondaire, et les articles de Van Meenen sur les points essentiels sont souvent de véritables traités spéciaux ou des plaidoyers dont la dialectique pressante n'a d'égale que leur éloquence intrépide. Çà et là, une excursion dans l'histoire, un parallèle de Charles-Quint et du Taciturne [1]. »

Actuellement, il est fort difficile de classer les articles des rédacteurs; Van Meenen est surtout philosophe dans les premiers volumes, car le plus pressant était d'établir les principes. Peu à peu l'*Observateur*, de dogmatique qu'il était, se fait critique. « Les articles de d'Elhougne, dit Le Roy, plus spéciaux que ceux de Van Meenen, ne sont pas moins remarquables. Ils brillent par une dialectique déliée, par un style coulant, plein de verve, par un esprit d'à-propos qui les rend agréables à lire. Benjamin Constant en faisait grand cas et en reproduisit plusieurs dans la *Minerve* [2]. »

Quant à nous, qui sommes en possession des libertés pour lesquelles ont lutté ces champions, nous trouvons leurs discussions surannées et vieillottes; leurs dissertations nous font un peu l'effet de compositions de rhétorique comme celles que l'on donne à faire à des élèves sur les vertus des Grecs ou les hauts faits des Romains. Le ton calme et digne de cette œuvre n'exclut pas la monotonie. L'*Observateur* restait une revue de gens d'élite; la tournure de son esprit et son prix élevé [3] le rendaient inabordable à la classe moyenne.

L'*Observateur* vécut quatre années; il s'éteignait en 1819, en même temps que la liberté de la presse agonisait. Insuffi-

[1] Le Roy, *Annuaire de l'Académie,* p. 287.

[2] P. Génard, *D'Elhougne.* (Biographie nationale.)

[3] L'abonnemen était de 40 francs.

samment soutenus par l'opinion publique [1], ses rédacteurs, abreuvés de dégoût et à bout de sacrifices, rentrèrent dans la vie privée [2].

En même temps que les revues politiques, les revues littéraires étaient apparues. Le *Mercure* [3] occupait le premier rang avec les *Annales belgiques* de Gand. Fondé en 1817 par Lesbroussart, Raoul, de Reiffenberg, le *Mercure* visait à favoriser la littérature nationale. Comme le disait le prospectus, ses rédacteurs devaient surtout s'attacher « à faire connaître les écrits composés dans les deux parties du royaume ».

Paraissant chaque semaine, le *Mercure* renfermait une partie poétique d'où n'étaient pas exclues les énigmes et les charades même latines ; il laissait une place aux sciences et aux arts ; critiquait les ouvrages parus en Belgique, manifestant ses préférences en faveur de la littérature classique; le fond était agrémenté de nouvelles ou d'anecdotes ; un bulletin bibliographique y était annexé tous les mois; enfin, la politique venait s'y mêler, car ses rédacteurs avaient annoncé qu'ils ne laisseraient jamais passer l'occasion « de défendre les droits du peuple et de signaler les écarts du pouvoir ».

Tel fut le programme du *Mercure*. Libéral en politique, il fut rétrograde en littérature. Sincèrement dévoué au roi et au gouvernement, il voulait faire connaître la Hollande à nos concitoyens, il leur présentait l'analyse des revues et des ouvrages du Nord. Il avait conservé quelque chose du philosophisme sectaire du XVIII[e] siècle; toutefois ses attaques étaient rares et la morale toujours respectée. Ses collaborateurs appartenaient à l'élite intellectuelle du pays, à laquelle se joignaient des réfugiés français : c'étaient Arnault, Bory de Saint-Vincent, Garnier, Lesbroussart, Meyer, Paridaens,

[1] Lebeau, *Souvenirs*, p. 108.

[2] Le Roy, *op. cit.*, p. 289.

[3] Le *Mercure belge*, recueil consacré à la littérature, aux arts et aux sciences, rédigé par une Société de gens de lettres, 10 vol. 1817-1821, t. I à IX, Bruxelles, Weissenbruch ; t. X, Bruxelles, Delemer. Se fusionne en mai 1821 avec les *Annales belgiques*.

Quetelet, Raoul, de Reiffenberg, Roelants, Somerhausen, etc. Ainsi doté, le *Mercure* paraissait avoir devant lui une longue carrière; il avait deux grandes qualités : la variété et l'actualité; ses articles — anonymes le plus souvent — offraient de l'esprit et de l'agrément; ses vers appartenaient à nos poètes; ses variétés étaient piquantes et son feuilleton théâtral bien tourné; bref, l'on peut dire que les dix volumes du *Mercure belge* constituent le recueil le plus intéressant à consulter pour notre histoire littéraire avant 1830.

En 1821, était-ce manque d'encouragements, indifférence du public, embarras de ménage ou que sais-je d'autre? en tout cas, il cessa de paraître et se fondit dans les *Annales belgiques* [1] de Gand.

Ces *Annales*, qui se publiaient depuis 1817, se proposaient, comme le *Mercure*, d'analyser les ouvrages saillants paraissant en Belgique. Toutefois, elles avaient une teinte plutôt scientifique et artistique que littéraire. Camberlyn d'Amougies y insérait des odes latines, Clavareau des traductions, Quetelet et Gachard leurs essais poétiques de jeune homme; et à côté des études critiques de Raoul se lisaient des pages de mécanique, de mathématiques ou d'agriculture. Ce qui manquait le plus à cette publication, c'était l'unité. Quand les rédacteurs du *Mercure* se furent unis à ceux des *Annales*, celles-ci se relevèrent et prirent un chemin moins aride. Le côté littéraire se trouva étendu, les pièces de poésie furent plus nombreuses, les critiques littéraires plus intéressantes.

Raoul se faisait le champion des doctrines classiques et lançait ses foudres sur le camp des romantiques. Dans le volume [2] où il a réuni ses diverses études, Raoul ne cache pas son horreur pour les nouvelles théories. « A une époque, dit-il, où l'école vaporeuse qui s'appelle romantique nous inonde d'un déluge de compositions ridicules et plus barbares

[1] *Annales belgiques des sciences, arts et littérature*, 11 vol., 1817-1824. Gand, Houdin.

[2] Raoul, *OEuvres diverses*, t. III.

les unes que les autres, il faut retourner aux *Géorgiques*, poème parfait, propre à fixer les principes de la saine littérature et pouvant servir d'antidote. »

Basant toute sa critique sur les principes de l'école, il oublie que la raison n'est pas le seul guide en matière de goût littéraire et que l'émotion a sa source dans le cœur. Pour lui, toute la beauté d'une œuvre tient au plan, à l'agencement, à ce qui n'est que le squelette en somme ; aussi Delille devait lui paraître de loin supérieur à Chateaubriand. Raoul donnait une définition humoristique des deux écoles littéraires qui se disputaient alors leur place au soleil : « Les classiques, disait-il, sont ceux qui ont fait leurs classes et les romantiques ceux qui ne les ont pas faites [1]. »

Lisez ses critiques des *Vêpres siciliennes* et du *Paria* par C. Delavigne ou de la *Démence de Charles VI* par Lemercier ; on croirait suivre un arpenteur au milieu de vastes plaines désertes, relevant méthodiquement la configuration du terrain. En route, Raoul prend des notes, il donne l'une ou l'autre citation, puis il ajoute : « A quoi cela se rapporte-t-il ? — Ce discours ne va pas au fait. — Ces métaphores sont un peu hardies. — Il n'y a pas de gradation dans les idées, etc. » C'est de la critique, mais de la critique de grammairien plus que de littérateur et d'homme de goût.

Heureusement, d'autres esprits qui n'avaient pas l'enthousiasme virgilien de Raoul nous ouvraient les larges horizons des littératures étrangères. Lesbroussart donnait aux lecteurs des *Annales belgiques* des études sur les *Ultime littere* de Jacopo Ortis ou sur les comédies de l'Espagnol Moratin ; il leur communiquait l'admiration qu'il ressentait pour Byron et Walter Scott. Quetelet [2] écrivait un *Essai sur la romance* dont il faisait l'histoire et se mettait à traduire des morceaux allemands, espagnols ou anglais. Il avait compris l'importance des théories de Mme de Staël et il écrivait très justement : « Qu'au-

[1] QUETELET, *Sciences mathématiques*, p. 507.
[2] Cf. *Notice*, par MAILLY. (*Ann. de l'Acad.*, 1875, pp. 127-128.)

rait dit le siècle de Périclès si les Euripide, les Sophocle n'eussent transporté sur la scène que l'Osiris ou les fêtes mystérieuses des Égyptiens? » Lebrocquy se préoccupait de révéler la littérature hollandaise à ceux qui chez nous en ignoraient les richesses; enfin, l'histoire nationale était l'objet d'études sérieuses de la part de Raepsaet et de Cornelissen.

Les *Annales belgiques* disparurent en 1823. Le phénomène n'a rien d'étonnant; maintenant encore on peut compter les revues qui ne datent pas d'hier. Avant 1830, le public intellectuel était clairsemé et les préoccupations de tous se tournaient vers la politique. Après la chute de cette revue, Liévin de Bast, s'associant à Delbecque, fonda en 1823, à Gand, le *Messager des arts et des sciences du royaume des Pays-Bas* [1], qui se publie encore actuellement après une interruption en 1830. De Bast avait pour collaborateurs Cornelissen, Dewez, Dumortier, Raepsaet, Raoul, Van Hulthem et Voisin. La revue s'occupait exclusivement d'art, de science et d'histoire, traitant concurremment des questions de numismatique, d'épigraphie et de botanique. On y pouvait lire aussi des discours prononcés dans des réunions d'artistes et les rapports de la Société d'agriculture. Aux approches de la Révolution, elle dépérissait, la botanique en faisait presque tous les frais. Mais les tempêtes qui s'amoncelaient sur notre patrie n'étaient pas de celles qui laissent s'épanouir les études calmes et laborieuses; en 1830, la vie littéraire de la nation est brusquement suspendue.

[1] *Messager des sciences historiques ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, fondé par Cornelissen, de Bast et Voisin, au nom de la Société royale des beaux-arts. 1re série : *Messager des sciences et des arts du royaume des Pays-Bas*, 1823-1830. 6 vol. Gand, de Goesin-Verhaeghe. 2e série : *Messager des sciences et des arts ou Nouvelles Archives historiques, littéraires et scientifiques*, 7 vol., 1833-1838.

5. — Éloquence parlementaire.

Cf. Bergmans, *Étude sur l'éloquence parlementaire belge sous le régime hollandais.* (Mém. cour. et autres, in-8°, t. XLVI, 1892.)

de Bosch-Kemper, *De staatkundige geschiedenis van Nederland tot 1830.* Amsterdam, 1868.

Noordzieck, *Verslag der handelingen van de tweede kamer der Staten-Generaal.* La Haye (1862-1888.)

Recueil des discours prononcés dans les séances des États-Généraux, 1822-1830, 2 vol.

Les monographies de la collection : *Les fondateurs de la monarchie,* par Th. Juste.

Potvin, *Histoire littéraire,* p. 127.

Avant 1815, l'éloquence parlementaire ne pouvait exister en Belgique. Paris restait le centre de la Révolution où l'on entendait la voix des Mirabeau, des Vergniaud, des Danton, des Robespierre; les provinces n'avaient que des pontifes de clubs ou des péroreurs officiels des fêtes républicaines. L'Empire étouffa toute parole qui ne prodiguait pas l'éloge au maître et ne célébrait pas dans les fêtes publiques les bienfaits du régime impérial.

Le régime parlementaire qui fut inauguré avec notre réunion à la Hollande ne parut pas propre, dans les débuts, à former des orateurs. L'éloquence devait finir par tomber dans une léthargie profonde, si les grandes revendications du peuple belge n'avaient trouvé écho chez ses représentants aux États-Généraux.

La constitution même des États-Généraux paraissait de nature à refroidir les élans de l'enthousiasme. Les États comprenaient deux Chambres : la première, dont les membres étaient nommés à vie par le roi, ne tenait pas de séance publique, les débats s'y faisaient en français; la seconde, formée d'une centaine de membres élus par la nation, se

réunissait au moins une fois par an, vingt jours durant, alternativement à Bruxelles et à La Haye. Le français ou le hollandais étaient employés dans la discussion. Ce fut le hollandais qui finit par y prendre le dessus. Aussi les députés belges protestèrent-ils plus d'une fois contre la désinvolture avec laquelle on traitait leur langue, qui cependant était connue de leurs collègues du Nord. Cette querelle des langues, où personne ne voulait céder, ne fit que diminuer encore l'intérêt des débats.

De plus, il n'y avait pas de publication officielle des discussions parlementaires, les journaux se contentaient de reproduire les comptes rendus de la *Gazette générale des Pays-Bas* [1].

Voici, d'après le *Mercure* [2], quel était le genre d'éloquence usité aux Etats-Généraux en 1818. « Nos députés, en présence d'une assemblée peu nombreuse, glacés par le travail des sections, rarement inspirés par le choc des opinions contraires, se contentent de la clarté et d'une disposition simple et méthodique. Jamais ils ne s'abandonnent à ces élans rapides qui entraînent la conviction... Il leur faut, pour la réplique, le travail du cabinet, un manuscrit pour aider leur mémoire. Leurs discours ressemblent fort à ceux des prédicateurs anglais qui, suivant Voltaire, font des dissertations solides, quelquefois sèches, qu'un homme lit au peuple sans gestes et sans éclat de voix. Cependant quelques-uns de nos orateurs ont le sentiment de la véritable éloquence : les Dotrenge, les Gendebien, les Plasschaert, les Kempis, les Reyphins ne manquent que de chaleur et de vivacité. »

C'est bien caractérisé : de l'éloquence de prédicants anglais. Comme nous avons fait du chemin depuis! Parfois les séances s'animaient [3]. Le député Hogendorp, malgré la faiblesse de sa

[1] Les membres publiaient parfois eux-mêmes leurs discours. (*Mercure belge,* 1821, t. X, p. 200.)

[2] *Mercure belge,* 1818, t. V, p. 125.

[3] *Mercure belge,* 1819, t. VI et VIII. Séance du 24 décembre 1819.

voix, mettait de la chaleur et de l'émotion à prophétiser nos destinées. Son collègue Gendebien joignait à l'autorité de son âge la sagesse de ses conseils, il avait de la conviction, recherchait l'origine de la liberté dans le ciel et se faisait gloire de son titre de *libéral*. Reyphins maniait l'arme de l'ironie ainsi que Dotrenge et Pirson. Sa parole remontait aux principes, sa logique était serrée, son expression énergique quand il s'agissait de découvrir les blessures de la patrie.

A part ces rares éclats, les séances se passaient monotones et froides, séances de lecture, sans interruption, sans public. « Concentrés presque exclusivement dans la discussion des lois d'impôt et des nouveaux codes, à peine ces débats excitaient-ils l'attention de quelques hommes spéciaux [1]. »

Parmi les hommes qui se distinguèrent au premier rang des orateurs et qui obtinrent la popularité dont de Potter jouit plus tard, il faut citer les deux chefs de l'opposition libérale : Dotrenge et Reyphins.

Dotrenge [2], député de Bruxelles, était versé dans notre histoire, et personne ne connaissait mieux que lui le passé de nos institutions ; à beaucoup d'esprit il joignait une parole élégante et facile. Ses écrits étaient corrects, sa pensée claire. Bien qu'il se réservât ses opinions et ses connaissances, il savait en tirer parti. D'allures franches et de parler indépendant [3], s'il n'atteignait pas la haute éloquence, il se faisait écouter avec attention, grâce aux anecdotes et aux traits piquants dont il émaillait ses discours diffus et traînants. Il faudrait citer la péroraison de son discours sur les impôts, tant les accents de son patriotisme sont ardents. Après avoir dépeint la prospérité dont jouissait la Belgique quand elle fut unie à la Hollande, et la ruine prochaine dont elle était menacée malgré les services rendus à sa sœur du Nord, il finissait par ces mots : « Décidez maintenant, concitoyens du Nord ! Et si vous avez pris froide-

[1] LEBEAU, *Souvenirs*, p. 110.
[2] *Biographie nationale*. Notice par JUSTE.
[3] D'après Gendebien (*Biographie nationale*.)

ment la résolution, consommez cette nuit le fratricide de la vieille et loyale Belgique. »

« Personne, dit de Gerlache [1], n'a mieux pénétré les misérables escamotages de la dette morte et différée, les travestissements, les fraudes du syndicat d'*amortissement* qu'il appelait le syndicat d'*engloutissement*. En société, Dotrenge causait bien et pouvait causer à peu près de tout. Chaque jour, dans son bon temps, il courait de lui quelque mot nouveau qui faisait fortune. »

« Reyphins, ajoute de Gerlache, qui prenait la parole plus rarement et qui improvisait, produisait à la tribune bien plus d'effet que Dotrenge. Sa déclamation pénible, sa diction incorrecte et flamande affectaient d'abord désagréablement l'oreille. Mais il s'animait peu à peu, et alors sa prestance d'orateur, sa mâle physionomie, sa voix forte et âpre, saisissaient l'auditoire. Ses vigoureuses apostrophes démasquaient le Protée Appelius et faisaient baisser le verbe au terrible Van Maanen. Il commençait ordinairement ses discours, selon la vieille coutume des gens de l'opposition, par se citer lui-même, par rappeler complaisamment ce qu'il avait dit en cent occasions, pour prouver la vérité de ses prophéties et l'impéritie des ministres qui n'en avaient tenu compte. Et la Chambre tolérait cette espèce d'égoïsme superbe à cause de la hardiesse et du talent de l'orateur. Si l'on songe qu'alors les ministres morigénaient de haut les députés ; qu'ils avaient pour habitude de tout oser, comme aujourd'hui de tout endurer, on pourra se faire une idée du rôle de ces deux hommes. Vainqueurs par la discussion, presque toujours vaincus par le vote, leurs discours demeuraient comme d'énergiques protestations de la minorité opprimée contre la majorité ministérielle ou néerlandaise. Reyphins tirait d'ordinaire ses meilleurs arguments de notre histoire et de nos institutions... Les plaisanteries de Dotrenge, trop multipliées, et souvent de mauvais goût, pouvaient manquer leur effet; mais la rude et puissante dialec-

[1] De Gerlache, *op. cit.*, t. II, pp. 170 à 172.

tique de Reyphins agitait toujours violemment l'assemblée. Le reste de l'ancienne opposition belge, qui leur formait une espèce de cour qui les écoutait, les prônait et marchait moutonnièrement à leur suite, aurait pu se nommer la queue de Dotrenge et de Reyphins. »

Faisaient partie de cette *queue :* Surlet de Chokier[1], qui mettait au service de l'opposition son expérience, sa bonhomie pleine d'indépendance, sa parole simple et sans recherche qui, parfois caustique, harcelait et égratignait les ministres; Van Crombrugghe, de Gand, qui brillait lors des discussions juridiques ou administratives par la solidité de ses connaissances; Serruys, d'Ostende, qui éclairait les obscurités des questions de commerce ou d'industrie; Léonard Pycke, jurisconsulte éminent, qui élucidait les points de droit; le baron de Sécus, de Mons, le Nestor de l'opposition, qui possédait en propre la précision, la gravité et une dialectique rigoureuse; le baron de Stassart, enfin, qui avait en vue « de défendre les intérêts de son pays avec le zèle et la conscience de l'homme d'honneur, sans s'écarter toutefois des règles de la modération, et de combattre toutes les doctrines exagérées de quelque part qu'elles vinssent. » Ses discours, qu'il a conservés[2], sont exempts de haine et de passion; la phrase en est large et cadencée, l'idée se développe progressivement, elle se précise en synonymes et en gradations; sa qualité primordiale reste ici comme ailleurs la clarté. Sa parole lente et claire accentuait sans emphase la correction de ses discours que, du reste, il écrivait. Dans les dernières années de la domination hollandaise, de Stassart trouva des accents plus chaleureux, alors que, combattant les nouveaux impôts, il s'inspirait de la misère d'un peuple pressuré.

Il n'était pas le seul d'ailleurs dont l'esprit s'était modifié au contact de l'ardeur belliqueuse qui s'était emparée des journaux et de la nation belges. Les sentiments de l'opposition

[1] Il a réuni ses discours. (Juste.)

[2] *OEuvres,* p. 519.

s'étaient transportés au Parlement. D'octobre 1828 à septembre 1830, « les discours parlementaires — dit de Gerlache[1] — avaient alors le mérite, devenu si rare depuis, de représenter avec une fidélité parfaite l'esprit et le langage de la nation. Nous n'avions pas besoin de nous battre les flancs pour animer les passions et faire du bruit, la nation elle-même nous portait ».

Cette intensité de vie politique donna à de nouveaux venus l'occasion de se produire avec éclat. Le plus brillant fut, sans contredit, le baron de Gerlache. Il descendait dans l'arène préparé de longue main à la lutte par les études qu'il avait faites de l'antiquité et du moyen âge ; les catastrophes successives des régimes qu'il avait vus disparaître avaient mûri sa pensée ; son séjour à Paris l'avait mis en contact avec les hommes dont la réputation était le mieux établie[2], et, maintenant que l'âge avait achevé la formation de l'homme, il se présentait comme l'esprit le plus solide, la voix la plus autorisée, le caractère le mieux doué pour se mettre à la tête de l'opposition.

La discussion sur l'enseignement révéla sa valeur, et il n'y eut plus de débat de quelque importance auquel il ne prît part. Promoteur de l'Union, pas plus que ceux qui se trouvèrent mêlés à la Révolution, il ne cherchait la séparation des deux pays. On ne voulait qu'une fusion plus intime, une entente plus harmonieuse. Son éloquence, pareille à celle de Royer-Collard, s'appuyait sur l'histoire qu'il possédait à fond. Sa phrase est, comme celle de de Stassart, pure et classique, mais il a en plus de la vigueur, du relief et des mouvements oratoires chargés d'exclamations ou d'apostrophes. Toutefois, il ne s'abandonnait jamais complètement; d'ailleurs, les élans de la passion, la brusque chaleur de l'improvisation n'étaient pas de mise aux États-Généraux. De Gerlache parvenait à convaincre plus qu'à émouvoir. Sa science historique le rendait

[1] De Gerlache, *op. cit.*, p. 202.

[2] Il avait été le condisciple de Dupin, Pasquier, Mauguin, Hennequin, Teste.

particulièrement redoutable. Un jour qu'à une séance il lisait une page sur les pouvoirs du prince, qui relève de la nation, de violentes protestations se firent entendre. *Qui a dit cela ?* s'écriait-on. Sans s'émouvoir, de Gerlache acheva sa citation, puis il ajouta : « De qui est la pièce que je viens de lire, Messieurs? Elle est du fondateur de la liberté en Hollande; de l'un des ancêtres du fondateur de la liberté en Angleterre, en 1688; d'un prince de la même famille et du même nom que le fondateur de la liberté en Belgique en 1815, de Guillaume le Taciturne, enfin ! »

De Gerlache devint le chef de l'opposition catholique, tandis que Ch. Le Hon, de Tournai, l'était de l'opposition libérale. Mais tous deux se firent les champions des revendications nationales. Le Hon était modéré, il s'occupait de préférence des questions d'ordre économique et il fut un des rares orateurs qui se laissèrent aller parfois à l'improvisation. Enfin, de Brouckere, qui appartenait au même parti que Le Hon, fut un rude adversaire du Gouvernement ; il se distingua en défendant la liberté de la presse, et, le premier, il osa se servir du droit d'initiative.

Tel fut, dans ses grandes lignes, le caractère de l'éloquence parlementaire de 1815 à 1830. Ce qui lui manquait, comme à toutes les manifestations intellectuelles de cette période, c'est la préparation. Pour la première fois, nos hommes politiques prenaient part aux délibérations législatives. Ils y apportaient le calme et la gravité qui convenaient à des hommes exerçant une fonction importante et nouvelle. De plus, le tempérament wallon était déprimé par la froideur hollandaise et par l'usage d'une langue inconnue. Aussi la plupart des membres observaient-ils un silence judicieux. Peu importe, ce fut une école dont les résultats furent appréciables dans la suite. On les vit, quand l'heure fut venue, diriger avec tact et dignité les destinées du nouveau royaume de Belgique.

L'éloquence de la chaire fut stérile durant cette période. Seul l'abbé Sotteau jouissait d'un renom d'excellent prédicateur;

mais ses sermons ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il nous a légué une *Rhétorique française* qui le range — au dire du baron de Stassart[1] — parmi les successeurs des Rollin et des Batteux, mais dont l'utilité nous paraît contestable.

6. — La presse.

Cf. Bourson, *Histoire de la presse.* (Patria belgica, t. III, pp. 357-382.)

Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, 8 vol. Paris, Poulet, 1860.

De Clerq. *Du régime de la presse en Belgique sous l'Empire.* (Revue trimestrielle, avril 1865, t. XLVI, pp. 43-101.)

Rousselle, *Bibliographie montoise*, pp. 106 à 121. Mons et Bruxelles, 1858.

P. Verhaegen, *Essai sur la liberté de la presse en Belgique avant la domination française en Belgique.* Bruxelles, 1893.

Warzée, *Essai historique sur les journaux belges.* Gand, 1845.

Capitaine, *Recherches historiques sur les journaux.* Liége, 1850.

Vincent. *Essai sur l'histoire de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.* Bruxelles, Delfosse, 1867.

Barthels, *Documents historiques sur la Révolution belge*, 2e édition. Bruxelles, Lejeune, 1836.

Ed. Romberg. *Les journaux à Gand en 1815 pendant les Cent jours.* (Revue de Belgique, 1895, 2e série, t. XV, p. 238.)

La littérature politique, celle des brochures, des pamphlets, des journaux, formerait à elle seule un long chapitre si elle n'appartenait plutôt à l'histoire nationale.

L'histoire littéraire ne peut se préoccuper que des tendances artistiques que les champions de nos libertés cherchaient à réaliser dans l'expression de leurs idées. Mais généralement, car il y eut des exceptions, le fond leur importait plus que la forme ; en outre, il est difficile de rendre à chacun ce qui lui revient, parce que les articles des différents journaux étaient

[1] *OEuvres,* p. 77. Note 92 de ses *Fables*.

anonymes. Pris dans l'engrenage de la politique, ces vaillants polémistes consacrèrent toutes leurs veilles à la défense de la patrie. Et « quiconque — dit un auteur [1] — s'opposait par écrits, paroles ou actions, dans les journaux, par les brochures, devant les assises, du haut de la chaire et dans les pétitions à la suprématie de Guillaume, Van Maanen et Libri, préparait, volontairement ou involontairement, les voies à la Révolution de 1830 ».

Le journalisme fut d'introduction tardive dans nos provinces, car avant le XIXe siècle, on ne rencontre aucun journal offrant un réel intérêt national [2]. Sous les régimes espagnol et autrichien, la presse était soumise à la censure de l'autorité civile et ecclésiastique, qui ne devait pas être trop rigide, puisque les philosophes et les encyclopédistes purent faire imprimer leurs publications à Bruxelles, à Liége ou à Bouillon [3].

En France, la liberté de la presse, qui avait été réclamée dans les cahiers de 89, fut reconnue. « Elle exista sans frein et sans limites pour tous les partis, pour toutes les factions jusqu'à la fin de l'Assemblée nationale [4]. » La Convention avec sa loi des suspects, son tribunal révolutionnaire, rendit illusoire cette liberté. D'après la Constitution de l'an III, promulguée en Belgique le 6 octobre 1795, nulle entrave ne devait enchaîner la libre expression de la pensée. En fait, ce fut le règne de l'arbitraire. Il se publiait alors à Bruxelles une dizaine de gazettes, et chaque localité importante avait la sienne; l'autorité supprima les unes, suspendit ou tracassa les autres, et souvent sous les prétextes les plus futiles; ainsi, le *Courrier de l'Escaut* était supprimé en 1794 pour avoir reproduit ce vers : *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux* [5].

[1] Barthels, *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution*, p. 2.

[2] Warzée, *op. cit.*, p. 6. — Piot, *Histoire de Marie-Thérèse.*

[3] Cf. Francotte, *La propagande des encyclopédistes français au pays de Liége*. 1750-1790. Bruxelles, Hayez, 1880, chap. II, p. 31.

[4] Hatin, t. VIII.

[5] Romberg, *op. cit.*

Le Directoire [1] se montra pendant un an d'une sévérité inouïe. Il mettait la presse sous la surveillance arbitraire de la police, décrétait la peine de mort contre ceux qui auraient aidé au renversement de la république, proscrivait le nom de l'auteur et de l'imprimeur, rendait l'éditeur responsable des articles anonymes, autorisait à poursuivre non seulement l'imprimeur, mais même les vendeurs. En Belgique, il supprima quatre journaux de Bruxelles et condamna trois journalistes à la déportation. Il fallut que l'imprimeur Dollé, de Gand, changeât le titre de son journal, *Gazette van Belgie*, parce que cet idiome rappelait aux Français *les anciens temps de la barbarie*. Le *Rapporteur*, de Bruxelles, est supprimé en 1799, parce qu'il avait écrit : « On mande de Blankenberg que les Anglais y auraient fait une descente et y auraient enlevé des bestiaux qu'ils ont payés. » Cette note, disait l'arrêté, tend à ranimer l'espoir coupable des ennemis de l'intérieur [2]. Le rédacteur de l'*Oracle* est tancé parce qu'il use de termes abolis, comme *mardi de Pâques*, ou qu'il ressuscite des mots datant du régime féodal ; or, ces mots se trouvaient dans une annonce concernant la vente de biens seigneuriaux [3].

Avec le Consulat [4], il se produisit tout d'abord une détente, mais peu à peu les règlements succédèrent aux règlements, sans que l'Empire vînt apporter quelque adoucissement au régime. Une direction générale de l'imprimerie et de la librairie veillait à l'observation des arrêtés. Chaque département, sauf celui de la Seine, ne pouvait avoir qu'un journal. On se montrait plus large pour les feuilles d'annonces et les journaux littéraires.

Les imprimeurs, en nombre limité, devaient être brevetés et assermentés, après avoir au préalable fourni un certificat de moralité et d'attachement au souverain. Enfin, toutes les nou-

[1] Mathieu, *Biographie montoise*, pp. 66 et 106.
[2] Warzée, *op. cit.*, p. 23.
[3] Idem, pp. 65-66.
[4] Mathieu, *op. cit.*, pp. 67-68.

velles politiques devaient être visées par la police. Quant aux journaux étrangers, ils étaient interdits [1].

On vit reparaître les proscriptions et les vexations. Le *Compilateur* et la *Gazette des départements du Nord* sont suspendus en 1803, pour avoir inséré des articles contraires aux principes du gouvernement [2]; en 1811, le préfet supprime sans motifs la *Feuille du département de Jemmapes*, qui était inoffensive [3]; Faipoult, préfet à Gand, écrit en 1809 à Réal, chargé de la police, que « la *Gazette van Gent* nuit au progrès de la langue française déjà assez répandue dans le département, mais qui ne saurait l'être trop ». Et l'on force le rédacteur à publier son journal dans les deux langues, sans souci des frais qu'occasionnera cette transformation [4]. D'ailleurs, on n'y allait pas de main morte avec le flamand. Car, en 1803, comme on voulait créer à Bruxelles un journal flamand, le préfet refusa l'autorisation. « Votre gazette, citoyens, — disait-il, — ne saurait offrir cette facilité (d'être comprise) écrite en un idiome particulier à un infiniment petit nombre de départements. Elle irait d'ailleurs contre le but actuel de l'instruction publique en propageant une langue qui n'est pas celle de la nation [5]. »

La presse, étant toute entre les mains du gouvernement, ne livrait au public que ce qu'il plaisait au maître d'approuver, et l'*Oracle* de Bruxelles en était encore à narrer les victoires de Napoléon quand les Alliés pénétraient en Belgique [6]. Il faut dire que l'*Oracle* passait aux yeux de l'autorité pour le journal le mieux rédigé, tandis que les autres n'étaient qu'éphémères et sans intérêt [7]. Et cependant l'*Oracle* se bornait aux nouvelles de Paris, aux faits officiels; rarement il s'occupait de questions locales, sauf en ce qui concernait les faits et gestes du préfet

[1] WARZÉE, *op. cit.*, pp. 61-62.
[2] IDEM, p. 23.
[3] IDEM, p. 112.
[4] DE CLERCQ, *La presse sous l'Empire.*
[5] WARZÉE, *op. cit.*, pp. 53, 86.
[6] ROMBERG, *op. cit.*
[7] WARZÉE, *loc. cit.*, p 52.

de la Dyle. Sous le titre *Variétés* s'étalaient des petits vers, des comptes rendus d'ouvrages nouveaux ou des fleurs de rhétorique de ce genre : « On annonce que Mme Desaix, mère du général *sur l'urne duquel elle pleure encore*, a obtenu une pension de 3,000 francs, et la radiation (de la liste des émigrés) de deux de ses fils, frères de l'*illustre expiré* [1] ».

Quant au ton des gazettes, il fut d'accord avec les événements. Sous la République, les journaux furent nombreux, mais sans vitalité ; leurs rédacteurs n'avaient pas le moindre souci des règles de la grammaire. Ils s'inspiraient des principes révolutionnaires et les exposaient avec l'emphase caractéristique de cette période. Les grands mots et les grands gestes allaient de pair et contrastaient singulièrement avec cette simplicité républicaine, objet d'éloges quotidiens. Il est vrai — comme dit l'un d'eux — *que l'on s'électrisait du feu sacré de la liberté* (!). On formulait dans ces journaux des vœux ardents pour le bonheur de l'humanité ; on félicitait les autorités de ce qu'elles travaillaient avec activité à faire disparaître des églises les écussons de la noblesse, *ces emblèmes choquants de l'esclavage ;* on se plaisait à constater que durant la semaine sainte, on avait dansé ferme autour de l'arbre de la liberté, ce qui prouvait *que l'influence des moines sur les ménages n'est plus si universelle dans la Belgique de l'an IV de l'ère républicaine que dans la Belgique de 1790 de l'ère chrétienne ;* on mêlait aux déclamations politiques des professions de foi en vers contre le règne des tyrans ou des hymnes patriotiques à l'occasion des triomphes de la République [2] ; on affichait la grossièreté. En 1792, le *Journal de la Société des amis de la liberté* annonçait en ces termes l'apparition d'un confrère : « Le véritable père Duchesne, animé d'un zèle b... patriotique, est arrivé à Bruxelles, où il continuera à publier ses feuilles. Son premier numéro, qui paraît sous le titre du *Père Duchesne fumant*

[1] Cf. Bourson, *op. cit.*, pp. 369-371.
[2] Cf. Warzée, *op. cit.*, pp. 36 à 45.

une pipe dans un estaminet à Bruxelles, annoncera quels sont ses principes [1] ».

En somme, la presse, sous la République, affectait de mettre son langage au niveau du peuple, un peuple trivial et grossier ; elle était descendue plus bas encore que le théâtre, qui avait au moins quelque prétention à l'art. Sous l'Empire, elle se relève, mais n'en devient que plus pâle. La première était farouche et sauvage, soulevait les passions et excitait les haines ; la seconde, modelée sur le *Journal officiel,* se faisait craintive courtisane du maître qui la foulait aux pieds. Seul l'art de cacher sa pensée fut cultivé par les quelques journaux qui avaient obtenu la permission de paraître.

Le gouvernement hollandais, tout en autorisant la publication de nouveaux journaux, ne se fit pas faute de prendre des mesures attentatoires à la liberté de la presse, inscrite cependant dans la loi fondamentale. On proclamait la presse libre en principe, mais à cette liberté on apportait force correctifs. Tout auteur, imprimeur, éditeur ou distributeur était responsable des écrits qui auraient pu léser les droits soit de la société, soit de l'individu [2]. En même temps était mis en vigueur l'arrêté du 20 avril 1815, qui instituait une commission spéciale pour juger des délits de presse et édictait des peines très rigoureuses contre les alarmistes ou contre tout partisan d'un gouvernement étranger. Cet arrêté, qui subit des modifications au cours de ces quinze années, fut appliqué avec une sévérité outrée et fut une des causes de la chute de Guillaume Ier. A aucune époque, on ne vit tant de procès de presse [3]. On commença les poursuites dès 1815 ; en 1830, on pouvait en compter une par jour. Aussi l'une des premières mesures que prit le Gou-

[1] Warzée, *op. cit.*, p. 32.

[2] Pour fonder un journal, il fallait justifier de trois cents souscripteurs. (Warzée, *op. cit.*, p. 8.)

[3] Barthels, *loc. cit.*, pp. 5-7. (*Discours de De Brouckère aux États-Généraux,* 1828.) — de Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, t. I, p. 8.

vernement provisoire, ce fut d'assurer la liberté de la presse. « L'abolition de la censure commence l'émancipation littéraire, le romantisme la continue, mais la liberté politique peut seule l'achever », écrivait Claes peu avant la Révolution [1]. 1830 vint accomplir le vœu du publiciste.

Le journalisme, qui en était à ses débuts chez nous, parut d'abord très terne. En 1818 [2], le *Mercure* constatait que les journaux formaient « la partie sinon la plus solide, du moins la plus considérable de notre littérature ». Il se plaignait en outre d'y voir trancher lestement les questions politiques et littéraires par des jeunes gens dont le talent avortait rapidement. Il ajoutait cette appréciation sommaire : « L'*Observateur* conserve sa vérité dogmatique; le *Libéral* tourne moins souvent ses regards vers la France ; le *Journal général*, à sa naissance, marche d'un pas ferme, d'une modération hardie comme le *Journal de Gand ;* le *Constitutionnel* s'indigne; l'*Oracle* s'applaudit; le *Véridique* ment quelquefois; le *Journal de la Belgique* vit des articles de Paridaens ». Un autre écrivain disait [3] : « *A quelques exceptions près, tous les journaux de Belgique sont frappés d'une nullité presque absolue.* Le goût, la critique, l'enjouement, le papillonnage, l'esprit de boudoir, cette politesse de style, ce grain d'atticisme, cette finesse d'observation, cette raison assaisonnée de la vive plaisanterie qui font le charme des journaux de Paris : cela leur semble totalement inconnu ».

D'ailleurs, jusqu'en 1824, toute l'attention publique était tournée, loin de nos intérêts, vers la politique française, dont les débats remplissaient les colonnes de nos gazettes [4], et les événements de Naples, du Piémont ou d'Espagne offraient plus d'attrait que les discussions de nos États-Généraux. En 1824, ils en étaient encore à contrefaire les journaux parisiens [5]. On manquait souvent d'unité dans la direction, les

[1] *Recueil encyclopédique*, p. 125.

[2] *Le Mercure*, t. V.

[3] *Tablettes belges*, 1825, p. 248.

[4] Lebeau, *Souvenirs*, p. 108.

[5] Bourson, *loc. cit.*, p. 374.

principes variaient et se contredisaient d'un jour à l'autre [1]. Enfin ils étaient relativement peu nombreux : en 1830, on en comptait 34 ; le plus répandu n'avait pas 1,600 abonnés et tous ensemble en comptaient moins de 22,000 [2]. Et cependant que de chemin nous avions fait depuis 1815 !

« Il y a quelque vingt ans, disait un journal en 1841 [3], dans les rares journaux qui se publiaient alors à Bruxelles, on n'eût pas cité un seul écrivain belge. » Les exilés français s'étaient emparés de nos journaux qui devenaient des organes anti-bourbonniens. Sous leur direction, nous eûmes une presse à la fois libérale et anticatholique à l'instar du *Constitutionnel* de Paris [4].

Peu à peu, l'esprit français fit place à l'esprit hollandais. « Les uns avaient voulu nous franciser ; les autres s'appliquaient à nous ôter notre *légèreté*, notre *mobilité*, notre *vanité parlière*, qui s'était, à leur dire, surabondamment développée pendant notre contact avec les Français [5]. » A tour de rôle, nos maîtres nous morigénaient ; les talents s'effaçaient devant l'arrogance de nos professeurs, et l'on se contentait de payer l'impôt, de subir les charges dont on accablait le pays, sans oublier de payer les amendes qui fermaient la bouche à ceux qui avaient l'audace de se plaindre. « Toutes ces causes, dit le même auteur, expliquent suffisamment, à notre avis, la rareté des hommes capables chez nous, vers 1825, de prendre une part active à l'opposition qui déjà grandissait menaçante pour la Hollande. La Belgique avait abdiqué, au profit des étrangers, toute science. On lui faisait de l'esprit national, de l'opposition nationale, de la littérature nationale, Dieu sait comme ! Et chacun s'émerveillait de voir les choses si bien marcher au profit du pays. »

[1] *Tablettes belges*, p. 248.
[2] POTVIN, *Histoire littéraire*, p. 194.
[3] Cf. à ce sujet un intéressant article des *Publications générales* du 16 octobre 1841 reproduit par WARZÉE, *op. cit.*, p. 118.
[4] WARZÉE, *op. cit.*, p. 119.
[5] IDEM.

Quant aux catholiques [1], c'est à peine s'ils se doutaient que la presse fût une puissance. Le *Courrier de la Meuse*, à Liége, ne donnait que des nouvelles ecclésiastiques; le *Courrier de la Flandre*, précurseur du *Catholique*, eut quelques hardiesses; l'abbé de Foere — comme nous l'avons déjà dit — était emprisonné et le *Spectateur* cessait de paraître « sur invitation des supérieurs ».

« L'opposition avait été jusqu'alors voltairienne et antimonarchique, ainsi que le pouvaient faire les hommes qui la dirigeaient. Le feuilleton se composait d'anas ramassés dans tous les dictionnaires d'anecdotes, le tout saupoudré de citations de Boulanger, de Diderot, d'Helvétius, de Condorcet sur la *monstrueuse intolérance* du catholicisme et la *rationalité du déisme.* Ceci était pour les grands journaux. Les petits se contentaient de matières moins relevées; les nouvelles et quelques éphémérides les sustentaient d'ordinaire. Sans y songer le moins du monde, la presse belge faisait de l'opposition extrême-gauche aux Bourbons, et de la réaction impériale, le tout aux frais des éditeurs nationaux qui s'aperçurent au bout de dix ans qu'ils avaient dépensé leur argent pour faire la guerre au roi de France [2]. »

Jusqu'en 1828, la presse belge resta presque tout entière entre les mains des réfugiés français ou des émissaires hollandais. Mais alors elle se réveilla de son sommeil, secouée par les événements. Aussi les deux dernières années du régime hollandais furent sans contredit les plus brillantes qu'elle ait fournies [3]. « C'est qu'alors — dit de Gerlache — elle avait la nation pour elle... Elle faisait une guerre incessante, acharnée, où le ministère fut criblé sous le feu de cette artillerie quotidienne, qui lui payait avec usure les intérêts de tant d'années d'indifférence politique [4]. » Tout ce que n'avait pu étouffer la dictature impé-

[1] Cf. un article du *Courrier belge* sur la presse catholique avant la Révolution dans Barthels, *op. cit.*, p. 21.

[2] Warzée, *op. cit.*, p. 120.

[3] de Gerlache, *op. cit.*, t. II, p. 27.

[4] Idem, p. 26.

riale ou le prosélytisme hollandais se prit d'une nouvelle énergie, et l'on vit surgir toute une pépinière d'écrivains jeunes et ardents, qui tinrent haut et ferme le drapeau des revendications patriotiques. On oublia les divisions de la veille, catholiques et libéraux reconnurent que leurs rancunes n'avaient pu que servir les vues du pouvoir. L'union se fit.

Ce ne fut pas sans peine, toutefois. Il fallut démontrer que l'Église n'était pas ennemie de la liberté et rassurer ceux qui craignaient que le monopole civil ne fût remplacé par le monopole religieux. Enfin, quand les querelles de partis se furent tues devant l'importance d'une lutte nationale, on battit en brèche toutes les innovations du gouvernement, on dévoila ses atteintes à la liberté et on le sapa de tous les côtés à la fois.

Ce mouvement fut aidé par le mouvement analogue qui se produisait alors en France. L'influence française accéléra la marche des idées [1]. Les catholiques avaient trouvé dans les brochures de Lamennais sur la liberté de l'enseignement et la liberté des cultes des arguments dont ils se faisaient l'écho au Parlement et dans les journaux ; les libéraux, lecteurs du *Globe*, avaient adopté la tolérance de Guizot et de Cousin et réclamaient, eux aussi, la liberté de l'instruction et des croyances. Le *Courrier des Pays-Bas*, le *Politique* et d'autres cessèrent leurs attaques contre les catholiques, et l'on marcha la main dans la main.

« On ne se contenta plus, dit de Gerlache [2], de demander l'exécution pure et simple de la loi fondamentale. On se mit à réclamer non seulement la liberté des cultes, de langage, de l'instruction, l'égale répartition des emplois et l'inamovibilité des juges; mais encore le jury, la responsabilité ministérielle et une quantité d'autres libertés. » Quant à la liberté de la presse, elle était devenue *comme une sorte de panacée politique.*

Le *Courrier des Pays-Bas* fut l'un des agents les plus actifs du soulèvement national contre l'arbitraire du gouvernement

[1] DE GERLACHE, *op. cit.*, t. II, pp. 3 à 5.
[2] IDEM, p. 5.

hollandais [1]. Organe de l'opinion libérale, il avait pour rédacteurs Van Meenen, Lesbroussart, Jottrand, Claes, Mascart, Van de Weyer, de Brouckère, Nothomb et de Potter. C'étaient, pour la plupart, de jeunes avocats remplis de verve et d'entrain, passionnés pour la cause qu'ils défendaient et que ne rebutaient point les amendes ni la prison. Parmi ces noms, nous nous arrêterons à celui de P.-P. Claes, parce qu'il appartient tout entier à cette période et parce qu'une mort prématurée l'arracha à de brillantes destinées. « Le pays — dit un contemporain [2] — ne comprendra jamais la perte immense qu'il fit en ce jeune tribun à la parole acérée et aux convictions profondes. » « Il se distinguait des patriotes — dit un autre journal [3] — par une rare particularité, il savait écrire. Grâce à lui, le *Courrier* était devenu un recueil d'épigrammes malignes et de réflexions éloquentes; son style mordant, coloré, incisif, était redouté à l'égal de celui de Paul Courrier par les Bourbons. » Le premier, il secoua le joug de la presse étrangère, railla les prétentions de tous ces professeurs exotiques de littérature et de politique, et l'on ne put que s'ébahir de voir *un bon flamand* trouver dans sa plume des traits aussi aiguisés, des pensées aussi énergiques. Bien qu'absorbé par les soucis de la politique, il trouvait le temps de fonder avec Van de Weyer une *Revue belge*, dont il ne parut que quelques numéros. C'est là qu'il fit paraître des articles sur la littérature nationale dont nous avons reproduit des extraits au début de ce travail. Ils sont remarquables par leur causticité et par leur vérité. Claes avait découvert les plaies qui menaçaient de s'étendre à toute notre littérature.

Comme tous les champions de la liberté à cette époque, Claes fut récompensé de ses efforts par la prison. Détenu six

[1] Warzée, *op. cit.*, p. 77.

[2] Article des *Publications générales*, cité plus haut. (Warzée, *loc. cit.*, p. 121.) — Cf. *Notice biographique*, par Th. Juste, dans la collection des *Fondateurs de la monarchie*.

[3] *Messager de Gand*, 29 août 1832, n° 235.

mois en 1828, il reprenait en 1830 le chemin du cachot. Dans sa cellule, il écrivit un journal intime, inédit malheureusement, dont son biographe Th. Juste cite quelques extraits. On y voit transparaître une âme d'apôtre ardente et virile. Il écrit simplement et pourtant avec émotion. On lit par exemple, après une visite que lui a faite Jottrand, ceci où perce la mélancolie : « Cinq ans de bannissement, me dit-il tout froidement, qu'est-ce que cela fait ? Vous n'aurez que trente ans quand vous reviendrez. Il en parle, morbleu, bien à son aise. Je voudrais le voir à ma place ! » Le grand patriote mourut en 1832, du choléra.

« A Pierre Claes vinrent se joindre M. Tielemans, esprit ferme et droit ; M. Nothomb, que toutes les récriminations des partis n'empêcheront pas d'être un grand écrivain et un habile homme politique ; M. Devaux, qui a tenu depuis à la tribune ce qu'il promettait à son début comme publiciste ; M. Lebeau, trois fois ministre et à qui l'on doit reconnaître une grande supériorité d'orateur et d'homme d'État ; M. de Potter ; M. Ducpetiaux, ardent à l'attaque et toujours prêt à courir sus au malencontreux ministère Van Maanen ; M. Jottrand, infatigable et laborieux publiciste, et d'autres que nous ne pouvons citer étaient l'élite de cette jeune et chaleureuse pépinière de publicistes qui renversa un trône en ne voulant culbuter d'abord qu'un ministère [1]. »

Le *Courrier des Pays-Bas* était surtout ironique et mordant ; il montrait la contradiction que les libéraux ministériels mettaient entre leurs actes et leurs théories. « La liberté religieuse, disait-il, est bonne en soi, et surtout au profit du protestantisme, mais les jésuites sont si dangereux ! si puissants ! si perfides ! et il y a tant de jésuites, à commencer par M. de Potter et à finir par M. Van Meenen, qu'il vaut mieux être opprimé avec le synode, que libre avec l'archevêché, et écrasé par la férule de Genève qu'indépendant sous la houlette des papes. »

[1] Warzée, *op. cit.*, p. 121, art. cité.

Opposé dans les débuts à l'Union qu'il avait appelée un *alliage monstrueux du moderne et du gothique, de la liberté et de l'absolutisme, de la vie et de la mort*, le *Courrier* finit par y entrer sincèrement et avec les autres journaux proclama le principe : *pas de redressement de griefs, pas de subsides!* Puis il faisait appel à toutes les volontés : « Indépendants, hommes de l'opposition, que vous soyez libéraux, catholiques ou neutres, laissez parler contre votre union, ne vous séparez plus quoi qu'il puisse arriver, quoi que l'on dise et que l'on fasse avant que votre œuvre ne soit consommée... » Le premier, il démontra la nécessité du repétitionnement. « *Il faut insister pour obtenir*, disait-il. Vérité triviale qui court les rues et dont bien peu encore savent tenir compte. On fait un premier effort, puis on se croise les bras comme si tout était fait, comme si plus rien ne restait à faire. C'est un chariot qu'on traîne péniblement sur la montagne : parvenu à mi-chemin, on s'assied à l'ombre des arbres qui bordent la route, et tandis qu'on sommeille, le chariot recule emporté par son poids et se retrouve en un clin d'œil à son point de départ, fracassé souvent, hors d'état de recommencer le voyage, à moins de passer par les mains du charron... » Nos jeunes avocats, à Bruxelles comme à Liége, mettaient de la ténacité et de l'ardeur à secouer la torpeur et l'indifférence politique dont nos populations étaient envahies.

Le message sur la presse du 11 décembre 1829 avait mis le comble à l'exaspération. A partir de cette date, la lutte devient plus aiguë. Remarquons toutefois que les journaux ne s'attaquèrent jamais au roi, ils se plaignaient de son aveuglement et il n'était nullement question de se séparer de la Hollande. Le *Courrier* dévoila les subsides accordés sur les fonds de l'industrie au forçat Libri-Bagnano; il s'attaqua à la circulaire du ministre Van Maanen, qui reprochait aux magistrats leur tiédeur à l'égard des idées subversives de la presse; il prit la défense de ceux que le gouvernement avait destitués, et parmi lesquels on comptait quatre membres des États-Généraux ; le premier, il livra à la discussion les prérogatives royales

par un article mi-sérieux, mi-badin, sur l'origine et la nature de la loi fondamentale. L'histoire en mains, il prouvait que dans les Pays-Bas la royauté n'existait pas avant la loi fondamentale.

Le 31 janvier 1830 paraissait à la fois dans dix-sept journaux du pays le projet d'une souscription nationale en faveur des membres des Etats-Généraux qui seraient frappés par le gouvernement pour avoir défendu les intérêts de la nation. De Potter, de sa prison, envoya une lettre au *Courrier;* il souscrivait pour 100 florins et proposait d'étendre le projet à tous les citoyens indistinctement. Cette idée patriotique amena un regain de procès de presse, et aboutit à la condamnation de de Potter, Tielemans, Barthels et de Nève. On voulait atteindre la tête de l'opposition. Le *Courrier* alors fit un appel aux jeunes et leur demanda de descendre dans l'arène pour remplacer ceux qu'on avait forcés d'abandonner la lutte. Le pouvoir saisit cette occasion pour faire arrêter Claes. Néanmoins le *Courrier* continua la lutte, devenue plus mordante et plus âpre, jusqu'au jour de la victoire.

Tandis que le *Courrier* menait ainsi la bataille à Bruxelles, à Liége, le *Mathieu Laensberg* [1] montrait la même vaillance. Fondé en 1824, par P. Devaux, Lebeau, Firmin et Charles Rogier, le *Mathieu Laensberg* annonçait jovialement en paraissant qu' « abandonnant la lune pour la terre, l'avenir pour le présent, le trépied de la Sybille pour la patente de journaliste, (il s'efforcerait) d'être un peu moins plaisant que son nom, et (laisserait) à son confrère de l'*Almanach* tout l'éclat de son astrologique renommée ». Sur un ton plus sérieux, il ajoutait : « L'esprit général de la feuille sera modéré, sans faiblesse, sévère ou riant selon l'importance du sujet, mais toujours plein de respect pour les convenances, toujours animé du désir d'être utile. La société qui le dirige sacrifiera tout à cet objet, et sa plus douce récompense serait

[1] DISCAILLES, *Charles Rogier*, 2 vol. Bruxelles, Lebègue, s. d., t. I, pp. 84 et sqq.

de pouvoir prendre cette épigraphe : *J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage* ».

« Le *Mathieu Laensberg*, dit Fréson [1], fut un succès. Destiné d'abord à n'être qu'un journal populaire, le *Mathieu Laensberg*, entraîné par les événements, ne tarda pas à devenir le véritable organe de l'opposition constitutionnelle des provinces belges. L'éloquence de Lebeau, la haute raison, la puissante logique de P. Devaux, la hardiesse des principes politiques qu'ils défendaient, la fantaisie et l'esprit de Ch. Rogier, l'érudition de Van Hulst, enfin la collaboration de J.-B. Nothomb, de F. Rogier, de Teste, de Hennequin et d'autres, tout cet ensemble en fit de 1824 à 1830 un journal de tout premier ordre et qui se relit encore avec un grand intérêt. » Ce journal n'eut que deux fois des démêlés avec la justice, parce qu'il garda toujours une certaine modération dans le ton comme il s'en était fait une loi, et aussi parce que les magistrats de Liége étaient moins complaisants pour le gouvernement. Par la variété des sujets et la forme qu'ils leur donnaient, par l'intérêt des choses d'actualité, par la tolérance de leurs opinions et par leur programme politique, les rédacteurs firent du *Mathieu Laensberg* le meilleur journal de province. Les questions qu'ils traitaient prouvaient une largeur de vues et une maturité d'esprit étonnantes pour de jeunes écrivains. Aussi, bien des idées morales, politiques ou éducatrices que Ch. Rogier réalisa quand il fut ministre se trouvent-elles en germe dans le *Mathieu Laensberg*. La politique n'était pas la seule préoccupation du journal ; il donnait aussi place aux intérêts locaux, à la littérature et aux questions d'enseignement.

C'est le *Mathieu Laensberg*, devenu en 1829 le *Politique*, qui lança la première idée d'une union entre catholiques et libéraux. Puisque les griefs étaient les mêmes de part et d'autre, pourquoi n'aurait-on pas assuré par l'union le triomphe de la cause commune? Et malgré les attaques de la presse ministé-

[1] Lebeau, *Biographie nationale*.

rielle contre cette ligue *hybride*, ses rédacteurs n'en persistèrent pas moins. De tempérament combatif, ils luttèrent contre les empiétements du pouvoir; ils s'associèrent à ceux dont les condamnations brisaient la plume, et il faut citer ces lignes si jeunes et si émues qui saluaient Ducpetiaux à sa sortie de prison : « Quelque sort qu'on nous réserve, — c'est Ch. Rogier qui écrivait, — nous saurons l'accepter sans crainte. Comme M. Ducpétiaux, nous serons prêts à témoigner, en toute occurrence, de nos principes et à les consacrer, s'il le faut, par des sacrifices de bien-être et de liberté. Car, nous aussi, nous appartenons de cœur et d'âge à cette nouvelle génération qui, après avoir subi depuis quinze ans en France l'exil, la prison, les sabres des gendarmes, la fusillade militaire et jusqu'à l'échafaud, commence aujourd'hui, grâce à Dieu, à prendre sa part d'influence et d'action dans les affaires. Nous osons en répondre, en Belgique non plus, cette génération ne se laissera intimider ni vaincre par le despotisme quelles qu'en soient les colères, quels qu'en soient les héros; et ses efforts et ses combats auront aussi leur triomphe. »

Et quand les rédacteurs du *Courrier* eurent été frappés d'une condamnation inique, et qu'il semblait que la liberté fût à jamais proscrite, Rogier fait entendre un *Sursum corda* : « Nous sommes à la date du 2 mai, nous sommes arrivés à une époque où la défaite retrempe les âmes loin de les abattre. La religion ne fleurit qu'au milieu de persécutions; la semence d'un culte régénérateur eut besoin d'être arrosée par le sang des martyrs. La religion politique de l'Europe au XIXe siècle, c'est la liberté; les persécutions, loin de retarder son triomphe, en accéléreront la marche. Elle aussi a déjà eu ses martyrs; au besoin il s'en présentera de nouveaux, car la foi dans la liberté, dans ce culte des nobles âmes, ne succombe point devant la force matérielle. »

C'étaient là des hommes dont les paroles ne mentaient pas. Il faudrait reprendre une à une les colonnes fiévreuses de ces journaux où le ministère était chaque jour cinglé d'ironies mordantes ou de vigoureuses apostrophes. On verrait tout ce

qu'un régime oppresseur avait accumulé de haines au cœur de ceux qui avaient suivi dans l'histoire la marche de la liberté. Toute l'âme de la génération était vouée à ce culte et elle lui donnait toutes ses forces et jusqu'à sa vie.

Et partout c'était la même flamme incendiaire, la même énergie communicative : Kersten au *Courrier de la Meuse*, Barthels au *Catholique des Pays-Bas*, Vander Straeten et Levae au *Belge*, de Stassart et Van Mons au *Journal de la Belgique;* dans les provinces, le *Courrier de la Sambre*, le *Journal de Verviers*, le *Courrier de l'Escaut*, tous s'acharnaient à la résistance et entraînaient à leur suite la population hésitante. Les noms des rédacteurs de tous ces journaux sont inscrits au martyrologe de la presse, c'est dire qu'ils frappaient juste.

De son côté, le gouvernement avait confié à quelques étrangers le soin de rédiger les organes de sa politique. L'allure de ces journaux n'était pas la même. Le *Journal de Bruxelles*, devenu la *Gazette des Pays-Bas*, insérait les actes officiels et se montrait modéré; le *Journal de Gand*, acheté par le ministère, était publié par Steven ; Raoul défendait dans ses colonnes l'enseignement officiel. A Liége, le *Courrier universel*, subventionné par l'État, se faisait le champion de la politique hollandaise; ses rédacteurs étaient des étrangers, comme Teste père et fils, E. Münch, Pocholle. Enfin, Libri-Bagnano au *National* et Froment à la *Sentinelle des Pays-Bas* se distinguaient par la violence et la méchanceté de leurs attaques. Libri-Bagnano, forçat italien, avait reçu du gouvernement l'argent nécessaire à la création d'un journal ultra-ministériel. Son caractère agressif et fielleux fit plus pour la Révolution que bien des vexations de Guillaume. « Ce n'est pas qu'il fût possédé spécialement de cette fureur irréligieuse qui travaillait les rédacteurs du *Journal de Gand* et de la *Sentinelle*. Son fanatisme à lui, c'était le pouvoir absolu; son système gouvernemental, le bâton et le fouet. Comme le chien, il mordait sans regarder qui, ni quoi, ni qu'est-ce, dès que son maître lui disait de mordre. En Belgique, il trouva les jésuites exclus de la liberté et jetés dans une voie d'opposition démocratique : il

mordit donc les jésuites; en France, il se fût affublé de leur robe si Charles X avait voulu payer ses services au même prix que Guillaume Ier [1]. » C'est lui qui avait écrit : *Il faut museler les Belges comme des chiens;* et aussi : « Attendez, Messieurs les Belges, qui troublez les gens, nous vous donnerons sur les oreilles, et Dieu merci, l'étoffe ne manque pas. Cela dit, nous vous laissons braire en paix. » On comprend que, lors de la Révolution, le premier mouvement du peuple se soit porté contre ce journal. La maison du forçat fut saccagée et ses presses furent brisées. La colère contenue dans l'âme du peuple se donnait libre cours.

Libri, pour se dédommager, publia alors sous le couvert de l'anonyme deux brochures [2] qui étaient la suprême insulte aux hommes de la Révolution. « Tout ce que la haine peut distiller de fiel, inventer de calomnies, se trouve répandu dans ces quelques pages avec une profusion d'invectives qui soulèvent le cœur de dégoût », disait l'*Avenir* de Paris [3]. Il faut citer une page de ce pamphlet pour apprendre quelles insultes pouvaient germer dans l'âme d'un bandit. « Le peu d'hommes sages et de bons citoyens que l'on trouve parmi les Belges, écrivait Libri, se sont généralement formé le cœur et l'esprit à l'étranger; aussi les voit-on rougir de leurs compatriotes... On n'en compterait peut-être pas un sur dix mille, âgé de moins de quarante ans, qui ne soit tout gangrené, tout perverti. On dirait qu'en place du lait les Belges de notre temps ont été nourris avec de la boue...

» Le contact de la Hollande ne vous a tant offusqués que parce que la comparaison vous humilie. Depuis deux siècles et demi vous êtes restés stationnaires, peuple de bêtes de somme, incapable d'autre chose que de tendre le cou au joug que les convenances européennes exigent qu'on vous impose,

[1] Barthels, *op cit.*, p. 77.

[2] *La Belgique en 1830 ou Documents pour servir à l'histoire de son insurrection. — La ville rebelle ou les Belges au tribunal de l'Europe.*

[3] Barthels, *op. cit.*, p. 231.

constamment prêts à mordre la main qui vous protège et à baiser la verge qui vous frappe, lâches envers vos tyrans, rebelles envers vos bienfaiteurs !... De telle sorte qu'à proprement parler le caractère belge se compose d'une vraie caricature sociale, sorte de type unique dans l'espèce, et que personnifierait à merveille un perroquet enragé portant besicles, à instinct proditoire d'ingratitude, toujours prêt à mordre la main qui le nourrit, juché gravement sur une marotte, et un poignard en sautoir, babillant sans cesse et dans son monotone et intarissable caquet passant à tort et à travers, sans transition, de l'atroce au ridicule, et en définitive, ne sachant employer que les mots ignobles d'un baragouin composé de catalan, de tudesque et de welche. » Ce factum insensé était dédié au roi de Prusse, qui félicita Libri-Bagnano et lui envoya une tabatière de valeur.

Froment [1], à la *Sentinelle*, rivalisait de zèle avec Libri. Déserteur français, arrivé en Belgique sous les habits d'un séminariste vers 1821, Froment était devenu rédacteur principal au *Journal de Gand*, et s'y était révélé comme écrivain de talent. En 1822, il entrait au *Courrier des Pays-Bas*, qui était de l'opposition, mais dans les bornes d'une modération constitutionnelle. Cynique dans sa conduite autant que dans ses opinions, il écrivait *Entêtement*, article retentissant contre la politique royale et offrait en même temps sous main ses services à Van Maanen. Puis il quittait le *Courrier* pour la *Sentinelle des Pays-Bas*. Aidé de ses collaborateurs Gérard, Barré, Dumont et Lebrocquy, il était parvenu à créer autour du journal une véritable activité littéraire. « Si l'on est d'accord, dit Lebrocquy, pour lui refuser les qualités du cœur, on est unanime aussi à lui accorder celles de l'esprit. » Il déployait sa verve en épigrammes acérées contre les rimeurs de l'époque. Il voulait se venger de ce qu'on lui avait refusé l'insertion d'une ode contre don Miguel. « Froment, dit un auteur [2], est méchamment

[1] Cf. LEBROCQUY, *Souvenirs d'un ex-journaliste.*

[2] *Tablettes belges,* p 257.

malin; c'est un champion vaillant; c'est l'Achille des feuilletons : il n'abandonne son ennemi que lorsqu'il lui a fait mordre la poussière et qu'il l'a traîné sept fois dans la boue et tout sanglant autour de sa banlieue d'abonnement. S'il a voulu conquérir la réputation de Geoffroy des Pays-Bas, son espoir est comblé : il possède le sceptre dangereux de la satire et du pamphlet. »

Nourri des classiques anciens, Froment joignait à un goût sûr une pureté et une finesse pleines d'élégance. Il travaillait sa phrase avec un soin méticuleux ; « il cherchait à aiguiser son expression, à rendre sa période coulante et harmonieuse, à faire scintiller sa phrase ». Le fond lui importait peu, sa conscience s'accommodait tout autant d'une vérité utile que d'un sophisme dangereux. Au point de vue littéraire, il rejetait les timidités du classicisme et les exagérations du romantisme. Malheureusement, ses débats littéraires dégénéraient en attaques personnelles, et il allait jusqu'à fouiller la vie privée de ses adversaires. Une fois dans ses griffes, on était, comme dit un auteur [1], condamné à du *froment* pour dix, quinze ou trente jours suivant le délit, et pour avoir la paix, on finissait par s'abonner à son journal. Si Froment fut pour beaucoup de ses collaborateurs un maître ès lettres, il eut le double tort de se laisser acheter par le gouvernement et de traîner dans la boue ce qu'il aurait dû respecter. Après 1830, Froment garda toutes ses rancunes contre la Belgique, et, dans ses *Études sur la Révolution*, il ne nous ménageait pas plus que ne l'avait fait l'Italien Libri. Il avait cependant moins que celui-ci l'écume à la bouche ; il ne voyait dans la Révolution qu'*un grand forfait politique*.

A part l'hostilité que ces deux courtisans du roi de Hollande témoignaient à la Belgique, — et encore, étaient-ce des étrangers, — on peut dire qu'il y a dans cette partie de notre histoire littéraire un caractère général qui fait défaut aux autres branches que nous avons passées en revue : c'est à savoir l'unani-

[1] Lebrocquy, *op. cit.*

mité des efforts, l'acharnement collectif que l'on met à défendre les prérogatives constitutionnelles. On s'était préparé à cette grande bataille par l'étude sérieuse de l'histoire nationale; on témoignait une connaissance approfondie de la philosophie sociale. On voyait à la tête de ce mouvement des professeurs comme Lesbroussart, de Reiffenberg, Van de Weyer; des jurisconsultes comme d'Elhougne, de Doncker, Van Meenen; des hommes d'étude comme l'abbé de Foere; des avocats comme Rogier, Lebeau, Devaux; des jeunes gens enthousiastes et épris des nouvelles idées françaises comme de Gerlache et Nothomb; outre cela, un contingent de Français élevés dans les luttes de la Révolution comme Cauchois-Lemaire, Arnault, Sensier-Lacroix : union féconde en résultats !

Lors du procès de de Potter, Van de Weyer disait : « Le ministère public ignorerait-il qu'il attaque ici dans les journalistes les hommes les plus distingués de tous les pays? En Angleterre, les Sheridan, les Fox, les Brougham, les Walter Scott, les Canning, etc., sont des journalistes. En France, les Chateaubriand, les Benjamin Constant, les Fiévée, les Kératry, les Dubois, etc., sont des journalistes. En Hollande, les Doncker-Curtius, les Vollenhoven, les Kinker, etc., sont des journalistes. En Amérique, Franklin était journaliste, et c'est à cette école que se sont formés tous les publicistes. En Belgique, les Van Meenen, les Lesbroussart, les Plasschaert, les Barthélemy, les Rogier, les Van Hulst, sont ou ont été des journalistes. Et si, un jour, j'avais à rendre compte à mes concitoyens de l'emploi de mon temps et de mes facultés dans l'intérêt de mon pays, je dirais avec orgueil : « Mes premières pensées ont été consacrées à nos garanties sociales, et je suis journaliste depuis autant d'années ». Ces dernières paroles sont celles de toute la génération de 1815 à 1830, et cette mâle assurance en est le plus beau fleuron.

La presse fut aidée dans son œuvre par de nombreux pamphlets, écrits politiques que suggéraient les événements, les institutions nouvelles, les mesures innovées par le pouvoir. Chacun voulait aider à la reconstitution nationale, et le fai-

sait sinon avec talent, du moins avec sincérité. L'*Observateur* [1] émettait à ce propos ces réflexions : « Les pamphlets et libelles n'appartiennent pas à l'histoire littéraire, mais à l'histoire politique ou religieuse. Ils ne montrent pas l'état des connaissances, ni le goût d'une nation, ni même de leurs auteurs ; mais les vues de ceux qui emploient ces derniers et la classe d'hommes sur laquelle ils veulent agir. » Cela est vrai en général, sauf quand les pamphlétaires ont nom P.-L. Courrier ou L. Veuillot.

Avant même la décision des puissances en 1815, on avait vu paraître les premiers plaidoyers en faveur de tel ou tel système, et nos concitoyens s'étaient arrogé le droit de donner leur avis. De Keverberg écrivait quelques opuscules ; d'Eckstein [2] adressait au roi des Pays-Bas des mémoires où l'on rencontrait des phrases peu banales, comme celle-ci : « Le nouveau monarque sera dorénavant le soleil éclairant et fructifiant le vaste champ de ses domaines ». Il est vrai que d'autres [3] cultivaient la flatterie sous forme de calembour et qu'ils écrivaient : « La maison d'Orange recueillera les meilleures oranges dans les champs toujours fleuris et accroissants de ses corporations. » Dans les *Réflexions sur l'intérêt général des Belges* [4], un auteur disait : « Depuis dix-huit mois (1815), on a plus écrit en Belgique que dans les vingt années précédentes ; cependant nous n'avons pas su nous garantir de cette ridicule fièvre pamphlétaire française ». Il y a des *Remarques patriotiques*, des *Belges, vous dormez !* par Donny, dont le langage ne s'écarte guère de la vulgarité ; ou bien on examine si la *Réunion de la Belgique à la Hollande serait avantageuse ou désavantageuse* [5]. Dans le *vœu du peuple belge pour le salut de sa patrie* [6], l'auteur formulait le désir de

[1] L'*Observateur*, 1815, t. III.

[2] Bruxelles, Lemaire, 1815.

[3] *Remarques patriotiques sur la réunion de la Belgique à la Hollande*, par J.-B. Ms. Anvers, 1814.

[4] Bruxelles, Walhen, 1815, par un Belge.

[5] *Réfutation d'une brochure intitulée la réunion de la Belgique, etc.* par A. B. C., par Van Wamel, d'Anvers.

[6] Gand, juin 1815.

voir incorporer la ligne de Vauban aux Pays-Bas. Hoverlant, pour prouver la supériorité des anciennes constitutions sur les nouvelles et la somme de bonheur qu'elles apportaient en plus, écrivait une *Exposition des constitutions de la province de Tournay depuis J. César jusqu'à nos jours.* Raepsaet [1] et de Robiano [2] manifestaient également leurs préférences pour le passé, tandis que Plasschaert mettait toute sa logique et toute son éloquence à déraciner les vieux préjugés.

Les idées nouvelles de tolérance religieuse étaient vivement combattues par l'épiscopat. Les instructions pastorales de Mgr de Broglie, évêque de Gand, et de l'évêque de Tournai en révélaient le danger, et les évêques avaient présenté au roi une adresse où ils disaient avec Mgr de Broglie : « Admettre la liberté des cultes, c'est admettre que toutes les religions sont également bonnes ; c'est l'indifférentisme ».

La question de la langue nationale ne fut pas sans susciter de nombreuses polémiques, comme nous l'avons dit antérieurement. Il en fut de même de l'enseignement que le gouvernement voulait monopoliser. Le Cocq [3], des Etats du Hainaut, cherchait les moyens de relever l'instruction primaire ; l'avocat Tialans réclamait le retour des Jésuites ; de Brouckère [4] faisait paraître sur l'enseignement supérieur un travail remarquablement écrit et pensé. Bergeron soumettait au roi tout un nouveau système d'enseignement; Raoul, dans son *Organisation des universités*, voulait qu'on les concentrât en un seul foyer à Bruxelles, et dans ses *Droits du prince sur l'enseignement*, se faisait courtisan adulateur pour combattre l'enseignement libre, tandis que de Reiffenberg défendait avec beaucoup de verve et d'humour le collège philosophique.

[1] *Réponse de Raepsaet à l'opinion de Th. Dotrenge concernant, etc.* Bruxelles, De Mat, 1817.

[2] *Réponse aux réflexions sur la constitution des Pays-Bas catholiques*, par L. F. M. J. Gand, Fernand.

[3] Le Cocq, *Essai sur la combinaison des trois méthodes d'enseignement d'Amsterdam, de Lancastre et des frères des écoles chrétiennes.*

[4] de Brouckère, *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur dans le royaume des Pays-Bas.* Liége, 1829.

A l'approche de la Révolution, les brochures prennent un ton plus agressif. Le comte de Robiano de Borsbeeck écrit un opuscule sur *la nullité de certaines lois*, où il montrait que les nouvelles mesures prises contre l'instruction étaient illégales et devaient être rayées de la législation. A la fin de 1829, il publiait dans les journaux un manifeste : *Point de concessions.* « Le ministère, disait-il, vient d'accumuler en peu de temps les actes les plus violents contre ces libertés; donc, nous en jouirons. Et pourquoi? parce que la liberté est dans l'esprit du temps et de la nation; dès lors la violence ne servira qu'à fortifier l'attachement qu'on lui porte ». Il terminait en prédisant que si l'on ne faisait pas droit aux griefs des Belges, la force des choses amènerait tout naturellement *des lois et une législature séparée pour chaque partie du royaume*. Jottrand répondait la même année, par une brochure, à ceux qui voulaient nous jeter dans les bras de la France. Un anonyme [1] attaquait dans les *Observations d'un pétitionnaire* le message du roi contre la presse; il en réfutait les menaces en s'appuyant sur l'histoire de France et des Pays-Bas. On reste confondu de l'entêtement du roi et de ses ministres devant ces avertissements répétés. Le navire de l'État s'en allait à la dérive, ballotté sur une mer houleuse entre des écueils et des récifs, et l'on ne voyait pas le geste de ceux qui montraient la haute mer où l'on aurait navigué avec calme et confiance. Dans ses *Observations sur le pouvoir royal* [2], Lebeau étudiait avec logique et sûreté les prérogatives royales; lui aussi poussait le cri d'alarme : « La forme républicaine prévaut en Europe; ce sera la faute de la royauté, c'est elle qui l'aura voulu. C'est le désespoir de ne pouvoir s'entendre avec elle qui nous poussera à la République, nous ou nos enfants ». Sans attaquer la royauté, il la subordonnait au pouvoir du peuple. La royauté constitutionnelle lui paraissait la seule forme digne de l'époque. « C'est l'intelligence des temps, disait-il, qui a manqué jusqu'ici aux conseillers du roi des Pays-Bas. »

[1] Cf. Barthels, *op. cit.*, p. 145.

[2] Liége, Lebeau, 1830.

En 1828, Froment, qui offrait ses services au roi Guillaume, faisait paraître une brochure où se trouvaient résumés les griefs de la nation. Van Lerberghe, banquier à Tirlemont, l'avait signée. « Elle eut un immense succès ; l'écrivain royaliste s'était surpassé dans la composition de ce pamphlet radical [1]. »

Il y passait en revue les plaintes du pays, il montrait l'état et l'opinion du public. « On ne devrait pas se plaindre aujourd'hui, écrit-il, attendu que par le passé on ne se plaignait pas. Apophtegme stupide ou dérisoire, comme si la justice était inamovible ! Comme si la patience populaire avait juré d'être éternelle ! Au reste, voici à cet égard un argument péremptoire : « La douzième lieue, dit Montaigne, ne fait pas la fatigue, elle la déclare ». Froment savait railler et mordre en même temps, il le prouve dans le chapitre sur *les universités.*

Dans l'*Attitude de la Chambre*, il cingle les lâches et les poltrons « Nous avons bien quelques traîtres, dit-il, mais les honneurs de l'un ne le dérobent pas à l'infamie ; l'autre, bercé de promesses trompeuses comme celles qu'il a faites à la nation, grince les dents de s'être rendu pour trop peu !... Leur mort civile a daté du jour de leur apostasie. »

En même temps qu'il écrivait ce pamphlet, Froment, comme nous l'avons dit, vendait sa plume au roi Guillaume ; mais le parti national pouvait lui opposer un homme en la personne de de Potter.

De Potter mania avec un talent tout particulier le pamphlet. Tour à tour nerveux et concis, vibrant et passionné, railleur impitoyable sous des dehors toujours courtois, flatteurs même, il insinuait ses traits et les poussait jusqu'au cœur de son adversaire. Sa lettre au *Courrier des Pays-Bas* (8 novembre 1828) est un modèle du genre. On avait reproché au *Courrier* de s'être allié aux catholiques et on lui donnait le nom de *jésuite*. A cette accusation, de Potter répondit : « Maudits jésuites ! ils nous ont fait bien du mal de leur vivant, et quoi-

LEBROCQUY, *Souvenirs,* p. 21.

que enterrés en France, leur ombre continue encore à nous inquiéter. D'abord, pour nous défendre contre eux, on nous a, comme le cheval de la fable, sellés, bridés et montés; et maintenant que nous n'avons plus rien à en craindre, nous restons la sangle sous le ventre, le licol sous le menton, et nos seigneurs sur le dos.

» Il aurait presque mieux valu que les bons pères continuassent à gouverner Paris ; nous aurions su du moins pourquoi on nous étrillait, fouettait, aiguillonnait. Et puis, c'était si commode de pouvoir répondre aux Français qui après quinze jours à Bruxelles nous disaient : Quoi ! pas de jury ? — Non, mais aussi pas de jésuites. — Quoi ! pas de liberté de la presse ? — Non, mais aussi pas de jésuites. — Quoi ! pas de responsabilité ministérielle ? pas d'indépendance du pouvoir judiciaire ? et un système d'imposition accablant et antipopulaire ? et une administration boiteuse ? — Il est vrai ; mais point de jésuites... »

De Potter concluait : « Il me vient une idée. Opposons des mots à des mots. Jusqu'ici l'on a traqué les jésuites ; bafouons, honnissons, poursuivons les ministériels ! Que quiconque n'aura pas clairement démontré par des actes qu'il n'est dévoué à aucun ministre soit mis au ban de la nation et que l'anathème de l'antipopularité pèse sur lui avec toutes ses suites ! »

Cette lettre fut versée au dossier de son procès; il paya de l'exil cette page patriotique qui appelait les Belges à l'oubli de leurs luttes devant l'ennemi commun [1].

Dans sa brochure *Rapport d'un ministre* (1829), de Potter réclamait du roi le renvoi de Van Maanen; dans l'*Union des catholiques et des libéraux* (1829), il réfutait avec vigueur les excuses de ceux qui tardaient à entrer dans la ligue nationale. « Les catholiques et les libéraux se sont entendus, — disait-il, — c'est un fait; et un fait n'a pas besoin d'être prouvé. On peut chercher à l'expliquer, et c'est ce que nous allons essayer de faire. » Il montrait comment cette ligue inévitable avait

[1] Cf. DE POTTER, *Souvenirs personnels*, 2 vol. Bruxelles, Jamar, 1840.

réuni tous ceux qui étaient les amis sincères et désintéressés des institutions et des libertés publiques. Il disait aux libéraux : « Les libéraux de tous les pays commettent la faute impardonnable de vouloir réformer les idées par des lois. Ils ne savent donc pas que tourmenter, vexer, violenter les hommes est un très mauvais moyen de les convaincre et qu'abattre des têtes n'est aucunement les changer... Tout moyen humain échoue contre la foi qui se fortifie dans la persécution et ne fléchit que devant une foi nouvelle. » La puissance de sa dialectique aida singulièrement au rapprochement des deux partis.

De sa prison des Petits-Carmes, il continue la lutte contre le pouvoir; le 15 novembre 1829 paraît sa brochure *Lettre de Démophile à M. Van Gobbelschroy*, où il cloue au pilori l'hypocrisie de ceux qui, se disant libéraux, ne combattent le despotisme que pour l'établir sous une autre forme. Il menaçait le ministre d'un réveil populaire. Pour terminer, il disait avec une émotion contenue : « L'heure des rêves est passée, c'est du bonheur présent que l'on veut... Avec la liberté, Monseigneur, on ne craint pas les fantômes; on laisse approcher les monstres et de *chameaux* qu'ils paraissaient, ils deviennent *bâtons flottants sur l'onde.* Malgré le ministère, et l'aide même des congrégations, la libre concurrence entretiendra le feu sacré des sciences et des lettres; la presse surveillera le pouvoir, le forcera de gouverner dans l'intérêt de tous; l'amour d'une patrie où chacun exerce ses droits, enfantera des prodiges au moment du péril, et l'on aura ainsi une véritable terre classique de la liberté et de l'hospitalité; faites-vous à cette idée, Monseigneur. »

Cette élégance de la parole, cette noblesse de la pensée, cette correction de l'attitude se retrouvent à un plus haut degré encore dans la lettre qui parut quelques jours plus tard [1]. De Potter disait au roi : « Sire, vos courtisans et vos ministres, vos flatteurs et vos conseillers, vous trompent et vous égarent. Le système dans lequel ils font persister le Gouvernement le

[1] *Lettre de Démophile au roi,* 20 novembre 1829.

perd sans retour et le menace d'une catastrophe inévitable, à laquelle il sera trop tard de vouloir porter remède lorsque l'heure fatale aura sonné. Non, Sire, vous n'êtes pas le maître des Belges comme on veut vous le faire croire : vous n'êtes que le premier d'entre eux, le plus élevé en rang et en dignité. Vous n'êtes pas le maître de l'État, vous êtes son chef, le plus haut de ses fonctionnaires, celui par conséquent aux mains duquel est confié le plus de pouvoir et dont le pouvoir aussi entraîne moralement le plus de responsabilité.

» Vous êtes notre égal devant la loi, comme vous l'êtes devant Dieu; car cette loi, Sire, est pour nous la voix de Dieu sur la terre : expression de la volonté du peuple et de la vôtre, elle est celle de l'éternelle justice, ou du moins elle doit l'être... »

On peut juger par ces extraits quelle était l'originalité puissante de de Potter. Toute cette brochure est un chef-d'œuvre pour le fond et pour le ton. Les plus hautes leçons y sont données au roi; toutes les plaies qui font saigner la nation lui sont découvertes sans emphase et sans exagération. Il possède la force sans la brutalité, et il écrit avec la simplicité qui convient aux grandes choses et à ceux qui se font le porte-voix de toute une nation. Peu de temps après, de Potter partait pour l'exil. De son refuge, il adresse encore au roi deux lettres ardentes où se manifeste toute son âme de citoyen; il pousse ce cri de détresse : « Sire, sauvez la Belgique, il en est temps encore. Mais hâtez-vous de la sauver, car il pourrait bientôt n'en être plus temps ! » Et vraiment je ne sais rien de plus noble que cet alliage de menaces prophétiques et de respectueux attachement à la royauté, cet oubli de toute rancune contre ceux qui l'ont exilé.

L'appel de de Potter ne fut pas entendu; quand parut sa dernière lettre, Bruxelles avait jeté bas le fardeau de l'oppression. Et les fondateurs du nouveau royaume de Belgique, c'était de Potter, c'étaient tous les journalistes professionnels ou improvisés qui avaient vaillamment combattu pour la liberté.

Conclusion.

Nous quittons maintenant ces plages arides et inexplorées de la littérature nationale pendant les quinze années de la domination hollandaise, et nous saluons nos aînés de toute l'ardente sympathie que l'on éprouve pour les vaillants de la première heure. Si nous avons été parfois sévères pour eux, c'est que nous analysions non les hommes, mais les résultats de leur travail. et ces résultats, nous l'avons dit, ne pouvaient être que ce qu'ils ont été. En présence du manque de préparation intellectuelle, et d'une vie passée tout entière au milieu des bouleversements et des ruines, absorbée par les préoccupations politiques, n'est-ce pas déjà un résultat brillant que cette ardeur au travail qui se manifeste aussitôt qu'apparurent les premiers symptômes de paix et de stabilité nationales? Au reste, une génération qui fonde un royaume a sa place dans l'histoire.

Nous aurons aussi détruit le préjugé qui n'accorde rien à la littérature belge avant 1830. Jusqu'en 1830, et nous pouvons même dire jusque vers 1880, c'est la période difficile et ardue où tous nos écrivains en sont réduits à une célébrité qui ne dépasse pas un noyau d'amis, où les plus beaux talents échouent, où les meilleurs auteurs ne trouvent aucune ressource dans la carrière des lettres; mais à qui la faute? si ce n'est à l'indifférence, voire à l'hostilité du public contre laquelle viennent se briser toutes les tentatives. D'autres pourront raconter ce qu'il en a coûté de déboires et d'amertumes aux de Coster, aux Van Hasselt, aux Mathieu, aux Weustenraad, etc., pour cultiver les lettres et n'obtenir en fin de compte qu'un haussement d'épaules de leurs concitoyens.

Il faut dire cependant que ce qui a nui et nuira toujours au développement des lettres belges, c'est le voisinage de la France. Eblouis par sa littérature, c'est à peine si nous avons accordé quelques regards bienveillants à nos écrivains, et c'est

à peine si durant de nombreuses années nous avons prétendu au rang d'une province des lettres françaises. La Provence eut son Mistral, la France genévoise son Töppfer, la Bretagne son Brizeux; et nous? Il a fallu quatre-vingts ans de persévérance et de travail pour forcer — et encore dans quelles limites restreintes! — l'attention du public français. Les Picard, les Lemonnier, les Rodenbach, les V. Gille, les I. Gilkin, les A. Giraud et d'autres dont les noms sont associés à la renaissance littéraire contemporaine sont enfin parvenus à franchir nos frontières.

Mais ceux qui leur ont préparé le terrain, qui ont lutté contre les préjugés de la nation bourgeoise, qui ont secoué la torpeur des esprits, qui ont initié nos concitoyens aux œuvres de la pensée, ceux-là méritaient le souvenir d'une étude, et nous espérons l'avoir faite avec justice et sincérité.

SOURCES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Recueil encyclopédique belge, 1833-1834, 5 vol., 15 cahiers, curiosité littéraire, trop tôt abandonné.

Revue belge, publiée par l'Association nationale pour le développement et l'encouragement de la littérature en Belgique, 25 vol. in-8°, 1835-1844. Liége, Jeunehomme et Oudart; annonce en mars 1844 sa fusion dans la

Revue de Liége, recueil publié sous la direction de F. Van Hulst, 8 vol. (1844-1847).

Revue trimestrielle, 1854-1869, 60 vol., sous la direction d'Eug. Van Bemmel.

La *Revue de Belgique, Revue générale, Messager de Gand*, les *publications de l'Académie : Mémoires, Annuaires, Bibliographie nationale*, etc.

Les publications de l'*Émulation de Liége*, de la *Société des Beaux-Arts de Gand.*

Le catalogue de la bibliothèque de Stassart et celui de la bibliothèque Van Hulthem.

L'*Histoire des Pays-Bas* de DE GERLACHE; L'*Essai historique sur la révolution*, de NOTHOMB ; La *collection des Fondateurs de la Monarchie,* par TH. JUSTE.

La *Biographie liégeoise,* de BECDELIÈVRE (3 vol. et suppl.). Celle des *Hommes remarquables de la Flandre Occidentale.* Anonyme. Bruges, 1843-1849, 4 vol.; *Biographie montoise*, de MATHIEU, 1848.

Les *Souvenirs* de LEBEAU, du comte DE MÉRODE-WESTERLOO, de LEBROCQUY, de DE PEELLAERT, de ROGER et CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Patria Belgica, 3 vol. Le troisième consacré à la *Belgique morale et intellectuelle.* Bruxelles, Bruylant, 1875.

POTVIN, *Histoire des lettres en Belgique,* t. IV, et *Cinquante ans de liberté*, 4 vol. Bruxelles, Weissenbruch, 1882.

VAN HOLLEBEKE. *Poètes belges du commencement du XIXe siècle.* Namur, Wesmael, 1871.

GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, arts, lettres en Belgique*, commencées en 1818 et publiées en 1838, 4 vol. Bruxelles, de Mat, 1838.

[Galand?], *Tablettes belges des faits, des anecdotes et des observations sur les mœurs, les usages et les coutumes de Bruxelles*. Anonyme. Bruxelles, Tarlier, 1825.

Quetelet, *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIXe siècle*. Bruxelles, Thiry-Van Buggenhoudt, 1866.

Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*. Nouvelle édition. Bruxelles, Muquardt, 1871.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 14 vol., 1851-1864.

de Gerlache, *OEuvres complètes*, 7 vol., 3e édition. Bruxelles, Goemaere, 1859.

ERRATA.

Page 25,	*lire* :	Fontanes	*au lieu de* :	Fontaines.
» 51,	»	Vautier	»	Vauthier.
» 67-68,	»	Arnault	»	Arnauld.
» 74 (note)	»	Chant IV	»	Chap. IV.
» 80,	»	Guinguené	»	Ginguené.
» 88,	»	Roubaud	»	Roulaud.
» 105,	»	Froment	»	Fromont.

TABLE ALPHABÉTIQUE

(L'astérique (*) renvoie aux notes.)

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

Y

TABLE DES MATIÈRES.

